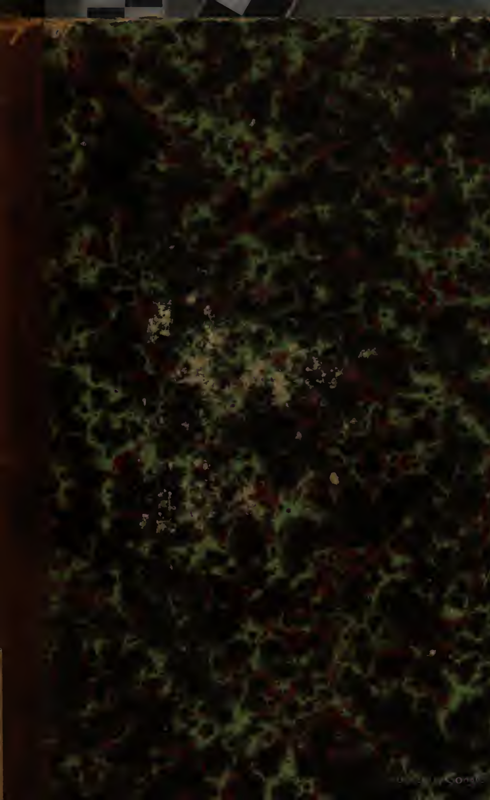




LA CHINE.





PARIS. IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, 30

LA CHINE,

OU

DESCRIPTION GÉNÉRALE

DES MOEURS ET DES COUTUMES,
DU GOUVERNEMENT, DES LOIS, DES RELIGIONS,
DES SCIENCES, DE LA LITTÉRATURE, DES PRODUCTIONS NATURELLES,
DES ARTS, DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE
DE L'EMPIRE CHINOIS,

PAR J. F. DAVIS,
Ancien président de la Compagnie des Indes en Chine;

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR A. PICHARD,

REVU ET AUGMENTÉ D'UN APPENDICE

PAR BAZIN AINÉ,
De la Société Asiatique de Paris.

TOME II.





PARIS,
LIBRAIRIE DE PAULIN,
RUE DE SEINE, 33.
1837.







TABLE

DES MATIÈRES DU SECOND VOLUME.

CHAPITRE XII.

RELIGION. — SECTATEURS DE CONFUCIUS.

CHAPITRE XIII.

RELIGION. — BOUDDHISME.

CHAPITRE XIV.

RELIGION. — SECTE DU TAO.

CHAPITRE XV.

LANGUE ET LITTÉRATURE.

CHAPITRE XVI.

LITTÉRATURE (*suite*).

CHAPITRE XVII.

ARTS ET INVENTIONS.

CHAPITRE XVIII.

SCIENCES.

CHAPITRE XIX.

HISTOIRE NATURELLE ET PRODUCTIONS.

CHAPITRE XX.

AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

CHAPITRE XXI.

COMMERCE.

APPENDICE.

PROGRÈS DE LA PHILOLOGIE CHINOISE.

ANALECTES.

LA CHINE.

CHAPITRE XII.

RELIGION. — SECTATEURS DE CONFUCIUS.

Confucius. — Caractère de sa morale. — Les quatre livres. — Les cinq livres canoniques. — Livre de vers. — Le Chou-king, fragment d'une histoire ancienne. — Le livre des rites. — Ouvrage historique de Confucius. — Y-king, livre mystique. — Ses analogies avec la doctrine de Pythagore. — Théorie de la création. — Objets du culte public. — Sacrifices. — L'Être-Suprême reconnu par l'empereur.

On a remarqué que les erreurs de l'esprit humain formaient une partie considérable de son histoire : c'est pour cette raison que les différentes sectes religieuses ou philosophiques, qui divisent l'immense population de la Chine, réclament toutes également notre attention, quoique la doctrine de Confucius ait droit à la plus grande part, comme constituant la base même du système gouvernemental. Cette dernière doit peut-être une partie de sa prépondérance au temps où elle s'établit, c'est-à-dire à l'époque où le pays était partagé en une multitude de petits États, dépendant, il est vrai, d'un chef unique, mais toutefois régis par des lois particulières, situation beaucoup plus favorable à la liberté et à la bonne administration que la réunion de l'empire sous un maître absolu,

Kong-fou-tseu ou Confucius, comme les jésuites l'ont appelé, naquit cinq cent cinquante ans avant Jésus-Christ, dans le district appelé aujourd'hui Kio-feou-hien, dépendant de la principauté de Lou, à l'est du grand canal (province de Chan-tong). On remarquera, d'après la date, qu'il était contemporain de Pythagore.

On dit que Confucius, dès l'âge le plus tendre, était indifférent aux amusements ordinaires des enfants de son âge, et qu'il se livrait à de graves et sérieuses études. Fils du premier ministre du royaume où il était né, il se consacra entièrement à la science morale et politique, et ne s'inquiéta point des superstitions populaires de son pays. Sa doctrine constitue donc plutôt un système philosophique, sous le point de vue de la morale alliée à la politique, qu'un système religieux quelconque. Les efforts du sage tendaient principalement à corriger les vices qui s'étaient introduits dans l'Etat, et à remettre en vigueur les maximes des *anciens rois*, tels que Yao, Chun et autres, célèbres dans l'histoire ou la tradition.

On voit qu'il était sincère, et qu'il n'avait point l'intention de faire servir ses théories réformatrices à des projets d'ambition, par l'empressement avec lequel il abandonna le poste où ses talents l'avaient élevé, lorsqu'il crut que ses conseils étaient inutiles et son influence sans effet pour le rétablissement de l'ordre.

La partie de la Chine moderne qui est au nord du grand Kiang, se trouvait alors divisée en une communauté d'États, dont le royaume où était né Confucius formait seulement une partie intégrante. Il traversa ces divers pays voyageant en simple particulier, dans une condition voisine de l'indigence, se consacrant à l'instruction de toutes les classes et à la propagation de ses préceptes de vertu et d'ordre social. Telle fut l'influence de l'exemple qu'il donnait, qu'il réunit bientôt trois mille disciples, dont soixante-douze se distinguèrent plus par-

ticulièrement par leur attachement à sa personne et la pratique de sa doctrine. Les chefs de plusieurs Etats le recherchèrent alors, et l'employèrent dans des postes importants qui tendaient à donner à son expérience et à ses talents un nouveau degré de maturité; mais à la fin il se retira dans la compagnie de ses disciples de prédilection, pour étudier la philosophie et composer ou compiler les ouvrages célèbres qui ont transmis son nom à la postérité, et sont devenus les livres sacrés des Chinois.

Parmi les doctrines de ce grand moraliste Oriental, on pourrait citer celles qui ont obtenu l'assentiment de tous les peuples, et qui ne sauraient être surpassées en excellence, comme règles de conduite. Il enseigna aux hommes à «traiter les autres comme ils voudraient qu'on les traitât eux-mêmes, et à surveiller leurs *pensées* secrètes» comme les sources et l'origine des actions.

Il y a cependant beaucoup de choses à blâmer dans les principes du sage Chinois, comme dans toutes les doctrines philosophiques purement humaines. Il a poussé ses prescriptions sur le devoir filial jusqu'à un point absurde et pernicieux, comme par exemple d'enjoindre à un fils «de ne pas vivre sous le même ciel» que l'assassin de son père, ou en d'autres termes, d'exercer la loi du talion, et de le mettre à mort. C'est ce principe que les hommes d'Etat de la Chine ont toujours eu en vue, parce qu'il tendait, selon eux, à corroborer l'autorité de l'empereur, du moment qu'ils la présentaient comme fondée sur les droits qu'un père exerce sur ses enfants.

Confucius était renommé pour sa modestie et son humilité sincères; mais cette partie de son manteau ne s'est point étendue jusque sur ses disciples modernes; car s'ils se distinguent par quelques unes des qualités des stoïciens, ils ressemblent bien plus encore à cette secte sous le rapport de la vanité et de la suffisance qui marquent leur conduite.

Le philosophe n'avait eu qu'un fils du mariage qu'il contracta à l'âge de dix-neuf ans; ce fils mourut avant lui en laissant un enfant qui hérita des vertus de son aïeul, et parvint aux premières dignités de l'empire.

Le fondateur d'une autre secte, dont les membres s'appellent Tao-ssé, ou « les docteurs de la raison, » fut contemporain du grand philosophe qui lui valut peut-être une partie de la vénération qu'on a aujourd'hui pour sa mémoire, car on assure que Confucius se rendit chez lui dans le seul dessein d'examiner et d'approfondir ses principes.

Après avoir achevé son dernier ouvrage, le Tchun-tsieou qui était l'histoire du siècle où il avait vécu, Confucius mourut à l'âge de soixante-treize ans, vivement regretté des chefs des petits Etats, dont il avait réformé les mœurs publiques et privées. Le temps n'a fait qu'ajouter à sa réputation, car, après plus de deux mille ans, sa mémoire est encore révérée en Chine par les individus de toutes les sectes et de toutes les opinions. Des temples et des châsses lui ont été élevés.

Le docteur Morrison, dans la première partie de son Dictionnaire, cite diverses particularités extraites de livres chinois, concernant la vie du sage. Confucius avait, dit-on, plus de neuf coudées de haut, et quelles que pussent être alors les proportions de cette mesure, il est certain qu'il était d'une taille élevée, puisqu'on l'appelait généralement « l'homme à haute stature. » Plusieurs prodiges marquèrent sa naissance. Au moment de son apparition sur la terre, deux dragons entourèrent la maison de son père, et une musique céleste se fit entendre aux oreilles de sa mère. Lorsqu'il naquit, on trouva cette inscription sur sa poitrine : « L'auteur d'un système pour le gouvernement du monde. »

On fait remonter la généalogie de Confucius jusqu'au monarque mythologique Hoang-ti qui passe pour avoir

existé plus de deux mille ans avant Jésus-Christ. Malgré cette ancienne origine, la moralité de sa famille et la sienne même donnèrent quelque prise à la censure, car il répudia sa femme légitime, et cet exemple fut suivi par son fils et son petit-fils.

Lorsqu'il eut terminé ses voyages, et qu'il se fut retiré dans son pays natal, à l'âge de trente ans, il lui arriva un grand nombre de disciples. « A quinze ans (dit le philosophe dans le *Lun-yu*) je commençai à me vouer au culte de la sagesse, et à trente ma résolution fut invariablement fixée. » La fin de sa vie ne fut rien moins que tranquille, car il était sans cesse occupé des affaires publiques ou mêlé aux querelles des petits Etats.

Une bataille dans laquelle le souverain de Lao fut défait obligea Confucius à fuir au nord, vers le royaume de Tsi, situé dans le golfe moderne de Pé-tchi-li. Entre sa cinquantième et sa soixante-dixième année, il fut absent de sa patrie durant quatorze ans. Il avait soixante-dix ans lorsque son disciple favori, Yen-hoeï, mourut; il en demeura inconsolable et s'écria dans l'amertume de sa douleur :

« Le ciel, le ciel m'a détruit! »

Dans sa soixante-treizième année, peu de jours avant de mourir, il fit quelques pas en s'appuyant sur son bâton, et soupira en s'écriant :

« La montagne s'écroule,
» La grosse poutre cède,
» Et le sage se flétrit comme une plante. »

En faisant remarquer à un de ses disciples que l'empire avait été long-temps plongé dans un état d'anarchie, il lui raconta un rêve qu'il avait fait, et qu'il regardait comme le présage de sa mort. Ce présage se vérifia, car,

après sept jours de maladie, il rendit le dernier soupir.

Le dix-huitième jour de la seconde lune est observé par les Chinois comme l'anniversaire de la mort de leur législateur. Sous la dynastie des Han, long-temps après sa mort, on l'honora du plus haut titre, celui de *Kong*, et plus tard on l'appela le *précepteur souverain.*

La dynastie chinoise des Ming, qui succéda à celle des Mongols, le nomma « le plus saint Instituteur des temps anciens, » titre que la famille tartare actuelle lui a conservé. Quoiqu'il n'eût laissé pour seul descendant qu'un petit-fils, son nom s'est perpétué pendant soixante-sept ou soixante-huit générations jusqu'à ce jour.

Des honneurs et des priviléges ont toujours été accordés à sa famille. Les chefs ont été anoblis, et du temps de Kang-hii le nombre total de ses descendants mâles s'élevait à onze mille. Dans toutes les villes, il y a un temple dédié à Confucius; l'empereur lui-même, les magistrats et tous les lettrés lui rendent hommage.

Le philosophe s'exprimait quelquefois comme s'il était convaincu d'avoir reçu la mission spéciale d'instruire le monde. Dans un moment de danger apparent, il s'écria : « Si le ciel a décidé que ma doctrine ne périrait pas, les hommes de Kouang ne peuvent rien sur moi. »

Le docteur Morrison a observé avec raison que Confucius ayant passé toute sa vie au milieu des affaires politiques, ses maximes se rapportent principalement aux devoirs sociaux qui ont une portée politique. Son système n'est pas, comme beaucoup d'autres, fondé sur des notions abstraites d'*indépendance* et d'*égalité* (notions qui n'ont aucun fondement naturel), mais sur des principes de *dépendance* et de *subordination.* C'est probablement ce trait distinctif de sa doctrine, qui l'a rendue chère à tous les gouvernements qui se sont succédé en Chine depuis tant de siècles. Il a certainement sur tous les philosophes de l'antiquité païenne, sur tous les grands insti-

tuteurs, l'avantage d'avoir exercé une influence plus considérable, et d'avoir laissé après lui un souvenir que les siècles ont rendu de plus en plus glorieux. Il est certain qu'aucun philosophe païen n'a influencé une portion aussi immense de la race humaine. Quels que soient les sentiments ou les opinions d'un Chinois à son égard, il a toujours soin de le traiter avec respect. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, le *Confucianisme* est plutôt une philosophie qu'une religion; c'est ce qui fait qu'il ne saurait entrer en opposition directe avec une croyance religieuse quelconque. Les catholiques n'ont été molestés en Chine que du jour où ils ont voulu heurter de front les institutions civiles et sociales: jusqu'alors ils avaient vécu sans être inquiétés.

Un coup d'œil sur les ouvrages originaux, ou les compilations de Confucius et de ses disciples, nous mettra à même de porter un jugement sur l'école philosophique et littéraire dont il a été le chef, et qui constitue encore à présent le type de l'orthodoxie chinoise.

Les livres classiques ou sacrés sont au nombre de neuf en tout, savoir : les « quatre livres » et les « cinq ouvrages canoniques. »

Dans le cours d'une éducation régulière, on étudie et l'on apprend par cœur les premiers; on passe ensuite aux autres; et une connaissance approfondie de ces neufs livres, ainsi que des commentaires et des éclaircissements qui les accompagnent, est indispensable à ceux qui veulent postuler des grades littéraires ou des emplois.

Le texte de ces ouvrages tient peu de place, mais les nombreuses gloses dont on les a augmentés, à différentes époques, les ont considérablement grossis. L'imprimerie, qui donne aux Chinois un avantage si grand sur les autres peuples de l'Asie, jointe à la modicité du prix du

papier, a contribué puissamment à multiplier les copies *ad infinitum*, et à les mettre entre les mains de tous les individus.

I. Le premier des quatre livres est le *Ta-hio*, titre que les jésuites ont très bien traduit par « l'école des adultes, » car il signifie littéralement « l'étude des grandes personnes. » Un ouvrage d'une composition plus récente, nommé par opposition *Siao-hio*, « l'étude de la jeunesse, » précède ordinairement l'autre dans l'éducation. Le Ta-hio démontre d'abord que l'économie et le gouvernement d'une famille doivent avoir leur source dans la connaissance et l'empire de soi-même; ensuite, partant de là pour étendre le principe de direction domestique au gouvernement d'une province, il déduit de ce dernier point les règles et les maximes qui doivent présider au gouvernement de tout l'empire.

La première section de l'ouvrage est attribuée à Confucius lui-même, et les dix autres à son principal disciple. On aura une idée de l'obscurité et de la concision du style de ces antiques compositions, lorsqu'on saura que le *texte* seul contient moins de deux mille mots; il embrasse cependant de vastes sujets : le perfectionnement de soi-même, la direction d'une famille, le gouvernement d'une province et la règle d'un empire. Le but de l'ouvrage est évidemment politique, et dans cet exemple, comme dans d'autres, le philosophe et l'homme d'État de la Chine pose sur la morale les fondements de sa politique, et c'est ainsi qu'il présente la conduite d'un père de famille envers ses enfants, comme le prototype de celle d'un monarque envers ses sujets.

Dans la sixième section de l'ouvrage, on inculque « la beauté de la vertu » un peu à la manière des stoïciens, et l'on en recommande la pratique comme une espèce de jouissance. Il y a beaucoup de sagesse dans cette maxime:

« Celui qui gagne le cœur du peuple affermit son trône; mais celui qui perd le cœur du peuple perd aussi son trône. » On peut croire que le souvenir de cette sentence a tempéré dans la pratique la théorie absolue du gouvernement, et assuré sa stabilité.

Une analyse détaillée des classiques chinois serait ici déplacée; nous terminerons donc notre notice sur le Ta-hio par une citation tirée de la dixième section. On pourrait la signaler à l'attention des financiers européens.

« Que ceux qui produisent le revenu soient en grand nombre, et ceux qui le consomment en petit nombre; que les producteurs aient toutes les facilités désirables, et que les consommateurs soient économes; c'est ainsi qu'il y aura constamment un revenu suffisant. »

Et (on aurait pu ajouter) point de dettes nationales. Il existe une excellente traduction du Ta-hio, accompagnée du texte, dans la *Clavis sinica* du docteur Marshman.

II. Le titre du second des quatre livres est Tchong-yong, qui signifie « l'invariable dans le milieu. » C'est l'application de la maxime grecque

Ἡ δὲ μεσοτης εν πασιν ασφαλεστερα

que « le milieu est en toutes choses la règle la plus sûre. » Quelques vicissitudes qu'un homme puisse subir, on lui apprend à n'être jamais ni hautain dans une position élevée, ni vil dans une position humble. Il ne faut pas croire cependant que les trente-trois sections qui divisent l'ouvrage soient toujours d'une nature pratique, car elles contiennent beaucoup de choses obscures, et quelquefois presque inintelligibles. L'ouvrage sert en général à exposer les idées des Chinois sur la nature de la vertu.

Ils divisent ordinairement l'espèce humaine en trois grandes classes.

1. Les *Ching* parfaits ou inspirés, qui sont sages ou vertueux, indépendamment de l'instruction ; les saints de la Chine.

2. Les *Hien*, bons ou moraux, qui deviennent tels à l'aide d'études et d'application.

3. Les *Yu*, vicieux ou indignes, qui dégénèrent en cet état malgré l'enseignement.

Les Chinois pensent que l'homme est originairement pur et enclin à la vertu, et qu'il ne se pervertit que par la force du mauvais exemple, en devenant souillé de ce qu'ils appellent la poussière du monde.

Hésiode a dit dans le même sens :

« Il est vraiment le *meilleur* des hommes celui qui de lui-même est sage en toutes choses,

» Et il est *bon* celui qui est docile aux leçons d'un bon maître ;

» Mais celui qui n'est sage ni de lui-même, ni en écoutant les autres,

» Et demeure indifférent aux avis, celui-là est l'homme *indigne.* »

La meilleure traduction du Tchong-yong est celle de feu Abel Rémusat, professeur de chinois à Paris ; mais on a condamné avec raison la servilité du traducteur, car cet ouvrage demandait, à cause de son obscurité même, à être traduit avec quelque liberté, afin de paraître intelligible.

III. Le *Lun-yu*, les conversations ou « les sentences » de Confucius, recueillies par ses disciples, avec le récit des actions remarquables de sa vie, forme un *Boswell* chinois des plus complets. C'est aussi le style de la conversation qui a été choisi, ainsi qu'on peut le voir par ces exemples.

LUN-YU.

Un disciple disait : « Que doit faire le sage pour mériter un beau renom ? » *Confucius* répondit : « Qu'appelez-vous un renom ? » L'autre répliqua : « Être connu parmi les nations et dans sa patrie. » *Confucius* dit : « Ce n'est uniquement que de la *notoriété*, et non point un véritable renom ; car le renom consiste dans une intégrité, une sincérité parfaites, dans l'amour de la justice, dans la connaissance du cœur humain, et dans l'humilité, » etc.

BOSWELL.

(En parlant de Goldsmith, il disait :) « Monsieur, il a si peur qu'on ne prenne garde à lui, qu'il lui arrive souvent de parler, uniquement de crainte que l'on oublie qu'il est présent. — *Boswell.* Oui, il se pose. — *Johnson.* D'accord, monsieur ; mais l'homme qui veut se poser doit tâcher de se mettre dans une posture qui ne donne point de prise au ridicule, » etc.

A notre avis cependant, l'avantage reste au philosophe moderne. L'ouvrage consiste en tout en vingt chapitres, divisés en deux parties égales, les Chang et Hia (première et seconde). Les maximes roulent principalement sur la conduite particulière ou publique, sur la morale ou la politique. On raconte avec minutie les habitudes du philosophe. « Il était doux quoique ferme, majestueux sans être sévère, grave, et néanmoins agréable. » Il paraît avoir beaucoup aimé la retraite. « Les vertus des gens de la campagne, remarque-t-il, sont admirables ; celui qui choisit une résidence, et qui refuse d'habiter au milieu des villageois, ne saurait passer pour sage. »

Voici un échantillon du style du Lun-yu. Confucius répondit à un disciple qui le priait de lui définir l'homme

d'une vertu supérieure : « Il n'a ni crainte ni souci. » Cela seul constitue-t-il le type? répliqua le disciple un peu surpris. — « Si un homme, continue le sage, se sonde, et ne trouve rien qu'il puisse se reprocher, doit-il avoir de la crainte ou du souci? »

C'est ce qu'a dit Horace :

« Nil conscire sibi, nullâ pallescere culpâ. »

Le philosophe chinois passe pour avoir aimé passionnément la musique, et pour avoir fait quelques efforts dans le but de l'améliorer. Plusieurs articles du Code pénal sont fondés sur ses maximes, celui entre autres où il est dit « que les enfants et les proches parents ou les serviteurs ne seront point punis pour avoir caché les fautes de ceux avec qui ils demeureront. » Le législateur paraît avoir eu en vue par là de fortifier les liens de la parenté et les liens domestiques, en s'inspirant de ce précepte de Confucius : « Le père peut cacher les fautes de son fils, et le fils celles de son père; la vertu consiste en cela. »

Le passage le plus remarquable des quatre livres, et la meilleure maxime de Confucius est la suivante. Comme on lui demandait s'il était possible d'exprimer par *un seul* mot la conduite la plus convenable que pût tenir un homme durant toute sa vie, il répliqua : « Le mot *Chou* ne siérait-il pas bien? » et il l'expliqua de cette manière : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fissent. »

« Il y a trois choses, dit-il encore, auxquelles il faut prendre garde dans la vie. Quand un homme est jeune, qu'il prenne garde à ses appétits; quand il est d'un certain âge, à ses passions; et quand il est vieux, surtout à l'avarice. »

Le passage suivant est digne d'attention. « Comment

» un homme, dans une position ordinaire, peut-il servir » son prince? » *Réponse.* « Lorsqu'il est privé d'emploi, » son unique objet est d'en *obtenir* un; et lorsqu'il l'a » obtenu, sa seule anxiété est de le *conserver* (1). »

L'extrême concision du langage dans lequel ces livres sont écrits en rend l'explication fort difficile en anglais, autrement qu'en employant des circonlocutions; de là les fautes apparentes que l'on a ridiculisées dans quelques unes des traductions des missionnaires protestants, qui croyaient qu'en se conformant au mot à mot, ils rendraient mieux l'esprit de l'original; ce qui est bien souvent tout le contraire. Cette obscurité des quatre livres est quelquefois très commode aux gouvernants de la Chine, qui peuvent, dans l'occasion, interpréter leur grand oracle de la manière la plus favorable à leurs desseins. Telle est aussi l'opinion d'un de nos correspondants, qui a passé la moitié de sa vie à Péking. « Confucius est toujours grave, sentencieux, laconique, mystérieux; les lettrés y trouvent tout ce qu'ils veulent. »

IV. Immédiatement après Confucius (*similis aut secundus*) vient le célèbre Mencius, ainsi appelé par les jésuites du chinois *Meng-tseu*, qui est son véritable nom. Il vivait environ un siècle après Confucius, dont il expliqua et propagea la doctrine. Son livre toujours joint aux trois ouvrages moraux, forme avec ces ouvrages les quatre livres classiques.

Comme à l'ordinaire, on dit que sa naissance fut précédée de divers prodiges; mais la partie la moins fabuleuse de la légende attribue les vertus et le profond savoir de Mencius aux excellents préceptes et à l'exemple de sa mère, femme prudente et attentive, qui prit tant de soins de son éducation, qu'elle changea trois fois de résidence pour trouver un bon voisinage.

---

(1) Chap. XXVII, sect. 15.

Elle l'envoyait à l'école, et restait à tisser pour subvenir à leur existence commune ; mais n'étant point satisfaite de ses progrès, elle en demanda la raison, et apprit avec douleur qu'il était vagabond et paresseux. Là-dessus, elle déchira la toile qu'elle tissait, en partie de désespoir, et en partie pour exprimer figurativement ce qu'elle désirait qu'il se rappelât; car lorsque le jeune Mencius effrayé l'interrogea, au sujet de ce qu'elle venait de faire, elle lui donna à entendre que sans zèle et sans efforts, il lui serait aussi inutile d'aller à l'école pour devenir instruit, qu'à elle de commencer une toile et de la déchirer pour avoir des vêtements et de la nourriture.

Il saisit l'allusion, et devint si studieux, que plus tard il ne fut inférieur en sagesse qu'à Confucius seul.

Autre anecdote. Le jeune Mencius voyant quelques animaux récemment tués, demandait à sa mère ce qu'on allait en faire; elle, en riant, lui dit : « On les a tués pour te nourrir. » Mais après quelques réflexions, elle se repentit de ces paroles, parce qu'elles pouvaient apprendre à l'enfant à mentir. Elle acheta donc une portion de la viande de ces animaux, et la lui donna, afin de confirmer par le fait ce qui lui était échappé. Les Chinois la regardent comme le modèle des mères.

Mencius vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans, et sa mémoire ne fut honorée publiquement que sous un empereur de la dynastie des Song, qui, vers l'année 1085 de notre ère, lui éleva un temple dans la province de Chantong, où il avait été enseveli. Mencius obtint alors une place dans le temple de Confucius. Kia-tsing, empereur de la dynastie des Ming, qui expulsa les Mongols, renouvela tous les honneurs que l'on rendait anciennement à la mémoire du sage, et nomma un de ses descendants, réel ou supposé, membre du collége des Han-lin, titre qui devait rester héréditaire dans sa famille.

Le livre de Mencius, dont le contenu excède celui des

trois autres réunis, a principalement pour objet d'inculquer ce grand principe de Confucius, le gouvernement philanthropique. A notre avis, c'est le meilleur de tous; et malgré quelques obscurités, le livre renferme des passages qui ne dépareraient pas des compositions écrites dans des temps plus modernes et plus éclairés. Il est curieux de trouver dans le manuel d'un gouvernement absolu des sentences qui ont avec les droits de l'humanité et le bien public en général, une affinité beaucoup plus grande qu'on n'aurait pu le croire. Rien effectivement n'est plus remarquable, dans ces quatre livres, que la liberté avec laquelle Confucius et Mencius donnent des conseils aux rois. Par exemple (chap. VII), en réponse à une proposition du souverain, tendant à ce que certaines taxes injustes fussent seulement allégées pour l'année alors courante, puis abolies l'année d'après, Mencius répliqua : « Ce serait agir comme un homme qui déroberait les biens de son voisin, et qui, en étant blâmé, répondrait : Je lui en enléverai moins chaque mois, et je cesserai tout-à-fait l'année prochaine. Si vous reconnaissez que la taxe est injuste, renoncez-y immédiatement. »

« L'amour du peuple » est considéré comme la base d'un bon gouvernement. « Si lorsque avec des forces égales (est-il dit) vous envahissez un pays, le peuple vous reçoit à bras ouverts et vous approvisionne, n'est-ce pas parce que vous allez le sauver du *feu et de l'eau* (1)? Mais si vous augmentez l'eau et attisez le feu, il vous abandonnera. »

Ce langage serait bon à tenir à la puissance européenne qui serait tentée de s'emparer de la Chine, en renversant la dynastie tartare actuelle. Le gouvernement, qui redoute toujours cette probabilité, se montre très jaloux des relations qui s'établissent entre les Européens

(1) Le commentaire explique ces deux mots par celui de *tyrannie*.

et ses sujets chinois, et c'est là tout le mystère de leur système d'exclusion.

« Celui qui subjugue les hommes par la force (dit Mencius) est un tyran; celui qui les subjugue par la philanthropie est un roi; ceux qui subjuguent par la force ne subjuguent pas le cœur, mais ceux qui subjuguent les hommes par la vertu gagnent les cœurs de ceux qu'ils ont subjugués, et leur soumission est sincère. »

Il explique ensuite très bien la nécessité d'un gouvernement, et aussi celle de l'inégalité des rangs. On ne saurait mieux démontrer qu'il ne l'a fait dans son quatrième livre les avantages résultant de la *division du travail.*

Il faut se ressouvenir que ceci a été écrit, il y a plus de deux mille ans, en réponse à l'objection qu'une portion de la communauté est obligée de produire de la nourriture pour l'autre. — « Est-ce que le fermier (dit Mencius) tisse le drap ou fait le bonnet qu'il porte? — Non, il donne du grain en échange. — Pourquoi ne les fabrique-t-il pas lui-même? — Cela ferait tort à sa ferme. — Fabrique-t-il ses ustensiles de cuisine et ses intruments aratoires?— Non, il donne du grain en échange. Les travaux de la mécanique et ceux de l'agriculture ne doivent pas être réunis. — Alors (réplique Mencius) le gouvernement de l'empire et la direction d'une ferme sont-ils les seuls emplois qui puissent s'allier ensemble? — Il y a des emplois propres aux hommes d'un rang élevé; il y a des emplois qui ne conviennent qu'aux hommes placés dans une condition inférieure. C'est de là qu'on a remarqué que quelques uns emploient les forces de l'esprit et d'autres les forces du corps; ceux qui emploient les forces de l'esprit gouvernent les autres; ceux qui emploient les forces du corps sont gouvernés; ceux qui sont gouvernés nourrissent les autres, et ceux qui gouvernent sont nourris. »

C'est exactement ce que dit Pope : « Et toujours ceux qui pensent gouvernent ceux qui travaillent.»

Le commentaire ajoute : Les avantages réciproques résultant pour ces différentes classes des efforts de chacune d'elles ressemblent à ceux qui résultent pour le fermier et le mécanicien de l'échange de leurs produits respectifs. C'est ce qui démontre que l'exemption pour quelques uns du travail manuel profite à toute la communauté.

Il paraît, d'après le livre de Mencius, que les Chinois ont toujours considéré la terre comme la source originelle de toutes les richesses, et le principal objet des taxes. On nomme l'agriculture la *racine*, et les manufactures et le commerce sont appelés les *branches*; de là vient que l'on comble les fermiers de tant d'honneurs.

Après les quatre livres, viennent les cinq ouvrages canoniques, appelés King, et dont Confucius a été soit l'auteur, soit le compilateur.

1. Le Chi-king, ou livre des poésies sacrées, a été décrit dans les *Royal Asiatic Transactions* (1), comme une collection d'environ trois cents poëmes de peu de longueur, choisis par Confucius lui-même, après avoir rejeté les pièces licencieuses qui se trouvaient en grand nombre.

Les premières poésies chinoises paraissent avoir consisté en odes ou en chansons, destinées à être accompagnées de musique. Voici leurs notions sur le langage poétique. « Les sentimens, lorsqu'ils sont excités, prennent la forme de paroles; lorsque les paroles sont insuffisantes pour les exprimer, les signes ou les sons inarticulés leur succèdent; lorsque ces derniers aussi sont impuissants, alors on a recours à la poésie.»

(1) Tome II, *On the poetry of the chinese.*

Le livre des vers est divisé en quatre parties, dont la plus considérable et la plus intéressante est appelée *Koue-fong*, « les mœurs des différents états, » c'est-à-dire ceux qui formaient alors une partie de l'empire actuel; tous relevant d'un souverain, qui, afin de connaître mieux les mœurs de chacun d'eux, possédait leurs chansons et leurs odes populaires. Ceci coïncide singulièrement avec la remarque suivante d'un écrivain du *Spectator* (1).

« J'ai entendu dire qu'un ministre d'État, sous le règne d'Elisabeth, se faisait apporter toutes sortes de livres et de ballades, pour pouvoir être à même de juger des dispositions des citoyens, et de baser sur ce jugement les règles gouvernementales qu'il convenait de leur appliquer. »

Le style de ces curieux vestiges de l'ancienne poésie chinoise ne serait pas toujours facile à comprendre, sans le commentaire qui l'accompagne. Tout Chinois bien élevé sait par cœur les pièces les plus célèbres, auxquelles la poésie moderne et les écrits de tout genre font constamment allusion.

Les deuxième et troisième parties du livre des vers semblent avoir été composées pour être chantées ou récitées dans les occasions solennelles. Elles traitent des prouesses des héros, des vertus des sages, ou expriment leurs sentiments. La quatrième et dernière partie de l'ancien canon poétique est appelée Song, c'est-à-dire panégyriques des ancêtres de la dynastie des Tcheou, alors sur le trône, et des grands hommes de l'antiquité. Ces éloges paraissent avoir été des espèces d'hymnes chantées devant l'empereur, lorsqu'il sacrifiait comme *pontifex maximus* dans les temples du Ciel et de la Terre. Quelque soit le caractère du Chi-king, c'est toujours un monument curieux,

(1) N° 502.

puisqu'il a été compilé plus de vingt siècles avant notre ère (1).

2. Le Chou-king, qui est le second des cinq livres canoniques, est considéré par les Chinois comme imparfait, et partant obscur dans plusieurs parties; il ne leur reste que cinquante-huit sections sur les cent qui composaient l'ouvrage primitif. Les sections qui manquent ont peut-être disparu dans le grand feu de joie, allumé par le premier empereur de toute la Chine Chi-hoang-ti.

Le Chou-king est l'histoire des entretiens des empereurs Yao et Chun, et de ceux que Confucius appelle les *anciens rois*, dont il cite les maximes comme des modèles de perfection. Leurs notions de la bonne administration sont fondées sur des principes assez bons en eux-mêmes, lesquels étant observés font régner l'ordre, et qui étant négligés produisent l'anarchie. » — Ce serait en vain (poursuivent-ils) que l'on attendrait un bon gouvernement d'esprits vicieux. »

Ces maximes prouvent assurément que le gouvernement de la Chine est en grande partie basé sur l'opinion publique (2). Lorsque le peuple (dans le Chou-king) se soulève contre la tyrannie de celui qui termina la dynastie des Hia, il est justifié par la maxime que « *le cœur du peuple* et *l'ordre du ciel* sont une même chose ; » ce qui revient à la maxime : *Vox populi, vox Dei.*

Nous avons déjà parlé du récit, transmis par le Chou-king, d'une inondation générale (que quelques personnes ont cru identique au déluge universel) dont les

(1) *Royal Asiat. Transact.*, II, p. 422.

(2) Un philosophe célèbre a laissé ces maximes gouvernementales : « Premièrement, choisir des hommes capables ; secondement, consulter les vœux du peuple ; troisièmement, agir selon les circonstances.

eaux ne s'écoulèrent que, grâce aux efforts du grand Yu, dans le cours de neuf années. Il est probable que cette inondation ne fut simplement qu'une aggravation de ces terribles débordements auxquels le vaste pays, arrosé par le fleuve Jaune (qui descend des collines de la Tartarie dans une plaine immense), est *encore maintenant* sujet. Il y a lieu de croire que le cours de ce grand fleuve, près de la mer, a été changé à une époque reculée, et qu'il a dû se décharger autrefois dans le golfe de Pé-tchi-li, au nord du promontoire de Chan-tong.

3° Le livre des rites, Li-ki, que l'on peut considérer comme la base des mœurs actuelles des Chinois, est l'une des causes de leur immobilité. Les anciens instituteurs du pays attachaient une haute importance aux formes extérieures, et les efforts constants des moralistes et des hommes d'Etat ont été d'amortir toutes les passions dès qu'elles apparaissaient, et de les réduire toutes à un niveau qui ne fût pas inquiétant. Les coutumes et cérémonies du pays prescrites par le rituel montent, dit-on, à *trois mille*, et l'un des six conseils ou tribunaux de Péking, appelé *li-pou*, est spécialement chargé de la conservation, et de l'interprétation de ces importantes matières qui forment en réalité une partie de la religion des Chinois.

4° Le Tchun-tsieou, histoire du temps où vivait Confucius, et de ceux qui l'ont précédé. Ce fut là le dernier, et peut-être, à proprement parler, le seul ouvrage *original* du philosophe. Il paraît avoir pour but de donner des avertissements et des exemples salutaires aux gouvernements du pays, de blâmer leur mauvaise administration, et de leur inculquer les maximes des « anciens rois. »

Cet ouvrage commence sept cent cinquante ans environ avant notre ère, et se termine aux événements qui

précédèrent la mort du philosophe. Ayant été entrepris au printemps et terminé en automne, le Tchun-tsieou tire son nom de cette circonstance. Nous ne croyons pas que cet ouvrage ait jamais été traduit complétement dans aucune langue européenne.

L'opinion émise par le père Prémare sur les histoires chinoises en général est peut-être la raison réelle pour laquelle ils ne valent pas la peine d'être traduits en entier. « *In ultimo gradu pono historicos, non quod malè scribunt, sed quia non admodum curo scire facta quæ referunt.* »

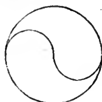
« Je mets leurs historiens au dernier rang, non pas à » cause de quelque infériorité intrinsèque, mais parce » que je ne prends pas le même intérêt aux faits qu'ils » rapportent. »

5° Le dernier des cinq livres canoniques est le Y-king exposition mystique de ce que plusieurs personnes considèrent comme une très ancienne théorie de la création et des changements qui ont perpétuellement lieu dans la nature; de là le nom du livre.

Le système doit être d'une origine fort ancienne; le commentateur Tchou-tseu et d'autres qui florissaient dans le XI° siècle de notre ère l'ont singulièrement amplifié. Les diagrammes arithmétiques de Fou-hi, tels que nous les trouvons dans le Y-king, ont quelque ressemblance avec les nombres mystiques du philosophe grec Pythagore. C'est ainsi que les Chinois font usage, dans la divination et diverses autres branches de leur prétendue philosophie, des *Pa-koua* ou huit diagrammes de Foù-hi qui (si toutefois ils signifient quelque chose) pourraient représenter un système d'arithmétique binaire.

Les philosophes chinois parlent de l'origine de toutes les choses créées ou du *premier principe matériel* (ainsi qu'on l'a appelé dans les traductions françaises) sous le

nom de *Taï-ki*, lequel est représenté dans leurs livres par une figure qui a cette forme :



Sur le demi-diamètre d'un cercle donné, décrivez un demi-cercle; et sur le demi-diamètre restant, décrivez en sens contraire un autre demi-cercle. La figure totale représente le *Taï-ki*, et les deux parties formées par la ligne courbe sont le type de ce qu'on appelle le *yang* et le *yin*. Ce mystère chinois a une singulière ressemblance pour le fond avec cette fiction de la mythologie égyptienne, l'intervention supposée d'un principe hermaphrodite dans le développement de l'*œuf terrestre* (1). Le *Taï-ki* passe pour avoir produit le *yang* et le *yin*, l'actif et le passif, ou le principe mâle et le principe femelle, et ces derniers passent pour avoir produit toutes choses. Ils appellent le ciel *yang*, la terre *yin;* le soleil *yang*, et la lune *yin*; bref, ils poursuivent cette analogie supposée par toute la nature. On pouvait être porté à croire, d'après leurs définitions du *taï-ki*, que c'est un être intelligent; mais le système en gé-

(1) Cette idée paraît avoir été très répandue; dans un passage mystérieux du Yadjour Veda, on dit de Brahma, après sa sortie de l'œuf d'or, qu'il éprouvait une espèce de crainte d'être seul dans l'Univers; c'est pourquoi il voulut une compagne, et aussitôt il devint hermaphrodite. Les deux sexes, ainsi réunis dans un seul dieu, furent immédiatement, par un autre acte de sa volonté, divisés en deux, et devinrent homme et femme. Cette tradition semble avoir passé en Grèce, car l'Androgine de Platon n'est qu'une autre version de ce mystère oriental. *The Hindoos;* tome I, p. 166.

néral est purement matériel, puisqu'il n'établit point de distinction entre la créature et le créateur. Ce dogme matérialiste se répandit, ou selon d'autres, prit naissance en Chine, sous la dynastie des Song qui précéda la conquête tartare mongole.

A cette époque parurent quelques commentateurs des anciens livres ; le plus célèbre fut *Tchou-tseu* déjà nommé.

A la fin, sous Yong-lo, de la dynastie des Ming, et au XIVe siècle, parut un ouvrage intitulé *Sing-li-ta-tsiouen*, ou Système complet de la nature dans lequel le mystère du Taï-ki se trouve traité tout au long. Tchou-tseu s'exprimait ainsi :

« Le principe céleste était mâle, le principe terrestre » femelle ; toute la nature, animée et inanimée, peut être » distinguée en masculine et en féminine ; il n'y a pas » jusqu'aux végétaux qui ne soient mâles et femelles. Par » exemple, il y a du chanvre mâle et du chanvre femelle, » du bambou mâle et du bambou femelle ; rien enfin de » ce qui subsiste n'est indépendant du *Yin* et du *Yang*. » Bien que les Chinois ne caractérisent pas le sexe des plantes, et ne les arrangent pas systématiquement comme les Européens, d'après Linnée, ils font usage de la phraséologie ci-dessus, et ne la bornent pas seulement aux végétaux et aux animaux, mais l'étendent à toutes les parties de la nature (1). Les nombres eux-mêmes ont leurs genres ; une *unité*, et tous les nombres impairs sont mâles ; *deux*, et tous les nombres pairs sont femelles.

On pourrait donc avec raison appeler ce système le « système sexuel de l'univers. » Les Chinois disent que de l'union du Yang et du Yin sont sorties toutes les existences animées et inanimées, et que le principe sexuel est devenu inhérent à leur nature. C'est ainsi que le ciel, le soleil, le jour, sont considérés comme du genre mas-

(1) *Chinese Gleaner*, tome II, p. 144.

culin; la terre, la lune, la nuit, etc., comme du genre féminin.

Ces notions dominent toutes les branches de connaissances possédées par les Chinois; elles existent également dans leurs théories d'anatomie et de médecine et ils y font constamment allusion à tout propos. Les principales divinités adorées par l'empereur, comme grand-maître de la religion de l'État, sont le Ciel et la Terre, qui, dans ce sens, paraissent correspondre jusqu'à un certain point à ουρανος et γη dans la cosmogonie des Grecs.

Ils parlent quelquefois du *Tien*, ou du Ciel, comme de l'Être suprême, comme du dispensateur des rétributions; c'est dans le même sens que l'empereur est appelé « Fils du Ciel; » d'autres fois, ils appliquent ce terme au ciel visible seulement. Le Ciel occupe le premier rang dans leur système moral aussi bien que dans leur système physique. Le vulgaire lui applique une dénomination respectueuse, équivalente à *vénérable père* ou *seigneur*, et Tchou-tseu lui-même dit, dans une oraison, « que le Ciel signifie Dieu. » *Ti*, la Terre, est appelée *Mère* par les Chinois, de la même manière qu'ils appellent *Tien*, le Ciel, *Père*. C'est de leur union que toutes les choses sublunaires ont, dit-on, été créées. »

Les combinaisons de lignes principales et brisées contenues dans le Y-king, et appelées Koua, figurent sur les cercles du compas de mer des Chinois. On les nomme signes, formes ou espèces de toutes choses; elles ressemblent un peu aux nombres intelligibles de Pythagore, tels que l'unité, la dualité, etc., sur lesquels on ne sait rien de positif. Quel que soit l'usage que le philosophe grec en ait fait, les Chinois ne les emploient que pour dire la bonne aventure.

Le docteur Morrison remarque que, chez les *Confucéens* les dieux n'ont aucune suprématie sans partage,

les saints ou les sages (*Ching-jin*) paraissant être au moins d'une importance égale.

« Confucius avouait qu'il ne comprenait pas grand chose à ce qui concernait les dieux; c'est pour cela qu'il préféra garder le silence à leur égard, et Tchou-fou-tseu (ou Tchou-tseu) affirmait que l'on ne possédait pas assez de connaissances pour dire positivement qu'ils existaient, mais qu'il ne voyait aucune difficulté à sauter ce sujet.

Quoique les sages de la Chine n'aient point demandé à être mis au rang des dieux, ils parlent cependant l'un de l'autre d'une manière qui approche du blasphème.

Le Ciel et la Terre, disent-ils, produisirent l'homme, mais l'œuvre était incomplète; il restait à enseigner aux mortels les principes de la raison, ce que le Ciel et la Terre ne pouvaient faire. L'œuvre des Sages fut grande aussi; c'est pourquoi le Ciel, la Terre et les Sages forment une trinité de pouvoirs égaux entre eux (1). »

Les Chinois divisent les connaissances humaines en trois branches, qui sont le *Ciel*, la *Terre* et l'*Homme*.

Le *Jou-Kiao*, ou secte des savants, dont la doctrine est si défectueuse par rapport à la divinité, garde aussi un silence absolu sur l'immortalité de l'âme, de même que sur les récompenses et les peines à venir. La vertu est récompensée et le vice puni dans les individus ou dans leur postérité sur la Terre; mais ils ne parlent pas d'un état d'existence séparé (2).

(1) « Alors, dit Confucius, le sage est uni au ciel et à la terre de manière à faire avec eux une trinité. Être uni au ciel et à la terre signifie être l'égal du ciel et de la terre. Ce sont là les actions de l'homme qui est parfait de sa nature et qui n'a pas besoin de recourir à l'étude pour acquérir la perfection. » Les empereurs de la Chine sont compris dans cette catégorie.

(2) Leur philosophie fait consister l'homme en un *Hing*, figure ou corps visible; et en un *Ki*, esprit ou principe vivifiant. Tant que l'union dure, le corps demeure sensible, et leur séparation occasionne la mort.

De tous les sages, il n'en est peut-être aucun qui occupe un rang aussi élevé dans l'estime publique que le célèbre commentateur Tchou-fou-tseu. Lors de l'ambassade de 1816, nous visitâmes le lieu qu'il avait habité. A l'est du lac Po-yang, près de la ville de Nan-kang-fou, est une rangée de montagnes, formées principalement d'ardoises de *mica*, dans lesquelles se trouvent de grandes quantités de grenats, le tout dans un état de mélange. Le mica existait en telle abondance que notre route, sur laquelle dardaient les rayons du soleil, paraissait une traînée de lumière. A peu de distance, quelques Chinois travaillaient de gros blocs de superbe granit. Au pied d'une belle cascade commençait une vallée des plus romantiques, où était situé le lieu qu'habitait le philosophe. On l'appelait « la vallée du daim blanc, » d'après une particularité de son histoire.

L'objet le plus remarquable du temple qui a été érigé en cet endroit est une figure de Confucius, dont le teint est représenté comme tout-à-fait noir. Sur la tablette au-dessous de ses pieds, on lisait ces mots : « Autel de Confucius déifié, le plus saint instituteur des temps anciens. »

De chaque côté de l'entrée étaient ces deux inscriptions :

« Depuis le siècle de Tchou-tseu, la science a coulé comme d'une source authentique. »

« En étudiant dans la retraite des montagnes et des cascades, l'homme retourne à la beauté primitive de sa nature. »

Un passage de Mencius semble impliquer que les Chinois croient à l'existence d'un *sens moral inné*, ce qui est contraire à notre doctrine du péché originel et de la dépravation du genre humain.

Le culte public est divisé en trois classes, qui sont : premièrement, les *Ta-ssé*, ou grands sacrifices.

Secondement, les *Tchong-ssé*, ou moyens sacrifices;

Et troisièmement, les *Siao-ssé*, ou moindres sacrifices.

Sous la première division, on adore le Ciel et la Terre; de cette manière, il semblerait que les Chinois adorent le Ciel visible et matériel, comme par opposition à la Terre; mais ils paraissent en même temps croire qu'il existe une *Intelligence* gouvernant le monde, qui récompense la vertu et punit le vice. *Tien* et *Chang-ti*, « le souverain suprême, » paraissent toujours être synonymes dans le Chou-king.

Si les empereurs chinois se font adorer, le fait n'est pas sans exemple dans l'histoire européenne, car on se souvient que cette folie fut particulière à plusieurs empereurs romains, dont l'un, pour renchérir encore sur l'égarement de ses prédécesseurs, nomma son cheval consul. La différence est qu'en Chine cette extravagance fait partie du système politique, et n'est point le simple résultat du caprice ou de l'orgueil d'un individu.

Les objets de l'adoration qualifiée de « moyens sacrifices, » sont, entre autres, les dieux du territoire et des céréales. Les premiers sont ordinairement représentés par une pierre brute, placée sur un autel devant lequel on brûle de l'encens, et que l'on voit à presque tous les coins de rues. Le Soleil et la Lune, autrement appelés « la grande lumière et la lumière du soir, » sont compris dans cette division. Les secondes sont des dieux, des génies, des sages; et les autres les inventeurs de l'agriculture, des manufactures et des arts utiles. Parmi ceux-ci, et au premier rang, figure le dieu de la littérature.

« Les moindres sacrifices » renferment une classe plus nombreuse, dans laquelle est l'ancien patron de l'art de guérir, avec une multitude d'esprits d'hommes d'État décédés, de savants illustres, de martyrs de la vertu, etc.; les principaux phénomènes de la nature sont aussi ado-

rés, tels que les nuages, la pluie, le vent et le tonnerre; tous ont un dieu qui préside sur eux.

Les *cinq montagnes*, les *quatre mers*, sont des expressions figurées plutôt qu'exactes, pour désigner la Terre et l'Océan en général. Comme les Romains, les Chinois adorent leurs enseignes militaires, et Kouan-ti, ancien guerrier déifié et respecté des soldats, est spécialement adoré par la dynastie actuelle, à cause de l'appui qu'il est censé lui avoir prêté. Le droit de l'empereur Mandchou étant celui de la victoire, il est tout naturel qu'il révère le dieu de la guerre. Long-wang, « le roi dragon » qui représente les rivières et le liquide élément, reçoit beaucoup d'offrandes des gens chargés de l'entretien du fleuve Jaune et du grand canal, qui sortent si souvent de leurs lits.

Parmi une foule d'autres divinités de la même classe est la reine du Ciel, *Tien-héou* (1). La légende dit qu'elle naquit dans la province du Fo-kien, et qu'elle se distingua de bonne heure par sa piété et par sa chasteté. Elle resta vierge, et fut déifiée au treizième siècle, sous la dynastie des Song; elle est la patrone des marins, qui implorent souvent sa protection sur mer. Elle est censée avoir le gouvernement du temps, et dans les grandes sécheresses, les autorités rendent des édits pour ordonner un jeûne général, puis passent plusieurs jours à prier dans ses temples, pour en obtenir de la pluie. Il n'y a point de pays où les changements de saison soient plus fréquents, plus irréguliers et plus incommodes qu'en Chine.

« L'univers matériel est l'objet du culte des Chinois, et ce fait ne ressort pas seulement des noms des diverses divinités que nous avons donnés plus haut, mais aussi de plusieurs autres circonstances. Le grand-prêtre im-

(1) Elle est adorée aussi par les Bouddhistes.

périal, par exemple, lorsqu'il adore le Ciel, porte des vêtemens couleur d'azur, par allusion au firmament. Lorsqu'il adore la Terre, il se revêt de robes jaunes; lorsqu'il adore le Soleil, il est habillé en rouge; enfin, quand il adore la Lune, il est vêtu de robes blanchâtres. Les vice-rois, les mandarins de distinction et la foule des hiérophantes officiels, sont en habits de cour.

L'autel sur lequel on sacrifie au Ciel est rond, pour représenter le firmament; celui de la Terre est carré; mais on ne sait pas si c'est dans une même intention.

Les prêtres de la religion de l'État, subordonnés à l'empereur, en sa qualité de *Pontifex maximus*, sont les vice-rois, les mandarins, les hommes d'État, et la multitude des officiers civils et militaires. La *Jou-kiao*, ou secte philosophique, monopolise les fonctions civiles et les fonctions religieuses.

A la grande adoration solennelle de la Nature par l'État, ni les prêtres, ni les femmes, ne sont admis; et ce n'est qu'au sacrifice fait à la patrone de la soie que l'impératrice et les dames de Péking peuvent prendre part.

« On exige des prêtres chinois qu'ils soient purs de tout crime légal récent, et qu'ils ne soient point en deuil de quelqu'un.

Pour les sacrifices de premier ordre, ils sont obligés de se préparer par des ablutions, un changement de vêtements, un vœu et un jeûne de trois jours. Pendant ce temps, ils doivent occuper une chambre propre, et s'abstenir :

1° De juger les criminels,
2° D'assister à un festin,
3° D'écouter de la musique,
4° De cohabiter avec des femmes,
5° De visiter des malades,
6° De porter le deuil d'un mort,
7° De boire du vin,

8° De manger des oignons ou des aulx;

« Car, dit le commentateur, la maladie et la mort viennent pendant que la table et le plaisir troublent l'esprit, et le rendent indigne de communier avec les dieux. »

Les victimes offertes en holocauste sont des bœufs, des moutons et des cochons; les autres offrandes consistent principalement en soieries. Il faut que les victimes soient entières et saines : on les préfère de couleur noire. Les temps des sacrifices sont ainsi marqués. Ceux au Ciel, au solstice d'hiver; ceux à la Terre, au solstice d'été; les autres ont aussi des époques régulières.

Les hiérophantes qui ont négligé de se préparer, ou qui ont offert des victimes imparfaites, sont quelquefois punis, tantôt par la confiscation de leur salaire pendant quelques mois ou plus long-temps, tantôt par un certain nombre de coups de bambou; mais ils peuvent toujours se rédimer de leurs peines moyennant une faible somme. Il n'en est point ainsi cependant, lorsqu'un profane a l'audace de s'arroger le droit d'adorer le Ciel; car, dans ce cas, il est puni de quatre-vingts coups de bambou, et même de la strangulation.

Malgré le caractère général de matérialisme qui appartient à la philosophie des Chinois, il est difficile de lire leurs écrits à l'égard du *Tien* (Ciel), sans être persuadé qu'ils lui attribuent la plupart des perfections d'une intelligence suprême et toute-puissante.

La traduction suivante d'une prière adressée par l'empereur régnant, Tao-kouang, à l'occasion d'une longue sécheresse qui avait désolé l'empire en 1832, démontre que les Chinois ont la notion d'un Être suprême, qu'ils associent à leurs idées du Tien (1).

« Moi, le ministre du Ciel, placé au-dessus de la race

(1) *Chinese Repository*, tome I, p. 236.

» humaine pour la gouverner, je suis responsable de l'ordre du monde et de la tranquillité de l'empire ; dévoré » de chagrin, tremblant d'anxiété, je n'ai pu ni dormir, » ni manger, et pourtant aucune averse copieuse n'est » encore tombée......

» Je me demande si, dans les sacrifices, j'ai été négligent ; si l'orgueil et la prodigalité se sont glissés dans » mon cœur ? Si j'ai prêté peu d'attention aux affaires du » gouvernement ? Si j'ai proféré des paroles irrévérencieuses, et mérité le blâme ? Si l'on a observé les lois » de l'équité dans la répartition des récompenses et l'application des peines ? Si en élevant des mausolées et en » établissant des jardins, j'ai opprimé le peuple et fait » des dégâts dans ses propriétés ? Si dans la nomination » des fonctionnaires, je n'ai point choisi des gens capables, et rendu par là le gouvernement vexatoire pour » le peuple ? Si l'opprimé n'a pas trouvé de moyens d'appel ? Si les largesses octroyées aux malheureuses provinces du Sud ont été distribuées convenablement, ou si » l'on a laissé les indigens mourir dans les fossés ?

» ...... Prosterné, je supplie le Ciel impérial de me pardonner mon ignorance et ma stupidité ; car des myriades d'innocents sont perdus à cause de moi, à cause » d'un seul homme. Mes péchés sont si nombreux que je » n'espère point échapper à leurs conséquences. L'été est » passé, l'automne est arrivé.

» Il est impossible d'attendre plus long-temps. Prosterné, je supplie le Ciel impérial de daigner me délivrer, etc. »

Selon quelques jésuites, en Chine la meilleure partie des lettrés n'a point embrassé le système matérialiste qui avait cours sous la dynastie des Song ; mais elle adhère strictement à l'ancienne religion, dans laquelle on reconnaît l'existence d'un Être suprême, appelé *Tien* ou

Chang-ti. Les mêmes jésuites divisaient les philosophes *Confucéens* en deux sectes, composées :

Premièrement, de ceux qui, dédaignant les commentateurs et les philosophes modernes, conservaient sur le créateur de l'univers les notions qui avaient été transmises par l'antiquité la plus reculée.

Secondement, de ceux qui se mêlaient des doctrines spéculatives de Tchou-tseu et de son école, et qui expliquaient les phénomènes de la nature par des causes matérielles.

D'autres missionnaires catholiques étaient persuadés que *tous* les savants chinois n'étaient que des athées, et que, nonobstant la déclaration de Kang-hi, dans laquelle ce monarque affirmait au pape que ce n'était pas au ciel visible et matériel qu'il sacrifiait, mais au véritable Créateur de l'univers, l'on ne pouvait ajouter aucune foi à leurs explications. Nous avons déjà remarqué que les révérends pères, tout en exaltant la richesse, la civilisation et les ressources de la Chine, ont en général parlé avec prévention du caractère moral et religieux de ses habitants.

CHAPITRE XIII.

RELIGION. — BOUDDHISME.

Les trois systèmes de religion ou de philosophie. — Histoire du bouddhisme. — Ses analogies avec le catholicisme romain. — temple et monastère près de Canton. — Pagodes à neuf étages. — Objections des Chinois contre le bouddhisme. — Comptabilité religieuse. — Cérémonies païennes et romaines. — Divinité de la Vierge. — Les bouddhistes et les catholiques romains. — Paradis et enfer de Fo. — Doctrines du bouddhisme. — Culte de Fo en Chine. — Description d'un temple bouddhique.

Lorsqu'on demande à un Chinois combien de systèmes philosophiques ou de croyances religieuses existent dans son pays, il répond *trois*, savoir : *Yu*, la doctrine de Confucius ; *Fo*, ou le bouddhisme, et la secte du *Tao*, ou des rationalistes.

Il ne faut pas croire cependant que ces trois cultes soient sur un pied égal : le *Confucianisme* est l'orthodoxie ou la religion de l'État ; et les deux autres, tolérées en tant qu'elles ne heurtent point la première, ont plutôt été discréditées qu'encouragées par le gouvernement.

« En première ligne (est-il remarqué dans le saint édit) se trouve l'honorable doctrine de *Yu*; viennent ensuite celles de Fo et du Tao. A l'égard de ces dernières, Tchoutseu a dit : « La doctrine de Fo ne concerne ni le ciel ni la terre, ni les quatre régions ; son seul objet est l'établis-

sement de sa secte et l'unité de ses membres. La doctrine du Tao ne prescrit rien que les jouissances et la conservation individuelle. »

La religion de Fo, ou, selon la prononciation de Canton, ***Fout'h***, est celle de Bouddha, avec la forme sous laquelle elle existe au Thibet, à Siam, en Cochinchine, dans l'Ava, en Tartarie et au Japon. Si le bouddhisme est ainsi disséminé loin de l'Inde, son berceau, la cause doit en être attribuée à la persécution que lui firent éprouver les brahmanes, qui le considéraient comme une hérésie, et traitaient ses membres en *réformés*.

« Il y a environ mille ans avant l'ère chrétienne, un » homme extraordinaire parut dans l'Inde ; il travailla » sans relâche à réformer les superstitions populaires, et » à détruire l'influence des brahmanes. Cet homme était » Bouddha, que les brahmanes eux-mêmes considèrent » comme une *avatara* (métamorphose de Vichnou). Les » efforts de Bouddha tendaient à ramener la religion de » l'Inde à sa pureté primitive. Bien qu'il fût d'origine » royale, il choisit un genre de vie ascétique, et adopta » le système philosophique le plus abstrait qui existât » alors dans son pays. Plusieurs princes, entre autres le » célèbre Vikramâditya, embrassèrent sa doctrine. Les » partisans instruits de la religion brahmanique ne restèrent pas spectateurs tranquilles de ce qu'ils regar» daient comme le triomphe de l'athéisme. Ils attaquè» rent les plus savants de leurs adversaires, et ce fut une » occasion pour les deux partis de déployer leurs talents. » Mais dans cette querelle, comme dans une foule d'au» tres de même nature, la force fit la loi, car tant que les » monarques régnants professaient le bouddhisme, les » brahmanes étaient obligés de se borner à faire de l'op» position verbale.

» Vers le commencement du sixième siècle de notre » ère, une guerre d'extermination eut lieu contre les

» bouddhistes. Le principal instigateur de cette persécu- » tion était Cumavila Bhatta, redoutable ennemi de leur » doctrine, et écrivain distingué en théologie brahmani- » que. Les sectateurs de Bouddha furent alors expulsés » de l'Hindoustan, et c'est sans doute ce qui a fait qu'ils » se sont répandus dans les pays voisins, où leur doctrine » avait déjà pénétré (1). »

Voilà l'histoire indienne du bouddhisme; mais, selon les Chinois, il s'introduisit dans leur empire soixante-cinq ans environ après notre ère, sous le règne de Ming-ti, de la dynastie des Han.

Ce monarque, ayant cru trouver dans une des maximes de Confucius qu'il paraîtrait un saint dans l'Occident, envoya des émissaires pour le chercher. Ceux-ci, en arrivant dans l'Inde, découvrirent les bouddhistes, et en ramenèrent quelques uns avec leurs livres et leurs idoles. La tradition est que Bouddha était tout à la fois roi et prêtre d'un pays de l'Ouest, et qu'il avait une femme qu'il divinisa; qu'il fut obligé d'abdiquer le pouvoir, et de se cacher pendant douze ans, au bout desquels il enseigna le dogme de la métempsycose, ou de la transmigration des âmes. On dit qu'il finit par rentrer en possession de ses États, et qu'il quitta cette vie dans un âge fort avancé, transformé en dieu (le dieu Fo, ou Bouddha).

Ses disciples disent que « Fo est une seule personne; mais qu'il a trois formes, qui sont représentées par trois images d'or distinctes, appelées les « trois précieux ou purs Bouddha. »

On dit que sa mère rêva qu'elle avait avalé un éléphant; de là vient le respect que l'on témoigne à cet animal à Siam et dans le Pégu. La légende chinoise indique quel était le caractère de Bouddha comme réforma-

(1) *The Hindoos*, tome I, p. 175.

teur. Il visait, dit-elle, à enseigner aux hommes « à s'amender et à pratiquer la vertu. »

Les cinq principaux préceptes, ou, pour mieux dire, les cinq principales défenses du bouddhisme, s'adressent aux prêtres, du moins c'est ainsi qu'on doit les entendre.

1. Ne tuez point les créatures vivantes.
2. Ne dérobez point.
3. Ne vous mariez point.
4. Ne mentez point.
5. Ne buvez point de vin.

Les samanéens, *Ho-chang*, ou prêtres, vivent ensemble dans des monastères attenants aux temples de Fo. Ils forment en Chine une société de mendiants. La planche ci-après, exécutée d'après des dessins originaux chinois, montre combien leur costume ressemble à celui du clergé catholique.



Prêtre de Bouddha.

Ils ont la tête complétement rasée. Selon leur réputation de sainteté, l'ancienneté de leurs services, etc., ils parviennent à divers grades religieux, depuis le plus bas, celui de *serviteur*, jusqu'à celui de prêtre officiant, et en dernier lieu de *Taï-ho-chang*, abbé ou chef de monastère.

La ressemblance curieuse qui existe entre les rites des prêtres bouddhiques de la Chine et de la Tartarie et ceux de l'Eglise romaine, a excité vivement la surprise des missionnaires catholiques. Le père Gerbillon demanda à un Mongol instruit vers quel temps ses compatriotes s'étaient voués au culte du Lama du Thibet, souverain spirituel qui ressemble beaucoup au pape. Le Mongol répondit que des prêtres vinrent d'abord dans la Tartarie mongole, du temps de Khoubilaï-Khan; mais qu'ils ne ressemblaient pas aux prêtres actuels, attendu qu'ils étaient vraiment saints et de mœurs irréprochables. Le père Gerbillon pense que ce pouvaient être des religieux chrétiens de Syrie et d'Arménie, et que les prêtres bouddhiques mêlèrent leurs superstitions à leurs pratiques catholiques. Il est certain (on peut s'en convaincre tous les jours à Canton) qu'ils observent encore maintenant le jeûne, le célibat, et font des prières pour les morts; ils adorent les reliques, ont de l'eau bénite, des chapelets de grains, avec lesquels ils comptent leurs prières, et un habit monacal qui ressemble à celui des franciscains.

Ces étranges coïncidences portèrent plusieurs missionnaires catholiques à conjecturer que les Chinois avaient reçu une teinte de christianisme par la voie de la Tartarie, au moyen des Nestoriens; d'autres supposèrent que saint Thomas lui-même avait résidé parmi eux.

L'histoire de la Chine raconte que vers le milieu du dixième siècle, l'empereur Kien-ti, qui fonda la dynastie des Song, envoya trois cents samanéens, ou prêtres

bouddhiques, dans l'Inde, pour y chercher les livres et les reliques de leur dieu. Après avoir passé la rivière *Heng-ho* (Gunga, ou le Gange), ils virent au sud une image gigantesque de Fo. Dans les homélies des prêtres, cette sentence se répète souvent : « O Fo ! qui existe en formes aussi nombreuses que les sables du Heng-ho. »

Leurs livres parlent d'un pays appelé *Si-lan* (Ceylan), dans lequel, près de la mer, il y a, sur une certaine montagne (le Pic-d'Adam), l'empreinte d'un pied long de trois coudées. A la base de la colline est un temple dans lequel on dit que le corps réel de Fo repose ; sur le côté et à peu de distance sont les dents et d'autres *reliques* de Bouddha. Mais une justice à rendre aux Chinois, c'est que dans leurs importations des superstitions indiennes, ils ont laissé de côté toutes les indécences et toutes les horreurs qui se pratiquent à Jagrenat et ailleurs.

L'une des principales curiosités de Canton est le temple et le monastère de Fo, situé du côté méridional de la rivière, vis-à-vis des factoreries européennes. On dit qu'il doit sa réputation à un prêtre d'une grande piété qui vint s'y établir l'an 1600 de notre ère, vers la fin de la dernière dynastie chinoise. Un siècle plus tard, après la conquête, le gendre de Kang-hi, que celui-ci avait envoyé soumettre Canton, et qui pour cette raison fut appelé « le vainqueur du Midi, » établit aussi sa résidence dans ce temple, qu'il dota richement.

« Je visitai un soir, dit M. Bennet (1), le temple situé en face des factoreries. Nous prîmes terre près de quelques chantiers de merrain et de sapin. L'entrée du monument est à peu de distance. Quand nous en fûmes proche, nous remarquâmes un vaste espace ouvert, très propre, planté d'arbres et pavé, au milieu, de larges dalles de granit. La tranquillité qui régnait dans ce lieu en formait une

(1) *Wanderigns*, etc., tome II, p. 107.

retraite délicieuse contre le bruit du dehors. Le chemin pavé nous conduisit au premier portique. Là nous vîmes, sur de gros piédestaux de granit, de chaque côté de l'entrée du temple, deux statues colossales qui semblaient en garder les abords. Celle qui est à droite représente le guerrier Tchin-ki, et celle qui est à gauche Tchin-long.

» Nous pénétrâmes ensuite dans une autre cour, ressemblant un peu à la première, plantée aussi d'arbres, avec la continuation du sentier de granit qui conduisait, en passant sous plusieurs portiques, à un des temples.

» En ce moment les prêtres se trouvaient rassemblés; ils étaient en adoration, chantaient, battaient du gong à coups redoublés, et exécutaient souvent le Ko-teou devant leur divinité d'or.....

» Les prêtres, la tête rasée, à l'exception d'une couronne, et vêtus de robes jaunes, paraissaient exécuter les rites de leur culte; ils avaient ce regard baissé de la bigoterie qu'une habitude constante leur avait fait adopter.....

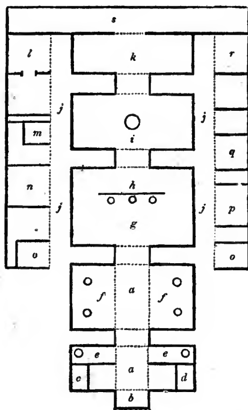
» Aussitôt que les cérémonies furent terminées, les prêtres sortirent tous en foule du temple, se rendirent à leurs cellules respectives, se dépouillèrent de leurs robes officielles, et laissèrent seules les insensibles idoles, avec les lampes qui brûlaient devant elles. »

Le plan ci-joint du temple et du monastère aidera le lecteur à s'en former une idée.

a a. Beau chemin pavé, d'une largeur considérable, conduisant au milieu de l'espace occupé par le temple, et composé de larges dalles de granit.

b. La porte de la colline. Elle est ainsi appelée, quoiqu'elle soit érigée sur un niveau plat, parce que la plupart des temples bouddhiques sont situés dans les antres des montagnes.

c d. Deux espèces de cellules, avec diverses inscriptions gravées en lettres d'or sur les murs.



Plan d'un monastère bouddhique près de Canton.

e e. Deux statues colossales de divinités gardant l'entrée.

f f. Salle des quatre rois célestes : chacun d'eux est assis sur un piédestal élevé ; ils sont aussi gigantesques que les deux précédentes statues. L'un d'eux est, dit-on, le bienfaiteur du temple, le même dont il a déjà été fait mention sous le nom de vainqueur du Midi.

g. Temple principal, dans lequel on voit, en face de l'entrée, trois images dorées, de formes colossales, de la trinité bouddhique, appelées les « trois précieux Bouddhâs. » La tache ronde que chacun d'eux a sur le front, indique leur origine indienne. De chaque côté de l'entrée sont des statues dorées, mais moins grandes; elles représentent les *dix-huit Lohan*, ou saints qui prennent soin de l'âme de ceux qui meurent. Un gros tambour et une grosse cloche servent dans ce temple à *éveiller l'attention* des dieux sur leurs adorateurs.

h. Image unique de Omito-Fo, ou Amida Bouddha.

i. Temple renfermant un monument très bien exécuté, de proportions gigantesques, et ayant la forme d'un vase, sculpté en albâtre ou en gypse blanc, et consacré aux reliques (*Ché-li*) de Bouddha. Le tout est environné de lanternes et de lampes qui brûlent sans cesse; et sur les côtés du monument, on voit des bols d'eau sainte ou bénite, que l'on dit excellente contre divers maux, et en particulier le mal d'yeux.

jj. Long passage couvert, ou espèce de cloître conduisant aux appartements des prêtres.

k. Temple de *Kouan-yin*, déesse adorée principalement par les femmes.

l. Appartements du grand-prêtre ou de l'abbé du monastère. C'est là que l'ambassade de lord Amherst fut logée en 1816.

m. Grande cloche que l'on sonne le matin et le soir.

n. Appartement pour recevoir les visiteurs. On y voit une idole à plusieurs bras, probablement d'origine indienne.

o o. Deux pavillons contenant des images de Kouan-fou-tseu et d'un autre guerrier demi-dieu, auquel la dynastie actuelle attribue ses succès.

p. Lieu destiné à la conservation des animaux (principalement des cochons) offerts en holocauste par les fidè-

les. Un des préceptes de ce culte est d'épargner la vie des animaux. Ce que Juvénal dit des Juifs est parfaitement applicable à cet établissement : « Et vetus indulget senibus clementia porcis. »

q. Chambre pour les livres et presse d'imprimerie exclusivement consacrée aux ouvrages de la secte des bouddhistes.

r. Lieu pour les idoles. A peu de distance sont de misérables cellules pour les prêtres d'un rang inférieur.

s. De ce côté se prolonge un espace considérable de terrain clos de murs, pour la culture des herbes potagères, et contenant un mausolée. On y remarque de plus un grand nombre de jarres, dans lesquelles sont déposées les cendres des prêtres, après que leurs corps ont été brûlés. Là aussi se trouve l'édifice dans lequel a lieu la cérémonie de la consécration. A gauche du temple sont les cuisines, les lieux d'aisances, etc., etc.

Les pagodes à neuf étages de la Chine, dont celle des jardins de Kieou n'est qu'une pâle copie, sont liées au culte de Fo. Quoique Bouddha ne soit point adoré dans l'Inde, il est du moins considéré comme la neuvième incarnation de Vichnou; on peut supposer que les neuf étages des pagodes font allusion à cette circonstance, puisque l'on n'a jamais pu savoir au juste la signification attachée à ce nombre. Durant notre marche dans l'intérieur du pays avec l'ambassade de lord Amherst, nous vîmes des pagodes à *sept* étages, ce qui pourrait se rapporter aux sept Bouddhas, que l'on dit avoir existé à différentes époques. La plupart sont entretenues aux frais des sectateurs, dont les offrandes nourrissent une foule de prêtres fainéants et ignorants. Le gouvernement ne leur alloue rien. Les livres bouddhiques qu'on lit et qu'on chante dans ces temples sont pour la plupart traduits en chinois sur les originaux, qui existent en pali, dialecte du sanscrit. C'est dans la personne du Grand-Lama du

Thibet (dont l'âme, lorsqu'elle quitte le corps, est censée animer aussitôt celui d'un enfant) que la doctrine de la transmigration se trouve mise en action.

L'indifférence et même la répugnance que témoigne le gouvernement pour les sectateurs du bouddhisme s'affaiblit beaucoup de l'autre côté de la grande muraille, vers la Tartarie mongole. Lorsque Gerbillon fut envoyé de ce côté par l'empereur, l'un des principaux Lamas ne sortit seulement pas de sa tente, et ne lui envoya même point un message poli. Il semble que le culte qui est bon pour les habitants nomades et barbares de la Tartarie ne puisse convenir à l'intelligence plus élevée des Chinois.

La principale objection des *Confucéens* contre la doctrine de Fo, est qu'elle rend les hommes incapables de remplir leurs devoirs, en tendant constamment leur esprit vers une autre existence, de telle sorte même que quelques fanatiques se pendent ou se noient pour anticiper sur l'avenir. Les prêtres bouddhiques encouragent les associations de femmes appelées Ni-kou, espèces de nonnes. Leurs manigances ressemblent à celles des fakirs de l'Inde. Le Comte rapporte qu'un bonze se roulait dans un vaisseau plein de clous (à peu près comme celui dans lequel on dit que les Carthaginois renfermèrent Régulus), et prétendait que c'était un mérite qui le dédommageait de ses souffrances. Il vendit ces clous aux dévots à tant la pièce.

L'abstraction totale, ou le quiétisme tel qu'ils l'entendent, paraît viser à détruire toutes les passions, et même la pensée ; c'est une espèce d'annihilation mentale. Aussi la plupart d'entre eux ont-ils une physionomie hébétée ; on dit qu'un de leurs plus célèbres professeurs passa neuf ans dans cet état d'annihilation, les yeux fixés sur un mur! Ils prétendent que ce qu'un homme reçoit dans

cette vie, est une indication de ce qu'il recevra dans l'autre.

Indépendamment du bouddhisme, les Chinois ont une haute idée de l'efficacité des actions charitables et du mérite des aumônes. « Les bonnes et les mauvaises actions des pères, disent-ils, seront reversibles sur leurs enfants et leurs petits-enfants. A l'occasion des sécheresses et autres calamités publiques, l'empereur accorde des amnisties générales. Les mêmes idées sont attachées aux jeûnes publics; lorsqu'un interdit sévère est jeté sur l'abattage des animaux, on ne peut exposer en vente aucune espèce de viande.

Tel fut le cas à Canton, en 1834, lors des inondations. C'est à tort que l'on a dit qu'il n'y a point de mendiants en Chine, car ils y sont, au contraire, en très grand nombre. Il est rare qu'on les renvoie des boutiques sans leur avoir donné quelque bagatelle, tant leurs instances sont importunes.

Dans un ouvrage de morale intitulé : « Les mérites et les démérites examinés, » on engage le lecteur à ouvrir un compte à ses bonnes et à ses mauvaises actions, et à le régler au bout de l'année; si la balance est en sa faveur, elle sert de fonds de mérite pour le compte courant de l'année suivante, qui, s'il ne lui est pas favorable, doit être liquidé par de nouvelles bonnes actions.

On donne des tableaux comparatifs des actions louables et de celles qui sont répréhensibles, et l'on recommande fortement la bienveillance d'abord pour les hommes, ensuite pour les animaux. Causer la mort de son semblable est compté pour 100 points dans la colonne des démérites, tandis qu'un seul acte charitable compte pour un dans la colonne opposée.

Cette méthode de *tenir une comptabilité* avec le ciel est un système de morale aussi insensé que dangereux,

car il est semblable à celui des indulgences dans l'Église romaine. Sauver la vie à quelqu'un compte, dans l'ouvrage ci-dessus, comme balance de l'acte d'ôter la vie à un autre; et l'on dit que cette œuvre méritoire prolongera de douze années la vie de son auteur,

On peut, d'après cette échelle graduée d'actions, se former une idée des sentiments moraux des Chinois. Réparer une route, construire un pont, percer un puits, compte pour 10; guérir une maladie, pour 30; donner assez de terrain pour que l'on puisse y creuser une fosse, pour autant; mettre au jour quelque invention utile, pour encore plus; d'un autre côté, blâmer quelqu'un injustement compte pour 3 du côté du débiteur; niveler une tombe, pour 50; déterrer un mort, pour 100; priver un homme de ses héritiers mâles, pour 200; et ainsi de suite.

Ces notions ne sont pas particulières aux bouddhistes, car elles ont universellement cours parmi les Chinois.

Un article du révérend M. Gutzlaff, publié dans le second volume du *Chinese repository*, contient une description très exacte du bouddhisme, tel qu'il existe actuellement dans le céleste empire. Il remarque que les prêtres ne s'adressent point à l'intelligence; ils récitent toujours des prières en langue pali qui leur est inintelligible. En Chine, le pali dégénère complétement en jargon, car la prononciation n'en est qu'imparfaitement conservée, et le sens est tout-à-fait perdu. M. Gutzlaff a vainement essayé de déchiffrer les mots obscurs; toutes les questions qu'il a adressées aux prêtres n'ont pu l'éclairer, et il a abandonné l'entreprise. Les prêtres de Bouddha récitent donc leurs prières sans y rien comprendre.

Le même écrivain explique ainsi les progrès faits par le bouddhisme en Chine :

« Accommodant leur système à toutes les superstitions existantes, ils ouvraient la porte à tous les convertis capables d'adopter leurs préjugés; ils n'exigeaient point

rigoureusement que les hommes remplissent les devoirs de la vertu ; il suffisait, selon eux, pour expier les péchés, de faire des offrandes aux idoles et aux prêtres. Un temple bâti en l'honneur de Bouddha et richement doté pouvait effacer toutes les souillures, racheter tous les crimes. Au moment de la mort, ils promettaient à leurs élus un prompt avancement dans l'échelle de la métempsycose, jusqu'à ce qu'ils fussent absorbés dans le néant (Nirupan ou Nirvana) ; et c'est avec ces illusions d'avenir que la pauvre dupe de leurs fourberies quittait ce monde. Pour faciliter son départ du purgatoire, ils disaient des messes, et mangeaient les aliments offerts aux esprits affamés des trépassés. Comme Confucius avait érigé la vénération pour les ancêtres en un culte idolâtre (1), ils étaient prêts à officier devant les tablettes des morts.

» Quelque accommodante que soit leur foi, le gouvernement chinois l'a de temps à autre fortement désapprouvée. Comme l'importance du mariage a été reconnue en Chine depuis des siècles, le célibat du clergé de Fo fut considéré comme une coutume extrêmement dangereuse. Bouddha regardait la contemplation et l'abnégation des soucis de ce monde, comme l'approche la plus sensible du bonheur et de la perfection ; c'est pour cela que ses adorateurs passent leur vie dans l'indolence, et mendient pour avoir de quoi se nourrir. De pareils préceptes étaient diamétralement opposés aux institutions politiques de la Chine, où l'empereur lui-même, pour donner l'exemple du travail, met la main à la charrue. Les adversaires de la doctrine étrangère prirent occasion de ces défauts si graves pour demander son abolition ; on la poursuivit donc comme une hérésie dangereuse, et une persécution cruelle eut lieu immédiatement après : mais comme elle

(1) Ceci n'est pas tout-à-fait exact ; les Chinois sacrifient à l'Esprit invisible, et non pas à aucun de ses représentants, sous forme d'idole

avait déjà jeté de profondes racines, elle ne put être extirpée du sol de la Chine. Par la suite, quelques empereurs l'adoptèrent, ayant une meilleure idée de ses préceptes; tantôt inquiétée, tantôt tolérée, au demeurant, elle ne put jamais devenir la religion de l'État. Les Chinois sont trop rationalistes pour croire implicitement à toutes les fables absurdes des bouddhistes, et pour s'imaginer que leurs innombrables idoles sont autant de dieux. »

La situation actuelle du culte de Fo en Chine est loin d'être florissante; les magnifiques édifices fondés dans des temps plus prospères tombent aujourd'hui en ruines; il est rare que l'on rencontre quelques unes de leurs pagodes, à neuf ou à sept étages, en bon état de réparation, bien que ces élégantes constructions soient fort nombreuses. Entre Macao et Canton, il n'y en a pas moins de quatre ou cinq, situées sur des points culminants, et toutes sont dégradées; elles tiennent lieu de bornes ou de signaux pour la navigation de la rivière.

Les monastères des prêtres mendiants sont, pour la plupart, bâtis dans les endroits les plus romantiques du pays. L'un d'eux attira particulièrement l'attention de nos deux ambassades : c'était un temple dédié à la déesse *Kouan-yin* (l'une des principales idoles des bouddhistes), situé dans un rocher de pierre à chaux perpendiculaire, et haut d'au moins 500 pieds; on ne peut y aborder qu'en bateau, attendu qu'il s'élève sur le bord de la rivière à environ trois ou quatre journées de marche de Canton. L'ouverture naturelle qui existait dans le roc a été élargie par les hommes; les cellules des prêtres sont taillées dans la pierre, et superposées les unes au-dessus des autres; on y monte par des escaliers aussi taillés dans le roc : de la façade de l'étage du milieu pend une énorme masse de stalactite du poids de plus d'un tonneau, et qui menace d'écraser tous ceux qui oseraient approcher du temple par en bas.

Le révérend M. Gutzlaff remarque ce qui suit, à propos de la ressemblance que nous avons déjà signalée entre les rites de Fo et ceux de l'Église romaine :

« Qu'ils aient des rosaires pour compter leurs prières, qu'ils chantent des messes pour le repos des morts, qu'ils observent le célibat et se rasent la tête, toutes ces choses ne sont que de simples coïncidences entre des erreurs dans lesquelles les hommes tombent assez facilement; mais il ne paraît point en être ainsi du culte qu'ils rendent à *Tien-heou*, la reine du ciel (appelée aussi *Ching-mou*, la sainte mère); ils doivent l'avoir emprunté à des traditions étrangères, il nous est impossible de dire vers quelle époque. Une légende moderne, accréditée parmi les habitants du Fo-kien, porte que c'était une vierge de cette province qui, ayant vu dans un songe ses parents en danger de périr, alla hardiment les sauver : mais cette explication n'éclaircit rien. Il est probable que quelques chrétiens nestoriens ont amalgamé leur foi et leurs cérémonies avec les superstitions chinoises, et ont fait adopter leurs rites aux prêtres bouddhiques. » M. Gutzlaff a vu, dans un temple, un buste en marbre de *Napoléon* devant lequel on brûlait de l'encens. « Il ne serait point extraordinaire, dit-il, qu'ils eussent de la même manière reçu la Vierge au nombre de leurs idoles. »

Nous ajouterons ici des détails fort curieux sur le Christ, tirés, par le docteur Milne, de l'histoire mythologique chinoise, dans laquelle Jésus est rangé au nombre des dieux. D'après les épithètes données à la Vierge, il paraît évident que les Chinois tiennent ces détails des catholiques. L'ouvrage d'où ils sont extraits est intitulé : « Histoire complète des Dieux et des Génies, » et a été compilé en vingt-deux volumes in-octavo par un médecin chinois, sous le règne de Kang-hi, époque à laquelle il se trouvait en Chine un grand nombre de catholiques.

« Les nations de l'extrême occident disent qu'à la dis-

» tance de 97,000 *lis* de la Chine (voyage de près de trois
» ans), commencent les bords du Si-kiang. Dans ce pays
» il existait autrefois une vierge nommée Ma-li-a. La pre-
» mière année du règne de Youen-tchi, de la dynastie des
» Han, un dieu céleste se présenta devant elle, disant :
« Le seigneur du ciel t'a choisie pour être sa mère. » Après
» ces mots, elle conçut et enfanta un fils. Pleine de joie
» et de vénération, elle l'enveloppa d'un drap et le plaça
» dans une crèche : une troupe de dieux célestes (d'anges)
» chantaient et se réjouissaient dans l'espace vide. Qua-
» rante jours après, sa mère le présenta au saint institu-
» teur, et le nomma Yé-sou. Il n'avait encore que douze
» ans, quand il suivit sa mère qui allait faire ses dévotions
» dans le temple, mais, en revenant, ils se perdirent. Après
» avoir cherché son fils pendant trois jours, Ma-li-a le
» trouva dans le temple, assis sur un siége d'honneur, et
» conversant avec de vieux et savants docteurs sur les
» œuvres et les doctrines du Seigneur du ciel. Il fut ravi de
» revoir sa mère, s'en retourna avec elle, et lui demeura
» soumis en fils respectueux.

» A l'âge de trente ans, il quitta sa mère et son précep-
» teur, et, parcourant le pays de Yu-té-a, il enseigna
» aux hommes à pratiquer ce qui est bien. Les miracles
» qu'il opéra sont très nombreux. Les principales familles
» et ceux qui occupaient des emplois dans le pays étant
» orgueilleux et méchants à l'excès, lui portèrent envie
» à cause de la multitude des individus qui se réunissaient
» à lui ; ils formèrent donc le projet de le faire périr.

» Parmi les douze disciples de Yé-sou, il y en avait un
» fort cupide, nommé Yu-ta-ssé. Moyennant une somme
» d'argent, il guida la nuit une troupe d'hommes qui,
» s'étant emparés de Yé-sou, le chargèrent de liens, et
» l'entraînèrent devant Ana-ssé, dans la cour de la maison
» de Pi-la-to. Là, ils le dépouillèrent de ses vêtements,
» l'attachèrent à un pilier, et lui infligèrent environ

» 5,400 coups, de sorte que tout son corps était déchiré » et en lambeaux ; néanmoins il gardait toujours le si- » lence, et, comme un agneau, ne murmurait point. La » populace cruelle prenant un *bonnet* fait d'épines aiguës, » le lui abaissa de force sur les tempes, lui jeta un vilain » manteau rouge sur les épaules, et se prosterna hypo- » critement devant lui, comme s'il eût été roi. Ses persé- » cuteurs construisirent ensuite une machine de bois très » grande et très pesante, ressemblant au caractère *ten* (1), » et l'obligèrent à la porter lui-même ; elle était si lourde, » que plusieurs fois pendant le chemin, il tomba : enfin » on lui cloua les mains et les pieds au bois, puis, comme » il avait soif, on lui donna une boisson acide et amère.

» Lorsqu'il expira, les cieux s'obscurcirent, la terre » trembla, les rochers se heurtant mutuellement furent » brisés en petits morceaux : il avait alors trente-trois ans. » Le troisième jour après sa mort, il revint à la vie, et » son corps était beau et resplendissant. Il apparut d'abord » à sa mère afin de la consoler. Quarante jours après, au » moment de monter au ciel, il commanda à ses disciples, » qui étaient au nombre de cent deux, de se séparer, et » d'aller partout sous le ciel pour enseigner les nations, » et administrer une eau sacrée qui devait laver les péchés » de ceux qui se joindraient à leur secte. Après avoir » achevé de donner ses ordres, une troupe d'anciens sages » s'éleva avec lui vers le céleste royaume.

» Dix jours après, un Dieu descendit pour recevoir sa » mère, qui monta *aussi* au ciel. Placée au-dessus des » neuf ordres, elle devint l'impératrice du ciel et de la » terre, et la protectrice des humains. »

On peut être induit à penser que la légende de la province du Fo-kien sur la *Reine du Ciel* tire son origine des traditions catholiques de la Vierge Marie, puisque la

(1) Ce caractère chinois a la forme d'une croix.

dénomination par laquelle les Chinois désignent leur déesse est *Tien-heou-niang*, qui signifie « Notre-Dame, la Reine du Ciel. » D'un autre côté, les Chinois de Canton, qui sont passionnés pour les parallèles et les ressemblances de cette espèce, prêtent, en conversant avec les Européens, le nom de la Vierge à leur idole bouddhique *Kouan-yin*, et appliquent celui de Kouan-yin aux images catholiques de la Vierge. C'est ainsi qu'ils donnent à tous les saints qui ont une église à Macao un nom fondé sur une analogie supposée avec leurs propres idoles. Par exemple, ils appellent saint Antoine « le dieu du feu. » La vérité est qu'il n'y a rien dans le culte catholique qui puisse imposer aux Chinois ; les moines rasés, leur célibat, leurs rosaires, leurs cloches, leurs messes, leurs processions et leurs images, tout en eux leur rappelle trop les prêtres de Bouddha. Quelques missionnaires catholiques font cependant encore un petit nombre de prosélytes parmi les gens de la classe pauvre et ignorante, qui vont de temps en temps à l'église, et reçoivent chacun quelques mesures de riz ; c'est pour cette raison qu'on les appelle en portugais « chrétiens de riz. »

Les rapports curieux qui existent entre le catholicisme et le bouddhisme vont encore plus loin. Le docteur Milne, dont une mort prématurée a interrompu les utiles travaux, a inséré les observations suivantes dans le *Chinese Gleaner* (1).

« Il y a quelque chose à dire en faveur de ces chrétiens qui croient au pouvoir magique de mots étrangers, et qui pensent qu'une prière est plus agréable à la divinité, ou plus propre à édifier les fidèles, lorsque la généralité de ceux-ci ne la comprennent point. Ils ne sont pas les seuls de cet avis. Quelques Juifs l'ont partagé ; les sectateurs de Bouddha et les mahométans le partagent égale-

(1) Tome III, p. 141.

ment. Depuis le trône pontifical, à Rome, jusqu'à l'antre des yama-bous du Japon, cette opinion est reçue. Les druides sanguinaires de l'Europe ancienne, les gymnosophistes nus de l'Inde, les hatib mahométans, les ho-chang (prêtres bouddhiques) de la Chine, les bonzes du Japon, et le clergé catholique, tous pensent (ou ont pensé) que les mystères religieux sont d'autant plus révérés qu'on les comprend moins.

» La langue sacrée des bouddhistes se nomme l'idiome de *Fan* (Fan est le lieu où naquit Bouddha); elle est tout-à-fait inconnue aux Chinois, et les prêtres eux-mêmes n'en savent rien, à l'exception de la prononciation et de quelques formules. Il existe, il est vrai, des glossaires attachés à un petit nombre de leurs livres religieux, et qui servent à expliquer ces billevesées techniques; mais la définition est quelquefois donnée dans d'autres termes techniques non moins inintelligibles.

» Ils considèrent la langue de *Fan* comme d'origine céleste, et attachent à la simple prononciation de ses syllabes une importance telle, qu'ils répètent quelquefois les mêmes mots des centaines et des milliers de fois de suite. Je demandai un jour à un prêtre : « Quel avantage espérez-vous tirer de la répétition de mots dont vous ne comprenez nullement le sens? » Il répondit : « Il est vrai que je ne les comprends pas; c'est un sens profond, mystérieux; mais le bien qui résulte de la répétition fréquente de ces mots sacrés est immense, incalculable. »

» Les sentiments des Malais à cet égard ne varient guère. Leurs opinions religieuses sont dérivées du Coran, dont ils professent les principes. Ils n'emploient dans leurs cérémonies religieuses que la langue arabe; et bien qu'il ne se trouve pas parmi eux cent individus qui la comprennent, ils poussent la superstition si loin à ce sujet, qu'ils croiraient inefficace et profane toute prière qui serait offerte en malais, en japonais, en bornéen, en



Principale porte d'un temple bouddhique près de Canton.

hindoustani ou en toute autre langue que la langue arabe, par la raison que l'ange Gabriel eut ordre de dicter dans cet idiome le Coran à Mahomet. »

Mais revenons au bouddhisme. « Le paradis de Fo renferme ces sources de félicité sensuelle que les fondateurs de toutes les religions fausses ont promises à leurs sectateurs. Ce ne sont cependant point des houris qui attendent les élus de Bouddha; car les femmes qui y seront admises changeront premièrement de sexe.

« Les corps des saints reproduits du lotus (1) sont » purs et odorants; leurs traits beaux et régulièrement » formés, leurs cœurs pleins de sagesse et exempts d'af» fliction. Ils ne s'habillent pas, et cependant ils n'ont » point froid; ils s'habillent, et cependant ils n'ont point » chaud; ils ne mangent pas, et pourtant n'ont point » faim; ils mangent, et cependant ne sont point rassa» siés. Ils ne sont assujettis ni à la douleur, ni à l'irrita» tion, ni à la maladie; ils ne vieillissent point..... Ils » jouissent de la contemplation des fleurs de lotus et des » arbres de diamant, délicieusement agités comme les » mouvements ondulatoires d'une vaste pièce de soie bro» dée. En levant les yeux, ils aperçoivent le firmament » rempli de fleurs de to-lo, tombant dans une admirable » confusion comme la pluie. C'est à juste titre que l'on » peut appeler suprême la félicité que l'on savoure dans ce » royaume. L'âge de ses habitants est illimité; on nomme » ce lieu le Paradis de l'Occident (2). »

La description suivante de l'enfer des bouddhistes chinois est extraite de la traduction faite par le docteur Morrison du texte apposé au bas de ces gravures sur bois que l'on a prises en Europe pour la représentation des

(1) Le lotus, qui est l'emblème de la puissance créatrice, se trouve mêlé à tout ce qui concerne le bouddhisme.

(2) *Chinese Gleaner*, tome III, p. 288.

supplices; de là les fausses idées que l'on s'est formées sur la prétendue barbarie de la juridiction pénale du céleste empire.

Avant leur condamnation, les âmes comparaissent, pour le jugement, devant les cours des *Chi-ming-wang*, « les dix rois des ténèbres (1). » La procédure est la même que celle qui est observée en Chine, à la différence des *châtiments*. Dans l'une des gravures dont nous avons parlé, on voit le siége infernal et les officiers de justice, auxquels la déesse miséricordieuse *Kouan-yin* apparaît afin de sauver du supplice une âme qui avait été condamnée à être pilée dans un mortier. D'autres peines consistent, pour les réprouvés, à être sciés en deux, à être attachés à un pilier de cuivre brûlant, etc. Les menteurs ont la langue coupée; les filous et les voleurs sont jetés sur une colline de couteaux, etc. Quand les jugements sont terminés, les hommes de la première classe, ceux qui ont toujours pratiqué la vertu, montent dans le séjour des bienheureux; les hommes de la classe moyenne retournent sur la terre, dans d'autres corps, pour y jouir des richesses et des honneurs, tandis que les méchants sont tourmentés en enfer, ou transformés en divers animaux, dont ils ont, durant leur vie, imité le naturel et les habitudes.

Comme l'un des empereurs de la dynastie des Ming, qui aimait les doctrines bouddhiques, se proposait, vers le commencement du seizième siècle, d'envoyer un ambassadeur dans l'Inde, pour ramener avec lui quelques uns des sages les plus célèbres de la secte de Fo, un de ses ministres lui tint le discours suivant:

« On respecte et l'on aime Chakia, parce qu'il prêcha » ses doctrines pendant quarante ans, et qu'il mourut à » l'âge de quatre-vingt-deux ans. C'est assurément un

(1) On célèbre une fête en leur honneur, vers le mois d'août.

»grand âge; mais Chun vécut jusqu'à cent dix ans, et »Yao jusqu'à cent vingt ans. Maintenant je suppose que »Votre Majesté ait uniquement en vue de chercher le »principe de la vérité, et non la forme qu'il peut revêtir; »eh bien! je la supplie de ne pas affectionner le nom »seulement, mais plutôt la chose; de ne pas examiner »exclusivement la doctrine de Fo, mais celle des sages »les plus vertueux; non pas celle des étrangers; mais »celle des nationaux. Si Votre Majesté appréciait nos »sages autant qu'elle aime Fo, elle se pénétrerait des »doctrines de Yao et de Chun, et n'enverrait point cher-»cher dans l'Occident, à plusieurs milliers de milles, ce »qui est sous sa main, sous ses yeux..... J'invoque le »témoignage de Konfucius, qui dit: « Du moment que »je désire être vertueux; l'objet de mes désirs est at-»teint, etc.»

M. Hodgson dit (1) que dans le Népaul, où le boud-dhisme est à la fois plus près de sa source et mieux compris qu'en Chine, le premier motif qui induit ses sectateurs à faire le bien, est, selon les Écritures bouddhiques du pays, «l'espérance de pouvoir être absorbés dans la nature du dieu, et d'être affranchis des transmigrations.» Ceux qui font le bien par la crainte de l'enfer sont aussi au-dessus de la classe des pécheurs, et leurs souffrances sont adoucies; mais ils auront à souffrir plusieurs transmigrations, et à endurer dans ce monde de la joie et de la douleur, jusqu'à ce qu'ils obtiennent enfin le *moutki*, ou l'absorption.

La syllabe mystique Aum n'est pas moins révérée par les bouddhistes que par les brahmanes; ces derniers l'appliquent à leur *Trimourti*, ou trinité de *Brahma*, *Vichnou* et *Siva*, tandis que les premiers l'appliquent à Bouddha, à Dharma et à Sanga, trinité représentée par

(1) *Royal Asiatic Trans.*, tome II, p. 232.

les trois images dorées dans le temple de Canton, que nous avons décrit plus haut, et à laquelle les Chinois font allusion dans leurs livres, lorsqu'ils disent que « Fo est une même personne sous trois formes différentes. » Leurs Écritures contiennent dans des caractères qui imitent, autant que possible, les sons du sanskrit, l'invocation suivante à la trinité : *Namo Buddhâya*, *Namo Dharmâya*, *Namah Sangâya*. — *Om !* c'est-à-dire : « Adoration à Bouddha, adoration à Dharma, adoration à Sanga Aum ! » Elle se termine, comme on voit, par le monosyllabe mystique qui représente les trois termes unis en un seul signe (1).

Les trois divinités sont appelées par les Chinois « les trois purs, précieux ou honorables Fo. » Rémusat en a donné l'explication ci-après :

« Selon la doctrine intérieure, *Bouddha*, ou l'intelligence, produisit *Dharma*, la loi, et les deux unis constituèrent *Sanga*, l'union, ou la combinaison de plusieurs. Selon la doctrine publique, ces trois termes sont encore l'intelligence, la loi et l'union, mais considérés dans leurs manifestations extérieures, l'intelligence dans les Bouddha à venir, la loi dans les écrits révélés, et l'union dans la multitude des croyants, ou l'assemblée des *prêtres*. De là vient que ces derniers ont parmi toutes les nations professant le bouddhisme le titre de *Sanga*, unis, qui, abrégé dans la prononciation chinoise, a formé le mot *Seng*, que les missionnaires ont traduit par « bonze, » mais qui signifie littéralement ecclésiastique. Tels sont le sens et l'origine de ce mot bien connu, et dont on n'avait cependant point encore cherché l'étymologie. »

Le même écrivain remarque, à propos de la déesse *Kouan-yin*, que De Guignes, désirant expliquer les noms

(1) Abel Rémusat, sur la doctrine samanéenne, p. 27.

chinois de *Pou-sa* et de *Kuan-ché-yin*, s'appuie d'un passage de Kircher, qui suppose que l'être auquel ces noms sont appliqués est la nature, et l'appelle la Cybèle des Chinois. Il fait observer qu'on l'appelle aussi «*yeux de lotus*» et «*née de la fleur de lotus.*» Kouan-yin, conclut-il, est donc la Lakchmi des Indiens. Rémusat, avec assez de raison, combat cette opinion, et donne sa propre explication dans les termes suivants (1) :

«L'intelligence suprême (Bouddha) ayant par sa pensée (Dharma) produit l'union ou la multiplicité (Sanga), il naquit de l'existence de cette trinité cinq abstractions ou intelligences du premier ordre, c'est-à-dire cinq Bouddhas, dont chacun produisit une intelligence du second ordre, *Bhodisatoua* (2). C'est de ce nom que les Chinois ont, par abréviation, formé celui de *Pou-sa*, commun non seulement à ces cinq intelligences secondaires, mais aussi à toutes les âmes qui ont atteint le même degré d'élévation. *Kouan-ché-yin*, ou *Kouan-yin*, est placée au premier rang; mais *Padmanetra* (aux yeux de lotus) est le nom d'une autre divinité de la même espèce. Le nom sanskrit de la première (Kouan-yin) est Padmapani, qui représente, à cause de sa puissance créatrice, le second terme de la trinité, et qui, dans la doctrine extérieure, est caractérisée par plusieurs signes appartenants aux divinités femelles.»

Il est certain qu'aucune idole en Chine n'est plus honorée que Kouan-yin (3).

Dans le mot de *Pou-ta-la*, nom d'un temple, ou plutôt

---

(1) Observations, page 51.

(2) *Pou té-sa-to*, mot indien introduit avec le bouddhisme, et que l'on a contracté, selon le génie de la langue chinoise, en *Pou-sa*. (*Morrison's Chinese Dictionary*, deuxième partie, p. 682.)

(3) M. Rémusat remarque avec raison que le bouddhisme chinois ne peut être approfondi qu'en comparant les versions chinoises avec les textes sanscrits.

d'un monastère, qui est très bien décrit dans la relation de l'ambassade de lord Macartney, on peut aisément reconnaître la prononciation chinoise de Bouddha. Ce vaste monastère, qui fut fondé dans la Tartarie mandchoue, au-delà de la grande muraille, est de forme quadrangulaire, et d'une hauteur considérable, puisque chacun de ses côtés a deux cents pieds d'élévation, et que tout l'édifice peut loger huit cents prêtres ou lamas (1).

Dans la cour carrée est une chapelle dorée, avec des images de la trinité. Ce monument offre, en un mot, une ressemblance frappante, quoiqu'il soit plus vaste, avec les monastères du Nepal, tels qu'ils sont décrits par M. Hodgson.

On retrouve aussi la prononciation chinoise de Bouddha dans le nom *Pou-to*, appliqué à une île de l'archipel des Chusans, par 30° 3' de latitude, et 121° de longitude, où M. Gutzlaff (2) visita, en 1833, un monastère de Fo, dont la réputation était telle qu'on venait de fort loin pour le voir.

« A peu de distance, l'île paraissait stérile et à peine habitable; mais à mesure que nous en approchions, nous aperçûmes les toits étincelants des plus hauts édifices. Un temple, bâti sur un roc faisant saillie sur la mer, qui couvrait incessamment de l'écume blanchâtre de ses flots sa base inébranlable, nous donna une idée du génie de ses habitants, qui choisissaient ainsi l'endroit le plus pittoresque pour y célébrer les orgies de l'idolâtrie. Dès que nous eûmes débarqué, une troupe de prêtres, sales et mal vêtus, vinrent à nous en chantant des cantiques. Quand nous leur offrîmes des livres, ils s'écrièrent : « Louange à Bouddha! » et reçurent avec

(1) *Staunton*, tome II, p. 258.

(2) *Journal of a Voyage along the coast of China*, 1832-33.

empressement tous les volumes que nous avions. Nous montâmes alors vers un grand temple, entouré d'arbres et de bambous. Un portique élégant nous conduisit dans une cour spacieuse, qui était environnée d'une longue rangée de bâtiments assez semblables à des baraques, et où logeaient les prêtres. Les images de Bouddha et de ses disciples, celles de Kouan-yin, la déesse de la miséricorde, et d'autres idoles que l'on voit à l'entrée, présentent un coup d'œil imposant.

»Le grand-prêtre désira nous entretenir; c'était un vieillard sourd et cassé, qui paraissait avoir peu d'autorité, et qui nous débita quelques lieux communs. Nous suivîmes ensuite une route pavée. Durant notre marche, nous aperçûmes divers autres petits temples, mais nous ne nous arrêtâmes qu'au pied de quelques rochers, sur lesquels étaient gravées des inscriptions en très grosses lettres. L'une d'elles portait que la Chine a des sages.

»Les excavations étaient remplies de petites images, d'idoles dorées. Tout d'un coup, nous découvrîmes un temple fort grand, avec des tuiles jaunes, ce qui nous le fit reconnaître pour une fondation impériale. C'est le plus vaste que j'aie jamais vu; les représentations des divinités étaient les mêmes que celles que nous venions d'examiner, mais exécutées avec infiniment plus de goût. L'intérieur contenait de nombreux spécimens de l'art chinois.

»Les statues colossales étaient en argile et assez bien dorées. Nous remarquâmes d'énormes tambours et de grosses cloches cylindriques. Nous assistâmes aux vêpres des prêtres qui les chantaient en pâli, comme les ecclésiastiques catholiques chantent les leurs en latin. Ainsi que ces derniers, ils avaient des chapelets, et un desservant tenait à la main une clochette qu'il agitait pour régler le service. De temps en temps, ils battaient du tambour et sonnaient des cloches pour éveiller l'attention de



Prêtre de Bouddha officiant.

Bouddha sur leurs prières : ils répétaient des centaines de fois le même mot. Aucun des officiants ne paraissait prendre intérêt à la cérémonie ; car, pendant que quelques uns marmottaient leurs prières, les autres regardaient autour d'eux d'un air distrait, ou causaient et riaient. Les fidèles qui étaient présents semblaient n'être entrés dans le temple que pour nous regarder.

» Quoique le gouvernement décrie quelquefois les doctrines bouddhiques comme dangereuses, nous vîmes plusieurs placards par lesquels on engageait le peuple à se rendre dans les temples de Fo pour y prier le ciel d'accorder un printemps fertile : ces exhortations étaient faites par l'empereur lui-même. Quelle contradiction !

» On nous dit que l'île renfermait deux mille prêtres, bien qu'elle n'eût pas plus de douze milles carrés. On ne permet à aucune femme d'y résider, et l'on n'y souffre d'autres laïques que ceux qui servent les prêtres. Pour

nourrir tous ces fainéants, on a consacré à leur usage spécial des terrains assez considérables dans une île voisine; mais comme il arrive bien souvent que le prix qu'ils en retirent (car ils les afferment) ne suffit point à leurs besoins, ils font des excursions sur le continent jusqu'à Siam, afin d'y implorer la charité des croyants. Il n'est cependant pas inutile de faire observer qu'ils tirent d'assez grands bénéfices de leur temple, où l'on se rend de tous côtés en pèlerinage. L'île entière est une des plus romantiques : les grandes inscriptions tracées dans le granit, les divers temples qui apparaissent de tous côtés, le pittoresque des lieux avec ses rochers à pic, entr'ouverts ou détachés, et par-dessus tout un immense mausolée renfermant les os et les cendres de mille prêtres, tout enchante et surprend l'imagination. »

CHAPITRE XIV.

RELIGION. — SECTE DU TAO.

Lao-kiun, l'Épicure des Chinois. — Ses sectateurs appelés les docteurs de la raison — Dégénérés en magiciens et alchimistes. — Fragment d'un roman historique. — Analyse d'un conte sur Tchouang-tseu, disciple de Lao-kiun. — Origine du conte de Zadig. — Diverses superstitions des Chinois. — Fatalistes. — Anecdote. — Charmes et talismans. — Croyance aux esprits. — Bons et mauvais présages. — Divination.

La troisième secte ou croyance religieuse ou philosophique qui s'est établie en Chine, est celle du Tao ou de *Lao-kiun*, qui était le nom ou plutôt le titre de son fondateur. Il parut presque en même temps que Confucius, qui en parle, environ 560 ans avant l'ère chrétienne. Autant que l'on peut en juger d'après ses doctrines, il semble avoir voulu inspirer le mépris des richesses et des grandeurs, et avoir eu pour but, comme Épicure, de soumettre toutes les passions capables de troubler la paix de l'âme et le bonheur individuel. Cependant, comme ses disciples et ses successeurs ne pouvaient mépriser la mort, ils se mirent à l'œuvre pour composer un élixir de longue vie ou d'immortalité; et c'est ainsi qu'ils devinrent des espèces d'alchimistes. Ils ont tour à tour été

persécutés et favorisés en Chine. Le temps le plus prospère de leur doctrine paraît avoir été sous la dynastie des Song, postérieurement au xe siècle de notre ère, époque à laquelle toutes les opinions spéculatives étaient fort en vogue.

Le principal commentateur de Confucius parle de Lao-kiun ou de Lao-tseu (1) (ainsi qu'il est quelquefois désigné) avec peu de respect, et l'appelle « bon homme ignorant; » il le décrit comme un reclus qui se distinguait par son humilité, sa droiture, sa simplicité et son exemption de soucis et de passions. Il prêchait et pratiquait l'inactivité, l'oubli du monde et de ce qu'il renferme; il n'aimait ni la gloire, ni le plaisir, ni le travail. On peut supposer que les principaux dogmes maintenant admis par les sectateurs du Tao, ont été l'ouvrage de ceux qui ont succédé à Lao-kiun, et qui se sont servis de son nom pour fonder leur propre système et le faire adopter. Ils l'appellent « l'ancêtre primitif, ou le fondateur, l'honoré du ciel; » ils disent, dans leur livre, qu'il fut une incarnation de quelque être supérieur, et qu'il n'est point de siècle où il ne vienne se mêler aux hommes, en empruntant une forme humaine; ils rapportent les différents noms sous lesquels il est apparu depuis les temps fabuleux jusqu'au vie siècle, en tout sept périodes (2). Peut-être pour imiter la trinité bouddhique, les sectateurs du Tao ont aussi la leur qu'ils appellent « les trois Pures. » Cette triple puissance est représentée comme présidant au ciel sur les dieux assemblés, le soleil, la lune, les étoiles et les constellations, et comme transmettant son nom, accompagné de beaucoup d'épithètes de miséricorde et de bonté, « au

(1) La légende porte qu'il naquit avec des cheveux blancs, et que ce fut à cause de cela qu'on le nomma *Lao-tseu*, ou « l'enfant vieillard. »

(2) Morrison's Dict., tome I, p. 582.

grand ange aux pieds nus, » afin qu'il le promulgue dans le bas monde, et que les hommes, en le prononçant, en le répétant, puissent obtenir un bonheur infini et la délivrance de tous leurs maux.

Leur principal livre sacré est le *Tao-té-king*, dont il existe une version latine dans la bibliothèque de la Société royale.

Outre l'alchimie, les disciples de Lao-kiun ont, à différentes époques, professé la magie. Sous la dynastie des Tang, ils s'acquirent une telle célébrité, que le titre de Tien-ssé « célestes docteurs » leur fut conféré. On érigea un temple magnifique à Lao-tseu, et on y plaça sa statue. On dit que les chefs de la secte ont maintenant, dans la province de Kiang-si, un vaste établissement où se rendent de toutes parts, pour apprendre l'avenir ou pour être guéris, une foule d'individus qui ont foi en leur science. La secte paraît en effet avoir beaucoup dégénéré, et s'être écartée totalement du but qui avait présidé à sa fondation; aussi la plupart de ceux qui portent le costume des tao-ssé ne sont-ils rien de plus que des fripons et des jongleurs, qui se prétendent en relation avec les démons. Ce qui les distingue principalement des autres Chinois quant à l'extérieur, ce sont leurs cheveux, qu'ils attachent au sommet de leur tête avec une épingle, à la manière des insulaires de Lieou-kieou. La secte du Tao est assurément la moins populaire ou la moins dominante de la Chine; il n'y a guère que les plus ignorants qui embrassent ses croyances, et l'on ne voit des tao-ssé que fort rarement.

A l'appui de ce que nous avançons sur la puérilité de leurs superstitions, nous citerons un extrait d'un ouvrage chinois, l'*Histoire des Trois-Royaumes*, dans laquelle on trouve les légendes qui se rapportent aux trois frères Tchang, sectateurs de Lao-kiun, et chefs d'un parti de rebelles, appelés les « bonnets jaunes, » qui excitèrent des

troubles dont la conséquence fut la chute de la dynastie des Han.

« Liou-peï saisit l'occasion de fondre sur Tchang-pao avec toutes ses forces. Ce dernier, pour le repousser, monta sur son coursier, les cheveux en désordre et agitant l'épée qu'il tenait à la main; puis il se livra à des opérations magiques. Alors le vent s'éleva, le tonnerre gronda avec fracas, et il descendit du haut des cieux un nuage noir dans lequel on voyait aux prises une multitude d'hommes armés. Liou-peï battit aussitôt en retraite et alla consulter Tchou-tsien, qui lui dit:

» Laissez-le recourir encore aux sortiléges; je vais préparer du sang de truie, de mouton et de chien. Pendant ce temps mettez des troupes en embuscade sur les hauteurs, puis lorsque l'ennemi paraîtra, vous le disperserez en l'arrosant de ce sang.

» Le lendemain Tchang-pao s'avança, tambour battant, enseignes déployées, pour offrir le combat. Liou-peï alla à sa rencontre, mais à peine l'avait-il atteint, que Tchang-pao eut de nouveau recours à ses enchantements; le vent souffla, le tonnerre se fit entendre, un nuage sombre obscurcit le firmament, et l'on crut voir descendre des escadrons de cavaliers. Liou-peï tout aussitôt fit semblant de fuir, et Tchang-pao s'élança à sa poursuite; mais ils n'avaient pas encore tourné la colline, que les troupes qui étaient cachées sortirent de leur embuscade, et lancèrent sur leurs ennemis l'impur liquide qu'ils avaient tenu en réserve. L'air parut aussitôt rempli d'hommes et de chevaux de papier ou de paille qui tombèrent à terre pêle mêle; le vent s'apaisa et le tonnerre cessa.

» Tchang-pao, en voyant ses sortiléges ainsi détruits, voulut fuir; il n'en eut pas le temps : les deux capitaines de Liou-peï parurent à droite et à gauche, tandis que lui-même lui barra le chemin devant et son lieutenant derrière. Les rebelles, cernés de tous côtés, furent taillés

en pièces. Liou-peï, qui avait remarqué que leurs étendards portaient pour inscription : « le Seigneur de la terre, courut à Tchang-pao, qui esquiva sa poursuite, mais en se sauvant il fut atteint au bras gauche par une flèche. »

Quant au mot *tao*, raison, qui sert de dénomination à la secte, il n'est pas difficile de s'en rendre compte, car il semble que l'ancien terme de *philosophe* en usage parmi nous ait la même origine. On a beaucoup discuté sur le sens mystérieux que les métaphysiciens chinois ont attaché aux mots *tao* et *li;* pour nous, dans cet ouvrage, nous nous bornerons à dire qu'ils signifient simplement *raison.* Un des missionnaires de l'Église romaine supposait que *tao* correspondait au grec λογος; mais on a objecté avec quelque raison que *tao*, étant la source originelle et la première cause productive de toutes choses, s'accommodait peu de la définition du logos, donnée dans les systèmes philosophiques qui ont adopté ce terme pour exprimer non la *première cause,* mais plutôt la première émanation de la divinité.

Lao-kiun avait quatre principaux disciples, dont le premier était Tchouang-tseu, sur lequel les Chinois possèdent un conte fort agréable qui a été traduit en français par le père d'Entrecolles. Ce conte, qui est une espèce de satire contre le beau sexe, et le mariage en particulier, est d'autant plus digne d'attention, qu'il a fourni à Voltaire d'amples matériaux pour son Zadig. L'analyse étendue que nous en donnons ici fera diversion à l'aridité des détails qui précèdent, en même temps qu'elle mettra le lecteur à même de mieux connaître la secte dont nous l'entretenons.

« Sur la fin de la dynastie des Tcheou (1) parut à la Chine un fameux philosophe, appelé Tchouang-tseu. Il

(1) Voyez les Contes chinois publiés par Abel Rémusat, tome III, p. 149.

naquit à Meng, ville du royaume de Soung. Il eut un petit mandarinat, et se fit disciple d'un sage très célèbre en ce temps-là, et auteur de la secte du Tao.

Toutes les fois que Tchouang-seu dormait, son sommeil était interrompu par un songe. Il s'imaginait être un gros papillon voltigeant çà et là, ou dans un verger, ou dans une prairie. L'impression de ce songe était si forte, que, même à son réveil, il croyait avoir des ailes attachées aux épaules, et qu'il était près de voler. Il ne savait que penser d'un rêve si fréquent et si extraordinaire.

Un jour, profitant d'un moment de loisir, après un discours de son maître, Lao-tseu, sur le Y-king, il lui proposa le songe qui se formait si souvent dans son imagination, et lui en demanda l'explication. « La voici, répondit cet homme admirable, qui n'ignorait rien des merveilles de la nature. La cause de ce songe opiniâtre doit se chercher dans les temps qui ont précédé celui où vous vivez. Sachez qu'au temps où le chaos se débrouilla, et que cet univers fut formé, vous étiez un beau papillon blanc. Les eaux furent la première production du ciel; la seconde, ce furent les arbres et les plantes dont la terre fut parée, car tout fleurit et brilla à l'instant. Ce beau papillon blanc errait à son gré, et allait flairer les fleurs les plus exquises. Il sut même tirer du soleil et de la lune des agréments infinis; il se procura enfin une force qui le rendit immortel. Ses ailes étaient grandes et presque arrondies, son vol était rapide.

» Un jour qu'il prenait ses ébats, il s'attacha à des fleurs du jardin de plaisance de la grande reine, où il avait trouvé le secret de s'insinuer, et gâta quelques boutons à peine entr'ouverts. L'oiseau mystérieux à qui on avoit confié la garde de ce jardin donna au papillon un coup de bec dont il mourut.

» Il laissa donc sans vie son corps de papillon; mais

l'âme, qui était immortelle, ne se dissipa point; elle a passé en d'autres corps, et aujourd'hui elle se trouve dans celui de Tchouang-tseu. C'est là ce qui met en vous de si heureuses dispositions à devenir un grand philosophe capable de s'élever, d'acquérir l'art que j'enseigne, de se purifier par un entier détachement, et de s'établir dans la parfaite connaissance d'esprit et de cœur. »

Dès lors Lao-tseu découvrit à son disciple les plus profonds mystères de sa doctrine, et le disciple se sentit tout-à-coup devenir un autre homme; et, suivant désormais sa première origine, il eût véritablement l'inclination du papillon, qui est de voltiger continuellement, sans se fixer à aucun objet, quelque charmant qu'il lui parût. La fortune la plus brillante ne fut plus capable de le tenter.

Lao-tseu, voyant que son disciple était tout-à-fait revenu des amusements du siècle, et goûtait la vérité, l'introduisit dans les mystères du Tao-té-king, car les cinq mille mots dont ce livre est composé sont tous mystérieux. Il n'eut plus rien de réservé pour un tel disciple.

Tchouang-tseu, de son côté, se donna tout entier à cette étude; il lisait sans cesse, il méditait, il mettait en pratique la doctrine de son maître, et, à force de sonder son intérieur, de le purifier, de le raffiner pour ainsi dire, il comprit parfaitement la différence qui se trouvait entre ce qu'il y avait en lui de visible et d'imperceptible, entre le corps qui se corrompt, et l'esprit qui, en quittant cette demeure, acquiert une nouvelle vie par une espèce de transformation admirable.

Tchouang-tseu, frappé de ces lumières, renonça à la charge qu'il possédait. Il prit même congé de Lao-tseu, se mit à voyager, dans l'espérance d'acquérir de belles connaissances et de faire de nouvelles découvertes.

Cependant, quelque ardeur qu'il eût pour le dégagement et le repos du cœur, il ne renonça pas aux plaisirs

de l'union conjugale. Il se maria successivement jusqu'à trois fois. Sa première femme lui fut promptement enlevée par une maladie; il répudia la seconde pour une faute qu'elle avait commise; la troisième sera le sujet de cette histoire.

Elle s'appelait Tian, et descendait des rois de Tsi. Tchouang-tseu s'était fait beaucoup estimer dans ce royaume, et un des principaux de cette famille, nommé Tian, épris de son mérite, lui donna sa fille en mariage.

Cette nouvelle épouse l'emportait de beaucoup sur les deux autres qu'il avait eues. Son teint avait la blancheur de la neige, et sa taille était élégante et légère comme celle d'une immortelle. Aussi, quoique ce philosophe ne fût pas naturellement passionné, il aima tendrement cette dernière épouse.

Cependant le roi de Tsou étant informé de la haute réputation de Tchouang-tseu, prit le dessein de l'attirer dans ses États; il lui députa des officiers de sa cour avec de riches présents en or et en soieries, pour l'inviter à entrer dans son conseil en qualité de premier ministre.

Tchouang-tseu, loin de se laisser éblouir à ces offres, répondit en soupirant par cet apologue : « Une génisse destinée aux sacrifices, et nourrie depuis long-temps avec délicatesse, marchait en pompe, chargée de tous les ornements dont on pare les victimes. Au milieu de cette espèce de triomphe, elle aperçut sur sa route des bœufs attelés, qui suaient sous la charrue. Cette vue redoubla sa fierté. Mais, après avoir été introduite dans le temple, lorsqu'elle vit le couteau levé et prêt à l'immoler, elle eût bien voulu être à la place de ceux dont elle méprisait le malheureux sort. Ses souhaits furent inutiles, il lui en coûta la vie. » Ce fut ainsi que Tchouang-tseu refusa honnêtement, et les présents, et les offres du roi.

Peu après, il se retira avec sa femme dans le royaume

de Song, qui était sa terre natale. Il choisit pour sa demeure l'agréable montagne de Nan-hoa, dans le district de Tsao-tcheou, afin d'y passer sa vie en philosophe, et d'y goûter, loin du bruit et du tumulte, les innocents plaisirs de la campagne.

Un jour qu'il promenait ses rêveries au bas de la montagne, il se trouva insensiblement proche des sépultures de l'habitation voisine. Cette multitude de tombeaux le frappa. Hélas! s'écria-t-il en gémissant, les voilà donc tous égaux; il n'y a plus de rang ni de distinction. L'homme le plus ignorant et le plus stupide est confondu avec le sage; un sépulcre est enfin la demeure éternelle de tous les hommes.

Après s'être occupé pendant quelque temps de ces tristes réflexions, il avança le long de ces sépultures, et se trouva, sans y penser, près d'un tombeau nouvellement construit. La petite éminence faite de terre battue n'était pas encore entièrement sèche. Tout auprès était assise une jeune dame en grand deuil. Elle était placée un peu à côté du sépulcre, tenant à la main un éventail blanc, qu'elle agitait sans cesse sur l'extrémité supérieure du tombeau.

Tchouang-tseu, surpris de cette aventure: «Oserais-je, lui dit-il, vous demander de qui est ce tombeau, et pourquoi vous vous donnez tant de peine pour l'éventer? Sans doute qu'il y a quelque mystère que j'ignore? La jeune dame, sans se lever et continuant toujours à remuer l'éventail, dit quelques mots entre ses dents, et répandit des larmes, ce qui faisait voir que la honte plutôt que sa timidité naturelle l'empêchait de s'expliquer.»

Enfin elle lui fit cette réponse: «Vous voyez une veuve au pied du tombeau de son mari, la mort me l'a malheureusement enlevé; celui dont les os reposent sous cette tombe m'a été bien cher durant sa vie; il m'aimait avec une égale tendresse, même en expirant il ne pou-

vait me quitter. Voici quelles furent ses dernières paroles : Ma chère épouse, me dit-il, si, dans la suite, tu songeais à un nouveau mariage, je te conjure d'attendre que l'extrémité de mon tombeau soit entièrement desséchée ; je te permets alors de te remarier. Or, j'ai fait réflexion que la surface de cette terre nouvellement amoncelée ne sècherait pas aisément ; c'est pourquoi vous me voyez occupée à l'éventer continuellement, afin de dissiper l'humidité. »

A un aveu si naïf, le philosophe eut bien de la peine à s'empêcher de rire ; il se posséda néanmoins, mais il se disait en lui-même : Voilà une femme bien pressée ! comment ose-t-elle se vanter d'avoir aimé son mari, et d'en avoir été aimée ? qu'eût-elle donc fait, s'ils se fussent haïs ? Puis, lui adressant la parole : « Vous souhaitez donc, lui dit-il, que le dessus de ce tombeau soit bientôt sec ? Mais, étant aussi délicate que vous l'êtes, vous serez bientôt lasse et les forces vous manqueront ; agréez que je vous aide. » Aussitôt la jeune femme se leva, et, faisant une profonde révérence, elle accepta l'offre, et lui présenta un éventail tout semblable au sien.

Alors Tchouang-tseu, qui avait l'art d'évoquer les esprits, les appela à son secours. Il donna quelques coups d'éventail sur le tombeau, et bientôt toute l'humidité disparut. La dame, après avoir remercié son bienfaiteur avec un visage gai et riant, tira d'entre ses cheveux une aiguille de tête d'argent, et la lui présenta avec l'éventail dont elle s'était servie, le priant d'accepter ce petit présent comme une marque de sa reconnaissance.

Tchouang-tseu refusa l'aiguille de tête et retint l'éventail ; après quoi la dame se retira fort satisfaite : sa joie éclatait dans sa contenance et sa démarche.

Pour ce qui est de Tchouang-tseu, il demeura tout interdit ; et, s'abandonnant aux réflexions qui naissaient d'une pareille aventure, il retourna dans sa maison. Assis

dans sa chaumière, il considéra pendant quelque temps l'éventail; puis, jetant un grand soupir, il dit les vers suivants :

> Ne disait on pas que deux personnes ne s'unissent ensemble que par un reste de haine, conservée dès la vie précédente;
> Et qu'elles se cherchent dans le mariage, afin de se maltraiter le plus long-temps qu'elles peuvent?

Tian-chi était derrière son mari, sans en être aperçue. Après avoir ouï ce qu'il venait de dire, elle s'avança tant soit peu, et se faisant voir : « Peut-on savoir, lui dit-elle, ce qui vous fait soupirer, et d'où vient cet éventail que vous tenez à la main? » Tchouang-tseu lui raconta l'histoire de la jeune veuve, et tout ce qui s'était passé au tombeau de son mari où il l'avait trouvée.

A peine eut-il achevé son récit, que Tian-chi, le visage allumé d'indignation et de colère, chargea cette jeune veuve de mille malédictions, l'appela l'opprobre du genre humain et la honte de son sexe. Puis, regardant Tchouang-tseu : Je l'ai dit, et il est vrai, c'est là un monstre d'insensibilité; se peut-il trouver nulle part un si mauvais cœur!

Tchouang-tseu dit encore les vers suivants :

> Tandis qu'un mari est en vie, quelle est la femme qui ne le flatte et ne le loue?
> Est-il mort! la voilà prête à prendre l'éventail, pour faire au plus tôt sécher le tombeau.
> La peinture représente bien l'extérieur d'un animal; mais elle ne montre pas ce qu'il est en dedans.

A ce discours, Tian-chi entra dans une grande colère. « Les hommes, s'écria-t-elle, sont tous égaux, quant à leur nature; c'est la vertu ou le vice qui met entre eux la différence. Comment avez-vous la hardiesse de parler de

la sorte en ma présence, de condamner toutes les femmes, et de confondre injustement celles qui ont de la vertu avec des malheureuses qui ne méritent pas de vivre? n'avez-vous pas honte de porter des jugements si injustes, et ne craignez-vous pas d'en être puni?

» — A quoi bon tant de déclamations? répliqua le philosophe; avouez-le de bonne foi : si je venais à mourir maintenant, restant comme vous êtes, à la fleur de votre âge, avec la beauté et l'enjouement que vous avez, seriez-vous d'humeur à laisser couler trois et même cinq années sans penser à un nouveau mariage?

» — Ne dit-on pas, répondit la dame : Un ministre fidèle ne sert pas un second prince; une vertueuse veuve ne pense jamais à un second mari. A-t-on jamais vu des dames de mon rang, qui, après avoir été mariées, aient passé d'une famille à une autre, et qui aient quitté le lit de leurs noces, après avoir perdu leur époux? Si, pour mon malheur, vous me réduisiez à l'état de veuve, sachez que je serais incapable d'une telle action, qui serait la honte de notre sexe, et que de secondes noces ne me tenteraient pas, je ne dis pas avant le terme de trois ou cinq ans, mais durant toute la vie. Oui, cette pensée ne me viendrait même pas en songe. C'est là ma résolution, et rien ne pourrait m'ébranler.

» — De semblables promesses, reprit Tchouang-tseu, se font aisément, mais elles ne se gardent pas de même. »

Ces paroles mirent encore la dame de mauvaise humeur, et elle éclata en paroles peu respectueuses. « Sachez, dit-elle, qu'une femme a souvent l'âme plus noble et plus constante dans son affection conjugale, que ne l'a un homme de votre caractère. Ne dirait-on pas que vous êtes un parfait modèle de fidélité? Votre première femme meurt; peu après, vous en prenez une seconde; celle-ci vous la répudiez; je suis enfin la troisième. Vous jugez des autres par vous-même, et c'est pour cela que

vous en jugez mal. Pour ce qui est de nous autres femmes mariées à des philosophes, qui faisons profession, comme eux, d'une vertu austère, il nous est bien moins permis de nous remarier. Si nous le faisions, nous deviendrions un objet de risée. Mais vous vous portez bien, à quoi bon ce langage ; et quel plaisir prenez-vous à me chagriner? »

Alors, sans rien dire davantage, elle se jette sur l'éventail que son mari tenait à la main ; elle le lui arrache, et, de dépit, elle le met en pièces.

« Calmez-vous, dit Tchouang-tseu ; votre vivacité me fait plaisir, et je suis ravi que vous preniez feu sur un pareil sujet. » La dame se calma en effet, et on parla d'autre chose.

A quelques jours de là, Tchouang-tseu tomba dangereusement malade ; et bientôt il fut à l'extrémité. La dame Tian ne quittait pas le chevet du lit, fondant en pleurs, poussant de continuels sanglots. « A ce que je vois, dit Tchouang-tseu, je n'échapperai pas de cette maladie ; ce soir ou demain matin, il faudra nous dire un éternel adieu. Quel dommage que vous ayez mis en pièces l'éventail que j'avais apporté! il vous aurait servi à éventer et faire sécher la terre de mon tombeau.

» — Eh ! de grâce, monsieur, s'écria la dame, en l'état où vous êtes, ne vous mettez pas dans la tête des soupçons si chagrinants pour vous et si injurieux pour moi. J'ai étudié nos livres, je sais nos rites ; mon cœur vous a été une fois donné, il ne sera jamais à un autre, je vous le jure ; et si vous doutez de ma sincérité, je consens, et je demande de mourir avant vous, afin que vous soyez bien persuadé de mon fidèle attachement.

» — Cela suffit, reprit Tchouang-tseu ; je suis rassuré sur la constance de vos sentiments à mon égard. Hélas ! je sens que j'expire, et mes yeux se ferment à jamais pour vous. » Après ces paroles, il demeura sans respiration et sans le moindre signe de vie.

Alors la dame éplorée, et jetant les plus hauts cris, embrassa le corps de son mari et le tint long-temps serré entre ses bras; après quoi elle se couvrit d'un long vêtement de deuil. Nuit et jour, elle faisait retentir tous les environs de ses plaintes et de ses gémissements, et donnait les démonstrations de la plus vive douleur; elle la portait à un tel excès, qu'on eût dit qu'elle était à demi folle; elle ne voulait prendre ni nourriture ni sommeil.

Les habitants de l'un et de l'autre côté de la montagne vinrent rendre les derniers devoirs au défunt, qu'ils savaient être un sage du premier ordre. Lorsque la foule commençait à se retirer, on vit arriver un jeune bachelier bien fait et d'un teint brillant. Rien de plus galant que sa parure. Il avait un habit de soie violet et un bonnet noir, une ceinture brodée et des souliers rouges; un vieux domestique le suivait. Ce seigneur fit savoir qu'il descendait des rois de Tsou. « Il y a quelques années, dit-il, que j'avais déclaré au philosophe Tchouang-tseu que j'étais dans la résolution de me faire son disciple; je venais à ce dessein, et j'apprends à mon arrivée qu'il est mort. Quel dommage! quelle perte! »

Aussitôt il quitte son habit de couleur, et se fait apporter un habit de deuil; ensuite, s'étant rendu près du cercueil, il frappa quatre fois de la tête contre terre, et s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots : « Sage et savant Tchouang, votre disciple est malheureux puisqu'il n'a pu vous trouver en vie, et profiter à loisir de vos leçons; je veux au moins vous marquer mon attachement et ma reconnaissance, en restant ici en deuil pendant l'espace de cent jours. » Après ces dernières paroles, il se prosterna encore quatre fois, arrosant la terre de ses larmes.

Ensuite il demanda à voir la dame pour lui faire son compliment; elle s'excusa deux ou trois fois de paraître. Wang-sun (c'est-à-dire le petit-fils du roi) représenta

que, selon les anciens rites, les femmes pouvaient se laisser voir, lorsque les intimes amis de leur mari leur rendaient visite. « J'ai encore, ajouta-t-il, plus de raison de jouir de ce privilége, puisque je devais loger chez le savant Tchouang-tseu en qualité de son disciple. »

A ces instances la dame se laisse fléchir; elle sort de l'intérieur de sa maison, et, d'un pas lent, elle s'avance dans la salle pour recevoir les compliments de condoléance; ils se firent en peu de mots et en termes généraux.

Dès que la dame vit les belles manières, l'esprit et les agréments de ce jeune seigneur, elle en fut charmée, et elle sentit au fond de l'âme les mouvements d'une passion naissante qu'elle ne démêlait pas bien elle-même, mais qui lui firent souhaiter qu'il ne s'éloignât pas sitôt.

Wang-sun la prévint en disant :

« Puisque j'ai eu le malheur de perdre mon maître, dont la mémoire me sera toujours chère, j'ai envie de chercher ici près un petit logement où je resterai les cent jours de deuil; puis j'assisterai aux funérailles.

» Je serai bien aise aussi de lire, durant ce temps-là, les ouvrages de cet illustre philosophe : ils me tiendront lieu des leçons dont je suis privé. »

« — Ce sera un honneur pour notre maison, répondit la dame, je n'y vois d'ailleurs aucun inconvénient. » Sur quoi elle prépara un petit repas et le fit servir.

Pendant le repas, elle ramassa sur un pupitre bien propre les compositions de Tchouang-tseu; elle y joignit le Tao-té-king, présent de Lao-tseu, et elle vint offrir le tout à Wang-sun, qui le reçut avec sa politesse naturelle.

A côté de la salle du mort où était le cercueil, il y avait sur une des ailes deux chambres qui regardaient cette salle tout ouverte par devant; elles furent destinées au logement du jeune seigneur. La jeune veuve venait fréquemment dans cette salle pour pleurer sur le cercueil de son mari; puis, en se retirant, elle disait quelques

mots d'honnêteté à Wang-sun qui se présentait pour la saluer. Dans ces fréquentes entrevues, bien des œillades échappaient, qui trahissaient les cœurs de l'un et de l'autre.

Wang-sun était déjà à demi pris, et la jeune veuve l'était tout-à-fait; ce qui lui faisait plaisir, c'est qu'ils se trouvaient placés à la campagne, et dans une maison peu fréquentée, ou la négligence des rits du deuil ne pouvait guère éclater. Mais comme il coûte toujours à une femme de faire les premières démarches, elle s'avisa d'un expédient. Elle fit venir secrètement le vieux domestique du jeune seigneur. Elle lui fit d'abord boire quelques coups de bon vin, elle le flatta et l'amadoua; ensuite elle vint insensiblement jusqu'à lui demander si son maître était marié? Pas encore, répondit-il. — Et, continua-t-elle, quelles qualités voudrait-il trouver dans une personne pour en faire son épouse? »

Le valet, que le vin avait rendu gai, répliqua aussitôt: « Je lui ai ouï-dire que s'il en trouvait une qui vous ressemblât, il serait au comble de ses désirs. » Cette femme repartit incontinent: « Ne mens-tu point? m'assures-tu qu'il ait parlé de la sorte? — Un vieillard comme moi, répondit-il, serait-il capable de mentir, et aurait-il le front d'en imposer à une personne de votre mérite? Eh bien! poursuivit-elle, tu es très propre à ménager mon mariage avec ton maître, tu ne perdras pas ta peine; parle-lui de moi, et si tu vois que je lui agrée, assure-le que je regarderais comme un grand bonheur d'être à lui.

» — Il n'est pas besoin de le sonder sur cet article, dit le valet, puisqu'il m'a avoué franchement qu'un pareil mariage serait tout-à-fait de son goût. Mais, ajoutait-il, cela n'est pas possible, parce que je suis disciple du défunt: on en gloserait dans le monde.

» — Bagatelle que cet empêchement! reprit la veuve passionnée; ton maître n'a point été réellement disciple de

Tchouang-tseu : il n'avait fait que promettre de le devenir, ce n'est pas l'avoir été. D'ailleurs, étant à la campagne et à l'écart, qui songerait à parler de notre mariage? Va, quand il surviendrait quelque autre obstacle, tu es assez habile pour le lever, et je reconnaîtrai libéralement tes services. » Elle lui versa en même temps plusieurs coups d'excellent vin pour le mettre en bonne humeur.

Il promit donc d'agir, et, comme il s'en allait, elle le rappela. « Ecoute, dit-elle, si ton maître accepte mes offres, viens au plus tôt m'en apporter la nouvelle à quelque heure du jour et de la nuit que ce soit; je t'attendrai avec impatience. »

Après qu'elle l'eut quitté, elle fut d'une inquiétude extraordinaire; elle alla bien des fois dans la salle sous divers prétextes; mais, au fond, c'était pour s'approcher un peu de la chambre du jeune seigneur. A la faveur des ténèbres, elle écoutait à la fenêtre de la chambre, se flattant qu'on y parlait de l'affaire qu'elle avait si fort à cœur.

Pour lors, passant assez près du cercueil, elle entendit quelque bruit; elle tressaillit de peur. « Eh ! quoi, dit-elle tout émue, serait-ce que le défunt donnerait quelque signe de vie? » Elle rentre au plus tôt dans sa chambre, et, prenant la lampe, elle vient voir ce qui avait causé ce bruit. Elle trouve le vieux domestique étendu sur la table posée devant le cercueil pour y brûler des parfums et y placer des offrandes à certaines heures. Il était là à cuver le vin que la dame lui avait fait boire.

Toute autre femme aurait éclaté à une pareille irrévérence à l'égard du mort. Celle-ci n'osa se plaindre ni même éveiller cet ivrogne. Elle va donc se coucher; mais il ne lui fut pas possible de dormir.

Le lendemain elle rencontra ce valet qui se promenait froidement, sans songer même à lui rendre réponse de sa commission. Ce froid et ce silence la désolèrent. Elle l'appela, et l'ayant introduit dans sa chambre : « Eh bien !

dit-elle, comment va l'affaire dont je t'ai chargé? — Il n'y a rien à faire, répondit-il sèchement. — Eh! pourquoi donc? reprit-elle; sans doute tu n'auras pas retenu ce que je t'ai prié de dire de ma part, ou tu n'as pas su le faire valoir. — Je n'ai rien oublié, poursuivit le domestique; mon maître a été même ébranlé; il trouve l'offre avantageuse, et est satisfait de ce que vous avez répliqué sur l'obstacle qu'il envisageait d'abord, dans sa qualité de disciple de Tchouang-tseu. Ainsi cette considération ne l'arrête plus. Mais, m'a-t-il dit, il y a trois autres obstacles insurmontables, et j'aurai de la peine à les déclarer à cette jeune veuve.

» — Voyons un peu, reprit la dame, quels sont ces trois obstacles. — Les voici, poursuivit le vieux domestique, tels que mon maître me les a rapportés : 1° le cercueil du mort étant exposé encore dans la salle, c'est une scène bien lugubre : comment pourrait-on s'y réjouir et célébrer des noces? 2° l'illustre Tchouang ayant si fort aimé sa femme, et elle ayant témoigné pour lui une si tendre affection, fondée sur sa vertu et sa grande capacité, j'ai lieu de craindre que le cœur de cette dame ne reste toujours attaché à son premier mari, surtout lorsqu'elle trouvera en moi si peu de mérite; 3° enfin je n'ai pas ici mon équipage, je n'ai ni meuble, ni argent : où prendre des présents de noces, et de quoi faire des repas? Dans le lieu où nous sommes, je ne trouverais pas même à qui emprunter. Voilà, madame, ce qui l'arrête.

» — Ces trois obstacles répondit-elle, vont être levés à l'instant, et il ne faut pas beaucoup y rêver. Quant au premier article, cette machine lugubre, que renferme-t-elle? un corps inanimé dont on n'a rien à craindre; j'ai dans un coin de mon terrain une vieille masure; quelques paysans du voisinage que je ferai venir y transporteront cette machine, sans qu'elle paraisse ici davantage. Voilà déjà un obstacle levé.

» Quant au second article, ah ! vraiment feu mon mari était bien ce qu'il paraissait être, un homme d'une rare vertu et d'une grande capacité ! Avant de m'épouser, il avait déjà répudié sa seconde femme : c'était un beau ménage, comme tu vois. Sur le bruit de sa réputation, qui était assez mal fondée, le dernier roi de Tsou lui envoya de riches présents, et voulut le faire son premier ministre. Lui, qui sentait son incapacité très réelle, et qui vit qu'elle éclaterait dans un pareil emploi, prit la fuite, et vint se cacher dans ce lieu solitaire. Il n'y a qu'un mois que, se promenant seul au bas de la montagne, il rencontra une jeune veuve occupée à faire sécher à coups d'éventail l'extrémité supérieure du tombeau de son mari, parce qu'elle ne devait se remarier que quand il serait sec. Tchouang l'accosta, la cajola, lui ôta des mains l'éventail, et se mit à en jouer pour lui plaire, en séchant au plus vite le tombeau. Ensuite il voulut retenir cet éventail comme un gage de son amitié, et l'apporta ici; mais je le lui arrachai des mains et le mis en pièces. Étant sur le point de mourir, il remit cette histoire sur le tapis, ce qui nous brouilla encore ensemble. Quels bienfaits ai-je reçus de lui et quelle amitié m'a-t-il tant témoignée ? Ton maître est jeune ; il aime l'étude ; il se fera immanquablement un nom dans la littérature : sa naissance le rend déjà illustre ; il est, comme moi, du sang des rois.

» Voilà entre nous un rapport admirable de conditions. C'est le ciel qui l'a conduit ici pour nous unir. Telle est notre destinée.

» Il ne reste plus que le troisième empêchement. Pour ce qui regarde les bijoux et le repas des noces, c'est moi qui y pourvoirai. Crois-tu que j'aie été assez simple pour ne pas me faire un petit trésor de mes épargnes ? Tiens, voilà déjà vingt taëls ; va les offrir à ton maître ; c'est pour avoir des habits neufs ; pars au plus vite, et informe-le bien de tout ce que je viens de te dire. S'il donne son con-

sentiment, je vais tout préparer pour célébrer ce soir même la fête de notre mariage. »

Le valet reçut les vingt taëls, et alla rapporter tout l'entretien à Wang-sun, qui enfin donna le consentement si fort souhaité. Dès que la dame eut appris cette agréable nouvelle, elle fit éclater sa joie en cent manières. Elle quitte aussitôt ses habits de deuil, elle se pare, s'ajuste, se farde, tandis que, par ses ordres, on transporte le cercueil dans la vieille masure. La salle fut à l'instant nettoyée et ornée pour la cérémonie de l'entrevue et des noces. En même temps on préparait le festin, afin que rien ne manquât à la réjouissance.

Sur le soir, la jeune dame fit préparer la chambre nuptiale : la salle fut éclairée d'un grand nombre de belles lanternes garnies de flambeaux. Sur la table du fond était le grand cierge nuptial. Lorsque tout fut prêt, Wang-sun parut avec un habit et un ornement de tête qui relevaient beaucoup la beauté de ses traits et de sa taille.

La dame vint aussitôt le joindre, couverte d'une longue robe de soie, enrichie d'une broderie très fine : ils se placèrent l'un à côté de l'autre vis-à-vis du flambeau nuptial : c'était un assemblage charmant. Ainsi rapprochés, ils se donnaient mutuellement de l'éclat l'un à l'autre, à peu près comme des pierreries et des perles rehaussent la beauté d'un drap d'or, et en paraissent plus belles.

Après avoir fait les révérences accoutumées dans une pareille cérémonie, et s'être souhaité toutes sortes de prospérités dans leur mariage, ils se prirent par la main et passèrent dans l'appartement intérieur : là, ils pratiquèrent le grand rite de boire tous deux l'un après l'autre dans la coupe d'alliance. Après quoi ils se mirent à table.

Le festin étant fini, et lorsqu'ils étaient sur le point de se coucher, il prit tout-à-coup au jeune époux d'horribles convulsions : son visage paraît tout défiguré, ses sourcils se froncent et s'élèvent, sa bouche fait d'affreuses con-

torsions : il ne peut plus faire un pas, et voulant monter sur le lit, il tombe par terre. Là, étendu tout de son long, il se frotte la poitrine des deux mains, criant de toutes ses forces qu'il a un mal de cœur qui le tue.

La dame éperdument amoureuse de son nouvel époux, sans penser ni au lieu où elle est, ni à l'état où elle se trouve, crie au secours, et se jette à corps perdu sur Wang-sun. Elle l'embrasse, elle lui frotte la poitrine où était la violence de la douleur : elle lui demande quelle est la nature de son mal? Wang-sun souffrait trop pour répondre. On eût dit qu'il était près d'expirer.

Son vieux domestique accourant au bruit, le prend entre ses bras et l'agite. « Mon cher Wang-sun, s'écria la dame, a-t-il déjà éprouvé de semblables accidents? — Cette maladie l'a déjà pris plusieurs fois, répondit le valet; il n'y a guère d'année qu'il n'en soit attaqué. Un seul remède est capable de le sauver. — Dis-moi vite, s'écria la nouvelle épouse, quel est ce remède? — Le médecin de la famille royale, continua le valet, a trouvé ce secret, qui est infaillible. Il faut prendre de la cervelle d'un homme nouvellement tué, et lui en faire avaler dans du vin chaud; aussitôt les convulsions cessent, et il est sur pied. La première fois que ce mal le prit, le roi, son parent, ordonna qu'on fît mourir un prisonnier qui méritait la mort, et qu'on prît de sa cervelle : il fut guéri à l'instant. Mais, hélas ! où en trouver maintenant?

» — Mais, reprit la dame, est-ce que la cervelle d'un homme qui meurt de sa mort naturelle n'aurait pas un bon effet? — Notre médecin, reprit le vieux domestique, nous avertit qu'au besoin on pourrait absolument se servir de la cervelle d'un mort, pourvu qu'il n'y eût pas quarante neuf jours qu'il fût expiré, parce que la cervelle n'étant pas encore desséchée, conserve sa vertu.

» — Eh ! s'écria la dame, il y a vingt jours que mon mari est mort; il n'y a qu'à ouvrir son cercueil, et y prendre un

remède si salutaire. -- J'y avais bien pensé, répliqua le valet; je n'osais vous le proposer, et je craignais que cette seule pensée vous fît horreur. — Bon! répondit-elle, Wang-sun n'est-il pas à présent mon mari? s'il fallait de mon sang pour le guérir, est-ce que j'y aurais regret? Et j'hésiterais par respect pour un cadavre qui bientôt va tomber en poussière!»

Sur-le-champ elle laisse Wang-sun entre les bras du vieux domestique : elle prend d'une main la hache destinée à fendre le bois de chauffage, et la lampe de l'autre : elle court avec précipitation vers la masure où était le cercueil : elle retrousse ses longues manches, empoigne la hache des deux mains, l'élève, et de toutes ses forces en décharge un grand coup sur le couvercle du cercueil, et le fend en deux.

La force d'une femme n'aurait pas été suffisante pour un cercueil ordinaire. Mais Tchouang-tseu, par un excès de précaution et d'amour pour la vie, avait ordonné que les planches de son cercueil fussent très minces.

Ainsi du premier coup la planche fut fendue : quelques autres coups achevèrent d'enlever le couvercle. Comme ce mouvement extraordinaire l'avait essoufflée, elle s'arrêta un moment pour prendre haleine. Au même instant elle entend pousser un grand soupir; et jetant les yeux sur le cercueil, elle voit que son premier mari se remue et se met sur son séant.

On peut juger quelle fut la surprise de la dame Tian. La frayeur subite dont elle fut saisie lui fit pousser un grand cri : ses genoux se dérobent sous elle; et dans le trouble où elle se trouve, la hache lui tombe des mains sans qu'elle s'en aperçoive.

»Ma chère épouse, lui dit Tchouang, aidez-moi un peu à me lever.» Dès qu'il fut sorti du cercueil, il prend la lampe, et s'avance vers l'appartement. La dame le suivait, mais d'un pas chancelant et suant à grosses gouttes, parce qu'elle

y avait laissé le jeune Wang-sun et son valet, et que ce devait être le premier objet qui se présenterait à la vue de son mari.

Lorsqu'ils entrèrent dans la chambre, tout y parut orne et brillant; mais heureusement Wang-sun et le valet ne s'y trouvèrent pas. Elle se rassura un peu, et songea aux moyens de plâtrer une si mauvaise affaire; ainsi jetant un regard tendre sur Tchouang-tseu : «Votre petite esclave, lui dit-elle, depuis le moment de votre mort, était occupée jour et nuit de votre cher souvenir; enfin ayant entendu un bruit assez distinct qui venait du cercueil, et me ressouvenant des histoires qu'on rapporte de certains morts qui sont retournés à la vie, je me suis flattée que vous pourriez bien être de ce nombre; j'ai donc couru au plus vite, et j'ai ouvert le cercueil. Béni soit le ciel ! mon espérance n'a pas été trompée; quel bonheur pour moi de retrouver un mari si cher, dont je pleurais continuellement la perte !

» — Je vous suis obligé, dit Tchouang-tseu, d'un si grand attachement pour moi. J'ai pourtant une petite question à vous faire; pourquoi n'étiez-vous pas en deuil ? comment vous vois-je vêtue d'un habit de brocard brodé ?»

La réponse fut bientôt prête : «J'allais, dit-elle, ouvrir le cercueil avec un secret pressentiment de mon bonheur; la joie dont je devais être comblée ne demandait pas un vêtement lugubre, et il n'était pas convenable de vous recevoir plein de vie dans des habits de deuil, c'est ce qui m'a fait prendre mes habits de noces.

» — A la bonne heure, dit Tchouang-tseu, passons cet article. Pourquoi mon cercueil se trouve-t-il dans cette masure, et non dans la salle où naturellement il devait être ?» Cette question embarrassa la dame, et elle ne put y répondre.

Tchouang-tseu jetant les yeux sur les plats, sur les tasses, et sur tous les autres signes de réjouissance, les consi-

déra attentivement; et puis, sans s'expliquer, il demanda du vin chaud pour boire, il en avala plusieurs coups, sans dire un seul mot, tandis que la dame était fort intriguée. Après quoi, il prit du papier et le pinceau, et il écrivit les vers suivants :

Epouse infidèle, ta conduite passée est celle d'un implacable ennemi :
Aujourd'hui tu me parles de ta tendresse, mais je n'en suis nullement touché ;
Si je consentais à vivre avec toi, comme un bon mari doit faire avec sa femme,
N'aurais-je pas à craindre que tu ne vinsses me fendre la tête d'un coup de hache ?

Après quoi Tchouang-tseu dit à la dame : « Regarde ces deux hommes qui sont derrière toi ; » et il les montrait du doigt. Elle se tourne, et aperçoit Wang-sun et son vieux domestique qui étaient près d'entrer dans la maison. Ce fut pour elle un nouveau sujet de frayeur. Ayant tourné une seconde fois la tête, elle s'aperçut qu'ils avaient disparu (1).

Enfin cette malheureuse, au désespoir de voir ses intrigues découvertes, et ne pouvant plus survivre à sa honte, se retire à l'écart. Là, elle dénoue sa ceinture de soie, et se pend à une poutre. Fin déplorable, où conduit d'ordinaire une passion honteuse à laquelle on se livre ! Celle-ci pour le coup est sûrement morte, sans aucune espérance de retour à la vie.

Tchouang-tseu, l'ayant trouvée en cet état, la détache, et, sans autre façon, va raccommoder un peu le cercueil brisé, où il enferme le cadavre. Ensuite, faisant un carillon ridicule en frappant sur les pots, sur les plats et sur les autres ustensiles qui avaient servi au fes-

(1) Le tout n'avait été qu'un enchantement opéré par Tchouang-tseu.

tin des noces, il entonna une chanson, appuyé sur un côté du cercueil.

Après quoi Tchouang-tseu fit de grands éclats de rire, et, donnant à droite et à gauche sur les ustensiles, il brisa tout. Il fit plus, il mit le feu à la maison, qui n'était couverte que de chaume. Ainsi, tout fut bientôt réduit en cendre; et ce fut là le bûcher de la malheureuse Tian, dont il ne resta plus de vestige. On ne sauva de l'incendie que le livre Tao-té-king. Ce furent des voisins qui le recueillirent et qui le conservèrent.

Après cela, Tchouang-tseu voyagea de nouveau, bien résolu de ne jamais se remarier. Dans ses voyages, il rencontra son maître, Lao-tseu, à qui il s'attacha le reste de sa vie, et devint lui-même philosophe célèbre. »

Il nous reste à parler des diverses superstitions des Chinois, qui, à l'instar d'une foule d'autres peuples, sont fatalistes.

Malgré les incendies fréquents qui désolent la ville de Canton presque tous les ans, on est surpris de la négligence extrême des habitants de cette ville, qui laissent brûler des bâtons d'encens ou des morceaux de papier allumés, qui fument, ou tirent des pétards dans des bâtiments construits avec des matières inflammables. Bien que la plupart des incendies qui éclatent soient occasionnés par des voleurs qui les mettent à profit, les Chinois pourraient cependant les éteindre facilement, en prenant quelques précautions; mais ils s'y refusent, par suite de leur stupide croyance au fatalisme. Ils sont persuadés que si leur maison doit brûler, tous leurs efforts ne serviraient de rien.

La partie éclairée de la nation ne paraît pas aussi profondément imbue de ces superstitions. Il existe même un livre destiné à les combattre, et qui tend à prouver qu'il est au pouvoir de l'homme de « jeter les fondements de sa propre destinée.»

L'auteur raconte qu'ayant été privé de tout guide par la mort de son père, il consulta un vieillard, à longue barbe, qui professait l'art de la divination. Cet homme lui prédit qu'il obtiendrait un grade littéraire dans son district, lors de l'examen public, et que l'année suivante il réussirait dans l'examen plus difficile au chef-lieu de la province. Ces choses arrivèrent comme il l'avait annoncé, ce qui augmenta la confiance de notre auteur aux prophéties. Bientôt après le vieillard lui annonça qu'il mourrait à l'âge de cinquante-trois ans, tel jour et à telle heure. Fermement persuadé de la vérité de cette nouvelle prédiction, il devint indifférent à tout.

Peu de temps après, il fit la rencontre d'un sage, et lui demanda si l'on pouvait échapper à sa destinée. Le sage lui répondit : « C'est nous qui faisons notre propre destinée, car le bonheur est le résultat de notre conduite. »

Frappé de cette doctrine, le jeune homme adressa une fervente prière à Fo, et fit vœu d'accomplir trois mille bonnes œuvres. Le sage lui donna alors un registre pour qu'il notât dans une colonne toutes ses actions louables, et dans une autre toutes ses fautes.

L'année suivante, un examen eut lieu à Péking, et l'auteur, au lieu d'être classé dans le troisième rang des candidats reçus, ainsi que le lui avait prédit le devin, obtint le premier.

Lorsqu'au bout de quelques années il eut complété le nombre de trois mille bonnes actions, il désira avoir un fils (condition essentielle au bonheur d'un Chinois), il fit vœu d'accomplir encore trois mille œuvres méritoires. Peu de temps après, il lui naquit un fils.

A force de persévérer dans la pratique de la vertu, notre jeune homme fut nommé gouverneur d'un district; il ouvrit alors un nouveau registre, et fit vœu d'accomplir dix mille bonnes actions. Cependant, effrayé de la

grandeur de la tâche qu'il s'était imposée, il appela une nuit à son aide un être spirituel, qui lui apparut en songe, et lui conseilla de diminuer les impôts.

Quand il fut réveillé, il réduisit de moitié la taxe territoriale, qui s'élevait à un peu plus d'un cinquième de taël par *meou* (1). Le sage l'approuva, en lui disant que cette seule action valait dix mille bonnes œuvres, puisqu'elle profitait à dix mille individus. Le devin lui avait annoncé qu'il mourrait dans sa cinquante-troisième année; il parvint à l'âge de soixante-huit ans, sans cesser de jouir de la plus parfaite santé; enfin, il obtint, en dépit du sort, tout ce qui constitue le bonheur selon les idées chinoises, savoir : un héritier mâle, un emploi public et une longue vie.

Ce conte paraît avoir été écrit pour affaiblir le crédit des astrologues.

Ce qui prouve surtout combien les Chinois sont enclins à la superstition, c'est la multitude de talismans, d'amulettes, etc., suspendus aux murs de leurs maisons. Voici quels sont les principaux. D'abord des « sabres de monnaie, » comme on les nomme. Ce sont de vieilles monnaies de cuivre, percées d'un trou carré, et attachées à un morceau de fer, ayant la forme d'une épée, avec une poignée en croix; on les suspend au chevet des lits, afin que les souverains sous le règne desquels les monnaies ont été frappées puissent, par leur influence, écarter les spectres et les esprits malins. On s'en sert principalement dans les maisons et les appartements où il s'est commis quelque suicide. Les malades les emploient aussi dans l'espérance qu'ils hâteront leur guérison. Les Chinois croient que l'esprit de ceux qu'une mort violente a enlevés revient sur la terre; ils appellent ces sortes de spectres *Koueï* (mauvais esprits), et en ont une frayeur ex-

(1) Environ le huitième d'un acre anglais.

trême. Lorsque les Européens arrivèrent en Chine, leurs cheveux roux ou blonds, et leurs nez saillants, formaient pour les indigènes un contraste si singulier avec le beau idéal, tel qu'ils le concevaient, que les mères et les nourrices les montraient du doigt à leurs enfants, comme des ogres et des démons. De là est venu le nom qu'on leur donne encore aujourd'hui *Fan-koueï*, c'est-à-dire « fantôme, esprit ou démon étranger. » Peut-être cette épithète renferme-t-elle une allusion à leur position *errante si loin de leurs foyers.*

Le fait suivant, qui eut lieu en 1817, se rattache à la croyance des Chinois, aux spectres et à la possession démoniacale.

La femme d'un officier du gouvernement, ayant fait mourir deux de ses esclaves femelles, par suite de quelques soupçons jaloux que lui avait inspirés la conduite de son mari vis-à-vis de ces servantes, les suspendit par le cou, afin que l'on crût qu'elles s'étaient suicidées. Les parents des deux esclaves portèrent plainte devant les magistrats, mais on arrêta les suites de l'accusation au moyen de présents. Cependant la conscience de la femme ne lui laissait aucun repos ; elle finit par perdre la raison, et, dans son délire, elle personnifiait les victimes de sa cruauté. Les Chinois dirent aussitôt que l'esprit des servantes assassinées s'était emparé d'elle, et la forçaient à s'avouer elle-même coupable. Elle recouvra le jugement peu de temps après ; on pensa alors que les démons l'avaient quittée, mais son mal ne tarda pas à la reprendre avec une force telle qu'elle en mourut.

Dans ses derniers moments, comme elle était plus furieuse que jamais, on l'enferma dans une chambre avec une vieille domestique qui, soit par frayeur, soit par sympathie, perdit également la raison. Les Chinois furent persuadés que les démons vengeurs, ainsi qu'ils les appellent, irrités de ce qu'on avait voulu cacher la cou-

pable, s'étaient emparés aussi de sa servante. Le mari, pour adoucir les maux de cette dernière, voulut alors la faire entrer dans un couvent de nonnes bouddhiques; elle y consentit à condition qu'il adorerait Fô : il se soumit à cette étrange fantaisie. Elle exigea de plus que les deux filles qui avaient aidé leur mère à maltraiter les esclaves l'adorassent pareillement : ce qui eut lieu. Les esprits, apaisés par ces diverses pratiques, l'abandonnèrent ensuite complétement (1).

Un talisman fréquemment employé est la « serrure des cent familles. » Pour se la procurer, un père va trouver tous ses amis et connaissances, et après avoir obtenu de cent personnes différentes quelques pièces de cuivre du pays, il en achète un ornement façonné comme une serrure, dans le but de le suspendre au cou de son enfant, et de faire que les cent personnes soient intéressées à ce qu'il atteigne un âge avancé.

Un autre talisman porté par les enfants est une figure du ki-lin, animal fabuleux qui est censé avoir apparu à la naissance de Confucius, et par conséquent réputé de bon augure.

Le 5e jour de la 5e lune, on place aux portes des maisons, pour repousser le mal qui pourrait y pénétrer, des rejetons et des morceaux de l'*Acorus calamus* et d'une plante appelée en chinois *ngaï*. Le « charme du pêcher » consiste en un rejeton de cet arbre couvert de bourgeons, que l'on place, au nouvel an, sur le seuil des portes, dans le même dessein que le précédent. On porte quelquefois comme amulette les *pa-koua*, ou huit diagrammes mystiques de Fou-hi, gravés sur de la pierre ou sur du métal; puis des ornements en forme de gourde, qui est l'emblème de la longévité. Nous avons déjà dit que les gourdes sèches, attachées à la ceinture des enfants qui

(1) *Chinese Gleaner*, p. 144.

vivent sur les bateaux, les empêchent d'être noyés, en les tenant suspendus sur les flots assez long-temps pour qu'on ait le temps de les secourir.

La plus grande faveur, la distinction la plus flatteuse que l'empereur puisse accorder à ses ministres est le mot *cheou* « longue vie », écrit d'une manière particulière et de sa propre main : on le considère comme une espèce de talisman. Cet exemple et bien d'autres prouvent le prix que les Chinois attachent à une longue existence.

Les individus des plus basses classes qui arrivent à un âge extrêmement avancé, sont souvent honorés d'une marque de considération de l'empereur lui-même. Kienlong, dans sa vieillesse, donna une fête à tous ceux de ses sujets qui avaient dépassé le terme ordinaire de la vie humaine.

Les amulettes dont les Chinois se servent consistent en des assemblages mystiques de caractères ou de mots divers, auxquels on prête un sens astrologique, en y introduisant les huit diagrammes de Fou-hi, les vingt-huit demeures lunaires, les *cinq* planètes, etc. Tantôt on porte ces amulettes sur soi, tantôt on les colle contre les murs de sa maison. Pour les employer à la guérison des malades, on les trace sur des feuilles qu'on laisse infuser dans la boisson préparée pour eux, ou bien sur du papier que l'on brûle, et dont on leur fait avaler les cendres dans un liquide quelconque.

Les chauves-souris, que les Chinois appellent *feï-chou* (souris volantes), sont considérées comme des oiseaux de bon augure, et dépeintes constamment comme des emblèmes de félicité. Il y a autant de raison dans cette superstition que dans celle des Romains, qui consistait à connaître les secrets du destin, d'après le becquètement des poulets, ou dans cette liste zoologique de mauvais augures qu'Horace, soit pour plaisanter, soit sérieuse-

ment, cite comme une imprécation contre les méchants :

« Impios parræ recinentis omen
» Ducat, et prægnans canis, aut ab agro
» Rava decurrens lupa Lanuvino,
» Fetaque vulpes ; etc. »

Les Chinois considèrent les grolles comme des oiseaux de mauvais augure. Il y a une espèce de corneille à col blanc pour laquelle ils ont une grande vénération. Une des personnes de l'ambassade en ayant aperçu une, et ignorant que les indigènes appréciaient ces oiseaux autant que les Romains respectaient les oies, en tua une d'un coup de fusil. Cet incident donna lieu à des remontrances de la part du légat et à divers désagréments : ce qui prouve combien il est utile, lorsqu'on voyage, de connaître les moindres coutumes du pays où l'on est.

L'une des superstitions les plus étranges des Chinois est assurément celle qu'ils appellent *fong-choui* « vent et eau » : c'est une espèce de géomancie, ou une croyance au sort, bon ou mauvais, attaché à tels ou tels sites, tels ou tels emplacements. Nous avons déjà eu occasion d'en parler au chapitre des funérailles. *Choui* répond au mot « bonheur », parce qu'on suppose que, dans un pays comme la Chine, où la plupart des voyages se font par eau, « le vent et l'eau » sont d'heureux auxiliaires.

On ne croirait pas que les Européens fussent capables de se livrer à la pratique de semblables superstitions; et cependant, en 1821, un Portugais de distinction à Macao contribua à l'érection d'une pagode, dans le dessein d'accroître la prospérité de la ville.

Les Chinois ont un mode de divination, au moyen de morceaux de bois, ayant la forme des sections longitudinales d'un ovale aplati. Ils les jettent deux à deux, et, d'après la manière dont ils tombent, ils se forment une

idée des événements futurs, en consultant l'interprétation fournie par un volume prophétique suspendu dans le temple. Si cependant le résultat ne leur est pas favorable, ils ne se font pas faute de recommencer l'épreuve jusqu'à ce qu'elle soit enfin à leur convenance. Tacite décrit un système de divination à peu près semblable en usage chez les Germains :

« Sortium consuetudo simplex ; virgam frugiferæ arbori decisam in surculos amputant, eosque notis quibusdam discretos super candidam vestem temerè ac fortuito spargunt (1). »

(1) Germ. X.

CHAPITRE XV.

LANGUE ET LITTÉRATURE.

Caractères chinois. — Racines ou radicaux. — Éléments d'une classification philosophique. — Langue écrite. — Langue parlée. — Structure des phrases. — Système moral des Chinois. — Règlements pour l'étude. — Goûts littéraires. — Aphorismes. — Historiens. — Description chinoise de l'Europe. — Biographies. — Code des règlements civils. — Traductions européennes. — Leurs défauts.

Les caractères ou les mots chinois, pris en général, au lieu d'exprimer, comme les nôtres, des prononciations, représentent des idées. Ces symboles sont aussi intelligibles pour les habitants de la Cochinchine, du Japon, de l'île Lieou-Kieou ou de la Corée, que pour ceux de la Chine ; de même que les chiffres arabes sont compris de toutes les nations européennes. Effectivement, un Anglais qui n'entendrait pas ce qu'un Italien voudrait lui dire par les mots *venti due*, le comprendrait immédiatement s'il écrivait 22. On ne peut comparer l'écriture chinoise à celle des Égyptiens ; la première est basée sur un système beaucoup plus ingénieux que l'autre, qui paraît s'être bornée à la représentation grossière des objets visibles.

Les Chinois ont six *styles*, ou formes d'écriture ou d'impression, à peu près comme nous avons nos lettres un-

ciales, romaines, gothiques, italiques, etc. L'écriture courante, que l'on pourrait aisément prendre pour une écriture alphabétique, en diffère cependant essentiellement; les caractères se placent les uns sous les autres en colonnes verticales, comme dans l'écriture mandchoue.

Toutes les assertions émises sur la difficulté que présentent les caractères chinois, à cause de leur multiplicité et de leur variété, ne sont que des exagérations de l'ignorance. Les racines ou signes primitifs (ceux que l'on pourrait, par une espèce d'analogie, appeler l'alphabet du chinois) ne sont qu'au nombre de deux cent quatorze; l'on pourrait même, avec un peu d'analyse, les réduire encore. Affirmer qu'il existe tant de milliers de caractères en chinois, c'est comme si l'on disait qu'il y a tant de milliers de mots dans le dictionnaire anglais de Johnson; en effet, il n'est pas plus nécessaire de les connaître *tous*, qu'il n'est nécessaire d'apprendre tout le dictionnaire de Johnson pour savoir l'anglais. Prémare a très bien remarqué : « *Neminem esse qui non possit libros legere et sinicè componere, quando semel quatuor vel quinque millia litterarum* (*aut verborum*) *benè novit* » qu'il n'y a personne qui ne puisse lire et écrire le chinois, après avoir acquis la connaissance de quatre ou cinq mille caractères ou mots.

La vérité est qu'un nombre moins considérable suffirait encore; car le nombre total des différents mots (à part toute répétition) du *Code pénal*, traduit par sir George Staunton, est au-dessous de deux mille.

Les racines servent, comme notre alphabet, à la classification des mots dans le grand dictionnaire chinois, compilé, il y a plus de cent ans, par ordre de l'empereur Kang-hi; ils sont si bien disposés, qu'il n'est pas plus difficile d'y trouver n'importe quel mot, que dans nos dictionnaires européens. La principale partie du dictionnaire chinois du docteur Morrison est arrangée par

ordre de clefs. Une autre partie est classée d'après un plan différent, qui exige que l'on connaisse préalablement la *prononciation* du mot que l'on cherche. Cette dernière classification, par laquelle on a voulu imiter notre système alphabétique, est moins commode et moins sûre que celle des Chinois.

M. Rémusat a fait les observations suivantes sur les résultats du système qui a servi de base à la langue écrite.

« Comme les deux cent quatorze racines ou caractères radicaux (dont les combinaisons avec d'autres caractères forment toute la langue) ne servaient dans l'origine qu'à des usages bornés, ou représentaient simplement les principaux objets de la nature, ou les idées primitivement acquises, les Chinois classèrent sous ces radicaux les catégories de genres et d'espèces existants dans la nature, et formèrent par là les éléments d'un système philosophique.

» A mesure que le cercle de leurs connaissances s'étendit, le besoin de mots nouveaux se faisant sentir, les instituteurs du langage, au lieu de créer de nouveaux caractères, imaginèrent ingénieusement de les exprimer en combinant les symboles élémentaires qu'ils possédaient déjà. Ainsi, par exemple, au nombre des racines nous trouvons *cheval*, *chien*, *métal*, etc.; plus, l'addition de quelque autre symbole exprimant une propriété particulière, et servant à désigner les différentes espèces comprises sous ces principales catégories. »

De cette manière, ainsi que le remarque M. Rémusat, chaque objet naturel devint pourvu d'une dénomination binaire, en tant que le caractère complexe est nécessairement formé de deux parties, l'une pour la classe, l'ordre, le genre; l'autre pour l'espèce ou la variété. C'est ainsi qu'ils expriment *cheval*, *cheval-âne*, *cheval-mule*; *chien*, *chien-loup*, *chien-renard*; *métal*, *métal-fer*, *métal-cuivre*, *métal-argent*; les mots élémentaires cheval, chien,

métal, étant ceux sous lesquels les mots composés sont classés dans le dictionnaire.

Par cet ingénieux procédé, se trouvèrent formées de véritables familles naturelles, qui, à quelques anomalies près, pourraient être avouées des naturalistes modernes, et où les dénominations spécifiques semblent les essais de la nomenclature binaire de Linnée, et en ont presque tous les avantages.

M. Rémusat démontre cependant que les Chinois n'ont pas su faire tourner l'heureuse classification de leur langue écrite au profit des sciences. En effet, cette disposition des caractères pouvait être d'un grand secours à leurs naturalistes; mais il est juste de remarquer qu'en général les Chinois ne font qu'un usage très imparfait des moyens qui sont à leur disposition.

Le chinois, outre sa construction si ingénieuse et si rationnelle, a encore d'autres titres à l'attention des hommes réfléchis, car il est le moyen par lequel plus de *quatre cents millions* d'hommes, occupant un territoire qui excède la surface de l'Europe entière, se communiquent mutuellement leurs pensées.

Celui qui saurait écrire seulement quelques centaines de mots chinois pourrait se faire comprendre sur une étendue de pays de deux mille milles de latitude, c'est-à-dire, depuis le Japon au nord jusqu'à la Cochinchine au sud. Les Français, ne considérant le chinois que sous le rapport littéraire ou scientifique, et n'ayant pas la moitié de l'intérêt qui nous attache à cette langue, l'ont cependant jugée assez importante, pour créer une chaire spécialement destinée à en répandre la connaissance. Combien n'est-il donc pas étrange qu'aucun établissement de ce genre n'ait encore été fondé en Angleterre!

L'uniformité du langage écrit n'a point empêché la prononciation de changer fréquemment d'une province à l'autre. Il en est de même en Europe; car, pour nous

servir de nouveau du même point de comparaison, le chiffre 22, que les Français prononcent *vingt-deux*, les Italiens *venti due*, les Anglais *twenty two*, est lu *eul-chi-eul* par le natif de Péking, et *i-chap-i* par celui de Canton. C'est ainsi que les habitants des deux extrémités de l'empire, qui lisent les mêmes livres, ne se comprennent cependant point en parlant, parce qu'ils attachent chacun un son particulier au caractère qui leur est commun.

Il existe toutefois un mode de prononciation du langage écrit (celui de Péking, ou de la cour) qui est universellement adopté dans les traductions officielles et dans les relations réciproques des classes élevées de l'empire; c'est ce que les Européens ont appelé le *dialecte mandarinique*, et les Chinois *Kouan-hoa*, qui a la même signification. C'est celui que les étrangers doivent apprendre, attendu qu'il est plus généralement usité que les autres. Le nombre total des différentes syllabes n'excède pas quatre cents; mais elles sont variées par des intonations assez distinctes à l'oreille d'un indigène, pour en tripler ou quadrupler le nombre. On obvie aux inconvénients qui résulteraient, dans la langue parlée, de la multiplicité des termes homophones (car dans la langue *écrite*, il ne peut exister de malentendus), en groupant deux mots ensemble pour exprimer un objet particulier, et en formant, par ce procédé, un mot de deux syllabes. Par exemple, dans le langage oral, *fou* signifie *père* et *hache*. Pour éviter toute équivoque, on dit alors, dans le premier cas, *fou-tsin* (père-parent), et dans le second *fou-tcou* (hache-tête). Cette particularité tend à rendre la langue écrite beaucoup plus concise et plus brève que la langue parlée, qui a besoin d'explétifs.

Les Chinois attachent une haute importance à la beauté graphique de leurs caractères, tellement qu'ils les emploient en guise d'ornements, ainsi qu'on peut le voir sur

les objets en porcelaine venant de leur pays. Dans leur système d'éducation, la calligraphie occupe une place beaucoup plus relevée que celle que nous lui accordons en Europe; bref, ils font usage de l'écriture pour la décoration, comme chez nous nous employons la peinture.

Les deux formes de caractères les plus usités sont, d'abord celle dont ils se servent pour l'impression de leurs livres, et qui, à cause de sa roideur et de son défaut d'élégance, n'a pour tout mérite que la netteté et la régularité des traits; secondement, celle qui réunit au contraire la correction à l'élégance; c'est cette dernière que l'on s'efforce le plus d'étudier et de posséder.

Rien n'égale la beauté des billets et des lettres, qui sont ordinairement écrits sur du papier de luxe de diverses couleurs, nommé par les Chinois « feuilles à fleurs. » Ils signent avec un chiffre que chacun adopte pour son usage : il consiste en quelques caractères combinés en *un seul* d'une manière fort compliquée. Un autre mode de signature ou d'attestation consiste à apposer un cachet trempé, non dans de la cire, mais dans de l'encre rouge.

Malgré ce que nous avons dit de l'invariabilité *générale* de la langue, ce serait une erreur de croire qu'elle n'a jamais subi d'altération. Quelques caractères et quelques mots ont, au contraire, changé de forme et de signification avec le temps; les uns sont devenus inusités, les autres ont été peu à peu mis en usage : au demeurant, la langue s'est enrichie, car elle n'était pas aussi considérable autrefois. Dans les classiques dont nous avons parlé, il y a effectivement une bien plus grande économie de mots que dans la littérature moderne. La difficulté qu'on éprouve à comprendre les auteurs anciens vient, en partie, des différentes acceptions qu'ils donnent au même mot. On a remédié depuis à ce défaut par la substitution des mots composés aux termes simples qui prêtaient à

trop d'équivoques, et par l'usage de particules nouvelles, usage d'autant plus indispensable qu'en chinois il n'existe point d'inflexions : les écrivains du pays désignent ces particules par le terme spécial de *tsou-yu* « auxiliaires de la parole.

Nous ne pouvons, dans cet ouvrage, nous livrer à beaucoup de détails philologiques ; nous nous bornerons donc à faire observer que la grammaire est extrêmement simple. Dans l'absence de toute inflexion, les rapports des mots entre eux ne peuvent être déterminés autrement que par leur *position*. Le verbe, par exemple, doit toujours précéder son régime et suivre son sujet. Le pluriel s'exprime par l'affixe *men*, exemple : *jin-men* (hommes), *ta-men* (ils) ; ou en répétant le substantif, exemple : *jin-jin* (hommes). Ces formules ne s'emploient pas lorsqu'un nombre spécial est préfixé, exemple : *san-jin* (trois hommes). Le génitif ou le possessif se rend ordinairement par l'affixe *tchi*, suivant le substantif comme *'s* en anglais, exemple : tien-*tchi*-ngen (faveur du ciel). La comparaison s'exprime par des affixes, comme *hao* (bon), *keng-hao* « plus bon » (meilleur), *ting-hao* « le plus bon » (le meilleur). Les temps des verbes sont indiqués par les auxiliaires, comme *ta-laï* (il vient), *ta-yao-laï* (il viendra. Les cas des substantifs et des pronoms sont déterminés par des propositions, comme *yu-ni* (à toi), qui deviennent quelquefois des post-positions, comme *ti-hia*, la terre au-dessous (sous la terre). En parlant, ils emploient des particules numérales pour prêter plus de clarté au discours, exemple : *i-pen-chou* « un *volume* livre, » *san-kiouan-pi* « trois pinceaux de *roseau*, » etc. La position des mots est d'une importance infiniment plus grande en chinois que dans les autres langues, où l'on a des mots pour marquer les rapports des noms, les modifications de temps et de personnes des verbes. Les Chinois divisent les mots en trois grandes classes.

Premièrement : « *Les mots vivants*, » ou verbes, ceux qui expriment les actions, les passions.

Secondement : « *Les mots morts*, » c'est-à-dire les substantifs et les adjectifs, les noms et les qualités des choses.

Troisièmement : « *Les auxiliaires de la parole*, » c'est-à-dire les particules qui marquent les rapports.

La meilleure introduction à l'étude de la langue chinoise est incontestablement la *Notitia linguæ sinicæ* de Prémare, composée dans le dernier siècle, et imprimée, il y a peu d'années seulement, au collége de Malacca, aux frais de lord Kingsborough. Le professeur Neumann, de Munich, a fait voir dernièrement combien Rémusat avait été redevable à l'auteur de cet ouvrage, pour la composition de sa grammaire chinoise. Le meilleur moyen d'enseigner une langue, où il y a si peu de règles grammaticales, est assurément de multiplier les exemples, et c'est ce qu'a fait Prémare.

Son ouvrage est divisé en deux parties, précédées d'une introduction dans laquelle il parle de la littérature chinoise, de la manière de l'étudier avec fruit, des caractères et de leur prononciation. La première partie est consacrée au langage ordinaire de la conversation et des livres populaires; la seconde traite du style plus difficile des compositions scolastiques et des anciens livres. A l'aide de la grammaire de Prémare et du dictionnaire du docteur Morrison, il est au pouvoir de tout le monde d'apprendre le chinois. Pour se mettre en état de le parler, c'est tout autre chose, il faut aller en Chine.

Le docteur Morrison a publié, d'après des documents originaux et authentiques, des détails curieux sur les règles qui guident les étudiants. Le premier point est de « former une résolution ; » cette résolution n'est bonne qu'autant qu'elle est ferme et que l'étudiant persévère. Il est admis en principe que le but auquel tend une résolution bien arrêtée doit être atteint. On engage ensuite

l'élève à analyser journellement ce qu'il a lu, et à récapituler tous les dix ou vingt jours ce qu'il a appris; par ce moyen, il peut sans cesse acquérir de nouvelles connaissances, sans oublier celles qu'il possède déjà.

Lorsqu'il lit une section particulière d'un ouvrage, on lui enjoint, dans ce traité *sur la conduite de l'entendement*, d'y consacrer en entier son esprit, sans se laisser distraire par aucune préoccupation. « Si vous remplissez » d'eau un chaudron, dit l'auteur chinois, et que vous » mettiez du feu dessous, au bout d'un certain temps, cette » eau bouillira; mais si vous changez plusieurs fois le » contenu du chaudron avant l'ébullition, vous aurez bien » réchauffé une plus grande partie d'eau, mais vous n'en » aurez pas fait bouillir une seule goutte. »

Il dit encore plus loin : « Si un homme se remplit l'es» tomac d'aliments grossiers, il ne pourra plus rien man» ger, lors même que les friandises les plus exquises se» raient placées devant lui. »

Le conseil suivant s'adresse aux gens surchargés d'occupations :

« La règle la meilleure que puisse observer un homme » obligé de se livrer beaucoup aux affaires de ce monde, » est de choisir un bon ouvrage de littérature ancienne » et un autre de littérature moderne, puis de les placer » tous deux sur sa table. Lorsqu'il aura un peu de loisir, » qu'il les étudie; car si, au lieu d'adopter ce plan, il at» tend d'avoir des mois de loisir, ces mois n'arriveront » probablement jamais. Le temps passe avec la rapidité » de la flèche; en un clin d'œil, un mois s'écoule, un se» cond lui succède, et voici que l'année est déjà terminée !

» Les études doivent commencer dans la cinquième » veille (avant cinq heures du matin), car le matin est » plus convenable pour les travaux d'esprit que les heures » qui précèdent midi ou que celles qui le suivent. Il faut » prêter aux études autant d'attention qu'un général en

» prête aux opérations de son armée, et un juge criminel » à la cause qui est portée devant lui. On ne doit, sous » aucun prétexte, interrompre ses études durant cinq ou » dix jours. Ne craignez point d'être lent, craignez seulement de vous arrêter; car celui qui, dans un voyage, » marche d'un pas modéré, sans jamais se reposer, arrive » bien plus vite au but que celui qui marche vite, et qui » est obligé de s'arrêter fréquemment, par suite de l'épuisement que lui cause sa précipitation.

» Lorsque le moment de l'examen public approche, un » étudiant devrait beaucoup lire; car s'il n'a pris antérieurement ce soin, il est trop tard d'y penser au dernier » jour.

» Que l'étudiant bien préparé choisisse vingt ou trente » sections d'une excellente composition, et qu'il la parcoure jusqu'à ce qu'il en ait senti toutes les beautés; » il y puisera une force nouvelle pour le jour de l'épreuve. »

L'auteur insiste ensuite sur le ridicule de rassembler des livres, au lieu de les lire.

« Il y a beaucoup d'hommes, dit-il, qui entassent chez » eux jusqu'à dix mille volumes, et qui n'en lisent jamais » dix; ils se bornent à acheter des livres, à les placer dans » des cases, comme des jouets, pour amuser les yeux; ils » ont enfin des ouvrages nouvellement reliés qu'aucune » main n'a jamais ouverts, qu'aucun œil n'a jamais parcourus (1). »

« L'une des particularités les plus remarquables du caractère des Chinois, dit sir George Staunton, est leur amour pour les lettres. Ils ont subi plusieurs bouleversements, plusieurs guerres intestines; deux fois ils se sont trouvés soumis aux étrangers; mais le respect du gouvernement et du peuple pour le nom et les institutions de Confucius a survécu à toutes ces révolutions. Des écoles

(1) Dict. de Morrison, tome I, p. 753.

et des colléges pour l'instruction du peuple existent dans toutes les parties de l'empire, et la connaissance du Confucianisme est toujours exigée de tous les candidats aux emplois publics. »

Sous l'influence de semblables dispositions, il ne faut pas s'étonner si la portion de la communauté exclusivement vouée au culte des lettres est beaucoup plus considérable en Chine que dans aucun autre pays du globe. La classe des lettrés est la première des quatre qui constituent la division de l'empire, selon le système politique des Chinois; celles des agriculteurs, des manufacturiers et des marchands ne viennent effectivement qu'après.

Duhalde nous apprend que « toute la doctrine de Confucius tendait à donner à la nature humaine ce premier lustre et cette première beauté qu'elle avait reçue du ciel, et qui avait été obscurcie par les ténèbres de l'ignorance et par la contagion des vices. Il conseillait, pour pouvoir y parvenir, d'obéir au seigneur du ciel; de l'honorer et de le craindre; d'aimer son prochain comme soi-même; de vaincre ses penchants; de ne prendre jamais ses passions pour règle de sa conduite; de les soumettre à la raison; de l'écouter en toutes choses; de ne rien faire, de ne rien dire, de ne rien penser même qui lui fût contraire. »

Le sommaire du système moral des Chinois, donné par l'empereur, en 1713, à ses ambassadeurs près le gouvernement russe, est conçu dans le même esprit.

« Si l'on vous demande ce que nous révérons et estimons le plus, vous pouvez répondre : En Chine, la fidélité, la piété filiale, la charité, la justice et la sincérité sont appréciées par-dessus tout. S'il en était autrement, quelle serait donc l'efficacité de nos prières? Notre vénération pour Confucius est certainement le meilleur hommage que nous puissions rendre à l'excellence de sa doctrine. »

Dans les temples qui lui sont dédiés, des tablettes sont consacrées à recevoir les noms des habitants de tel district qui se sont distingués par leurs vertus, durant le cours de leur existence, et qui ont mérité cet honneur posthume. En Chine, tout ce qui concerne les lettres est porté à un degré de raffinement qui nous paraît extravagant et puéril (1).

Le terme *king*, qui signifie livre sacré, a été usurpé par les bouddhistes et les tao-ssé, qui l'ont donné à leurs ouvrages religieux, car il ne peut s'appliquer strictement qu'aux écrits de Confucius et de son école. Le *ching-yu*, ou saint édit, consiste en des essais de l'empereur Yong-tching, ou de son père Kang-hi; les Chinois lui accordent un rang éminent parmi leurs livres moraux et didactiques : le docteur Milne en a donné une très bonne traduction. Le *ching-yu* traite des devoirs moraux, et des principes d'économie politique. Comme toutes les compositions chinoises de même nature, il commence par la piété filiale, et part de cette vertu pour diviser les autres devoirs en plusieurs branches, qui semblent n'en être que des corollaires (2).

Comme les Hébreux, les Chinois ont compté le nombre de mots contenus dans leurs livres les plus estimés, et ils les ont divisés en portions mensuelles ou quotidiennes, pour la commodité de l'étudiant. L'ouvrage dont nous venons de parler est appelé *Wan-yen-yu* « le livre de 10,000 mots; » on dit qu'il en renferme autant. On le lit publiquement, lors de la nouvelle et de la pleine lune,

(1) Leur respect pour les lettres est tel, qu'ils ne foulent jamais aux pieds le papier écrit ou imprimé.

(2) A l'appui de leurs préceptes de morale, les auteurs chinois avancent quelquefois des arguments puisés dans la nature et tout-à-fait inattendus; par exemple, au sujet du respect que l'on doit à ses parents: « Voyez, disent-ils, l'agneau et le chevreau *s'agenouillent* lorsque leur mère les allaite. »

au peuple et aux soldats de chaque province : on excepte cependant l'automne et le printemps, à cause des travaux de l'agriculture. Le 1[er] et le 15[e] jour de chaque lune, les officiers civils et militaires s'assemblent, en grand costume, dans une salle publique spacieuse. Le maître des cérémonies crie alors : « Mettez-vous en ordre! » ce qu'ils font suivant leurs rangs; ensuite il dit : « Agenouillez-vous trois fois, et baissez la tête neuf fois! » ils s'agenouillent et se prosternent, la figure tournée du côté d'une estrade sur laquelle est une tablette où le nom de l'empereur est inscrit; il crie après : « Levez-vous et retirez-vous! » A ces mots, ils se rendent au lieu où l'on fait ordinairement lecture de la loi. L'orateur s'avance vers un autel où sont placés les parfums, s'agenouille, prend, avec de grandes démonstrations de respect la tablette sur laquelle est écrite la maxime qui a été choisie pour l'explication du jour, et monte sur une estrade ; un vieillard reçoit la tablette et la pose sur l'estrade vis-à-vis du peuple; puis, faisant faire silence avec une crecelle de bois ou *sistrum* qu'il tient à la main, il lit la sentence à haute voix; ensuite le maître des cérémonies crie : « *Expliquez telle sentence du saint édit;* l'orateur se lève et explique le sens de la maxime. On en use de même pour la promulgation des lois, car les Chinois ont en principe que le meilleur moyen d'empêcher que les lois ne soient violées, c'est de les rendre universellement connues.

Parmi leurs autres ouvrages moraux et didactiques, ils ont des collections de sentences détachées et d'aphorismes pour lesquels ils sont passionnés. Ils les écrivent en beaux caractères sur des tablettes qu'ils suspendent, comme des ornements, dans leurs temples et dans leurs habitations. Il y a un ouvrage en un seul volume, appelé *Ming-sin-pao-kien* « Précieux miroir pour jeter de la clarté sur l'esprit; » c'est un dictionnaire de citations de divers autres livres, fort utile aux étudiants. Comme

les proverbes et les dictons favoris d'un peuple servent quelquefois à le caractériser parfaitement, nous avons, dans ce dessein, fait un choix des meilleurs que nous transcrivons ci-après, sans avoir égard à la place qu'ils occupent dans l'original.

1. L'homme sage sait se plier aux circonstances, comme l'eau prend la forme du vase qui la contient.

2. Les malheurs sortent par où les maladies entrent, par la bouche.

3. L'erreur d'un moment devient le chagrin de toute une vie.

4. On peut guérir les maladies; on ne change pas la destinée.

5. Un esprit vide est ouvert à toutes les suggestions, de même qu'une montagne creuse résonne à tous les bruits.

6. Quand l'arbre est abattu, l'ombre qu'il projetait disparaît. (Image des parasites qui abandonnent les grands.)

7. Celui qui poursuit le cerf ne fait pas attention aux lièvres.

8. Avoir peur de laisser une trace, et pourtant marcher sur la neige.

9. Si on laisse les racines, l'herbe croîtra de nouveau. (Raison donnée pour exterminer la famille d'un traître.)

10. Le relâchement en haut produit la nonchalance en bas (dans l'autorité).

11. On ne peut polir le diamant sans le frotter; et l'homme ne peut devenir parfait, sans avoir été éprouvé par l'adversité.

12. Ce que l'on dit à l'oreille, s'entend souvent à cent milles de distance.

13. On n'obtient pas de l'ivoire avec des dents de rat. (Se dit par mépris.)

14. L'homme sage oublie les vieilles rancunes.

15. Il vaut mieux les richesses après la pauvreté, que la pauvreté après les richesses.

16. Un oiseau ne peut percher que sur une branche; une souris près d'une rivière ne peut boire que selon sa soif. (Ce qui suffit vaut un festin.)

17. Lorsque l'étang est desséché, on voit le poisson. (Lorsque les comptes sont réglés, la balance des profits paraît.)

18. Vous ne pouvez obtenir deux peaux d'une seule vache. (Il y a des bornes à l'extorsion.)

19. Qui mange vite, ne mâche que peu. (S'applique à l'étude.)

20. Ce qu'on ne peut dire, il ne faut pas le faire.

21. Le tourment de l'envie est comme un grain de sable dans l'œil.

22. Celui qui désire s'élever dans ce monde, devrait revêtir son ambition des formes de l'humilité.

23. De l'excès du plaisir résulte son contraste.

24. Les dieux ne peuvent être en aide à l'homme qui laisse échapper les occasions (1).

25. Creusez un puits avant d'avoir soif. (Soyez préparé à tout.)

26. Les paroles mielleuses sont du poison; les paroles amères sont une médecine. (La flatterie et les remontrances.)

27. L'estomac qui est satisfait ne saurait comprendre le tourment de la faim.

28. Manger des aliments dérobés sans s'essuyer les lèvres. (Exercer l'industrie d'un fripon, sans en avoir l'astuce.)

29. L'insouciance conduit à l'improbité.

30. Les œufs sont bien fermés, mais à la longue les

(1) « Pour être grand homme, il faut savoir profiter de toute sa fortune. » (Larochefoucauld.)

poulets finissent par éclore. (Le meurtre finit toujours par être découvert.)

31. Nager en ayant un pied sur terre. (Image d'un caractère circonspect.)

32. Lorsque *Yen-wang* (le roi de l'enfer) a condamné un homme à mourir à la 3e veille, aucun pouvoir ne pourrait le conserver jusqu'à la 5e.

33. Il vaut mieux être chien et vivre en paix, que d'être homme et de vivre au milieu de l'anarchie.

34. Les lettres et l'agriculture sont les deux premières professions.

35. Ajouter des pieds à un serpent. (Superfluité de preuves dans un discours, lorsque le sujet est épuisé.)

36. Une plume habile supplée à la mémoire et à la pensée.

37. Celui qui vise à l'excellence sera au-dessus de la médiocrité; mais quiconque vise à la médiocrité tombera plus bas encore.

38. Verser de l'eau sur le dos d'un canard. (Conseil inutile.)

39. Gagner un chat et perdre une vache. (Conséquence des procès.)

40. Arrêter le mouvement de la main, c'est le moyen d'arrêter celui de la bouche. (Si quelqu'un ne travaille pas, il ne mangera point.)

41. *Point de remède*, c'est là le plus sûr milieu en médecine. (Entre celui qui guérit et celui qui tue.)

42. Il n'y a pas moyen de faire revivre les fleurs fanées, ni la vieillesse.

43. Je ne mettrai pas à l'épreuve mon bol de porcelaine contre son plat de terre. (Se dit par mépris.)

44. Celui qui travaille avec fatigue, mangera avec plaisir.

45. Pas de créanciers dehors, point de docteurs dedans. (Absence de maladie et de dettes.)

46. L'abstinence est un joyau domestique.

47. On ne peut faire servir une jarre d'huile à autre chose qu'à de l'huile. (Tout homme doit persévérer dans la carrière pour laquelle il a été élevé : *semel imbuta*, etc.)

48. La bonté attache plus qu'un prêt.

49. L'argent emprunté rend le temps court; travailler pour autrui le rend long,

50. L'amitié des mandarins appauvrit; celle des marchands enrichit.

51. Tout ce qu'un poisson boit sort par les ouïes. (Dépensé aussitôt que gagné.)

52. Si les familles n'ont point de fils qui se vouent aux lettres, d'où sortiront les gouvernants du peuple? (Nécessité de l'éducation.)

53. Ceux qui ne peuvent être parfois négligents (ou sourds) ne sont pas propres à gouverner.

54. On devrait préférer le droit à la parenté (lorsqu'on accorde des protections).

55. Une femme ne peut répondre d'aucun crime ; la responsabilité pèse sur son mari.

56. Les abeilles ont leurs rois et leurs ministres, et les fourmis leurs relations sociales.

57. C'est en enseignant l'industrie et l'abnégation de soi-même à leurs enfants que les parents montrent le mieux qu'ils les aiment.

58. Toutes les fois qu'on ouvre un livre, on y apprend quelque chose.

59. Plus les talents s'exercent, plus ils se développent.

60. Si les lois n'ont pas leur cours jusque sur la famille impériale elle-même, elles ne seront point respectées.

61. Les récompenses prématurées rendent l'esprit paresseux.

62. Pour gouverner, la meilleure chose est l'exemple, et la seconde, une rigueur impartiale.

63. Les grandes richesses viennent par le destin, mais

c'est par l'industrie qu'on acquiert une modeste fortune.

64. Ce que les supérieurs font, est toujours poussé à l'extrême par les inférieurs.

65. Un homme turbulent aime à provoquer les troubles; mais, dès qu'ils sont venus, il ne vaut plus rien. Un homme habile, au contraire, rend les troubles sérieux insignifiants, et les troubles légers complétement nuls.

66. Ce ne sont pas les gros volatiles qui se nourrissent de petits grains. (Les mandarins ne se contentent pas de modiques présents.)

67. Un véritable homme de génie conserve toujours la simplicité d'un enfant.

68. Obtenir *un*, conduit à désirer *deux*.

69. Ceux qui assistent à un jeu peuvent en être meilleurs juges que ceux qui y prennent part.

70. La meilleur chose, c'est d'être respecté; celle qui vient immédiatement après, c'est d'être aimé; il est mauvais d'être haï, mais il est pire encore d'être méprisé.

71. Un coq gras fait des poulets gras. (Un maître riche a des serviteurs aisés.)

72. Le pauvre ne peut venir en collision avec le riche, ni le riche avec le puissant.

73. L'homme en bottes ne connaît point l'homme en souliers. (Les bottes font partie du grand costume officiel.)

74. La prospérité est un bienfait pour le sage, mais une malédiction pour l'insensé.

75. Les hommes, quand ils sont heureux, ne brûlent pas d'encens; mais dès que le malheur vient, ils embrassent les pieds de Fo.

76. Les paroles d'un homme sont comme une flèche, elles vont droit au but; celles d'une femme ressemblent à un éventail brisé.

77. Les fautes domestiques ne doivent point être publiées au-dehors.

78. Une bonne action ne franchit pas les portes; mais le bruit d'une mauvaise se propage jusqu'à cent lieues.

79. On recherche la vertu dans une épouse, la beauté dans une concubine.

80. Un mari insensé craint sa femme; une femme prudente obéit à son mari.

81. Si la poutre de dessus est tordue, celle de dessous sera oblique. (Puissance de l'exemple chez les supérieurs.)

82. La complaisance gagne des amis; la candeur déplaît.

83. Il ne faut qu'un coup à un bon cheval, qu'un mot à un homme sage.

84. Quiconque ne s'élève pas haut, souffrira d'autant moins s'il tombe.

85. La verdure n'existe qu'une saison; l'homme ne dure qu'une génération.

86. La faute de l'ivrogne n'est pas celle du vin, mais bien la sienne. (On ne peut excuser l'ivrognerie.)

87. L'homme qui combat contre lui-même sera plus heureux que celui qui lutte contre les autres.

88. C'est mauvais signe lorsqu'un vieillard dort, et lorsqu'un jeune homme veille. (Axiome médical.)

89. Le poisson habite dans la profondeur des eaux et l'aigle dans les plaines du ciel. Quelque élevé que soit celui-ci, on peut l'atteindre avec la flèche, et l'autre avec le harpon, quelque bas qu'il soit; mais on ne peut connaître le cœur d'un homme, même à la distance d'un pied (1).

(1) Le docteur Milne a remarqué la ressemblance qui existe entre cette maxime et le proverbe suivant de Salomon (xxv. 3) : « Il n'y a pas moyen de sonder, ni les cieux à cause de leur hauteur, ni la terre à cause de sa profondeur, ni le cœur des rois. »

90. L'empereur et le sujet qui violent les lois sont aussi coupables l'un que l'autre.

91. Que chacun balaie la neige qui est devant sa porte, sans s'inquiéter de la gelée qui est sur les tuiles de son voisin.

92. Dans un champ de melons ne posez pas votre soulier; sous un prunier n'ajustez pas votre bonnet. (Conduisez-vous avec prudence dans les circonstances qui exigent de la circonspection.)

93. Un homme n'a besoin que de se corriger avec la même sévérité qu'il reprend les autres, et excuser les autres avec la même indulgence qu'il a pour lui-même.

94. Quoique la vie d'un homme soit limitée à cent ans, il se donne autant de peines et de soucis que s'il devait vivre mille années.

95. Par la nature, tous les hommes sont semblables, mais par l'éducation ils deviennent complétement différents.

Les Chinois ont des expressions ordinaires assez sarcastiques. Par exemple, ils appellent un homme timide et inoffensif « tigre de papier. » Lorsque quelqu'un s'estime trop haut, ils le comparent à « un rat tombé dans une balance et qui se pèse lui-même. » Pour exprimer qu'un homme a des manières affectées, ils l'appellent « un bossu qui fait une courbette. » Ils comparent un prodigue à une fusée. Ils disent de ceux qui répandent au loin leurs bienfaits, en laissant leur propre famille dans l'indigence, qu'ils « suspendent une lanterne au haut d'une perche : on la voit de loin, mais elle n'éclaire point au-dessous. »

Pour revenir à la littérature, les ouvrages historiques sont rangés dans la deuxième classe, après les compositions sacrées, morales et didactiques. Il existe une histoire de la Chine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la dynastie tartare mongole des *Youen*. On l'appelle les « vingt et un historiens ; » elle consiste en près

de trois cents de ces brochures dont on renferme environ une dizaine dans un étui. Nous traiterons spécialement de l'imprimerie au chapitre des arts; nous nous bornerons, en attendant, à remarquer qu'elle fut inventée dès le xe siècle, juste cinq cents ans avant d'être connue en Europe. Cette circonstance contribua efficacement à multiplier les annales chinoises, à les perpétuer et à fournir des matériaux abondants aux écrivains modernes. Cependant on ne trouve dans leurs histoires qu'une aride chronique de faits et de dates. Ce n'est pas dans un pays régi despotiquement que l'on peut s'attendre à trouver des écrivains discutant librement la portée des événements, et en déduisant des leçons pour les monarques et pour les peuples. « Au lieu de convenir, dit M. Gutzlaff, que de simples mortels eurent part aux affaires du monde, ils ne parlent que des empereurs qui régnaient alors, et les représentent comme la source d'où émanaient la prospérité, l'ordre public. Ceci est tout-à-fait chinois; la nation est représentée par l'empereur et comme absorbée en lui (1). »

Le même écrivain cite l'opinion d'un auteur chinois. « Qui (demande Yang-tseu) connaît les événements » des temps anciens, puisqu'aucun récit authentique » n'en est venu jusqu'à nous? Celui qui lit ces histoires ne » peut y ajouter foi, et un examen attentif le convainc » qu'elles sont dénuées de fondement. Dans l'antiquité, » on n'écrivait point d'histoires. Et d'ailleurs puisque les » livres qui décrivaient ces temps ont été brûlés par le » premier empereur de la dynastie des *Tsin* (environ » deux cents ans avant Jésus-Christ), pourquoi nous contentons-nous de fables? » Effectivement, les invraisemblances que l'on rencontre dans les ouvrages d'histoire ancienne détruisent toute la foi que l'on pourrait y ajouter.

(1) *Chinese Repository*, tome III, p. 57.

Les annales des indigènes sont donc pour nous la partie la moins intéressante de leur littérature.

Leur seule chronique lisible est le *San-koue-tchi*, ou « Histoire des Trois-Royaumes ; » elle raconte les diverses guerres des chefs indépendants qui, tous, prétendaient à la souveraineté. A vrai dire, c'est plutôt un roman historique ; bien que les discours mis dans la bouche des héros et des principaux personnages ressemblent beaucoup à ceux que nous trouvons dans Tite-Live et dans les anciens historiens de l'Europe.

L'histoire de la Chine ne commence à devenir intéressante pour un étranger qu'à l'époque de ses luttes avec les Tartares ; c'est (ainsi que le remarque M. Gutzlaff) sous les dynasties des Tang et des Song qu'elles furent le plus violentes ; elles se terminèrent, l'an 1280 avant Jésus-Christ, par la soumission de l'empire aux Mongols. Cette époque est d'un haut intérêt, et les détails que les auteurs indigènes publient sur les empereurs chinois qui occupaient alors le trône pourraient fournir des matériaux abondants pour une bonne histoire de ce temps. Mais pour composer l'histoire de la dynastie mongole, il faudrait avoir d'autres secours, attendu que les Chinois, qui considéraient les empereurs de cette dynastie comme des usurpateurs, ne se sont point donné la peine de tracer le récit de leurs actions. Khoubilaï a cependant trouvé parmi eux des biographes ; mais aucun n'égale Marco-Polo le Vénitien. En revanche, les Chinois ont consacré un ouvrage de plus de soixante volumes à l'histoire de la dynastie des *Ming* (celle qui chassa les Mongols).

Un manuscrit intitulé : *Tong-hoa-lo*, et contenant les règnes des trois premiers empereurs de la dynastie régnante, est écrit dans le même style que les annales de l'empire sous les autres dynasties ; mais comme il n'a point été imprimé, à cause des dangers auxquels il pourrait exposer ses auteurs, on ne peut s'en procurer des co-

pies qu'à un prix fort coûteux. Voici un échantillon de la manière dont les Chinois décrivent les pays étrangers : cet extrait est tiré du manuscrit que nous venons de citer.

« Les navigateurs européens calculent leurs distances » par degrés, comme nous calculons les nôtres par veilles. » Les Européens qui viennent en Chine naviguent d'abord » pendant 80° au sud, jusqu'à ce qu'ils aient atteint » le cap des Tourmentes (1) ; ils prennent ensuite une » direction septentrionale, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés » aux limites de la province de Kouang-tong. Ce voyage » dure six mois ou davantage ; et, pendant ce temps, ils » ne voient point la terre.

» Il y a aussi un autre moyen de communication entre » l'Europe et la Chine, par terre ; mais comme il faut tra- » verser le royaume de Russie, et qu'il est d'un accès dif- » ficile, on préfère la voie maritime. La Russie est à en- » viron 12,000 lis de Péking ; elle est bornée de l'autre » côté par l'Europe et la Turquie ; le climat y est très » froid ; on dit même que dans ses mers septentrionales » on voit des montagnes de glace, hautes de plusieurs mil- » liers de coudées, mais on n'ajoute point foi à ce récit (2). »

Un ouvrage chinois assez curieux est la relation d'une ambassade envoyée par Kang-hi au khan des Tartares Tourgouth, dont le territoire était alors situé entre la mer Caspienne et les frontières de Russie. Cet ouvrage a été traduit par sir George Staunton, et voici l'analyse que lui-même en a donnée :

« L'ambassadeur commence sa narration par quelques détails privés ; il reproduit ensuite *in extenso* les instructions qu'il a reçues de son souverain ; après, il décrit les événements qui ont signalé son voyage, ses conversations avec les autorités russes, avec les chefs tartares

(1) L'ancien nom du cap de Bonne-Espérance.

(2) *Staunton's micellaneous notices*, tome I, p. 60.

et avec le prince Gagarin, alors gouverneur de la Sibérie; il termine par une récapitulation qui a la forme d'un rapport officiel.

» Cette ambassade forme un événement très remarquable dans l'histoire chinoise : elle témoigne d'un esprit aventureux et de vues éclairées qu'on n'aurait point attendus, à cette époque, d'une nation asiatique. En effet, le voyage était de plusieurs milliers de milles; il présentait beaucoup de dangers, et il devait être effectué principalement sur le territoire d'une puissance avec laquelle la Chine n'avait pas toujours entretenu des relations amicales.

» Quel qu'ait été le but politique qui a présidé à cette entreprise, la relation qui en a été faite est purement chinoise pour le fond et pour la forme; elle paraît avoir obtenu l'approbation du gouvernement, car elle a été publiée avec l'autorisation spéciale de l'empereur, et une copie en est restée déposée à la bibliothèque impériale de Péking, ainsi qu'il résulte des catalogues imprimés et publiés de cette collection sur lesquels son titre figure. »

M. Bell (d'Antermoine) a donné la relation d'une expédition presque contemporaine effectuée par une route semblable. Cette relation corrobore parfaitement l'exactitude de la précédente.

Les Chinois possèdent un grand nombre de biographies qu'ils appellent *Ping-hio* « l'Étude des noms. » Au premier rang pour l'ancienneté et le mérite, il faut placer le *Lun-yu* ou « Discours de Confucius. » Il y a ensuite un ouvrage biographique de composition récente, intitulé *Sing-pou*, et qui comprend, en *cent vingt volumes*, la vie des hommes et des femmes remarquables : c'est une froide compilation sans mouvement et sans intérêt. L'art de l'imprimerie a mis les Chinois en possession d'une littérature immense et peu coûteuse, mais il n'y a qu'un petit nombre de leurs livres qui puissent plaire au goût des Européens : c'est pour cela que l'on ne les traduit pas *in*

extenso; le meilleur moyen de les faire connaître, c'est d'en donner des sommaires ou des extraits.

Quelle que soit leur ignorance sur ce qui concerne les pays étrangers, la multitude de leurs ouvrages statistiques prouve, du moins, qu'ils connaissent bien leur patrie. Le principal de ces ouvrages, *Ta-tsing-yé-tong-tchi* « Description complète de l'empire de Ta-tsing, » a deux cent quarante volumes, et contient une foule de particularités sur la population, la géographie, les revenus, la magistrature, et d'autres détails relatifs à chaque province de la Chine, proprement dite, ainsi que des notions sur la Tartarie chinoise.

On a parlé avec raison de la *Gazette de Péking* comme d'un locomoteur puissant qui met en mouvement tous les esprits; considérée comme machine gouvernementale, son importance est, en effet, considérable.

Nous avons déjà entretenu le lecteur du grand ouvrage chinois sur les lois criminelles. Le code civil de la dynastie tartare actuelle est appelé *Ta-tsing-hoeï-tien*, et a deux cent soixante-un volumes; outre les lois en vigueur, il contient le récit de tous les changements et de toutes les modifications qui y ont été apportés depuis la conquête de 1644. L'ouvrage est accompagné des cartes de chaque principal district de l'empire (y compris la Tartarie orientale et occidentale).

Le corps de l'ouvrage est divisé en neuf parties. La première contient tous les règlements relatifs à la maison impériale actuellement régnante, avec les priviléges des descendants du conquérant tartare, en lignes directe et collatérale; la seconde partie concerne le palais; les six autres parties ont trait aux six tribunaux; la neuvième et dernière division renferme diverses lois relatives à l'instruction publique, à l'examen des candidats, etc.

Dans la partie qui se rapporte au premier des six tribunaux exécutifs (celui des emplois civils), on trouve la

liste détaillée du rang de chaque fonctionnaire, et des règles pour choisir, nommer, casser, récompenser et punir.

Dans la direction des emplois publics, on tient note des actions de ceux qui les remplissaient, et c'est en proportion de ces actions qu'ils sont élevés ou abaissés de tant de degrés.

En Chine, l'espionnage s'exerce sur une immense échelle ; la *jalousie réciproque* est ainsi substituée au principe de l'*honneur*. A Péking, les membres de la famille impériale sont obligés d'assister aux séances des tribunaux, et s'ils y remarquent quelque chose de mal, ils peuvent en donner avis à l'empereur.

Dans le chapitre des sciences, nous aurons occasion de parler avec quelque détail de l'astronomie, de la géographie et de la médecine. Les Chinois ont beaucoup d'obligations, pour les deux premières, aux missionnaires catholiques protégés par Kang-hi, le monarque le plus éclairé et le plus libéral qu'ils aient eu, qui condescendit jusqu'à prendre des leçons de mathématiques des jésuites eux-mêmes. Dans la science médicale (car ils ne se sont point essayés en chirurgie), nous verrons que les ouvrages chinois renferment toutes leurs connaissances en histoire naturelle, avec leur théorie particulière de la circulation, des règnes végétal, minéral, etc., tels qu'ils sont contenus dans le volumineux ouvrage intitulé *Pen-tsao*.

Si l'on considère le peu de rapports que les Chinois ont eu avec les autres peuples, on conviendra qu'il est vraiment surprenant qu'ils aient pu savoir tant de choses. La vérité est qu'à l'exception de l'astronomie et de la géographie, les autres sciences qu'ils possèdent sont le résultat de leurs propres investigations, le fruit de leurs propres découvertes. Nous consacrerons aussi un chapitre spécial à la littérature légère des Chinois, telle que la poésie, les pièces de théâtre et les romans.

Durant le cours de plus d'un siècle, on n'a présenté que des échantillons clair-semés d'ouvrages plus sérieux à la connaissance du monde occidental. C'est en 1711 que la traduction latine des *quatre livres*, et des autres classiques secondaires, par le père Noël, fut imprimée. Après un assez long intervalle, parut la traduction du *Chou-king*, par le père Gaubil, et l'an 1785, Mailla publia en quatorze gros volumes in-4°, son « Histoire générale de la Chine (1), » traduite des annales indigènes, appelées *Tong-kien-kang-mou*. De nouvelles traductions de plusieurs parties des quatre livres ont été faites depuis, entre autres *Mencius*, par M. le professeur Stanislas Julien. En 1828, la version anglaise de l'ouvrage entier fut imprimée au collége anglo-chinois de Malacca. On dit que M. Julien prépare dans ce moment une traduction française du Li-ki, l'un des cinq livres canoniques, qui est l'ancien Rituel ou code cérémonial de la Chine.

On peut remarquer au sujet de quelques traductions des missionnaires, et plus particulièrement de ceux de notre pays, que tout ce qui est obscur dans l'original a été rendu plus obscur encore, par la manière servile avec laquelle ils se sont efforcés de traduire leurs auteurs. Au demeurant, ils se sont servis d'un jargon qu'on a appelé fort exactement « anglais de missionnaire. » Ce n'est point ainsi que l'on peut reproduire fidèlement des textes originaux, souvent défectueux, quant au fonds, mais qui sont encore estimés de tous les lettrés indigènes pour la pureté du style et l'élégance de la diction, et c'est sans

(1) Cette histoire, à vrai dire, n'est point une traduction des Annales de la Chine ; c'est une compilation faite à l'aide d'un grand nombre d'historiens. Le Ssé-ki, de Ssé-ma-tsien, a souvent été mis à contribution. On ne craint pas d'affirmer qu'il serait impossible de trouver dans les *quatorze volumes* publiés par le père Mailla, *deux pages* correspondant au texte chinois du Tong-kien-kang-mou.

(*Note du Traducteur.*)

doute à ce ridicule système qu'il faut attribuer les jugements sévères que l'on a portés sur quelques compositions chinoises. Un critique écrivait ce qui suit dans un ouvrage qui a paru, il y a peu d'années :

« Les spécimens qui nous sont parvenus par l'entremise des missionnaires ne sont pas très propres à nous éclairer sur la situation actuelle des Chinois. Leurs travaux sont assez volumineux, mais ils auraient pu faire de meilleurs choix. Nous ne voyons pas, en effet, quel intérêt les Européens peuvent prendre à débrouiller l'inextricable confusion de leurs *king* ou livres canoniques. »

CHAPITRE XVI.

LITTÉRATURE (*suite*).

Belles-lettres. — Drame. — Passion des Chinois pour le théâtre. — Négligence des unités. — Caractère des drames. — Parallèle du théâtre chinois et du théâtre grec. — Intrigue d'une pièce. — Division par actes. — Analyse d'une tragédie. — Poésie. — Structure du vers. — Caractère de la poésie. — Ancienne ode. — Poëme sur Londres. — Romans et nouvelles. — Analyse d'un roman chinois.

« Les Chinois, dit un écrivain du *Quarterly review*, se distinguent éminemment des autres peuples de l'Asie par l'usage qu'ils ont fait, dès le xe siècle de notre ère, de la typographie, particulièrement de la stéréotypie, qui a le double avantage de multiplier les exemplaires et de diminuer le prix d'un ouvrage (1). Il résulte de ce que nous venons de dire que les Chinois aiment passionnément la lecture. Les plus basses classes possèdent toutes un certain degré d'instruction, et pour les classes élevées, l'éducation est le seuil même de la porte qui conduit aux

---

(1) Les livres sont régulièrement imprimés sur papier; les parties en sont classées, numérotées et paginées; enfin il n'y a pas, même en Europe, de nation chez laquelle on trouve tant de livres, ni de livres si bien faits, si commodes à consulter, et à si bas prix. (Abel Rémusat. *Nouveaux mélanges asiatiques*, tome I, p. 63.)

honneurs, à la gloire et aux emplois civils. Parmi le nombre et la prodigieuse diversité de leurs livres, nous n'hésitons point à déclarer que nous avons toujours accordé la première place à cette branche de leur littérature qui comprend les pièces de théâtre, la poésie et les romans; nous la considérons aussi comme le moyen le plus agréable de faire connaissance avec leurs mœurs et leurs coutumes. » Nous allons donc examiner les *belles-lettres* chinoises, sous le triple point de vue du drame, de la poésie et du roman.

Dans une collection peu considérable de livres chinois appartenant à la compagnie des Indes-Orientales, on ne trouve pas moins de deux cents volumes de pièces de théâtre, et un seul ouvrage, en quarante volumes, contient juste cent pièces. Le gouvernement du céleste Empire ne donne pas, il est vrai, de spectacle au peuple à ses propres frais, ainsi que le faisait celui de Rome, mais il encourage de tout son pouvoir les divertissements dramatiques, et permet qu'on élève un théâtre dans toutes les rues, au moyen de souscriptions recueillies parmi les habitants. A certains jours, les mandarins eux-mêmes fournissent les fonds nécessaires. Les principales circonstances qui donnent lieu à ces amusements sont des fêtes d'une nature *religieuse*. On construit alors avec une étonnante facilité des théâtres provisoires en bambou, soit devant les temples, soit dans des espaces découverts.

Les spectacles durent plusieurs jours, les acteurs sont en général ce que nous appelons des *vagabonds*; ils vont par bandes de dix ou douze, et sont payés suivant leurs talents. Les meilleurs sont ceux de Nanking. Ils parcourent l'empire, et reçoivent quelquefois des sommes considérables pour donner des représentations aux fêtes des gens riches (1).

(1) Les rôles de femmes ne sont jamais remplis par des actrices,

Afin de montrer quelle est la fureur des Chinois pour les divertissements dramatiques, nous insérons ici le relevé des dépenses théâtrales qui se renouvellent annuellement à Macao, ville en partie portugaise, et qui renferme plusieurs riches Chinois.

Vis-à-vis le grand temple, près du mur de séparation qui confine les Portugais, on représente vingt-deux pièces, lesquelles, sans y comprendre les frais de construction du théâtre, coûtent 2,200 dollars espagnols. Au temple chinois, près de l'entrée de la rade intérieure, on exécute diverses pièces pour lesquelles il faut payer 2,000 dollars. Enfin, d'autres représentations données dans le courant de l'année font monter les frais au total de 6,000 dollars environ, 1,500 livres sterling (37,500 fr.) Ces frais sont supportés par une petite population de boutiquiers et d'artisans. Un incident survenu à Macao, en 1833, a dû faire penser aux indigènes que les Européens n'étaient pas moins passionnés qu'eux pour les représentations dramatiques. Une troupe de chanteurs italiens venus de Naples, et consistant en deux *signore* et cinq *signori*, après avoir exercé leur profession dans l'Amérique du Sud, franchirent l'océan Pacifique pour se rendre à Calcutta. Diverses circonstances les ayant obligés de toucher à Macao, ils se virent pressés d'y rester six mois, jusqu'à ce que la saison leur permît de continuer leur voyage. On érigea un théâtre provisoire, et ils exécutèrent avec le plus grand succès la plupart des opéras de Rossini. Les Chinois furent surpris de voir ce qu'on appelle dans le jargon de Canton un *sing-song*, érigé par des étrangers sur le sol de leur empire, et un mélange de chant et de récitatif

mais en général par de jeunes garçons et quelquefois par des eunuques, ainsi que cela se pratiquait chez les Grecs et les Romains. Madame Betterton fut, à ce que l'on dit, la première femme qui joua, vers l'an 1660, les rôles de Juliette et d'Ophélie, ces deux ravissantes créations de Shakspeare. (*Brief view of the chinese drama.*)

semblable au leur. Comme, pour s'en retourner depuis Calcutta, le plus court chemin était par le cap de Bonne-Espérance, ces Italiens firent faire à l'opéra le tour du monde.

Avant de parler des compositions dramatiques, nous dirons un mot de la mise en scène.

« Ils ne recourent point, comme sur nos théâtres modernes (remarque l'éditeur d'un Héritier dans la vieillesse), à l'illusion des décorations, et les expédients singuliers dont ils sont quelquefois, à leur défaut, obligés de s'aviser, ne sont pas d'un genre beaucoup plus relevé que *le buisson d'épines* et *la lanterne de Nick-Bottom*, pour représenter ou défigurer le personnage de la Lune, et *l'homme barbouillé de plâtre* ou couvert d'une étoffe grossière, pour signifier une muraille. C'est ainsi qu'un général, sur un théâtre chinois, après avoir reçu l'ordre de se rendre dans une province éloignée, agite un fouet ou saisit les courroies d'une bride, et fait plusieurs fois le tour de la scène, au milieu d'un effroyable vacarme de gongs, de tambours et de trompettes. Puis il s'arrête tout court, et annonce à l'auditoire qu'il est arrivé. S'il faut donner l'assaut aux murs d'une ville, trois ou quatre soldats se couchent l'un sur l'autre pour représenter le rempart. On peut se former une idée assez juste du peu d'assistance que tirait anciennement des illusions de la scène l'imagination du public anglais, par la description que sir Philip Sidney fait de l'état du théâtre et de la comédie de son temps (vers l'an 1585).

» Maintenant, dit-il, vous allez voir trois dames qui se promènent en faisant semblant de cueillir des fleurs, et vous devez croire que le théâtre est un jardin. Bientôt après on viendra, dans le même lieu, vous raconter un naufrage, et vous être seul à blâmer, si vous ne vous imaginez pas y voir un rocher; ensuite un monstre hideux vomira du feu et de la fumée, et les spectateurs tremblants sont

obligés de penser qu'ils sont dans une caverne, tandis qu'au même instant deux armées s'élanceront, représentées par quatre épées et quatre boucliers, ce qui doit transporter le plus incrédule au milieu d'un champ de bataille, jonché de morts et de mourants. »

Les Chinois laissent le champ plus libre à l'imagination que nous ne le faisons; chez eux, l'action ne se passe pas toujours dans un même lieu, comme dans la plupart des tragédies grecques. « Vous ne pourrez jamais amener une muraille sur la scène, » dit Snug le menuisier. Ainsi s'exprime l'acteur chinois. Cependant, quoique leurs expédients ne soient pas aussi démesurément absurdes que ceux auxquels on a recours dans *le Songe d'une nuit d'été*, ils ne sont guère plus ingénieux.

La vérité est que les décorations contribuent sans doute beaucoup à ajouter à l'illusion, mais qu'elles ne sont nullement d'une rigoureuse nécessité. Ne vaut-il pas bien mieux, en effet, se confier à l'imagination du spectateur, que de tomber dans ces erreurs palpables que Dennis a si bien ridiculisées dans la tragédie de *Caton* d'Addison, et qui toutes résultent de l'exacte observation de l'unité de lieu? L'imagination doit toujours venir en aide à la meilleure des situations; au théâtre, toute la philosophie du sujet se trouve résumée dans les paroles du chœur de la tragédie de *Henri V*, de Shakspeare.

« Mais pardonnez, indulgents auditeurs, pardonnez à » l'impuissance de l'humble et faible talent qui a osé, » sur ces indignes tréteaux, représenter un sujet aussi » grandiose. Cette arène à combats de coqs peut-elle con- » tenir les vastes plaines de la France?

« Pouvons-nous entasser dans ce cercle de planches » tous les milliers de casques qui semèrent l'épouvante » sous le ciel d'Azincourt? Oh! pardonnez si une figure, » maigre et chétive, doit représenter ici, dans un point, un » million de guerriers. Permettez que, faisant l'office des

» zéros dans un énorme calcul, nous laissions travailler » la force de votre imagination. Supposez qu'en ce moment, dans l'enceinte resserrée de ces murs, sont renfermées deux grandes monarchies, dont les fronts levés » et menaçants, l'un contre l'autre opposés, ne sont séparés que par l'étroit Océan. Remplissez par vos pensées les vides que laisse notre impuissance; divisez un » homme en mille parties, et voyez en lui une armée » imaginaire, etc. »

C'était peut-être pour échapper à tant de difficultés que le goût délicat des Grecs avait institué cette règle en vertu de laquelle la scène ne pouvait être occupée par plus de trois interlocuteurs à la fois. Mais voyez un peu les résultats de ce système : l'action, au lieu d'être vive et animée, dégénérait en une série d'interminables récits, qui peuvent être beaux à la lecture, mais qui sont fatigants à la scène. Dans une des pièces d'Eschyle, intitulée les « *Sept chefs devant Thèbes*, » il y a un espion ou messager qui raconte, dans un discours de nous ne savons plus combien de pages, les divers incidents du siége, ainsi que les armes et le costume des assiégeants.

Chez les Chinois, les costumes sont assez bien appropriés à la circonstance, et, en certaines occasions, ils sont d'une rare magnificence. Comme la plupart de leurs pièces ont une couleur historique, et, pour de bonnes raisons, ne se rapportent point aux événements qui se sont succédé depuis la conquête tartare, les costumes des Chinois sont ceux qu'ils portaient antérieurement. La richesse de leurs habillements de théâtre frappa l'ambassadeur russe Ysbrandt Ides, qui écrivait en 1692 :

« En premier lieu, parut sur le théâtre une belle dame, magnifiquement vêtue de drap d'or, ornée de joyaux, et portant une couronne sur la tête. Elle chanta son rôle avec une voix charmante, des attitudes gracieuses, et en

jouant avec ses mains, dans l'une desquelles elle tenait un éventail. Le prologue étant fini, la pièce commença. Elle avait pour sujet l'histoire d'un empereur mort depuis long-temps, qui avait bien mérité de son pays, et en l'honneur duquel la pièce était composée. Tantôt ce personnage paraissait en habits royaux, avec un sceptre d'ivoire à la main, et tantôt ses officiers se montraient avec des drapeaux, des armes et des tambours, etc. »

Comme les Chinois n'établissent aucune distinction régulière entre la tragédie et la comédie, les droits de leurs pièces à l'un ou à l'autre de ces titres sont déterminés par le sujet et le dialogue. La ligne de démarcation est cependant assez fortement tracée. Ce qui constitue la tragédie, c'est le caractère historique ou mythologique des personnages, l'élévation et la gravité du sujet, la tendance morale du drame, la catastrophe tragique du dénouement. Dans la comédie, les *dramatis personæ* sont ordinairement d'un rang inférieur; le dialogue, qui est plus dans le ton de la conversation ordinaire, est entremêlé de quelques bouffonneries et de ridicules lazzis.

S'il existe plusieurs pièces chinoises triviales, et même passablement indécentes, c'est que leur théâtre est assorti à tous les goûts. Nous avons déjà dit que, dans les festins où l'on fait venir des acteurs, le chef de la troupe donne une liste de pièces au principal convive, pour qu'il choisisse celle qu'il désire voir représenter.

Les anciens voyageurs, tels que Bell et autres, qui ont retracé l'impression qu'ils avaient reçue de la représentation d'une pièce chinoise, n'ont pu juger que de la partie matérielle du spectacle, puisqu'ils ne comprenaient point la langue du pays. Le premier échantillon dramatique fut traduit en français par le jésuite Prémare, qui, bien que résidant alors à Péking, et profondément versé dans la connaissance du chinois (ainsi

qu'on le voit par sa *Notitia linguæ sinicæ*), n'a donné que la partie écrite en prose, et a laissé de côté les morceaux lyriques ou ceux qui sont chantés, parce que, dit-il, « ils sont remplis d'allusions à des choses qui nous sont inconnues, et de figures de langage que nous avons de la peine à concevoir. » Voltaire s'est servi de la traduction de l'*Orphelin de Tchao*, par Prémare, pour la composition d'une de ses meilleures tragédies.

Cette pièce est fondée sur un événement qui arriva cent ans environ avant la naissance de Confucius. Un chef militaire ayant usurpé le territoire de la maison de Tchao, forme la résolution d'exterminer tous les membres de cette famille. Un fidèle serviteur sauve le seul héritier mâle, le cache, et le fait passer pour son propre fils. L'orphelin est élevé dans l'ignorance de son véritable rang jusqu'au moment où, devenu homme, son père adoptif lui révèle le secret de sa naissance; alors il prend les armes, venge ses parents, et recouvre ses droits. Le docteur Hurd fait remarquer la ressemblance de cette pièce, sur plusieurs points, avec l'Électre de Sophocle.

Il serait aisé de signaler un grand nombre d'autres rapprochements. Cependant le théâtre grec et le théâtre chinois doivent tous deux être considérés comme originaux, tandis que la plupart des pièces des autres théâtres ne sont, à proprement parler, que des imitations.

Le premier personnage qui entre en scène se fait connaître aux spectateurs de la même manière que dans le théâtre grec. « Ces prologues (dit Schlegel) rendent le commencement des pièces d'Euripide extrêmement monotone. » Il paraît, en effet, bien étrange de voir un individu s'avancer et dire : « Je me nomme ainsi; on a fait telle et telle chose, et l'on va faire telle et telle autre chose. » Il compare ces discours aux inscriptions qui sortent de la bouche des figures représentées dans les anciennes peintures. Quant à l'unité d'action, qui est fré-

quemment violée, il ne serait pas difficile de citer de nombreux exemples d'infraction semblable dans le théâtre européen ; car on en trouve même plusieurs dans quelques unes des trente-trois tragédies grecques qui nous restent.

L'unité d'action n'est nullement observée dans l'*Hercule furieux* d'Euripide, ni celle de temps dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, les *Trachyniens* de Sophocle, et les *Suppliantes* d'Euripide.

Le spécimen du théâtre chinois, donné par Prémare, fut suivi, un siècle plus tard, de la traduction (1) d'*un Héritier dans la vieillesse*, qui est par le fait une comédie de la même collection (les cent pièces des Youen). Dans celle-ci, le traducteur, pour la première fois, a fait connaître les parties lyriques qui se trouvent mêlées à la prose, en s'efforçant, comme il le dit dans son introduction, de rendre les vers et la prose de l'original de manière à donner une idée fidèle de leur esprit, sans s'éloigner de leur sens littéral. Comme il était alors en Chine, il pouvait s'aider des conseils des indigènes.

L'*Héritier dans la vieillesse* éclaircit beaucoup de points obscurs du caractère et des mœurs des Chinois. Il montre l'importance qu'ils attachent aux offrandes sur les tombes de leurs ancêtres, et à la naissance de rejetons mâles qui puissent continuer ces oblations après eux. Il démontre aussi la véritable position de la concubine vis-à-vis de la femme légitime.

Ainsi que nous l'avons déjà dit dans le premier volume de cet ouvrage, la concubine et ses enfants sont considérés comme les esclaves de l'épouse (1).

---

(1) Cette traduction a été faite par l'auteur du présent ouvrage.
(*Note du Traducteur.*)

(2) Dans le Code pénal, il est dit que l'homme qui rabaissera sa femme au rang d'une concubine, sera puni de 100 coups, et que celui qui, du vivant de son épouse, traitera sa concubine sur le

Les personnages qui figurent dans cette pièce sont tous les membres d'une famille appartenant à la classe moyenne de la société ; savoir : un vieillard aisé, sa femme, sa concubine, son neveu, son gendre et sa fille. Le vieillard, n'ayant point de fils qui pût répandre de la félicité sur le reste de ses jours, ni offrir d'oblations sur sa tombe, avait, comme le patriarche chaldéen, pris une concubine, dont la grossesse est annoncée au commencement de la pièce. Pour obtenir du ciel un fils au lieu d'une fille, il fait le sacrifice de quelques sommes qui lui sont dues, en brûlant les billets de ses débiteurs. Il confie ensuite le soin de ses affaires à sa femme et à sa fille mariée; puis renvoie son neveu, en lui donnant cent pièces d'argent pour le mettre à même d'aller chercher fortune où bon lui semblera, attendu qu'il était sujet, chez lui, aux mauvais traitements de sa femme. Ces dispositions terminées, le vieillard part pour la campagne en recommandant la mère du fils qu'il attend à la bienveillance de ses alliés.

Le gendre déclare alors à la fille le dépit que lui cause la grossesse de la concubine; car si elle met au monde un enfant du sexe féminin, tous deux perdront la moitié des biens auxquels ils auraient eu droit sans cet événement, et la totalité si c'est un fils. Sa femme le tranquillise, en lui disant que l'on peut facilement se débarrasser de la concubine, et annoncer au vieillard qu'elle a disparu.

Comme ce dernier attendait encore, plongé dans la plus vive anxiété, le résultat de l'accouchement, sa famille entra pour lui offrir des consolations sur la perte

même pied qu'elle, recevra 90 coups; et que les deux parties seront rendues à leur état respectif; celui qui, ayant déjà une femme légitime, en épousera une autre, sera puni de 90 coups, et le second mariage sera nul et de nul effet.

de ses espérances. A la nouvelle de la disparition de sa concubine, il fondit en larmes. Craignant que son ancienne cupidité ne lui eût attiré ce malheur, il prend la résolution de jeûner sept jours, et de distribuer publiquement des aumônes dans un temple du voisinage. Là, il retrouve, au milieu des mendiants, son neveu, couvert de haillons, et réduit à chercher un abri sous le fourneau d'une poterie. Le pauvre jeune homme est insulté par le gendre; mais son oncle, touché de compassion, lui donne un peu d'argent, et l'engage à visiter les tombes de ses ancêtres au printemps prochain, l'assurant que l'exécution ponctuelle de ce devoir ne pourra manquer de le faire prospérer. L'importance attachée aux rites funèbres est le pivot sur lequel tourne toute la pièce.

Le neveu paraît au temps désigné dans le lieu consacré à la sépulture des membres de sa famille; il fait les oblations d'usage aussi convenablement que sa pauvreté le lui permet, et implore la protection de ses aïeux. Il n'est pas plus tôt parti, que le vieillard et sa femme entrent. Tous deux sont indignés de ce que leur fille et leur gendre aient négligé de venir apporter les offrandes accoutumées, et ils remarquent que leur neveu les a précédés. Le vieillard persuade alors à sa compagne que leur neveu est bien plus digne d'être leur héritier que l'époux de leur fille. Sa femme en convient, et se repent de l'avoir traité si durement. Dans ce moment, le jeune homme, qui était revenu sur ses pas, se présente; une réconciliation s'ensuit, et il est reçu de nouveau au sein de la famille. Quand le gendre et la fille arrivent en grande pompe, à la tête d'une nombreuse procession, ils sont accueillis par d'amers reproches sur leur tardive piété, et la défense de jamais reparaître.

Cependant, à l'anniversaire de la naissance du vieillard, ils sollicitent et obtiennent la permission de lui of-

frir leurs respects. Quelle n'est pas alors la surprise de ce dernier lorsque sa fille lui présente la concubine si long-temps perdue et son enfant. Dans l'excès de sa joie, il partage ses biens en trois parties égales, entre sa fille, son neveu et son fils. La pièce finit par l'expression du bonheur et de la gratitude de tous les membres de la famille de ce que leur vénérable chef ait obtenu « un héritier sur ses vieux jours. »

Cette comédie est en cinq actes, de même que les autres pièces du recueil dont elle fait partie. Les événements s'y succèdent d'une manière si naturelle que l'on ne s'apercevrait jamais que trois ans se sont écoulés depuis le commencement de l'action, si l'on n'apprenait pas l'âge de l'enfant, qui est amené au dernier acte.

Les divisions scéniques existent plus réellement sur le papier qu'à la représentation.

La première partie est appelée « l'ouverture, » et les quatre autres sont nommées « coupures. » Les avis aux acteurs sont imprimés comme dans nos pièces. « Il monte » et « il descend, » s'emploient pour « il entre » et « il sort; » et parler *à part* est exprimé par deux mots qui signifient « dire au dos » de quelqu'un. C'est ainsi que, dans une des cent pièces, un amant qui rencontre sa maîtresse s'écrie en la voyant : « (*à part*) Elle a quitté le costume qu'elle portait hier, et a vraiment l'air d'une divinité. » Des mots invariables servent à désigner les emplois des *dramatis personæ*, tels que chez nous *père noble*, *ingénue*, *prima donna*, etc. Les parties musicales de la pièce renferment les tirades les plus passionnées; c'est pour cette raison qu'elles ne sont placées que dans la bouche des principaux personnages.

Après avoir traduit une comédie entière avec ses parties lyriques, le même écrivain, dans sa version d'une autre pièce chinoise (*les Chagrins de Han*), a suivi l'exemple de Prémare, et s'est borné spécialement à la

reproduction du dialogue *parlé* et des monologues essentiels. L'amour et la guerre forment le fond de cette tragédie, qui offre des situations intéressantes, et dont le but moral est de retracer les conséquences fatales de la mollesse, de la débauche et de l'oisiveté des souverains. Le sujet est tiré de cette époque des annales de la Chine où les empereurs, pour repousser les aggressions des Tartares, étaient réduits à leur donner leurs filles en mariage. La tragédie commence par le monologue suivant, prononcé par le khan des Tartares, qui dans cette circonstance fait l'office du prologue, προλογίζει : —

« Nous nous sommes dirigés vers le sud, nous rapprochant de la frontière, pour solliciter une alliance avec la race impériale. Hier, j'ai dépêché un ambassadeur avec des présents tributaires pour demander une princesse en mariage, mais j'ignore si l'empereur ratifiera l'engagement, en prononçant les serments accoutumés. La beauté de la saison a entraîné nos chefs dans une excursion de chasse, au milieu des steppes sablonneuses. Puissent-ils avoir une bonne chance! car nous autres Tartares ne possédons point de champs; nos arcs et nos flèches forment nos seuls biens.» (*Il sort.*)

Paraît ensuite le ministre favori de l'empereur, qui, dans un autre monologue, fait connaître de quelle manière il gouverne son maître, en l'engageant « à rejeter les conseils des sages, et à rechercher ses plaisirs dans la société des femmes de son palais. » L'empereur lui-même entre en ce moment, et le charge de rassembler, dans toutes les provinces de l'empire, les plus belles filles; et de lui envoyer leurs portraits, afin qu'il puisse fixer son choix.

Le ministre part, et abuse de la mission qui lui a été confiée pour extorquer des sommes d'argent de ceux auxquels il donnait l'espérance d'une alliance avec le souverain. Enfin, il découvrit une jeune personne qui

surpassait en beauté toutes celles qu'il avait vues auparavant; c'était la fille d'un pauvre cultivateur. Ce dernier n'ayant pu satisfaire sa rapacité, il s'en vengea en envoyant au monarque un portrait défiguré de la jeune fille. Le hasard fit cependant qu'elle se trouva sur le passage de l'empereur, qui, frappé de sa beauté, ne tarda pas à reconnaître combien il avait été joué par son favori.

« Gardien de la porte jaune, dit-il, apportez-nous ce portrait, afin que nous puissions le contempler. (*Il voit le portrait.*) Ah! comme il a terni la pureté du bijou, brillant comme les vagues en automne! (*Au serviteur du palais.*) Dites à l'officier de garde que notre plaisir est qu'il décapite Mao-yen-cheou, et qu'il vienne nous faire le rapport de son exécution. »

Le traître cependant prend la fuite, et arrive sain et sauf dans le camp des Tartares; là, il montre au khan un portrait ressemblant de la fille du cultivateur, et, avec une artificieuse scélératesse, il lui persuade de la demander à l'empereur. Le khan dépêche donc un message au monarque chinois, le menaçant, en cas de refus, d'envahir ses États. L'empereur, plus épris que jamais, ne sait comment agir; ses conseillers le pressent si vivement de ne point écouter sa passion, mais de considérer plutôt le salut de l'empire, que l'infortuné monarque accomplit le sacrifice. Cependant il accompagne une grande partie du chemin celle que déjà il avait élevée au rang de princesse. Enfin il la quitte, et leur séparation est vraiment déchirante. Cette scène offre beaucoup d'intérêt; le langage de l'empereur est entraînant de passion. La catastrophe survient bientôt après. Le Tartare se retire avec sa proie, et arrive sur les bords du fleuve Amour, ou Saghalien, qui se jette dans la mer d'Ochotsk.

La princesse. Dans quel lieu sommes-nous!

Le khan. Sur les bords du fleuve du Dragon-Noir (1), qui sépare notre territoire de celui de la Chine. La rive méridionale forme la frontière de l'empereur; à la rive septentrionale commencent les pays de notre domination.

La Princesse (*au khan*). Grand roi, je prends une coupe de vin, et je fais une libation vers le sud; c'est mon dernier adieu à l'empereur..... (*Elle verse la libation.*) Souverain de Han, cette vie est terminée; je t'attends dans l'autre!

En achevant ces mots, elle se précipite dans le fleuve, et y périt.

La tragédie pourrait se terminer ici. Le khan, rempli de tristesse, élève à l'infortunée princesse une tombe sur le bord du fleuve. Avec plus de générosité qu'on ne devait s'y attendre, il se désiste de toutes ses prétentions vis-à-vis de l'empereur, et lui annonce qu'il remettra entre ses mains l'auteur de toutes ces infortunes, afin qu'il reçoive le juste châtiment de sa trahison et de sa perfidie. Cependant la pièce se prolonge encore d'un acte, dans lequel on voit le monarque chinois s'endormir; la princesse lui apparaît en songe, pour l'instruire de son sort; le fantôme d'un guerrier tartare se montre presque en même temps, la fait disparaître, et détruit ainsi le songe agréable de l'empereur. Ce dernier se réveille,

---

(1) C'est ainsi que les Chinois ont traduit le tartare *Saghalien oula* « le fleuve de l'eau noire. » Ici on trouve encore un nouveau rapport entre la mythologie chinoise et celle des Grecs.

—— πυρος
Δρακοντ' αναβλεποντα φοίνιαν φλογα.

Le dragon chinois est, en réalité, une hydre à une seule tête, et l'on peut voir dans la queue *ondoyante* du monstre et le cours *serpentant* des rivières, la commune origine des hydres de Chine et de Grèce.

entend le cri d'une oie sauvage, emblème des amants séparés, et continue ses plaintes sur la perte de la princesse. La pièce finit par l'arrivée du messager du khan des Tartares, qui renouvelle la paix avec l'empire, et livre Mao-yen-cheou à la vengeance de l'empereur.

Un autre spécimen des cent pièces a été traduit en France par M. Stanislas Julien, actuellement professeur de chinois à Paris. Comme dans l'exemple cité de l'*Héritier dans la vieillesse*, M. Julien a traduit la pièce tout entière, la prose et la partie lyrique, et a promis d'autres versions sur le même plan. Le titre de la pièce, ainsi qu'il l'a traduit en français, est *le Cercle de craie ;* il est fondé sur le principal incident, lequel ressemble tellement au *jugement de Salomon*, que l'on pourrait croire que la pièce chinoise a tiré son origine de quelque vague tradition de cette décision célèbre. Deux femmes se disent la mère du même enfant, en présence d'un juge, qui, pour connaître la vérité, ordonne que l'on trace un cercle de craie sur le parquet de la cour, et que l'on place l'enfant dans le milieu. Il déclare ensuite qu'il appartiendra à celle qui réussira à l'arracher du cercle malgré les efforts de sa rivale. La fausse mère, n'ayant point de compassion pour l'enfant, l'emporte aisément sur la véritable, qui, craignant de blesser le fruit de ses entrailles, n'ose point faire usage de toute sa force. L'habile magistrat, comme « un second Daniel venu au jugement (1), » donne gain de cause à la dernière.

Un mémoire très étendu sur la poésie chinoise (2) a été imprimé dans le tome IIe des *Royal Asiatic Transactions.* Nous avons déjà parlé de la poésie ancienne des Chinois

(1) Paroles prononcées par Gratiano, l'un des personnages du *Merchant of Venice* de Shakspeare (acte V).

(2) M. Davis est l'auteur de ce curieux mémoire.

(*Note du Traducteur.*)

dans le XII[e] chapitre, à l'occasion du « livre des odes. » Dans les temps modernes, la structure de leurs vers a subi de notables améliorations, et il y a eu certaines époques de leur histoire où ils se sont adonnés plus spécialement à la culture de la poésie. Ils en comparent les progrès à la croissance graduelle d'un arbre. « L'ancien » livre d'odes peut être considéré comme la racine; les » bourgeons parurent sous le règne de Sou-li; au temps » de Kien-ngan, il y eut abondance de feuillage; mais » sous la dynastie des Tang, beaucoup d'hommes se re- » posèrent sous l'ombrage de l'arbre, qui fournit alors » d'amples moissons de fleurs et de fruits. » Cette ère glorieuse de la poésie chinoise correspondait au huitième siècle, il y a environ onze cents ans, c'est-à-dire à une époque où l'Europe entière se trouvait encore plongée dans l'ignorance et la barbarie.

On a cru généralement que les mots chinois étaient tous monosyllabiques (quoique cela ne soit pas toujours). On pourrait inférer de là que leur versification n'est pas susceptible de beaucoup de mélodie. Cela n'en serait cependant pas la conséquence forcée; car Pope lui-même, le poëte anglais dont le style est le plus suave, a écrit des couplets entiers, composés uniquement de monosyllabes, comme ces deux vers :

« Ah! if she lend not arms as well as rules,
» What can she more than tell us we are fools? »

La vérité est que la langue chinoise abonde en sons, composés de diphthongues, aussi bien que de dissyllabes, qui, lorsqu'ils sont combinés avec d'autres complétement monosyllabiques, prêtent au vers une euphonie très variée; outre cela, la poésie tire sa cadence et sa modulation de l'emploi de certains tons ou accents, qui paraissent cependant avoir dû leur existence plutôt à la

nécessité de jeter de la clarté dans le discours qu'à celle de répandre de la mélodie dans le vers. Une autre source d'harmonie est l'usage de ce que l'on peut appeler strictement *nombres poétiques*. Chaque mot, dans la poésie chinoise, correspond à un pied métrique dans d'autres langues.

Le vers le plus court ne consiste quelquefois qu'en trois mots répétés, comme une espèce de refrain dans les chansons. On s'est servi aussi de cette mesure pour inculquer plus profondément dans les esprits les maximes morales. C'est dans la persuasion qu'elle pouvait aider la mémoire, qu'on l'a adoptée dans la composition du « classique trimétrique, » ouvrage destiné à enseigner à la jeunesse les éléments des connaissances générales.

Le vers de quatre mots est celui qui est le plus usité dans le « livre des odes. » Cependant la mesure de quelques pièces est irrégulière, et varie, dans un vers, depuis trois jusqu'à sept ou huit mots. Dans tous les pays, la poésie à sa naissance est religieuse et morale.

Les plus anciennes annales historiques sont écrites en vers. Vénérée d'abord comme la langue de la sagesse et de l'inspiration, la poésie est bientôt cultivée pour elle-même, comme un art d'agrément. Elle fait des progrès sous le rapport de l'harmonie, mais dégénère avec le temps, sous d'autres points de vue. De même que Pope est plus harmonieux que Chaucer ou que Donne, Boileau ou Racine que Ronsard, Virgile ou Tibulle que le vieil Ennius, de même la poésie chinoise moderne est infiniment supérieure à celle du livre des odes, du moins sous le rapport de la versification. Le système poétique, parvenu par degrés à l'état où nous le voyons aujourd'hui, consiste à employer des vers de cinq mots, et la mesure plus longue de sept. Nous renvoyons les lecteurs qui désireront en voir des exemples au Traité de la poésie chinoise.

Outre la césure, les Chinois se servent aussi de la rime

comme la plupart des peuples, mais ils ne la font tomber qu'à la fin du deuxième vers. La longueur de la stance est déterminée par le retour de la même rime; dans un poëme assez étendu, la stance n'a ordinairement que quatre vers, comme un quatrain dont le second et le quatrième vers riment ensemble. Quelquefois huit vers et même un plus grand nombre sont soumis aux mêmes règles et au retour périodique et cadencé des mêmes désinences. Les Chinois ne paraissent pas avoir l'oreille très délicate pour distinguer les véritables rimes; cela provient sans doute de ce qu'ils sont privés de signes phonétiques ou de marques précises de son, comme nos lettres alphabétiques.

La construction des vers chinois présente une analogie frappante avec celle de plusieurs autres nations asiatiques. Dans la dissertation qu'il a placée à la tête de sa traduction d'Isaïe, l'évêque Louth a parlé assez au long d'une particularité qu'il appelle *parallélisme*, et qui consiste dans la relation d'un vers avec un autre, soit par un sens équivalent ou opposé, soit par la forme de construction grammaticale, comme dans l'exemple suivant tiré des psaumes.

« La mémoire du juste est une bénédiction,
» Mais le nom du méchant périra. » —
« Lance tes foudres et disperse les,
» Décoche tes flèches et consume-les ! »

On trouve en chinois une multitude d'exemples pareils, et la structure particulière de la langue rend le parallélisme à la fois plus exact et plus frappant, parce que les caractères se trouvent placés les uns vis-à-vis des autres. Les vers suivants qui viennent à l'appui de cette assertion sont traduits d'un « Héritier dans la vieillesse. »

« L'œil fixé sur la terre, maintenant j'exhale mes soupirs;
» Tour-à-tour je me prosterne, et mes chagrins s'épanchent dans mes larmes.

« L'opulent étranger recherche les liens conjugaux ;
» Mais le parent pauvre ne connaît point ces douces relations. »

Les compositions poétiques des Chinois paraissent consister principalement en odes, en chansons, en pièces morales, didactiques, sentimentales et descriptives. Ces différents genres cependant sont tellement entremêlés, confondus les uns avec les autres, qu'il serait assez difficile d'en faire la séparation. L'une des pièces les plus anciennes du « livre des odes, » et dont on peut faire remonter la composition à *trois mille ans*, raconte le succès d'un riche prétendant qui s'empare d'une fiancée déjà promise à un humble rival. Elle fait en même temps allusion à un oiseau voleur qui, comme le coucou, prive les faibles de leurs gîtes.

I.

Le nid que bâtit cet artiste ailé là-bas,
L'oiseau voleur le lui arrachera.
— C'est ainsi qu'est privée de ses espérances la fiancée
Qui, malgré elle, devient la proie d'un riche seigneur.

II.

L'oiseau qui voltige prépare un gîte
Dans lequel le destructeur habitera bientôt :
— Et la fiancée contrainte s'éloigne en versant des pleurs ;
Cent chars ajoutent à la pompe du cortége.

III.

Pleurez le frêle architecte,
Un oiseau plus fort que lui l'a dépossédé de son nid.
— Pleurez la fiancée, abandonnée, ravie.
Oh ! que la pompe est vaine pour adoucir les chagrins de son âme !

On pourra se former une juste idée du style de la poésie descriptive des Chinois, en lisant les lignes suivantes où ils ont cherché à nous dépeindre *nous-mêmes* ; elles

ont été composées en 1813, et le texte en a été imprimé dans les *Royal Asiatic Transactions.* Nous en donnons ici la traduction mot pour mot, en conservant les formes extravagantes et hyperboliques de l'original.

I.

Au loin dans l'Océan, vers les extrémités du nord-ouest,
Existe une nation ou pays, appelé Angleterre.
Le climat est froid et l'on est obligé de se rapprocher du feu.
Les maisons sont tellement élevées que l'on peut cueillir les étoiles.
Les pieux habitants respectent les cérémonies religieuses,
Et ceux qui sont vertueux lisent toujours les livres sacrés.
Ils ont une haine particulière pour la nation française.
Les armes de guerre ne reposent pas un seul moment (entre eux).

II.

Leurs fertiles collines, ornées des dons de la nature,
Ressemblent, pour la forme de leurs sommités, aux sourcils arqués (d'une belle femme).
Les habitants sont pénétrés de respect pour le sexe féminin,
Qui, dans ce pays, a les traits parfaits de la nature.
Les joues de leurs jeunes filles ressemblent à des fleurs rouges,
Et le teint de leurs beautés est comme une pierrerie blanche.
L'amour conjugal est depuis long-temps en haute estime parmi eux;
Les maris et leurs femmes se complaisent dans une mutuelle harmonie.

V.

Les deux rives du fleuve sont au nord et au sud.
Trois ponts (1) interrompent le courant et forment une communication:
Des vaisseaux de tous bords passent,
Tandis que les hommes et les chevaux cheminent entre les nuages (les brouillards).

---

(1) Le vieux pont de Londres, le pont des Moines-Noirs, et le pont de Westminster, étaient alors les seuls qui existassent.

Un millier de masses de pierres s'élèvent l'une sur l'autre ;
Et le fleuve coule à travers neuf canaux.
Le pont de Lo-yang, qui surpasse tous les autres dans notre empire,
Ressemble à ceux-ci pour la forme et la grandeur.

VII.

Les hauts édifices s'élèvent étage sur étage ;
Ils ont toute la magnificence de palais splendides ;
Des barres de fer renforcent les côtés de chaque entrée,
Et des courants du fleuve circulent à travers les murailles.
Les murs de chaque appartement sont ornés de divers objets.
On voit, par les fenêtres de verre, des draperies rouges,
Et la rue présente aussi un ravissant spectacle ;
Les édifices entassés offrent l'aspect d'un tableau.

IX.

Les rues spacieuses sont extrêmement régulières ;
Chacune d'elles est traversée par d'autres à de certaines distances.
Des deux côtés vont et viennent des hommes et des femmes,
Et, dans la voie du centre, des voitures et des chevaux.
Le soir, on entend le bruit confus des voix dans les boutiques.
En hiver, la neige amoncelée est adhérente au sol.
Des lampes éclairent, pendant la nuit, les deux côtés de chaque rue.
Leurs rayons scintillent comme les étoiles au firmament, etc.

Il nous reste maintenant à donner une idée des ouvrages de fiction des Chinois, c'est-à-dire de leurs contes moraux, de leurs nouvelles et de leurs romans, que l'on peut, grâce à l'imprimerie, qualifier d'innombrables. Il en est quelques uns qui sont devenus plus célèbres ou plus populaires que les autres, mais il en est peu qui soient rangés sous la dénomination de Tsaï-tseu « œuvres de génie. » C'est peut-être les meilleures sources auxquelles nous puissions avoir recours pour connaître les mœurs et les coutumes de ce pays, dont l'accès nous est interdit. Comme leurs auteurs n'ont écrit que pour des compatriotes, on n'a pas lieu de se méfier de leurs assertions ni de

les considérer comme exagérés, ainsi qu'on a droit de le faire, lorsque les Chinois s'adressent aux étrangers. Je n'en citerai qu'un exemple. Un indigène auquel on disait que la voiture du roi d'Angleterre, dans certaines occasions, était tirée par *huit* chevaux, répondit aussitôt, « celle de l'empereur de la Chine, l'est par *vingt-quatre.* »

Un grand nombre de romans chinois et de nouvelles écrits dans le xv[e] siècle de notre ère, et même à une époque plus reculée, lutteraient très avantageusement contre les compositions européennes du même genre, tant sous le point de vue littéraire, que sous celui de la vérité des tableaux. En effet, les romans et les contes chinois dépeignent la société telle qu'elle existe réellement, et si sous ce rapport ils sont moins amusants pour les enfants, en revanche ils sont beaucoup plus intéressants pour les adultes, qui désirent connaître l'état d'une civilisation fort avancée et qui n'a dû ses progrès à aucune relation avec le reste du monde.

La jalousie du gouvernement nous a fermé l'entrée de toutes les villes, à l'exception de Canton, et il n'y a qu'un changement de dynastie ou un appel aux armes qui pourrait nous ouvrir de nouveaux débouchés. Jusque là, nous le répétons, ce n'est que dans les livres que nous pourrons puiser la connaissance des mœurs et des institutions chinoises. M. Rémusat remarque : « c'est dans la peinture des détails qu'excellent les romanciers chinois, et c'est encore en cela qu'on peut les rapprocher de Richardson, de Fielding, ou tout au moins du docteur Smollett et de Mademoiselle Burney. C'est par là que les uns et les autres sont intéressants, vrais, habiles à faire ressortir les traits des passions, à dessiner les caractères, à produire un haut degré d'illusion. Leur personnages ont, comme on dirait à présent, toute la réalité possible. On a véritablement fait connaissance avec eux, quand on les a vus agir ou entendus parler ; quand on les a suivis

dans les particularités minutieuses de leur conversation (1). »

L'union fortunée peut être considérée comme un excellent spécimen de ces tableaux de mœurs. L'intérêt et la vivacité de l'intrigue, l'esprit du dialogue, le caractère bien développé et bien soutenu des personnages, l'excellente morale qui y respire, tout contribue à nous donner une opinion favorable du goût des Chinois.

Les noms des personnages font allusion à la nature de leurs dispositions; le héros s'appelle « *de fer,* » l'héroïne *ping-sin,* « cœur de glace, » ce qui signifie chaste, et non pas, comme chez nous, indifférente ou froide.

Ti-tchong-yu, jeune étudiant, dont la famille habite une ville située à deux cent cinquante milles de la capitale, est un beau garçon d'un naturel fort irritable, mais qui rachète ses défauts par une grande générosité et un vif empressement à obliger et à secourir ses semblables. Son père est censeur et se distingue par son intégrité, et la franchise avec laquelle il parle à l'empereur. Connaissant le caractère impétueux de son fils, il ne permet pas qu'il réside à Péking. A seize ans, il avait voulu lui choisir une femme, mais il avait été obligé de céder à ses instances, de différer le moment de l'établir.

Ti-tchong-yu continua donc de se livrer à ses études jusqu'à l'âge de vingt ans. Un jour qu'il lisait, il tomba sur l'histoire d'un ministre célèbre dans les annales de la Chine, et qui devint victime de la vertueuse hardiesse avec laquelle il réprimandait son souverain.

Réfléchissant à cet événement, il appréhenda que le même sort n'échût à son père, et dans son inquiétude, il résolut de partir pour la capitale.

En route, il entend dans un village où il s'était arrêté pour y passer la nuit, l'histoire d'un jeune étudiant au-

(1) Préface des *Deux Cousines*.

quel un noble puissant avait enlevé sa fiancée. Il prend aussitôt fait et cause pour lui, et se charge de remettre en personne une pétition à l'empereur.

En arrivant à Péking, notre héros trouve toutes ses craintes réalisées. Le zèle avec lequel le censeur avait défendu la cause de ce même étudiant, qui lui avait paru juste, avait déplu à l'empereur. L'affaire avait été portée devant le conseil criminel, mais le coupable fit tant par sa fortune et son influence, qu'il réussit à obtenir son acquittement, et à persuader à l'empereur que le censeur l'avait trompé. Le père de Ti-tchong-yu fut alors dégradé et emprisonné.

Le héros pénètre dans la prison de l'auteur de ses jours et le surprend agréablement en lui présentant le mémoire du jeune étudiant, qui suffit pour justifier la conduite qu'il avait tenue.

L'empereur, auquel il fait parvenir ce document, lui rend ses bonnes grâces et lui transmet, selon sa demande, l'ordre secret d'arrêter le noble. Ti-tchong-yu s'arme d'une masse d'airain, se rend dans le palais du coupable, l'appréhende après une lutte assez longue et met en liberté la fiancée de l'étudiant. Le censeur reprend alors son rang et est même élevé en dignité par l'empereur, qui punit le noble et loue hautement le courage et le zèle du jeune homme, qui a su mener à bien toute cette affaire. Le censeur, redoutant pour son fils l'enivrement des éloges qui lui sont prodigués de toutes parts, l'envoie faire un voyage d'instruction dans l'intérieur de l'empire.

Dans un district de la province de Chan-tong est la résidence d'un membre du tribunal militaire de Péking, qui n'a qu'une fille nommée Choui-ping-sin, douée d'une beauté ravissante et de qualités morales non moins admirables; c'est à elle qu'il confie (sa femme étant morte) le soin de ses propriétés, lorsque les devoirs de sa place l'appellent à la capitale. Un indigne frère de ce mandarin,

appelé Chou-yun, lequel a trois fils et une fille très laide, jette depuis long-temps des regards de convoitise sur ses biens, qui ne pourraient manquer de lui revenir si sa nièce se mariait. C'est à ce but que tendent donc tous ses efforts; encouragé par l'absence de son frère, banni en Tartarie pour avoir commis une erreur dans ses fonctions, il s'unit à un jeune noble débauché, qui désirait se marier avec Choui-ping-sin. Cette dernière, après avoir temporisé, finit par persuader à son stupide oncle de donner sa propre fille au jeune seigneur, qui devient furieux lorsqu'il reconnaît qu'il a été joué. Chou-yun réussit cependant à le calmer, en lui faisant une proposition qui met à nu toute la bassesse de son caractère; il lui indique le moyen de posséder Choui-ping-sin, de la prendre pour épouse et de réduire sa femme à la condition de concubine! Le plan est si bien conçu qu'il paraît impossible que la jeune personne ne finisse par tomber dans « la gueule du dragon. » Ici l'intérêt devient saisissant et l'on ne peut qu'admirer l'art avec lequel Choui-ping-sin sait déjouer toutes les machinations de ses deux persécuteurs.

Ceux-ci ne se lassent point; ils forment le projet de s'emparer d'elle, à son retour de la tombe de sa mère, où elle était allée exécuter les rites de la saison d'automne. Avertie à temps, elle change de vêtement, entre dans la chaise d'une suivante, remplit la sienne de pierres, la ferme et s'éloigne. Le jeune seigneur arrive, et ouvre la chaise en présence de ses voisins, qui jetèrent de grands éclats de rire en voyant son désappointement. Cette seconde déconvenue, au lieu de décourager l'incorrigible libertin, ne fait au contraire qu'augmenter son ardeur.

Comme Choui-ping-sin s'était enfermée chez elle, et refusait de recevoir aucun étranger, il lui fallait cependant renoncer à l'espoir de s'en emparer de vive force.

Il eut donc recours à la ruse, et en faisant parvenir à l'objet de sa flamme un faux décret qui rappelait son père d'exil, il parvint à entrer dans la maison, accompagné d'une nombreuse troupe de domestiques. La dame se voyant ainsi prisonnière demanda à être menée devant le magistrat; or, comme ce dernier était parent et ami du jeune seigneur, celui-ci ne fit aucune difficulté de condescendre à son désir.

En ce moment, Ti-tchong-yu, que nous avons laissé voyageant, entrait dans la ville; au tournant d'une rue, il rencontre le cortége, et est heurté par la chaise qui contenait Choui-ping-sin. Irrité, il s'emporte violemment, mais, après avoir reçu les excuses des porteurs, il allait s'éloigner, lorsqu'une voix de femme, douce et plaintive, vint frapper son oreille; cette voix disait: « On me fait violence, je compte sur votre courage pour me secourir. » Ainsi que tout autre chevalier errant, Ti-tchong-yu fait prisonnière toute la troupe, et l'emmène devant le magistrat, qui siégeait déjà, prêt à donner gain de cause à son ami. Frappant sur le gros tambour placé à la porte, il pénètre dans le tribunal, et parle d'égal à égal au juge étonné. Ce dernier cependant adjuge Choui-ping-sin à son ravisseur. Notre héros indigné se fait alors connaître, et le magistrat est obligé d'ordonner la mise en liberté de la fille du mandarin. Ti-tchong-yu devient vivement épris de la beauté extraordinaire de celle qu'il avait sauvée, et Choui-ping-sin, de son côté, lui est sincèrement attachée par les liens de la reconnaissance. Pendant ce temps, le ravisseur forme le projet de se venger; il séduit quelques mauvais prêtres du monastère bouddhique dans lequel, selon l'usage, notre héros était momentanément logé, et leur prescrit de mêler du poison aux aliments qu'ils lui serviraient.

Choui-ping-sin, qui connaissait ce dont il était capable, avait chargé des émissaires de lui rendre compte de

ce qui se passerait. Dès qu'elle fut informée que son libérateur était malade, elle prit soudain la résolution de le recevoir dans sa maison, comme le seul moyen de lui sauver la vie. Notre héros n'y consent qu'à regret, dans la crainte de la compromettre. Bientôt il recouvre la santé, et est sur le point de sortir de la maison, sans avoir vu la jeune fille (car, dans cette conjoncture, le décorum chinois avait été rigoureusement observé), lorsque son rival, de plus en plus furieux, envoie Chou-yun pour adresser des remontrances à sa nièce, au sujet de l'inconvenance qu'elle avait commise. Choui-ping-sin s'excuse sur l'urgence du cas et sur la gratitude qu'elle doit à son libérateur. L'oncle se retire, après avoir aposté un espion qui lui rend un compte extrêmement favorable de la conduite de la jeune fille. Voyant qu'il ne peut l'inquiéter de ce côté, il médite d'autres stratagèmes.

Ti-tchong-yu, complètement guéri, quitte celle qu'il peut nommer à son tour sa libératrice, et s'en retourne dans sa province, afin de s'y préparer pour le prochain examen public des candidats aux grades littéraires.

L'infatigable persécuteur de Choui-ping-sin profite de son absence pour gagner un commissaire impérial nouvellement arrivé, et protégé à la cour par son père. Ce fonctionnaire dépravé lui délivre l'autorisation par écrit d'épouser la jeune personne dans sa propre maison, en vertu d'une particularité sanctionnée par les lois chinoises. Choui-ping-sin, qui, sur ces entrefaites, avait envoyé secrètement, par un messager, un mémoire à l'empereur, somme le commissaire de lui prêter main-forte pour la délivrer du libertin qui l'obsède, et, sur son refus, lui montre la copie de la plainte qu'elle avait formée contre lui. Le commissaire consterné s'oppose alors à la célébration des noces, et elle dépêche un exprès pour rappeler son message.

Ti-tchong-yu ne tarde point à apprendre tout ce que

souffre son amante; il se hâte de se rendre dans la province de Chan-tong et la protégé. Les deux méchants, qui le voient arriver, lui envoient un jeune garçon astucieux, avec un prétendu billet de Choui-ping-sin, par lequel elle lui donnait un rendez-vous. Ce message, en opposition si formelle avec le caractère de la jeune personne, éveille les soupçons de notre héros, qui, menaçant l'enfant, parvient à en obtenir l'aveu du tour perfide que lui avaient joué ses ennemis.

Ceux-ci ne se découragent point; leur esprit inventif leur fournit une nouvelle ruse. Le jeune noble se présente au domicile de Ti-tchong-yu, et, comme on lui refuse l'entrée, ainsi qu'il s'y attendait, il laisse une carte de cérémonie. Ti-tchong-yu se trouve contraint de lui rendre sa visite. En pénétrant chez lui, il trouve rassemblée une nombreuse compagnie, à laquelle il est obligé de se mêler malgré lui.

Par suite d'un plan concerté avec le seigneur et ses amis, ceux-ci se prennent de querelle, afin de pouvoir, dans la mêlée, tomber sur l'amant de Choui-ping-sin et le maltraiter, mais ce dernier se conduit avec tant d'adresse et de courage, qu'il échappe à ce guet-apens.

Plus tard, il se trouve à même de rendre un service signalé au père de celle qu'il aime, de le faire rappeler de son exil et réintégrer dans ses honneurs. Les deux familles résolvent alors de contracter ensemble une alliance, en unissant les deux jeunes gens. Le raffinement de l'école de Confucius, dont Choui-ping-sin et Ti-tchong-yu professent les principes, leur inspire cependant de mutuels scrupules, et ils refusent d'abord de se marier, dans la crainte que l'on ne se méprenne sur la pureté et le désintéressement qui avaient dicté toutes leurs actions. Ces scrupules finissent néanmoins par être levés. Mais au moment où l'union allait être conclue, Chou-yun et son digne ami viennent y apporter de

nouveaux obstacles. Attendu le rang élevé des parties, l'affaire est portée devant l'empereur lui-même, qui punit les coupables et adresse des éloges au jeune couple, dont il sanctionne l'alliance.

L'auteur de ce roman a pu en soutenir l'intérêt jusqu'au bout avec plus d'art que l'on n'en trouve ordinairement dans ces sortes de compositions; aussi, comme peinture originale de mœurs locales, il remplit complétement le but de ceux qui désirent, selon l'expression d'un écrivain français, « connaître les Chinois par les Chinois eux-mêmes. »

CHAPITRE XVII.

ARTS ET INVENTIONS.

Origine chinoise de l'imprimerie. — De la poudre à canon. — De l'aiguille magnétique. — Livres imprimés. — Manufactures de papier. — d'encre. — Composition de la poudre à canon. — Compas de marine. — Variations de l'aiguille. — Navigation. — Principaux obstacles aux progrès de la navigation. — Arts industriels. — Métallurgie. — Miroirs métalliques. — Gravure. — Fabrication de la soie. — Éducation des vers à soie. — Manufactures de porcelaine. — Bouteille égyptienne. — Ouvrages en laque. — Beaux-arts. — Peinture. — Sculpture. — Musique.

On a d'assez justes raisons de croire que les trois plus grandes découvertes ou inventions des temps modernes, l'art de l'imprimerie, la composition de la poudre à canon, et l'aiguille magnétique, ont eu leur première origine en Chine; et bien que les Chinois aient été surpassés plus tard par les Européens dans le perfectionnement et l'emploi des instruments ou des machines, les premiers peuvent du moins réclamer la priorité de possession. Tout homme affranchi de préjugés doit convenir aujourd'hui que c'est à la Chine qu'appartient la gloire de ces brillantes et précieuses découvertes.

Il est donc permis de supposer que la connaissance, ou une tradition vague des trois inventions qui nous occupent, a pénétré peu à peu vers l'occident, au moyen

des rapports commerciaux, et qu'elle a été importée pour la première fois en Europe, par la voie de l'Asie-Mineure ou de la mer Rouge. Quoi qu'il en soit, on ne peut mettre en question que l'art typographique ait été connu des Chinois dans le xᵉ siècle de notre ère. Les procédés d'après lesquels ils opèrent sont sans doute très différents des nôtres, mais le principe fondamental est le même.

Peu de temps avant le commencement de la dynastie des Song, vers le milieu du xᵉ siècle, un ministre, nommé Fong-tao, fit, dit-on, connaître au gouvernement le secret de prendre des impressions sur le papier. L'histoire rapporte que les premiers essais typographiques consistèrent d'abord à graver les caractères en creux sur des blocs de pierre; procédé d'après lequel les épreuves en offraient la trace en blanc sur un papier noir. Ces essais conduisirent enfin à l'impression stéréotype en planches de bois, sur lesquelles les caractères étaient gravés en relief. On les enduisait d'une encre noire, et on les appliquait sur des feuilles blanches. Dugald Stewart, dans son ouvrage sur *la Philosophie de l'esprit humain*, considère l'invention de l'imprimerie, plutôt comme le résultat des causes générales dont le progrès de la société doit dépendre, que comme le simple effet d'un heureux hasard. Si cette observation est exacte, on est forçé de reconnaître que la civilisation chinoise, dans le xᵉ siècle, était beaucoup plus avancée que celle des populations contemporaines de l'Europe, plus avancée même que celle des anciens Grecs et des anciens Romains.

Le haut degré d'estime que les Chinois ont accordé dans tous les temps aux travaux littéraires, a contribué sans doute à une découverte dont le résultat devait être de rendre le prix des livres accessible à un plus grand nombre de lecteurs, et comme l'époque des Song, qui

a suivi cette découverte, est devenue célèbre dans l'histoire de la Chine par les grands écrivains qui l'ont illustrée, il faut encore reconnaître que l'art typographique a donné une impulsion nouvelle à la prédilection toute nationale que les Chinois avaient pour cette source universelle de connaissances.

Peu de mots suffiront pour démontrer que la stéréotypie convient beaucoup mieux aux Chinois que tout autre mode d'impression. L'alphabet européen consiste en quelques lettres, dont les combinaisons infinies forment plusieurs langues. Chez les Chinois, au contraire, chaque mot forme un caractère différent. Les vingt-six lettres de notre alphabet (l'alphabet anglais) sont placées à la portée du compositeur, et, par suite d'une longue habitude, il les prend dans la case où chacune d'elles est contenue, sans avoir besoin de les regarder. Mais, en Chine, il faudrait pour compositeur un homme qui réunit les facultés de Briarée à celles d'Argus, pour placer dans son *composteur* les centaines, pour ne pas dire les milliers de caractères différents qu'il serait obligé d'employer pour composer un seul livre. Ensuite le nombre immense d'exemplaires qu'il faut tirer, pour satisfaire aux demandes d'une population de plusieurs centaines de millions d'individus *tous lisant*, si ce n'est *parlant* le même langage, est une autre raison qui milite en faveur de la stéréotypie.

Il y a cependant des ouvrages pour l'impression desquels on préfère l'usage de types mobiles, *le Livre rouge* est de ce nombre; c'est le Calendrier de la cour : il contient les noms de tous les fonctionnaires de l'empire. On en publie chaque trimestre une nouvelle édition; or, comme les caractères qu'il renferme sont presque toujours les mêmes, on n'a pas besoin de les stéréotyper. Pour la littérature en général, la stéréotypie possède encore un autre avantage. Quand la surface des

lettres est émoussée, les imprimeurs les retouchent, et ces lettres peuvent encore fournir plusieurs tirages. D'ailleurs, ils ne pressent pas aussi fortement que nous le faisons; mais comme nos types sont en métal et résistent plus long-temps, il y a égalité sous le rapport de la durée.

Le bois dont les Chinois font ordinairement usage est le poirier qu'ils appellent *li-mou*. La planche de bois d'une épaisseur proportionnée au degré de force qu'elle doit présenter, est taillée de la grandeur de deux pages, et soigneusement rabotée et aplanie. On la frotte ensuite avec une pâte fabriquée quelquefois au moyen de riz bouilli, ce qui la rend fort douce et la prépare à recevoir l'empreinte des caractères. Les pages qui ont été tracées sur du papier mince et transparent par un écrivain de profession, sont confiées au graveur qui, pendant que le bois est encore humide, par suite de l'enduit dont nous venons de parler, les colle sur la planche, mais en sens inverse; la transparence du papier le guide assez sûrement.

Le graveur frotte alors le papier jusqu'à ce qu'il soit enlevé et qu'il ne reste plus sur la planche que le tracé des caractères. Il prend ensuite un outil bien tranchant et creuse tout ce qui est resté en blanc avec une rapidité et une netteté vraiment extraordinaires. Les lettres seules demeurent saillantes. Une erreur qu'on commettrait pourrait être aisément réparée, en insérant de petits morceaux de bois. Mais le procédé est, au total, si expéditif et si peu coûteux, qu'on a plus tôt fait de raboter la planche et de recommencer (1).

(1) Dans les ouvrages qui ne sont point destinés à avoir quelque durée, on emploie, au lieu de planche, une certaine composition à peu près semblable à de la cire, et dans laquelle on forme plus rapidement les caractères; c'est ainsi que s'imprime un journal quotidien de Canton.

On ne pourrait employer le mot *presse* en parlant des produits de leur imprimerie, et dire par exemple : « la presse chinoise, » car ils ne se servent point de cette machine. Leur papier qui est mince et qui absorbe aussi promptement l'encre que celui que nous nommons papier *d'argent* (*silver-paper*), reçoit l'impression au moyen du plus léger contact; une pression trop forte le déchirerait. L'individu qui, chez nous, fait l'office de pressier, tient dans sa main droite deux brosses; avec l'une il enduit d'encre la surface des caractères, et il promène l'autre, complétement sèche, sur le papier, après l'avoir posée sur la planche, de telle manière qu'il reçoive bien l'impression. Les ouvriers s'acquittent de cette opération avec tant de dextérité, qu'un seul d'entre eux peut tirer jusqu'à 2000 exemplaires par jour.

On n'imprime que d'un seul côté du papier, à cause de son extrême transparence, et chaque feuillet imprimé (consistant en deux pages) est replié en arrière, de manière à ce que les côtés blancs se trouvent intérieurement en contact. Le pli existe donc le long de la tranche extérieure du livre, l'autre tranche est cousue. Une personne qui ne connaîtrait point ce procédé pourrait prendre un livre chinois, même ancien, pour un ouvrage nouveau non ébarbé. Pour le pliage des feuilles, les brocheurs sont guidés par une ligne noire, de même que les trous faits par les pointes du châssis dirigent les nôtres.

Les volumes chinois sont des espèces de brochures, cousues avec de la soie dans un papier mou, et chaque tome est numéroté sur la tranche extérieure des feuilles. Les amateurs de livres choisis enferment environ dix volumes du même ouvrage dans un étui, recouvert en satin ou en soie à fleurs. Les ouvrages populaires sont incontestablement à meilleur marché que les nôtres; aucune taxe ne grève leur littérature, et l'on peut avoir

trois ou quatre volumes (d'un ouvrage ordinaire), format 8°, pour une somme équivalant à deux shillings (1). Sur le catalogue manuscrit d'un libraire de Canton, les « quatre livres de Confucius » y compris le Commentaire, étaient cotés moins d'une demi-couronne anglaise. Cette modicité de prix provient d'abord du procédé d'impression, et ensuite du papier qui est très peu coûteux. Ce que nos graveurs appellent *papier des Indes* (2) (*India-paper*), sert tout simplement en Chine à envelopper les étoffes de soie.

La date de l'invention du papier semble prouver que quelques uns des arts les plus importants qui se rattachent au progrès de la civilisation, ne sont pas en Chine d'une origine fort ancienne. Du temps de Confucius, les Chinois écrivaient avec un stylet sur de l'écorce de bambou apprêtée; ils se servirent ensuite de soie et de toile, ce qui explique pourquoi le caractère *tchi* (papier) est composé de celui qui signifie soie.

Ce ne fut qu'en l'année de N. S. J.-C. 95 que le papier fut inventé; les matériaux que les Chinois emploient pour sa fabrication sont très variés. Le gros papier jaune dont ils se servent pour envelopper les paquets, est fabriqué avec de la paille de riz. Le meilleur papier est composé de l'intérieur de l'écume d'une espèce de *morus* et de coton, mais surtout de bambou (3). Voici la description de ce dernier procédé, telle que l'a donnée le *Chinese Repository* (4).

« On coupe les branches le plus près possible de la terre; on les assortit alors en rouleaux, selon leur âge;

---

(1) Soit 2 francs 40 centimes de notre monnaie.

(2) Nous le nommons, en France, « papier de Chine. »

(*Note du Traducteur.*)

(3) Ils font aussi du papier avec des chiffons de soie et de coton.

(4) Tome III, p. 265.

puis on en fait de petits paquets. Plus le bambou est jeune et meilleur est le papier qui en provient. On jette les paquets dans un réservoir de bourbe et d'eau, et on les enterre dans la vase, pendant une quinzaine de jours, afin de les adoucir. On les retire après cette époque; on les coupe par morceaux, et on les met dans des mortiers avec un peu d'eau, puis on les broie avec de gros pilons de bois. Cette composition à moitié liquide, après avoir été purgée de ses parties grossières, est transvasée dans une grande cuve d'eau, et l'on ajoute de nouvelles doses de la même composition, jusqu'à ce qu'elle ait pris assez de consistance pour former du papier. Un ouvrier prend alors une feuille avec un moule de grandeur convenable, fabriqué au moyen de lattes de bambou assouplies et tortillées comme du fil de fer. Trois autres ouvriers agitent continuellement la pulpe, tandis qu'un quatrième enlève les feuilles qui sont déposées sur des tables pour y sécher.

Selon d'autres, on fait sécher le papier, en plaçant les feuilles qui viennent d'être fabriquées sur un mur chauffé et en les frottant avec des brosses. On ne pourrait écrire sur ce papier avec de l'encre; il est d'une couleur jaunâtre. Ils le collent en le trempant dans une solution de colle de poisson et d'alun, soit au moment même de la fabrication, soit après (1). Les feuilles ont ordinairement trois pieds et demi de longueur et deux de largeur. Le beau papier à lettre est satiné avec des pierres polies, après avoir été collé.

L'encre que nous appelons *indienne* est celle-là même qu'emploient les Chinois. L'attirail d'un écrivain consiste en un bâton de cette encre, en une petite ardoise déprimée à un bout pour recevoir de l'eau, une petite brosse

(1) Ils n'ont pas besoin de coller le papier d'impression, attendu que leur encre d'imprimerie est extrêmement épaisse.

ou pinceau de poils de lapin, avec un manche de bambou et une masse de papier. Les Chinois désignent ces quatre articles sous le nom des « quatre précieux ustensiles. » C'est à tort que l'on a cru que l'encre de Chine était composée de la sécrétion d'une espèce de sépia ou de *sèche*. Elle ne se fabrique qu'avec du noir de fumée, auquel on ajoute un peu de musc pour lui donner une odeur plus agrable.

Le père Constantin a publié la recette suivante pour faire de l'encre :

« On met un certain nombre de lumignons allumés dans un vase plein d'huile. Au-dessus on suspend un capuchon de fer, en forme de dôme, de manière à ce qu'il reçoive bien la fumée. On le brosse ensuite sur du papier; puis on jette le noir que l'on a obtenu par ce moyen dans un mortier, où on le mêle avec une solution de gomme; et lorsqu'il a pris la consistance d'une pâte, on le met dans des moules qui lui donnent la forme que l'on désire. »

Outre que cette encre est celle qu'ils emploient pour l'écriture, elle leur sert aussi pour le dessin. Les Chinois croient que l'huile que l'on brûle influe sur la qualité de l'encre.

La meilleure encre se fabrique à Hoeï-tcheou-fou, près de Nanking. On en confectionne tous les ans une certaine quantité pour l'empereur et sa cour. Celle-là s'appelle *kong-mi* « encre de tribus. » On donne cependant le même nom à divers objets de luxe pour marquer leur supériorité sur d'autres du même genre, comme si le fabricant voulait s'intituler : « fabricant de Sa Majesté. » La plus belle encre est celle qui est la plus noire et la plus exempte de petites aspérités. Les Chinois arrangent avec coquetterie les bâtons d'encre supérieure dans de jolies cases vernissées ou dorées, et lorsqu'ils sont très vieux, ils les emploient quelquefois *en médecine*.

La poudre à canon est sans doute connue de longue date chez les Chinois; mais son application aux armes à feu leur est venue probablement de l'Occident. Le silence que gardent à cet égard les deux Marco-Polo, qui servirent au siége de Siang-yang-fou, vers l'année 1273, et les balistes (machines à lancer des pierres) qu'ils firent connaître à l'empereur, semblent prouver que les Chinois, à cette époque, n'étaient pas plus familiarisés avec les armes à feu que les Européens. Leur histoire parle d'une composition semblable au feu grégeois, qui, jetée dans les fossés pleins d'eau qui environnaient les villes, faisaient explosion, et causaient de grands ravages. Il paraît donc évident qu'ils appliquaient l'invention de la poudre, composée de soufre et de salpêtre, aux feux d'artifice, dans lesquels ils excellent. Il est probable que ce qui leur fit faire de bonne heure cette découverte est le nitre, qui abonde dans les plaines alluviales près de Péking autant que dans celles du Bengale.

M. Wilkinson, de Londres, dans un mémoire sur la poudre à canon, a donné le tableau des différentes quantités de nitre, de charbon et de soufre employées par diverses nations qui la manufacturent. Les proportions sont exprimées en cent parties.

	Nitre.	Charbon.	Soufre.	Total.
Angleterre	75	15	10	100
France	75	15,5	9,5	100
Suède	75	16	9	100
Russie	70	18,5	11,5	100
Autriche	76	13	11	100
Chine	75,7	14,4	9,9	100

La poudre fabriquée en Angleterre, dit M. Wilkinson,

est préférée dans le commerce à celle de tous les autres pays, à cause de sa force. On peut en inférer que nos proportions sont les meilleures, tout en admettant que l'excellence de la poudre dépend en partie de la purification et du mélange parfait des ingrédients. Il est surprenant que notre préparation se rapproche autant de celle des Chinois; comme ils sont peu changeants, il est probable qu'ils l'ont toujours fabriquée de cette manière; et si néanmoins elle est inférieure à celle de plusieurs autres peuples, c'est sans doute à cause de l'imperfection, du mélange, ou de l'impureté des ingrédients; malgré tout cela, elle est encore assez efficace.

Les Chinois ont toujours reconnu leur grande infériorité en artillerie. Avant que les jésuites leur eussent enseigné l'art de fondre des canons, on a lieu de présumer qu'ils faisaient usage de tubes de fer battu, liés ensemble par des cercles. Bell d'Antermoine en a vu quelques uns.

Le dernier empereur de la dynastie des *Ming* réclama des Portugais de Macao, ainsi que nous l'avons dit précédemment, le secours de quelques canons et d'un certain nombre d'hommes pour les servir, afin de les employer contre les Tartares; et Kang-hi, après la conquête de la Chine, chargea le père Verbiest de surveiller la fonte de plusieurs centaines de pièces d'artillerie. Il est une circonstance qui contribue beaucoup à rendre leurs munitions de guerre imparfaites; l'extrait suivant de la *Gazette de Péking*, de 1824, semble indiquer qu'elles sont préparées par les troupes elles-mêmes.

« Le gouverneur de la province de Hou-nan a présenté » un rapport sur la mort de plusieurs individus, causée » par l'explosion de la poudre à canon qu'ils fabriquaient » dans le camp. Tandis qu'ils pilaient les ingrédients dans » un mortier de pierre, au milieu du camp de la division » de gauche des troupes du gouverneur, une étincelle

» mit le feu à la poudre, et l'explosion tua cinq soldats et » six autres personnes. »

Il nous reste à parler des droits qu'ont les Chinois à la priorité de l'invention de l'aiguille magnétique. Nous nous aiderons des recherches de Klaproth sur *l'invention de la boussole*, publiées dans une lettre adressée par ce savant à M. de Humboldt (en 1834).

La première mention qui soit nettement faite en Europe des propriétés de l'aiguille polarisée, se trouve dans un poëme satirique de Guyot de Provins (1), qui date de l'an 1190 ou environ. Le second écrivain qui en parle est le cardinal de Vitry, qui visita la Palestine lors de la quatrième croisade, et qui s'exprimait ainsi au commencement du treizième siècle :

« *Adamas in India reperitur.* » Plus loin, il ajoute : « *Acus ferreus, postquam adamantem contigerit, ad stellam septentrionalem, quæ velut accis firmamenti aliis vergentibus non movetur, semper convertitur; unde valde necessarius est navigantibus in mari.*

Après lui, Brunetto Latini, auteur d'un ouvrage français appelé *le Trésor*, écrit vers 1260, remarque pareillement que la boussole était d'une haute utilité sur mer; mais en même temps il reproduit les motifs qui empêchaient les marins de s'en servir.

« Aucun maître marinier n'ose en faire usage, de crainte de passer pour magicien ; et s'il bravait cette crainte, il ne trouverait point de matelot qui voulût se risquer avec lui, sur un bâtiment à bord duquel serait un instrument qui a l'air d'avoir été fabriqué par les puissances infernales. »

Un écrivain plus moderne, le jésuite Riccioli, dit que sous le règne de saint Louis les marins français em-

(1) Cet ouvrage est connu sous le titre de la *Bible de Guyot de Provins.* (*Note du Traducteur.*)

ployaient ordinairement l'aiguille magnétique, qu'ils laissaient nager dans un petit vase plein d'eau, en l'empêchant de sombrer au moyen de deux tubes.

M. Klaproth infère de ces autorités et de plusieurs autres que l'usage de l'aiguille aimantée était connu en Europe au commencement du treizième siècle; mais aucun de ces écrivains ne dit qu'elle ait été inventée en Europe; ils laissent présumer qu'on la connut durant les croisades.

Un passage d'un auteur arabe, Baylac, prouve que le compas de mer était également en usage parmi ses compatriotes, vers l'année 1242.

M. Klaproth démontre ensuite que le compas chinois avait, en 1117, la même forme que celle que Baylac a vue parmi les pilotes de Syrie. « Il s'ensuit, dit en terminant M. Klaproth, que cette espèce de compas était en usage en Chine, quatre-vingts ans au moins avant la composition de la satire de Guyot de Provins; que les Arabes l'ont possédée à peu près vers la même époque, et conséquemment que l'invention fut communiquée, soit directement, soit indirectement, aux Arabes par les Chinois; et qu'enfin les Arabes l'ont transmise aux Francs pendant les premières croisades.

Goia d'Amalfi, qui passe pour avoir inventé la boussole au commencement du treizième siècle, l'obtint probablement de quelques négociants orientaux.

Le pouvoir d'attraction de l'aimant était connu des Chinois depuis l'antiquité la plus reculée; mais ce n'est que pour la première fois que sa propriété de communiquer sa polarité au fer est clairement décrite dans un dictionnaire chinois, terminé en l'année de Jésus-Christ 121. Sous le mot *Aimant*, on lit la définition suivante:

« Pierre avec laquelle on peut imprimer une direction à l'aiguille. »

Le père Gaubil dit qu'il a trouvé dans un ouvrage écrit

cent ans plus tard que le précédent l'usage du compas clairement expliqué.

Dans un dictionnaire publié sous le règne de Kang-hi, mais non pas le célèbre ouvrage qui porte le nom de ce monarque, il est dit que sous la dynastie des Tsin (antérieurement à l'année 419 de notre ère), des vaisseaux furent pilotés au sud par le moyen de l'aimant. M. Klaproth prouve ensuite que les Chinois ont observé longtemps avant nous la variation de l'aiguille du véritable pôle.

L'auteur d'un ouvrage chinois sur la médecine dit, en effet :

« Lorsqu'une pointe d'acier est frottée avec l'aimant, elle acquiert la propriété de marquer le sud; cependant elle incline toujours vers l'est; par conséquent, elle n'indique pas strictement le sud. Si l'on passe l'aiguille à travers une mèche (faite de jonc) placée sur l'eau, elle marquera aussi le sud, mais avec une inclinaison perpétuelle vers la pointe *ping*, ou cinq sixièmes sud. »

Klaproth prouve alors que tel est actuellement le cas à Péking, selon les observations faites par le P. Amiot, qui affirme que : « la variation de l'aiguille magnétique continue d'être la même dans cette capitale, c'est-à-dire entre 2° et 2°30′ à l'ouest. » Maintenant, comme les Chinois supposent que le point d'attraction magnétique est au sud, ils renversent les termes précédents et disent que l'aiguille marque le *sud* avec une variation *est*.

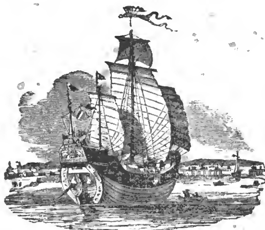
Cette différence est une preuve de l'originalité du compas chinois, et ce qui vient la confirmer, c'est qu'il forme la base de leurs plus anciennes notions astrologiques. Cet instrument chez eux consiste simplement en une aiguille, qui n'a pas tout-à-fait un pouce de longueur, placée dans un creux, au centre d'un plat de bois bien vernissé. La large circonférence du plat est marquée de cercles concentriques, sur lesquels sont inscrits les huit figures mys-

tiques de Fou-hi, les douze caractères horaires, les dix autres qui, combinés avec ceux-ci, marquent les années du cycle, les vingt-quatre divisions de leur année solaire, les vingt-huit demeures lunaires, etc.

Les Chinois paraissent avoir appliqué la polarité de l'aimant magnétique à un double but, et s'en être servi autrefois à terre aussi bien qu'en mer. Pour cela, ils avaient une machine, appelée *char magnétique*, dans laquelle était placée une petite figure qui tournait toujours le doigt vers le même côté de l'horizon. Une représentation de ce char se trouve dans l'ouvrage de Klaproth, qui l'a copié et extrait d'une encyclopédie chinoise. Il est dit dans une histoire de la dynastie des Tsin, que la figure placée sur le char représentait « un génie habillé de plumes, » et que lorsque l'empereur sortait dans de grandes occasions, ce char le guidait et servait à indiquer les quatre points du compas. Ces chars aimantés étaient connus aussi au Japon, vers le milieu du VIIe siècle.

Quelque ancien que soit chez eux le compas, l'art de la navigation a cependant beaucoup plus rétrogradé dans ces derniers temps, qu'il n'a fait de progrès. Il est évident qu'ils sont allés autrefois jusqu'aux Indes, mais à présent leurs voyages de long cours ne s'étendent pas au-delà de Java, et des Iles Malaises, au Sud. Le principal obstacle à leurs progrès comme marins, est le préjugé qui les empêche d'apporter le moindre changement dans la construction de leurs jonques peu sûres, qui ressemblent assez aux souliers qu'ils portent. La poupe est fendue, mais elle paraît dangereuse pour le navire. Au lieu de poix, ils se servent d'une composition de gypse brûlé, et d'huile mêlée quelquefois à des rognures de bambou. Leurs voiles de nattes, plates et peu flexibles, leur permettent dans un temps calme, de prendre beaucoup mieux la brise que ne le font nos voiles de toile, mais d'un autre côté leur niveau plat, sans aucune espèce de courbe, les

fait tomber vite sous le vent et laisse l'avantage à nos vaisseaux. Les ancres des jonques sont fabriquées avec un bois très lourd et très dur, appelé par les Chinois *ti-mou*, « bois de fer. »



Jonque de commerce.

On a critiqué l'assertion de Marco-Polo, lorsqu'il dit que les jonques ont *plus* d'une voile par mât, et l'on a affirmé que les vaisseaux chinois ne portent aucune espèce de voile de perroquet. La vérité est pourtant qu'ils s'en servent fréquemment par un temps doux et même par un bon vent. Elle est en toile ou en coton. Pour qu'elle prenne autant de vent que possible, tout en tenant très peu de place sur le mât, on lui fait faire le ventre. Les expériences de M. Edgeworth sur la résistance de l'air, ont prouvé qu'une surface courbe prend plus le vent qu'une surface plane de la même hauteur perpendiculaire, ou que l'on active la force du vent, en augmentant la surface sur laquelle il frappe ; ce principe est tout-à-fait en faveur de la sagacité des Chinois.

Tant que les jonques ne s'éloignent pas des côtes, leur navigation est assez sûre; elles ont pour les guider la carte exacte des sinuosités du rivage, des ports, des baies, etc. Dans les voyages lointains, les Chinois engagent quelquefois des Portugais de Macao, qui, avec un vieux sextant rouillé, leur prennent la hauteur du soleil; mais dans les voyages de peu de durée, ils ne se servent même pas de carte; la boussole leur suffit, et ils jugent des distances d'après le dernier promontoire ou la dernière île qu'ils ont eu en vue. L'habitude les a rendus fort habiles sur ce point.

M. Gutzlaff, qui a été passager à bord d'une jonque chinoise, nous a donné une description fort intéressante de sa traversée.

« Outre les offrandes que l'on faisait continuellement à une image de la reine du ciel (dit-il), nos marins adoraient aussi le compas qu'ils couvraient d'un morceau de drap rouge; ils brûlaient de l'encens et du papier doré auquel ils donnaient la forme d'une jonque, le tout en son honneur. Dans les calmes plats, ils jetaient par-dessus le bord une grande quantité de papier doré ayant la forme d'une jonque, faisaient des offrandes à la déesse et à quelques démons; mais si ces sacrifices n'amenaient aucune amélioration dans leur situation, ils les cessaient et attendaient patiemment le résultat. »

Les détails que fournit le même auteur sur la discipline qui règne à bord des navires, et sur les individus qui les montent, font comprendre pourquoi tant de jonques périssent; elles paraissent n'être remplies que des rebuts de la société, de gens qui n'ont plus rien à perdre et qui ne sauraient subsister à terre. Outre le principal propriétaire de la cargaison ou l'agent de ceux auxquels elle appartient, il y a le capitaine ou le pilote; celui-ci est constamment assis du côté du bateau d'où l'on peut apercevoir les rivages et les promontoires, et telle est,

chez les gens de sa profession, la force de l'habitude, qu'il est bien rare qu'il s'endorme. Quoiqu'il soit établi commandant sur tout l'équipage, les matelots lui obéissent ou lui désobéissent, selon que cela leur convient, et le traitent quelquefois comme un de leurs égaux.

Après le pilote vient le timonier qui dirige la course du navire et la manœuvre des voiles. Il y a ensuite des commis préposés à la cargaison, un pourvoyeur, et un autre individu dont la charge spéciale est de faire les offrandes et de brûler l'encens.

L'équipage est divisé en deux classes; les marins habiles appelés *teou-mo*, « tête et yeux, » et les marins ordinaires ou « camarades. »

Tous, à l'exception de ceux de la dernière classe, ont des hamacs qui ne peuvent contenir qu'une personne. Chacun d'eux est copropriétaire, et a le privilége de mettre à bord une certaine quantité de marchandises. L'équipage exerce son contrôle sur le vaisseau, et a le droit de s'opposer à tout ce qui lui semble contraire à ses intérêts, de telle manière que le capitaine et le pilote sont bien souvent obligés de se soumettre à sa volonté. Dans les moments de danger, tous les individus perdent courage, et leur indiscipline et leur poltronnerie causent fréquemment la perte de la jonque.

Quoiqu'ils reconnaissent la supériorité de notre système de voilure sur le leur, ils persistent cependant à le conserver, pour ne pas imiter *les barbares*. Nous croyons que l'obstacle le plus réel qui s'oppose à ce qu'ils suivent notre exemple est la crainte d'être inquiétés par le gouvernement. Les Siamois, qui n'ont point été retenus par une considération semblable, ont déjà doublé de cuivre leurs vaisseaux, et dernièrement deux d'entre eux, ainsi fabriqués, sont arrivés à Canton.

L'industrie des Chinois se déploie mieux à terre; c'est

surtout dans les moyens destinés à abréger le travail qu'elle brille le plus.

« Le hasard (dit le docteur Abel) me conduisit chez un forgeron qui fabriquait divers instruments de fer. Cet homme comprenait parfaitement bien les propriétés du chauffage, et les mettait habilement à profit dans sa profession. Au moment où j'entrai, je le trouvai occupé à forger une serpe. Il avait à côté de lui une énorme paire de ciseaux, dont une lame était fixée dans un gros bloc de bois, et l'autre pourvue d'un long manche pour servir de levier. Tirant de la forge un morceau de métal chauffé à blanc, il le plaça entre les lames de cet instrument, et le coupa comme il voulut, avec autant de facilité que de promptitude. »

A l'appui de la même remarque, nous citerons un autre passage du journal du docteur Abel, qui était un observateur fort intelligent.

« Une quantité d'huile récemment tirée du moulin où elle avait été produite, et contenue dans un large vaisseau, était continuellement agitée par un jeune garçon, au moyen d'un gros pilon de cuivre. La fatigue qui devait résulter du poids du pilon et du mouvement uniforme du bras qui le remuait fut évitée, grâce au simple appareil suivant : un petit arc de bambou étant attaché au plafond, juste au-dessus du vase contenant l'huile, le pilon fut attaché à sa corde, et, ainsi suspendu, la moindre impulsion suffisait pour lui communiquer le mouvement nécessaire, tandis que l'élasticité de l'arc lui donnait le recul convenable.

On peut mettre en question si leurs arts industriels sont originaux ou s'ils les ont empruntés des Hindous, bien que les probabilités soient en leur faveur. Pour nettoyer le coton, ils emploient un double procédé, semblable à beaucoup d'égards à celui qui est en usage dans



Nettoyage du coton.

les Indes. La machine au moyen de laquelle on dégage le coton de sa coque consiste en deux cylindres de bois placés horizontalement l'un sur l'autre, et en contact presque immédiat. Ils sont mus par une roue à pédale, et le coton étant appliqué sur l'un des côtés de l'ouverture est porté jusqu'à l'autre par une révolution des cylindres, tandis que les graines, qui sont trop grosses pour pouvoir se glisser entre eux tombent à terre. Ensuite on nettoie le coton de la même manière que dans l'Hindoustan. Un arc fort élastique, avec une corde tendue, est tenu par le cardeur au-dessus d'un monceau de coton; puis, plaçant la corde avec quelque force sous une partie du coton, au moyen d'un instrument de bois qu'il tient de la main droite, l'ouvrier laisse l'arc se détendre soudain, et la vibration, maintenue ainsi continuellement, enlève, disperse le coton, et le sépare en beaux flocons blancs, sans rompre la fibre.

Il est d'autres inventions dont l'honneur ne saurait être contesté aux Chinois; tels sont, entre autres, l'art de fabriquer la soie et la porcelaine, et celui de fabriquer des chandelles de la semence du *croton sebiferum*. Cette semence, qui est contenue dans une graine à trois lobes, est entourée d'une substance blanche, assez semblable au suif pour la consistance.

On commence par l'écraser dans une ornière de fer, dans laquelle une roue pesante, suspendue à une poutre, se meut en avant et en arrière. On la chauffe ensuite, afin de faire fondre la graisse végétale, et on la soumet de nouveau à l'action de la presse. Comme cette substance s'amollit aisément, les chandelles qui en proviennent sont enduites de suif à l'extérieur. Elles brûlent rapidement, parce qu'elles ont une grosse mèche; elles donnent peu de clarté, mais en revanche beaucoup de fumée. On emploie à peu près le même moyen pour obtenir l'huile du *camellia oleifera*. On écrase d'abord la

graine, on la met sur le feu dans des sacs que l'on place ensuite sous la presse. L'huile est d'assez bonne qualité; on s'en sert pour la cuisine, comme nous faisons de l'huile d'olive.

Les Chinois sont singulièrement adroits dans la fabrication des métaux; ils possèdent l'art de fondre le fer en lames très minces. Leurs ouvrages en fil de fer ne sont pas aussi proprement exécutés que les nôtres, mais ils ne laissent pas que d'être bons. Nous les surpassons aussi sous le rapport du bon marché. Les Chinois importent notre fer en barres; ils préfèrent le travailler eux-mêmes. Ils ont déjà commencé à fabriquer des horloges, des pendules et des montres; cependant ils font venir les ressorts d'Angleterre.

Leur cuivre blanc ressemble beaucoup à de l'argent; il a un grain serré, et reçoit un bon poli. Il est composé de cuivre, de zinc et de fer, avec un peu d'argent et quelquefois un peu de nikel. On dit qu'on le pulvérise, dans l'état de minéral, qu'on le mêle à du poussier, et qu'on le place dans des jarres, sur un feu doux; le métal alors s'élève, sous la forme d'une vapeur, dans un appareil distillatoire, et se condense finalement en eau. Il est assez malléable pour être converti en boîtes, en plats et en divers ustensiles de ménage. L'une des applications les plus singulières qu'ils en font est à la fabrication de certaines théières. Ces théières sont en terre, et ils les recouvrent de métal; l'anse et le bec sont ordinairement de la pierre appelée *jade;* les côtés sont en général ornés d'inscriptions et de devises sur le métal, ainsi qu'on peut le voir dans la planche ci-jointe.

L'extrême sonorité de leurs gongs provient de la grande proportion d'étain combinée avec le cuivre. Dans la plupart des temples bouddhiques, il y a une cloche cylindrique, qui n'a point de battant, et qui, par conséquent

ne se sonne pas comme les nôtres; on la frappe avec de gros maillets de bois.



Théière en terre recouverte de métal.

La grande cloche de Péking, mesurée par les jésuites, avait quatorze pieds et demi de hauteur, et environ treize de diamètre. Parmi les objets anciens, il faut comprendre les vases et les trépieds de bronze ou d'autres métaux, qui sont trop massifs pour être élégants, mais que les Chinois apprécient cependant beaucoup; puis le miroir circulaire, formé probablement d'un mélange de cuivre et d'étain avec une partie d'argent. Quelques uns des miroirs ronds en métal de la collection d'antiquités égyptiennes de M. Salt, ont avec ceux-ci une ressemblance vraiment étonnante.

« La surface polie des miroirs chinois, dit sir David Brewster, a un degré de convexité qui fait que la figure de l'individu qui se regarde est reproduite moins grande de moitié qu'elle ne l'est naturellement. Sa propriété remarquable est que lorsqu'on réfléchit les rayons du soleil, au moyen de sa surface polie, l'image du bord orné et des cercles gravés en relief sur le dos du miroir, paraissent distinctement sur le mur ou sur une feuille de

papier. Ces miroirs ont, par derrière, un bord large d'environ un quart ou un sixième de pouce, et la partie inférieure, sur laquelle les enjolivements sont gravés, est beaucoup plus mince. Voici maintenant l'explication du fait si extraordinaire que nous venons de rapporter.

» Comme tous les autres sorciers, l'artiste, pour produire des effets surnaturels, a eu recours à des moyens qui ne sont rien moins que tels. Ainsi les figures qui se reflètent contre le mur ne sont nullement celles qui existent au dos du miroir, mais d'autres qui leur sont en tout semblables, dessinées *sur la surface même* du miroir, mais si légèrement tracées, et si bien polies que l'on ne peut les voir qu'aux rayons du soleil. Pour décrire ce procédé, supposons qu'il s'agisse de représenter un dragon : lorsque la surface du miroir est prête à être polie, l'on dessine très légèrement les traits que l'on désire former; on peut employer, si l'on veut, un acide beaucoup adouci, afin de creuser le métal le moins possible. On polit ensuite la surface, non pas sur de la poix, comme le verre, parce qu'on effacerait le dessin, mais sur du drap. Ainsi préparé, le miroir, lorsqu'on le présente aux rayons du soleil, réfléchit alors contre les murs les figures tracées sur sa surface, et qui sont invisibles autrement. »

Aujourd'hui, les Chinois remplacent généralement par des glaces leurs miroirs métalliques; cependant ces glaces, quoique doublées de vif-argent comme les nôtres, sont très imparfaites.

Les membres de la dernière ambassade remarquèrent que, près de Péking, les fenêtres des maisons étaient garnies de papier de Corée transparent au lieu de vitres. Les Chinois prétendent qu'aucune fenêtre à vitres n'a pu les garantir des extrêmes de froid et de chaud qui existent dans le nord de la Chine. Pour la fabrication de

leurs ustensiles de table, ils préfèrent employer la porcelaine.

Les Chinois surpassent tous les peuples du monde dans l'art de sculpter le bois et l'ivoire pour les ornements. Leurs boules d'ivoire, qui en contiennent jusqu'à sept ou huit autres dans l'intérieur, ont excité pendant long-temps l'étonnement des Européens, qui croyaient qu'ils faisaient usage de quelques moyens secrets pour rejoindre les boules extérieures, après que les autres avaient été introduites. La vérité est qu'elles sont réellement sculptées l'une dans l'autre, au moyen d'instruments affilés, qui agissent à travers les trous nombreux dont les boules sont perforées, et à l'aide desquels l'ouvrier peut enlever la matière qui les sépare, et détacher ainsi les balles les unes des autres, après avoir sculpté leur surface.

Ils ne sont pas moins habiles à tailler les matières les plus dures; ils font des bouteilles à tabac en agate qu'ils creusent avec une merveilleuse dextérité, bien que le gouleau par lequel passe l'instrument n'ait pas un quart de pouce de diamètre; mais, ce qui est encore plus étonnant, ce sont leurs bouteilles de cristal dans l'*intérieur* desquelles sont gravés de petits caractères que l'on peut lire en dehors!

La forme particulière des tabourets chinois prouve qu'ils ne les ont point imités d'un autre peuple. La scie du charpentier consiste en une lame d'acier extrêmement mince, maintenue par une latte de bambou adhérente au dos, et qui sert en même temps de poignée. Ils emploient leurs alènes avec une courroie dont les deux extrémités sont attachées aux deux bouts d'un bâton. La courroie étant tout-à-fait lâche, on la fait tourner une seule fois autour de la poignée de l'alêne qui agit alors en avant et en arrière avec une grande rapidité. Divers meubles fabriqués par eux pour les Anglais résidant à

Canton, ne pourraient être mieux confectionnés ici. Sous le rapport de la solidité, ils conservaient même toujours l'avantage. L'enclume du forgeron chinois, au lieu d'être plate, est légèrement convexe ou arrondie.

Il nous reste maintenant à décrire les deux principales fabrications de la Chine, celles de la *soie* et de la *porcelaine*, qui, si les Chinois n'avaient point d'autres preuves de leur industrie à faire valoir, suffiraient pour qu'on leur assignât un rang supérieur parmi les nations civilisées.

D'Herbelot a pensé avec raison que, comme l'empire romain tirait la soie manufacturée de la Grèce, et la Grèce de la Perse, il est probable que cette dernière nation (c'est là du moins l'opinion des meilleurs écrivains orientaux) en était redevable à la Chine. Dans ce pays, on en fait remonter l'invention jusqu'aux temps mythologiques. L'agriculture et la fabrication de la soie forment le sujet d'un des seize discours lus au peuple. Nous avons déjà dit que, pour encourager cette industrie, l'impératrice plantait chaque année un mûrier, de même que l'empereur conduit la charrue.

Dans un ouvrage publié en vertu d'un ordre impérial et intitulé : « *Illustrations de l'Agriculture et du Tissage*, » on trouve de nombreuses gravures sur bois, accompagnées de textes explicatifs et relatifs aux différents procédés en usage pour la fabrication des soies.

Les Chinois, outre leur mûrier ordinaire, qui diffère quelque peu de celui d'Europe, ont parfois recours, pour nourrir les vers, à une espèce sauvage de la famille du *morus*, aussi bien qu'aux feuilles d'un autre arbre que l'on croit être une variété du frêne. On a essayé de fabriquer la soie, d'après leurs procédés, dans l'île de Sainte-Hélène; mais la compagnie des Indes-Orientales qui avait cette entreprise l'a abandonnée, ainsi que ses autres établissements, à l'expiration de son privilége.

Le principal objet que l'on a en vue, lorsqu'on cultive le mûrier pour l'employer à l'alimentation des vers à soie, est qu'il produise le plus possible de feuilles jeunes et saines, sans fruit. C'est dans ce but que l'on ne laisse pas dépasser aux arbres un certain âge et une certaine hauteur. Ils sont plantés en échiquier, à une distance raisonnable les uns des autres, et l'on dit qu'ils atteignent, dans l'espace d'environ trois ans, toute la perfection désirable.

C'est principalement dans la province du Tché-kiang que l'on cultive le mûrier. Cette province, de même que les trois autres qui produisent de la belle soie (le Kiang-nan, le Hou-pé et le Ssé-tchouen), est coupée par la *trentième* parallèle de latitude; de nombreux canaux la traversent en tous sens, et le climat correspond assez à celui de la même latitude dans les États-Unis d'Amérique. On remplit ordinairement de millet, de légumes, et d'autres objets d'alimentation, l'espace situé entre chaque mûrier.

C'est au commencement de l'année que l'on taille les arbres et qu'ils produisent de belles feuilles. On a soin de couper les branches, de manière à donner de l'air et de l'essor aux feuilles.

Pour ne pas endommager les arbres qui ne pourraient supporter un gros poids, on se sert d'échelles soutenues par un bâton. On les préserve des ravages des insectes en les enduisant fréquemment d'huile, d'essence, et autres substances.

Les feuilles étant, comme on le dit, « les poumons des arbres » ceux qui en sont privés ne peuvent manquer de souffrir. Pour neutraliser les effets du mal, les Chinois taillent et râclent les mûriers, de manière à en diminuer le bois, après avoir enlevé les feuilles. (Il est probable cependant qu'ils en laissent quelques unes.)

Il est surprenant de voir avec quelle rapidité un arbre,

dans ce pays, pousse des feuilles, après en avoir été complétement dépouillé par un ouragan ou de toute autre manière. Quand ils deviennent trop vieux pour produire de belles feuilles et qu'ils montrent une trop grande tendance à donner du fruit, on les déracine, ou bien on les taille de manière à ce qu'ils puissent produire encore de jeunes branches.

« Les maisons où l'on entretient les vers à soie, dit M. Barrow, sont ordinairement placées au centre de chaque plantation, afin d'être éloignées de tout bruit; l'expérience ayant prouvé qu'un cri soudainement jeté ou le jappement d'un chien, fait mourir les jeunes vers. Le tonnerre leur est également nuisible.

» Les chambres sont disposées pour pouvoir être chauffées, lorsque cela est jugé nécessaire. On prend le soin le plus minutieux des feuilles de papier sur lesquelles les multitudes d'œufs ont été déposées. On fait éclore ces œufs ou on les retarde, par l'application du chaud ou du froid, selon que les feuilles des mûriers sont plus ou moins prêtes à être données pour nourriture aux jeunes vers. »

Ils poussent la minutie au point de couper les feuilles par petits morceaux et de les peser, jusqu'à ce que les vers soient devenus assez gros; alors ils les leur donnent entières.

Ils n'apportent pas moins d'attention à maintenir la température des appartements à tel ou tel degré, à les nettoyer, etc. Les vers, quand ils mangent, sont sur des espèces de petites claies en osier que l'on nettoie souvent: ils passent d'une claie à une autre, dès qu'ils sentent l'odeur des feuilles fraîches que l'on y a placées. Lorsqu'ils ont jeté leurs différentes peaux, qu'ils ont atteint le maximum de leur croissance et pris une couleur jaunâtre transparente, on les met dans des compartiments, avant leur filage.

Une semaine après le commencement du filage, les *cocons* de soie sont complets, et il devient urgent de les travailler, avant que les vermisseaux ne se changent en *teigne*, ce qui gâterait les cocons. Lorsqu'on en a mis de côté un certain nombre pour qu'ils produisent d'autres œufs, on tue les vermisseaux qui sont dans les cocons, en les plaçant dans des jarres, sous des couches de sel et de feuilles, et en interceptant l'air. On les met ensuite dans de l'eau, d'une chaleur modérée, qui dissout la substance glutineuse et qui colle les soies l'une contre l'autre, et on les tourne sur des dévidoirs. Enfin on les arrange en paquets de divers poids, et on les vend sous le nom de « soies écrues, » ou bien on les livre au métier et on en fait des étoffes.

Les Chinois excellent dans la fabrication du damas et du satin à fleurs. Jusqu'à présent, on n'est point encore parvenu à imiter parfaitement leurs crêpes; ils font une espèce de soie, appelée à Canton *ponge*, qui devient plus douce à mesure qu'on la porte.

Le premier four à porcelaine dont il soit fait mention fut établi vers le commencement du VIIe siècle de notre ère, dans la province de Kiang-si, où on la fabrique encore aujourd'hui avec le plus de succès; mais les fameuses fournaises de *King-té-tchin*, situées à l'est du lac Po-yang, ne furent construites que vers l'an 1000 de Jésus-Christ. Nous avons remarqué, lors de notre voyage en Chine avec la dernière ambassade, que c'est à Nan-tchang-fou que l'on trouve exposée en vente une plus grande quantité de porcelaine que partout ailleurs. La ville de Nan-tchang-fou est précisément au sud du lac, et, de cette manière, elle communique facilement par eau avec King-té-tchin. Les Chinois ont l'histoire imprimée de ces fourneaux; elle est en quatre volumes, mais la principale difficulté qu'ils présenteraient dans la traduction serait d'identifier les diverses substances em-

ployées, avec les noms qui les distinguent dans l'original. On n'a point encore surpassé les Chinois pour la *substance* de leur porcelaine, mais pour la peinture et la dorure nous sommes leurs maîtres.

On connaît assez bien les principaux matériaux qu'ils emploient. On a reconnu que le *kao-lin* n'était autre chose que la faïence d'Europe. Les rochers granitiques des environs du lac Po-yang en fournissent la matière. Marsden a démontré d'une manière satisfaisante que le mot *porcelaine*, ou *porcellana*, fut appliqué dès le commencement par les Européens à la faïence chinoise, à cause de la ressemblance que présente sa surface polie avec celle de la coquille univalve ainsi appelée, laquelle tirait elle-même son nom du rapport que l'on a remarqué entre sa forme convexe et le dos arrondi d'un *porcella*, ou petit cochon (1).

Le silex et l'alumine, ou le caillou et l'argile, sont encore les principaux matériaux qui entrent dans la composition de la porcelaine; le *pé-tun-tsé* est le nom chinois du silex.

Les Chinois disent que le kao-lin, ou plutôt *kao-ling* (sommet élevé), est mêlé de petites parcelles luisantes (le *mica*); que le *pé-tun-tsé* est blanc, dur et uni extérieurement. On tire le kao-ling des montagnes dans tous les endroits où la surface de la terre est rougeâtre et semée de parcelles luisantes. On broie le *pé-tun-tsé* avec beaucoup de difficulté dans un mortier à pilons, mus par la force d'un courant. Quand on l'a réduit en pâte avec un mélange d'eau, on le met en pains disposés à être travaillés, et c'est ainsi qu'on le vend aux manufacturiers.

Une autre substance également employée par eux est le *hoa-chi* « pierre glissante, » qui sert de savon, et une

(1) Marco-Polo, p. 428 (note).

quatrième est le *chi-kao*, albâtre ou gypse, dont on fait usage après que l'objet a été cuit.

En se rapprochant de *King-té-tchin*, du côté de l'est, feu sir George Staunton a vu plusieurs excavations qu'on avait pratiquées, en extrayant le *pé-tun-tsé ;* il dit que les collines dans les flancs desquelles ces excavations existaient, étaient composées d'un beau granit, dont le quartz (ou silex) formait *la plus grande partie*. Il a remarqué ensuite des pierres blanches, très luisantes, qui consistaient, à ce qu'il dit, en *quartz dans son plus pur état*. On ne saurait donc concevoir le moindre doute sur les deux principaux matériaux de la porcelaine chinoise. Outre les manufactures dont nous avons parlé, il y en a une autre à Tchao-king-fou (à l'ouest de Canton), qui subvient aux demandes peu considérables des Européens et du commerce indien; mais elle est de beaucoup inférieure en réputation à celle de *King-té-tchin*.

C'est au moyen du *pé-tun-tsé* pilé et de cendres de fougère que l'on obtient le poli vitré de la porcelaine. On sait que la combinaison vitrée du caillou et de l'alcali communique à la porcelaine ce luisant qui la distingue. Les Chinois l'appellent « vernis » ou « huile. »

Dans la troisième partie du dictionnaire du docteur Morrison, au mot *Porcelaine*, on trouve quelques extraits de l'histoire des fours de *King-té-tchin*. Il est dit que Kao-ling est le nom d'une colline située à l'est de la manufacture, et que la terre que l'on en tirait était la propriété de quatre familles différentes. C'est pour cette raison que leurs noms sont gravés sur les pains de cette matière. Le meilleur *pé-tun-tsé* provient des environs de *Hoeï-tcheou*, dans la province de Kiang-nan. Depuis plus de mille ans, le gouvernement chinois a toujours accordé beaucoup d'attention aux manufactures de porcelaine, surtout à celle de King-té-tchin, qui appartient à la ville de Iao-tcheou-fou. L'empereur Kien-long envoya même

de Péking une personne qu'il chargea de dessiner tous les procédés en usage.

Les sujets de ces dessins, qui sont au nombre de vingt, se trouvent décrits *in extenso* dans un ouvrage chinois très volumineux. L'un représente la manière dont on se procure les matériaux et dont on fait la pâte; un autre, la préparation des cendres pour le vernis; un troisième, le choix ou le triage des « matériaux bleus, » que l'on croit être du cobalt. Après avoir été formé par un moule, on achève avec la main d'ôter les aspérités du *biscuit* (ainsi que les ouvriers l'appellent) avant qu'il ne soit cuit. Les parties enlevées par cette opération sont pilées et travaillées pour l'usage des peintres.

Quant à la peinture de la porcelaine, un individu fait le dessin, et un autre le coloris. Les Chinois disent que cette division du travail est pour « concentrer la main de l'ouvrier et fixer son esprit. » On dit qu'avant d'être cuit le même objet de porcelaine a passé par une vingtaine de mains, et qu'avant d'être vendu, il a circulé dans plus de quarante autres. La collection de dessins ci-dessus mentionnée se termine par la représentation de la cérémonie d'actions de grâces au dieu des fournaises. Ce dieu, dit Dentrecolles, doit son origine aux difficultés qu'eurent à vaincre des ouvriers auxquels l'empereur avait envoyé de Péking un modèle de porcelaine qu'ils ne purent jamais parvenir à imiter, après avoir été toutefois stimulés par les châtiments et par les récompenses. Un d'entre eux, réduit au désespoir par suite des vains efforts qu'il avait faits pour réussir, se précipita dans la fournaise ardente.

La tradition ajoute que la porcelaine qui cuisait alors atteignit un degré de perfection si grand, qu'elle égala le modèle envoyé. Depuis cette époque, la malheureuse victime passa pour une divinité, et continua d'être adorée jusqu'à ce jour comme le dieu des fourneaux.

Puisque nous en sommes sur le chapitre de la porcelaine, nous mentionnerons une découverte curieuse, faite récemment en Égypte. Dans une note d'un article du *Quarterly Review*, intitulé : « L'Égypte et Thèbes (1), » on lit ce qui suit :

« M. Rosellini a montré l'autre jour à un de nos amis, résidant à Florence, une espèce de flacon de senteur, évidemment en *porcelaine chinoise*, et orné de caractères qui paraissaient être chinois. Rosellini lui-même l'avait trouvé dans un tombeau qui, autant qu'il avait pu en juger, n'avait pas été ouvert depuis le temps des Pharaons. »

Trois bouteilles semblables, découvertes aussi en Égypte, ont été examinées par l'auteur de cet ouvrage, qui peut certifier qu'elles sont identiques pour la forme, si ce n'est pour la beauté de la porcelaine, aux flacons de senteur et aux bouteilles à tabac fabriqués actuellement en Chine.

Voici comment les bouteilles égyptiennes ont été trouvées.

Lord Prudhoe et M. Wilkinson, remontant le Nil, à la recherche d'antiquités, s'arrêtèrent à Coptos. Là, un fellah offrit de leur vendre deux bouteilles de même forme et de même grandeur, qui, comme toutes les antiquités de petite dimension qu'ils virent dans ce lieu, leur parurent être du temps des dernières dynasties égyptiennes, soit environ au siècle de Psammétique. M. Wilkinson donna l'une de ces bouteilles au Musée britannique; l'autre, en la possession de M. Pettigrew, a été gracieusement prêtée à l'auteur de cet ouvrage ; en voici un fac-simile.

La planche est conforme à ces bouteilles jusque dans leur grandeur. A l'exception des deux *côtés blancs*, elles

(1) Numéro 105, février 1835.



Bouteilles de porcelaine trouvées dans un tombeau égyptien.

sont d'une couleur vert-clair, semblable à celle dont les Chinois peignent souvent le dessous et même l'intérieur de leurs vaisseaux de porcelaine. On voit une image de plante légèrement esquissée; la tige et les feuilles ont l'air d'un dessin exécuté à l'encre de Chine, attendu qu'elles sont d'un noir pâle. La fleur est rouge clair. Le style de cette esquisse est complétement chinois. De l'autre côté sont cinq caractères pareils à l'*écriture cursive* des Chinois. Il est facile d'identifier trois d'entre eux avec les caractères actuellement en usage; quant aux deux autres, ils sont tellement contractés, qu'ils en sont inintelligibles. Les bouteilles contenaient une petite quantité de poudre noire et presque impalpable, qui avait l'air d'être carbonisée. Ces objets, en Chine, n'auraient excité qu'une médiocre attention, à cause de leur ressemblance si frappante avec les bouteilles fabriquées dans le pays; mais le fait de leur découverte dans *une tombe égyptienne* peut donner lieu à d'interminables conjectures.

Les produits *laqués* ou vernis des Chinois, quoique inférieurs à ceux des Japonais, ne laissent pas que d'être extrêmement beaux, lorsqu'ils sortent des mains d'habiles ouvriers. On fabrique de cette manière une multitude d'objets, depuis des paravents jusqu'à des cuvettes. Ce qui en rend le prix élevé, c'est le soin extrême qu'il faut apporter dans le plus ou moins de consistance du vernis, et le nombre des couches à donner. Quand on en a déjà exécuté une, on est obligé d'attendre très long-temps qu'elle soit sèche, avant d'en apposer une seconde.

Les produits de cette industrie ont été justement appréciés en Europe, et, dans les commencements, il s'en faisait d'énormes importations de Canton; mais depuis on les a imités, et le nombre des demandes s'est de beaucoup réduit.

A l'appui de ce que nous avons dit précédemment sur le caractère industrieux des Chinois, nous citerons un fait raconté par feu sir George Staunton.

Parmi les présents offerts à l'empereur par la dernière ambassade, se trouvaient deux magnifiques lustres de cristal. Pour les placer dans un lieu plus convenable que celui où on les avait d'abord déposés, des ouvriers du pays les démontèrent et les remontèrent en très peu de temps, sans peine et sans se tromper, bien qu'ils fussent composés de plusieurs milliers de morceaux différents, et qu'ils n'eussent jamais rien vu de pareil dans leur pays. L'un d'eux parvint à effectuer avec la pointe d'un fer chaud ce que ne put opérer un mécanicien anglais, aidé d'un diamant : il s'agissait, pour remplacer une des pièces de ces lustres qui avait été brisée dans la voiture, de couper un morceau dans l'épaisseur d'un plat de verre rond.

Les arts du dessin et de la peinture n'occupent point en Chine le rang élevé que nous leurs assignons en Europe. Etant moins encouragés, ils ont dû nécessairement être moins cultivés. Dans les ouvrages qui n'exigent pas

une observation rigoureuse des règles de la perspective, ils se montrent quelquefois assez habiles. Ils peignent des insectes, des oiseaux, des fruits et des fleurs avec beaucoup de talent, et rien ne saurait égaler l'éclat et la variété de leurs couleurs. Des artistes chinois ont souvent été employés, à Canton et à Macao, par des naturalistes anglais qui leur faisaient dessiner des animaux et des plantes. Convenablement dirigés, ils peuvent, en effet, exécuter des ouvrages très corrects. Ce qu'ils ne comprennent pas, ce sont les *ombres* : ils ne les emploient jamais. M. Barrow dit, que lorsque des mandarins virent quelques portraits peints par des artistes européens, ils demandèrent d'un air étonné si les originaux avaient le côté droit et le côté gauche de la figure de couleur différente? Ils regardaient l'ombre du nez comme un grand défaut de la peau; d'autres présumèrent qu'elle n'était que le résultat *d'un accident.*

Quoique les Chinois ne pratiquent pas exactement l'art de la perspective, on se tromperait si l'on croyait qu'ils le négligent tout-à-fait. Leurs artistes de Canton se sont du moins inspirés des ouvrages européens, tout en laissant de côté les ombres et les clairs. Les gravures sur bois des livres chinois sont ordinairement exécutées au trait, et sont quelquefois aussi animées que fidèles.

Le genre de peinture le plus estimé parmi eux est le lavis à l'encre de Chine, sur du beau papier ou de la soie. Un de leurs sujets favoris d'études est le bambou; ils le représentent à toutes les époques de sa croissance.

Au sujet de leur habileté dans l'ornement des jardins, sir William Chambers a publié un essai que l'on peut à bon droit considérer plutôt comme un ouvrage de fiction. Heureusement, M. Barrow nous a donné des détails fort exacts sur les jardins de plaisance de l'empereur à Youen-ming-youen, « le jardin de perpétuelle splendeur. »

« Les parties agréables de la nature, dit-il, étaient sé-

parées, liées ou arrangées d'une manière si judicieuse qu'elles composaient un tout artificiel, où les proportions étaient aussi admirablement gardées que dans la nature même. » Les Chinois sont singulièrement habiles dans l'art de tirer tout le parti possible d'un espace donné ; ils savent si bien disposer les ornements qu'ils lui prêtent une étendue imaginaire. Dans ce dessein, ils plantent sur le premier plan des arbres très gros et d'un vert extrêmement foncé, et sur les autres plans des arbres graduellement moins élevés et d'un vert plus pâle. Ils placent ensuite çà et là des masses de roches artificielles, des touffes de feuillage et de verdure, et sur les points culminants des tours appelées pagodes par les Européens.

En sculpture, les Chinois sont loin d'être aussi habiles ; le peu de progrès qu'ils ont fait dans cet art a sans doute pour cause principale le manque d'encouragement. Le gouvernement en effet a toujours eu pour politique d'empêcher le goût du luxe de se répandre, et d'exciter celui du travail : il ne faut donc point s'étonner de la forme grossière des statues chinoises ; cependant ils rachètent leur ignorance en sculpture par assez d'adresse dans le *modelé* ; c'est pour cette raison que les images de leurs dieux, au lieu d'être taillées en pierres, sont modelées avec de l'argile. D'ailleurs ils n'ont pas besoin d'avoir aucune connaissance anatomique pour rendre les nus, puisque ces statues sont toujours vêtues contrairement à celles du Panthéon grec. Ils n'exécutent pas mal les draperies, et les jettent avec assez de bonheur et de vérité.

Pour ce qui concerne leur musique, nous rapporterons l'opinion de M. Hüttner, attaché à l'ambassade de lord Macartney.

« Leur gamme, dit-il, est imparfaite pour les Européens, car leurs clefs sont inconsistantes, c'est-à-dire qu'elles errent de bémols en dièzes, et de dièzes en bé-

mols, lorsqu'elles ne sont pas dirigées par un coup de cloche. En jouant des instruments, les Chinois n'ont jamais découvert l'existence des demi-tons, et ils ne paraissent avoir aucune idée du contre-point. Les exécutants, quel que soit leur nombre, se suivent platement à l'unisson; cependant, dans certaines circonstances, j'ai vu plusieurs instruments qui jouaient dans l'octave aigu, tandis que d'autres jouaient dans l'octave grave, ce qui se rapprochait un peu de l'harmonie. »

Ils ne savent point ou du moins savent à peine ce que c'est qu'un accompagnement. La musique semble avoir été cultivée, en Chine, depuis une époque fort reculée, car Confucius lui-même en parle fréquemment, et les éloges qu'il lui donne auraient même dû produire, avec le temps, quelque chose de meilleur que l'art imparfait dont les Chinois modernes suivent les règles plus imparfaites encore.

Ils ont certains caractères pour exprimer la valeur de chaque note dans leur échelle si limitée. Ils les emploient pour noter leurs airs; mais on ne sait si ce mode est de leur invention ou s'ils le doivent aux jésuites. On dit cependant que l'empereur Kang-hi se montra très surpris lorsque le Père Pereira nota les airs chinois qu'on jouait devant lui, et les répéta ensuite.

Leurs instruments sont très nombreux; ils consistent en plusieurs espèces de luths et de guitares, de flûtes et d'autres instruments à vent. Ils ont un violon à trois cordes, une espèce d'harmonica en fil de fer, que l'on touche avec deux petites baguettes de bambou, puis des systèmes de cloches et de morceaux de métal sonore, des tambours couverts en peau de serpent, etc. Les cordes de leurs instruments sont en soie et en fil de fer.

Beaucoup de Chinois ont l'oreille juste, quoiqu'ils aient un mauvais goût national. Le magistrat du district de Macao étant venu visiter l'auteur de ce livre, au moment

où l'on exécutait sur le piano un air dont la musique a été publiée par Barrow, dans ses voyages, parut agréablement surpris, et nomma aussitôt cet air.

Parmi les instruments chinois, il ne nous faut pas oublier d'en mentionner un qui imite, autant que possible, le son de la musette écossaise, sans avoir cependant le son nasillard produit par ce qu'on appelle le bourdon de cette dernière. La mélodie des musettes chinoises et calédoniennes est tellement semblable, qu'elle n'a jamais manqué d'exciter l'attention des Écossais qui ont visité la Chine.

Lors de la célébration de la fête de saint André par les Écossais résidant à Canton, un de ces Écossais exécuta un solo de musette qui ravit tous les Chinois qui l'entendirent. En cette circonstance, les habitants du céleste empire firent preuve de meilleur goût qu'un matelot du vaisseau, à bord duquel était venu l'Écossais. Cet individu, pour faire une niche au musicien, s'empara, tandis qu'il jouait, d'un jeune cochon, et le mettant sous son bras, il lui tira les oreilles jusqu'à ce qu'il rendit des sons, si ce n'est aussi harmonieux, du moins aussi éclatants que ceux de la musette. En entendant ce grotesque accompagnement, tous les assistants ne purent s'empêcher de rire. Quant à l'Écossais, il prit la parodie de très mauvaise part, et sans l'intervention de ses auditeurs, il en aurait tiré vengeance.

CHAPITRE XVIII.

SCIENCES.

Division des connaissances humaines en trois branches. — Union de l'astrologie et de la médecine. — Système physiologique des Chinois, tel qu'il était en Europe il y a 300 ans. — Pratique de la médecine. — Usage du moxa. — Ignorance des médecins indigènes. — Introduction de la vaccine par M. Pearson. — Chimie. — Préparations mercurielles. — Science des nombres. — Géométrie. — Géographie. — Astronomie. — Parallèle entre le système astronomique des Chinois et celui des Hindous. — Année lunaire. — Cycle de 60 ans. — Almanachs. — Science mécanique. — Machines. — Architecture.

Les Chinois divisent les connaissances humaines en trois branches qu'ils nomment « le ciel, la terre et l'homme. » Ce qui peut paraître à quelques uns de nos lecteurs assez semblable à la triple division proposée par Bacon, celle de « Dieu, la nature et l'homme. » Une encyclopédie en 64 volumes, bien connue sous le titre de *San-tsaï-tou-hoeï*, et qui date de la fin du XVI[e] siècle, consiste en une collection de gravures sur bois, accompagnées de textes explicatifs se rapportant aux trois branches nommées ci-dessus. Ce n'est point un pareil ouvrage qui peut nous faire connaître parfaitement la portée de l'érudition chinoise; cependant on pourra se former une idée de l'ouvrage lui-même par les quelques

mots que nous allons dire de sa composition et du classement des matières qui y sont traitées.

Dans la division du *ciel*, est comprise l'astronomie ; dans celle de la *terre*, la géographie. La troisième division est la plus volumineuse ; elle contient les portraits des individus qui se sont rendus célèbres, puis le cycle chinois, qui aurait été mieux classé dans la première division, et les combinaisons numériques de Fou-hi. Après viennent les maisons, les meubles, les ustensiles aratoires, les manufactures, les arts de la paix, ceux de la guerre ; des dessins anatomiques, des costumes, des jeux d'adresse, la botanique, l'histoire naturelle dans ses applications à la médecine, les jeux gymnastiques et les monnaies.

Les sciences, chez les Chinois, sont maintenant dans l'état où elles étaient en Europe, avant la découverte de la méthode d'induction en philosophie. Les Chinois ne font point de cas des sciences abstraites, excepté lorsqu'elles tendent à quelque but utile, car ce n'est qu'en proportion de leur utilité qu'ils apprécient les découvertes. Le docteur Abel raconte qu'après avoir satisfait aux questions que lui avait adressées un mandarin sur nos manufactures, il saisit cette occasion pour lui apprendre que nous avions des métaux qui, mis en contact avec l'eau, jetaient aussitôt des flammes.

« J'avais sur moi, dit-il, un peu de potassium, et je voulus lui en montrer les propriétés. Il me demanda immédiatement *à quoi cela était bon*, et comme je ne pus lui en prouver l'utilité d'une manière satisfaisante dans l'ordre de ses idées, il le regarda avec tant de dédain, que je ne jugeai plus à propos de risquer l'expérience. »

On pourrait dresser une liste curieuse de toutes les découvertes utiles qu'ont faites les Chinois, sans qu'ils aient été guidés par la moindre connaissance scienti-

fique. Il y en a quelques unes qui leur ont probablement été transmises par les missionnaires. Sans connaître un seul point de la théorie de l'optique qui traite de la convergence et de la divergence des rayons de lumière, au moyen de lentilles de différentes formes, ils se servent de verres ou plutôt de cristaux convexes et concaves pour aider la vue.

Leur verre est ordinairement d'une qualité très inférieure, et à Canton ils sont contents d'avoir du verre cassé d'Europe pour le fondre et en tirer parti. Ils ne l'emploient point pour lunettes, mais le remplacent par du cristal de roche. Si quelque chose pouvait prouver qu'ils n'ont emprunté leurs besicles à aucun peuple, et qu'ils les ont réellement inventées, ce serait assurément leur grandeur, leur forme singulière, et la manière bizarre dont ils les ajustent. La gravure ci-jointe en représente une paire; on voit qu'elle tient aux oreilles, au moyen de cordons de soie.



Besicles.

Pour affronter l'éclat du soleil, ils font usage d'un minéral qu'ils appellent *Tcha-chi* ou « pierre à thé, » à

cause de la ressemblance qui existe entre sa couleur transparente et celle d'une faible infusion de thé noir. C'est probablement du quartz fumeux ou bien du silex allié au *cairngoram* d'Écosse.

Les Chinois ont voulu plusieurs fois imiter les télescopes européens ; mais comme la fabrication de ces sortes d'instruments exige certaines connaissances scientifiques, ils y ont complétement échoué.

La première fois qu'ils virent un kaléidoscope, ils en furent enchantés, et réussirent à l'imiter. Cet objet se vendit très bien dans tout l'empire, et ils le nommèrent wan-hoa-tang, ou « tubes de dix mille fleurs. »

Leur jargon scientifique est digne de remarque. On se rappelle qu'à une certaine époque de notre histoire, la science de la médecine ne marchait jamais sans celle de l'astrologie. Il existe dans le cimetière de Mortlake un monument élevé, en 1715, à la mémoire de « John Partridge, astrologue et docteur en médecine, qui médicamenta deux rois et une reine, savoir : Charles II, William III et la reine Marie, » ainsi que nous l'apprend une inscription latine.

Dans un ouvrage anglais, intitulé « Modeste Traité d'astrologie, » par William Lilly, il est question des rapports qui sont censés exister entre les diverses planètes et les parties du corps. « Celui qui gagnera une maladie *chaude* à l'heure de Mars, et celui qui en gagnera une *froide* à l'heure de Saturne, seront tous deux extrêmement souffrants. Si Jupiter a occasionné l'indisposition, c'est une affection du foie; si Mars est la cause d'une fièvre, cela dénote une ébullition d'humeur qui a pris sa source dans les grandes veines, près du *cœur*. »

La médecine des Chinois, ainsi qu'on va le voir, se rapproche tout-à-fait de la méthode de Lilly; ils partagent aussi les maladies en *chaudes* et en *froides*. La même division s'applique aux remèdes. Ils ont grande

confiance dans les purgatifs pour chasser l'inflammation du corps. Ils ne possèdent que des notions fort vagues sur la pathologie humorale.

SYSTÈME PHYSIOLOGIQUE DES CHINOIS.

CINQ PLANÈTES.	CINQ VISCÈRES.	CINQ ÉLÉMENTS.	CINQ COULEURS.	CINQ GOUTS.
Saturne.	L'estomac.	La terre.	Jaune.	Doux.
Jupiter.	Le foie.	Le bois.	Vert.	Acide.
Mars.	Le cœur.	Le feu.	Rouge.	Amer.
Vénus.	Les poumons.	Le métal.	Blanc.	Piquant.
Mercure.	Les reins.	L'eau.	Noir.	Salé.

« Saturne, remarque Lilly, est froid, sec, mélancolique, *terrestre*. Jupiter régit toutes les maladies du foie, et en fait de couleurs, le vert d'eau, le jaune mélangé ou le *vert*. Mars aime le *rouge* et les saveurs qui sont *amères* et qui brûlent la langue. Vénus se rapporte au *blanc* et Mercure à *l'eau*. »

On dirait vraiment, en lisant ce passage, que nos ancêtres ont emprunté leur philosophie astronomique des Chinois.

Comme spécimen de raisonnement, on ne pourrait trouver rien de plus absurde que ce qui suit :

« La partie supérieure du corps participe du *yang* et de la nature du ciel ; par conséquent, les remèdes qui conviennent à cette partie du corps sont les têtes des plantes ; le corps des plantes est pour les affections du milieu, etc. »

Cependant, quand ils abandonnent leurs théories, pour n'obéir qu'à leur instinct, ils s'expriment tout autrement. Dentrecolles a traduit un traité de médecine, composé par un praticien chinois, et intitulé *Tchang-seng*, ou « longue vie. » C'est un essai sur la diète et le régime,

qui renferme plusieurs préceptes excellents. Les médecins chinois ont une très haute opinion du repos de la nuit, et ils disent qu'une nuit passée sans sommeil ne saurait être compensée par dix nuits de sommeil.

Les boutiques des droguistes de Canton renferment une immense quantité de simples, de la gomme et quelques minéraux, qu'ils vendent par petits paquets, contenant chacun une dose, avec un écrit qui enseigne l'usage que l'on doit en faire. Ces boutiques sont aussi remarquables par leur propreté et l'ordre qui y règne, que celles de nos apothicaires.

On sait que l'ouvrage chinois le plus considérable sur la médecine est le fameux *Pen-tsao*, ou herbier, qui ne se borne pas uniquement à la botanique, ainsi que son titre pourrait le faire croire, mais qui traite aussi des règnes animal et minéral. A la tête de tous les remèdes est le *jin-seng*, qu'on vendait jadis huit fois son pesant d'argent. Le thé s'emploie aussi comme médicament.

Dans quelques cas, ils montrent une préférence bizarre pour tel ou tel remède, et ils le font venir de bien loin, quand ils ont sous la main des équivalents; par exemple, ils importent de Sumatra et de Bornéo le camphre, qu'ils pourraient obtenir facilement chez eux du *laurus camphora*, et qui revient à quatre livres sterling la livre, à Canton. Comme remède drastique, ils font usage du pa-teou (croton-tiglium), en le combinant avec de la rhubarbe. Au nombre des moyens de soulagement les plus efficaces, dans les cas de douleurs locales, ils comptent l'usage des moxas, qu'ils préparent en broyant les tiges d'une espèce d'armoise, appelée *ngaï-tsao*, dans un mortier, et en choisissant les fibres les plus cotonneuses, auxquelles ils mettent le feu, après les avoir appliquées sur la partie malade. On dit qu'elles brûlent très rapidement, sans causer une douleur vive.

Les Chinois se servent aussi de la fibre de l'artemisia

comme de *fidibus*, pour allumer leurs pipes. Pour cela, ils la trempent dans une solution de nitre, et l'enflamment au moyen d'un petit verre grossissant, ou d'un caillou et d'un morceau d'acier.

Sir William Temple, dans ses œuvres (vol. III, p. 254), dit qu'il a été guéri d'une attaque de goutte par l'emploi du moxa. Ce fut un de ses amis qui lui conseilla, pendant son séjour en Hollande, d'avoir recours à ce remède, qui, à ce qu'il lui assura, venait des Indes-Orientales. La description que fait sir W. Temple du moxa se rapproche tellement du procédé chinois, que l'on est forcé de croire que les Hollandais, du temps de leurs relations avec la Chine, l'auront importé de Canton à Batavia, et de là dans leur patrie.

Le docteur Abel a vu à Canton un médecin du pays qui ignorait complétement l'anatomie ; il paraissait se douter qu'il y avait tels et tels viscères, comme le foie, les poumons, etc., mais ne connaissait pas au juste leur situation ; et cependant, en voyant des planches d'anatomie, il sut indiquer celles qu'il jugeait capables de former une collection précieuse.

Les Chinois ne dissèquent point, et ne pratiquent jamais l'amputation (sauf celle de la tête (1)) ; ils ignorent donc entièrement la forme et les fonctions des organes vitaux, bien qu'ils aient des notions assez exactes en ostéologie (2).

L'importance qu'ils attachent aux restes de leurs pa-

(1) Le supplice que les Européens appellent « être coupé par morceaux » consiste à attacher le criminel à un poteau, et à lui donner quelques estafilades et quelques coups de pointe mortels.

(2) Ils sont, jusqu'à un certain point, phrénologistes, et ont foi aux indications extérieures du crâne. C'est en examinant le front d'un homme et la partie postérieure du crâne d'une femme, qu'ils distinguent les qualités bonnes ou mauvaises des individus des deux sexes.

rents décédés est telle, que lorsqu'ils changent de domicile, ou dans d'autres circonstances, ils les exhument, recueillent leurs os, et les placent au fond d'une jarre. Dans une occasion de ce genre, l'auteur de cet ouvrage se trouva chez un vieillard, au moment où il ôtait gravement, un à un, les os que renfermait un cercueil. A mesure qu'il les plaçait dans la jarre, il en dressait un inventaire exact sur du papier, en leur donnant à chacun le nom qui lui convenait. Il n'en omit pas un seul, depuis les phalanges des pieds jusqu'à celles des mains. Il plaça le crâne en dernier.

Les Chinois pratiquent une espèce de médecine légale, afin de connaître, d'après des signes *extérieurs*, de quelle manière un individu est décédé.

Un jeune garçon étant mort près des factoreries de Canton, on soupçonna que des violences avaient été exercées sur lui, et le magistrat établit son parquet proche du lieu; il interrogea les personnes sur lesquelles on avait des soupçons, et leur fit appliquer la torture. Pendant ce temps, on étendit le corps sur des planches, et l'on versa dessus une certaine quantité d'un décoctum de graines bouillant. Au bout de quelques moments, ils enlevèrent cette préparation, et jugèrent, d'après l'état de la peau et des muscles, de la cause qui avait déterminé la mort.

Feu sir George Staunton a noté quelques traits marquants d'ignorance médicale des Chinois. Le principal ministre, Ho-tchong-tang, souffrait considérablement d'une hernie, que les médecins du pays disaient être « une accumulation de vapeurs nuisibles, » et voulaient faire disparaître au moyen de la ponction. Fort heureusement pour lui, le malade s'y refusa, ne voulant peut-être point donner son adhésion à la maxime du médecin de Molière, « qu'il faut mourir selon les règles. »

Autre exemple. Une personne de la suite de lord Macartney, étant tombée malade en route, par suite d'une dysenterie opiniâtre, sa seigneurie fit appeler le docteur du lieu où se trouvait alors l'Ambassade. Le praticien, après avoir disserté sur la doctrine du pouls, et les humeurs tant *chaudes* que *froides*, prononça que le malade était affecté de ces dernières, et, pour le réchauffer, il lui administra de fortes doses de poivre, de cardamome et de gingembre, délayées dans des liqueurs spiritueuses. Le malheureux patient eut toutes les peines du monde à survivre à ce traitement.

Lorsqu'un médecin tue son malade, il se console en répétant l'adage chinois, « que la médecine peut dompter les maladies, mais non point le destin. »

Si l'art de guérir est ainsi dans l'enfance, c'est parce que ceux qui le professent sont peu estimés, peu encouragés, et qu'il n'existe point en Chine d'école publique de médecine. Malgré ce que nous venons de dire de leur incapacité, on cite cependant, à Canton, le fait d'un Anglais qui, ne voyant pas sa santé revenir entre les mains des médecins de son pays, fit appeler un docteur chinois, qui le guérit en lui administrant des simples. Pour guérir radicalement quelqu'un de la funeste habitude de fumer de l'opium, ils l'engagent à diminuer chaque jour la quantité qu'il consomme, en la remplaçant par un peu de tabac, puis à augmenter la dose jusqu'à ce que celle de l'opium soit tout-à-fait annihilée.

Dans Duhalde, cent pages environ sont consacrées à la « doctrine du pouls, » qui n'est, à vrai dire, qu'un grave charlatanisme, intimement lié au précieux tableau des cinq planètes, des cinq viscères, des cinq éléments, des cinq goûts, etc. Les Chinois ne connaissent point la circulation du sang, et ce qui le prouve, c'est leur ignorance qu'il existe un pouls distinct et séparé dans chaque partie

du corps. Ils prétendent en distinguer trois sur le bras seul: le premier immédiatement sur le métacarpien du pouce, et les deux autres sur les parties qui correspondent aux deux os de l'avant-bras, le radius et le cubitus. C'est en procédant de cette manière, qu'ils reconnaissent vingt-quatre *espèces* différentes de pouls.

Ils n'aperçoivent même pas la différence qui existe entre les artères et les veines, et certainement ne savent pas un mot des fonctions des poumons, qui oxygénisent le sang et le débarrassent de son superflu de carbone. Ils se doutent faiblement des désordres que la maladie d'un viscère peut apporter dans un autre viscère. Ils appellent le cœur « l'époux, » et les poumons « la femme. » Ne pratiquant pas la dissection, il serait bien singulier que leurs connaissances fussent plus étendues.

Les physiologistes chinois désignent l'homme sous le nom de *siao-tien-ti*, « petit univers, ou microcosme, » et appliquent à cette définition la doctrine du *yin* et du *yang*, c'est-à-dire du double principe dont nous avons parlé au XII[e] chapitre, comme maintenant l'ordre et l'harmonie du monde naturel. Ils supposent que c'est dans une certaine proportion entre ces principes, ou entre la *force* et la *faiblesse*, le *froid*, le *sec* et l'*humide*, que consiste la santé du corps humain, et que les différents degrés de force ou de faiblesse produisent les maladies et finalement la mort. Il règne dans tout leur système médical une grande prétention à l'harmonie et au raisonnement, qui serait admirable, si elle était fondée sur quelque chose de vrai.

On a essayé de démontrer aux Chinois l'excellence de la médecine européenne. La petite-vérole exerçait autrefois parmi eux d'affreux ravages; leur mode d'inoculation consistait à prendre un peu de virus sur un premier malade, à le faire sécher, à le réduire en poudre, à le

mettre sur du coton, et à le placer dans les narines d'un autre malade. Comme la cécité est très commune chez eux, on peut croire que l'inflammation produite par ce mode d'inoculation devait gagner jusqu'aux yeux, et les perdre.

C'est à M. Pearson, chirurgien en chef de la factorerie anglaise, qu'ils sont redevables de l'introduction de la vaccine. Leur gouvernement ne tarda pas à en reconnaître les salutaires effets, et maintenant elle est pratiquée généralement par des vaccinateurs indigènes. Les prêtres bouddhiques cependant firent tous leurs efforts pour empêcher qu'elle fût adoptée, attendu qu'ils inoculaient eux-mêmes d'après la méthode chinoise, et que l'on avait souvent recours à leurs prières pour arrêter les progrès du mal (1).

M. Pearson, plus qu'aucun autre Européen, a pu juger des progrès qu'ont faits les Chinois dans la chimie alliée à la médecine. Nous donnons ici les observations qu'il a lui-même recueillies, et qu'il a bien voulu nous communiquer.

Il avait remarqué depuis long-temps que les boutiques des apothicaires chinois possédaient diverses préparations de mercure, et autant de médicaments tirés du règne minéral que celles de notre pays; mais à toutes les questions qu'il avait adressées, au sujet du procédé chimique qu'ils employaient pour ces préparations, il n'avait reçu que des réponses vagues et insignifiantes, car il paraît que les apothicaires ne sont nullement tenus de posséder cette connaissance. Plus tard, M. Pearson ayant été assez heureux pour trouver un individu qui faisait son métier de la préparation de quelques uns de ces médicaments, le pria d'opérer en sa présence. Or, voici

(1) Les bouddhistes ont une idole dont on peut rendre le nom par « Notre-Dame de la petite-vérole. »

comment il s'y prit pour préparer un muriate de mercure :

	Gram.
Sulfate de fer..............................	940
Sulfate d'alumine..........................	920
Nitrate de potasse (très impur)................	900
Sulfure de mercure.........................	120
Autre sulfure incertain (de couleur jaune et bien broyé)................................	660
Mercure..................................	600
Muriate de soude...........................	920
Sous-borate de soude.......................	930

Il avait apporté avec lui son appareil. Le fourneau dont il se servait était en terre glaise cuite ; c'était un de ces poêles portatifs sur lesquels les Chinois font leur cuisine ; en outre un plat de terre non vernissé, de la capacité d'environ une livre, et un autre de plus du double, dont le fond était enlevé, puis un plat de porcelaine ordinaire, et un gros pot de terre, contenant un peu d'eau. Après avoir mêlé tous les ingrédients, à l'exception des deux sulfures et du mercure, il les mit dans le plat de terre, les saupoudra avec les deux sulfures, et plaça le plat sur le fourneau, c'est-à-dire sur quelques charbons bien ardents.

Au bout d'une demi-heure, le tout se trouvant en état de fusion (à l'exception du nitre), il ajouta le mercure et augmenta le feu, de telle manière cependant que la chaleur continuât d'être modérée. Au bout d'une heure, lorsque la fusion fut complète, il ôta le vaisseau du feu, et le renversa pour épancher une partie du mercure qu'il remit ensuite dans le même vaisseau, et plaça de nouveau sur le feu. En l'ôtant encore au bout de dix minutes, il reconnut qu'il ne s'était point perdu de mercure, alors il le renversa sur le plat de porcelaine, et amoncela du sel ordinaire tout autour du plat de terre ainsi que par-dessus son fond renversé, sur lequel

il appliqua également l'intérieur du troisième plat dont le fond était enlevé, de manière que ses bords appuyaient sur ceux du plat de porcelaine.

Prenant ensuite une autre plat de terre, il le plaça dans le grand vaisseau, le fond supérieur dans l'eau; sur ce fond, il mit le plat de porcelaine avec le dessous duquel l'eau entra alors en contact, mais sans s'élever au-dessus de ses bords. Il amoncela encore plus de sel sur le fond du plat, et remplit les interstices entre le sel et le plat extérieur avec des morceaux de charbon ardents. Au bout d'une demi-heure, il ajouta du charbon et ranima le feu en l'éventant; de temps en temps il appliquait son oreille pour écouter, disait-il, le sifflement et le bouillonnement qui devaient se faire entendre. Enfin il les annonça avec tout le charlatanisme d'un alchimiste.

Il revint le lendemain, tenant un morceau modèle de la substance qu'il fabriquait, et s'empressa d'ôter les cendres de charbon ainsi que le sel, et de lever le plat renversé. Le produit de l'opération était sur le plat de porcelaine; une partie était blanche, une autre décolorée. Il restait encore du mercure non oxidé; il l'ôta, rassembla tout le muriate, et trouva qu'il pesait 240 grains. Ce muriate était loin de pouvoir soutenir la comparaison avec celui qu'il avait apporté. Il parut extrêmement confus du triste résultat de son opération, et me dit que, si je consentais à assister à une seconde expérience, il était sûr d'être plus heureux. J'acceptai, et, en effet, il réussit cette fois. Le muriate était aussi blanc et aussi pur que les échantillons que M. Pearson avait vus dans les boutiques d'apothicaires.

Pour préparer de l'oxide nitrique rouge de mercure, le chimiste se servit du même fourneau et d'une casserole de fonte. Avant de jeter les ingrédients dans cette casserole, il la chauffa, en plaçant dessous des morceaux de

charbon très ardents. Voici quels étaient ces ingrédients :

Sulfate d'alumine.	1920 grains de chaque.
Nitrate de potasse......	
Mercure..................	

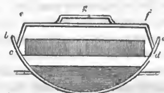
Après avoir fait fondre le premier, il y ajouta le nitrate de potasse, puis le mercure. Le feu était alors plus actif que dans le dernier procédé; lorsque les ingrédients eurent été exposés pendant quelques minutes à son action, il renversa sur eux un grand bol de terre vernissé qui dépassait la casserole tout autour d'environ un pouce. Il amoncela du sel sur les côtés et par-dessus le fond du bol sur lequel il posa une brique. Quand des vapeurs acides nitriques commencèrent à se dégager à travers le sel, il parut d'abord disposé à arrêter leur sortie, en y ajoutant encore du sel; mais après, il n'y fit plus attention. A force de mettre sans cesse du charbon allumé sous la casserole, il parvint à la maintenir très chaude pendant près de deux heures, au bout desquelles il la laissa refroidir. Le lendemain matin, en ôtant la brique et le sel, il trouva l'oxide nitrique de mercure adhérant au bol, et lorsqu'il l'eut détaché, il reconnut qu'il pesait 1440 grains.

M. Pearson décrit également le procédé employé pour obtenir de l'oxide sulfurique de mercure, ainsi qu'un autre oxide. Il croit que les Chinois ignorent complétement l'existence des acides minéraux dans un état non combiné. Il mentionne une autre de leurs préparations mercurielles, la seule qu'ils semblassent administrer à l'intérieur. Il conçoit qu'elle puisse leur être très utile en médecine, car elle équivaut au calomel chez nous. Il ne put savoir de quelle manière ils le fabriquaient, attendu qu'il arrivait de la province de Fo-kien dans de petites boîtes, enveloppées d'un papier imprimé. Comme les Chinois savent très bien oxigéner le mercure par la trituration, il est présumable qu'ils l'administrent ainsi oxigéné.

La méthode la plus usitée, à ce que croit M. Pearson, est de triturer le mercure, avec des feuilles fraîches et succulentes, en une pulpe et jusqu'à ce que tous les globules aient disparu. La feuille dans laquelle ils enveloppent le bétel pour la mastication n'est point perdue; ils y ajoutent quelques ingrédients peu importants, et en forment une substance pour des pilules.

Il résulte donc de ce qui précède que les Chinois possèdent une grande variété de préparations mercurielles, presque semblables à celles des Européens; mais si leur procédé est beaucoup plus long, plus incertain que le nôtre, il est aussi infiniment plus coûteux.

Quoiqu'ils ignorent la *force* mécanique que l'on peut tirer de la vapeur, la grande *chaleur* de cet agent comprimé est appliquée par eux de la manière la plus simple en matière culinaire.



a, *b*, est la section verticale d'une grande casserole de fonte qui a la forme du segment d'une sphère. Elle contient l'eau dans laquelle on fait bouillir ce qu'on veut. Sur l'eau bouillante est placé un léger châssis de bois qui est un triangle équilatéral soutenu par ses trois pointes contre les côtés de la casserole de fer, à la hauteur *c d*. Sur ce triangle est posé un tamis contenant du riz ou des légumes que l'on cuit ainsi à la vapeur, qu'un couvercle de bois *e f*, ressemblant à un tube renversé avec une poignée *g*, empêche de s'échapper.

Ils comprennent parfaitement les procédés de la distillation, au moyen duquel ils font leurs liqueurs spiri-

tueuses, dont la meilleure se rapproche du whiskey.

Voici comment le docteur Abel décrit leur fabrication du sulfate de fer.

« Une certaine quantité de pyrite de fer hépatique en petits morceaux, mêlée avec une égale quantité de charbon dans le même état, étant rassemblée en bloc, est couverte d'une couche de chaux. En très peu de temps, une réaction s'opère dans l'intérieur de la masse, et il sort beaucoup de chaleur et de fumée qu'on laisse cesser d'elles-mêmes; alors on ouvre le bloc, on le jette dans de l'eau qu'on fait bouillir jusqu'à ce qu'elle soit de beaucoup réduite, puis on la transvase dans des pots peu profonds. » On obtient, dit-on, de cette manière, des cristaux de sulfate très purs.

En 1821, le docteur Morrison établit près de sa propre maison à Macao (avec la coopération de M. Livingstone, aide-chirurgien de la factorerie anglaise), une pharmacie pour le soulagement des malades chinois. Dans le dessein de s'éclairer sur les procédés indigènes, il acheta environ huit cents volumes de médecine et de pharmacopée. Bref, sans avoir recours à une seule souscription, il guérit une multitude innombrable de Chinois, dont plus de trois cents lui témoignèrent publiquement leur reconnaissance (1).

Les membres irréguliers de la faculté chinoise, c'est-à-dire les barbiers-chirurgiens, font usage extérieurement d'une préparation composée des trois ingrédients suivants: le mercure, l'arsenic, et, à ce qu'on croit, du sublimé corrosif en poudre. L'auteur du *Pen-tsao*, dit que le mercure, qu'ils appellent « eau d'argent » (littéralement *hydrargyrum*), est célèbre depuis plus de mille ans. On s'en sert à présent comme d'un vermifuge ou anthelmintique, et dans les maladies de la peau provenant de la présence d'animalcules.

(1) *Chinese Gleaner*, tome III, p. 7.

Les Chinois paraissent avoir connu, il y a environ douze siècles, le sulfate de soude (nommé en Europe *sel de Glauber*). L'empereur qui régnait alors ayant appris qu'il y avait dans ses Etats un disciple de Lào-tseu, un de ces alchimistes, qui pendant tant de siècles s'étaient voués à la recherche de l'*élixir d'immortalité*, de même qu'en Europe nous avons si long-temps cherché la pierre philosophale, le fit mander à sa cour, et lorsqu'il le vit, fut étonné de son grand âge. L'alchimiste, pour satisfaire sa curiosité, lui dit qu'il croyait devoir la prolongation de sa vie à l'usage qu'il faisait de la « brillante poudre de Hiouen, » qui était ainsi appelée d'après son propre nom, de même que le sel de Glauber porte celui de son auteur allemand. Les Chinois attribuent à ce médicament la vertu de purifier le système organique, conformément à leur doctrine des « humeurs chaudes et froides. »

En arithmétique et en géométrie, les Chinois n'ont rien à nous apprendre, car ils nous doivent presque tout ce qu'ils savent sur ces sciences. Leur arithmétique, aussi bien que leurs poids et mesures, procède universellement par décimales, et les fractions décimales sont leurs fractions *ordinaires*. Il est digne de remarque que la seule exception à ce principe fondamental soit leur *kin* ou poids d'une livre, qui, comme le nôtre, est divisé en seize parties. Il est probable que tous deux ont dû leur origine aux facilités qui résultent pour le calcul de la division binaire en demies, en quarts, en huitièmes et en seizièmes.

Les Chinois ont emprunté aux Arabes la division sexagésimale du grand cercle; les missionnaires s'en sont servis pour la construction de leur carte trigonométrique de l'empire.

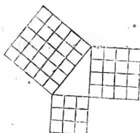
On ne trouve chez les Chinois aucune connaissance algébrique, tandis qu'il est certain que l'habileté des Hin-

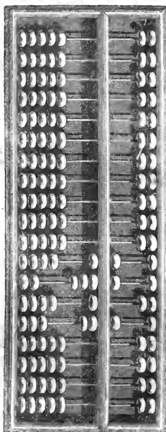
dous dans cette science est de beaucoup supérieure à celle qu'ils possèdent en astronomie.

Les nombres chinois sont écrits *tout au long;* ils corrigent ce que ce système peut avoir de défectueux et d'incommode pour le calcul au moyen d'un petit instrument appelé *souan-pan*, c'est-à-dire « plat à calculs, » fait de boules d'ivoire ou de bois, enfilées dans des fils de fer, dans des colonnes séparées, dont une représente les unités, avec une augmentation décimale, et une diminution à gauche et à droite, comme dans notre système de numération. Chaque boule au-dessus de la division longitudinale de la planche représente *cinq*, et chaque boule au-dessous *un*. Le nombre figuré dans la gravure ci-jointe est donc 6,817, et s'il y avait eu quelques fractions décimales, on les aurait rangées à la droite des unités. A Canton, on écrit quelquefois les nombres avec des signes abréviateurs. Cependant, dans toutes les opérations d'arithmétique, on fait usage du *souan-pan*.

Le principal inconvénient de cette machine, est qu'il ne reste plus aucune trace de l'opération lorsqu'elle est terminée, ce qui, comme on peut le penser, oblige à recommencer le calcul, en cas d'erreur.

Les livres chinois contiennent un diagramme qui représente d'une certaine manière la vérité mathématique, énoncée dans la 47e proposition du premier livre d'Euclide. Dans un triangle à angles droits dont les côtés sont comme 5, 4, 3,





Instrument à compter des Chinois.

les carrés sont comme 25, 16 et 9, et ce n'est que lorsque les côtés ont ces proportions *exactes* que l'on peut prouver que « le carré de l'hypothénuse égale la somme des carrés des deux autres côtés, ou $25 = 16 + 9$. M. Barrow a remarqué que les points tant ouverts que fermés, liés par des lignes, et que les Chinois disent avoir été trouvés sur le dos de la tortue, ne sont que la représentation des 9 doigts placés de manière à compter 15 dans tous les sens.

2	9	4
7	5	3
6	1	8

Telles sont les puérilités contenues dans les anciens ouvrages originaux des Chinois. Sans géométrie, il leur était impossible d'avoir des notions exactes en géographie, et sans Kang-hi, le plus éclairé de leurs empereurs, qui s'aida des lumières des jésuites, ils continueraient encore aujourd'hui à représenter leur pays comme le centre d'un cercle autour duquel résidait toute la race humaine, au lieu de copier, ainsi qu'ils le font, les cartes de leur propre empire dressées pour eux par ces mêmes jésuites il y a plus de cent ans.

L'auteur de ce livre possède un ouvrage géographique où toutes les provinces sont marquées avec les degrés de latitude et les méridiens de longitude. Les latitudes sont calculées comme les nôtres depuis l'équateur, mais les longitudes partent de Péking. L'exactitude dans les détails n'est point du tout observée; les fleuves sont d'une grandeur disproportionnée, et les Chinois les représentent plus ou moins longs, suivant leur importance. Ils paraissent tout-à-fait indifférents pour les pays situés hors

de leur empire, et à l'exception d'une carte des deux hémisphères terrestres, copiée par les jésuites, ils ne possèdent aucun ouvrage sur la géographie générale.

Les missionnaires se firent bien venir de l'empereur et de sa cour, en les amusant au moyen de diverses récréations ingénieuses. Ils leur montrèrent les arcs-en-ciel artificiels, résultant de la transmission des rayons de lumière à travers des prismes, l'usage du télescope et du microscope. Ce qui plut surtout aux dames du palais, ce fut une chambre obscure, au moyen de laquelle ils rendaient visibles sur une table plate les objets du dehors.

En hydrostatique et en hydraulique, ils construisirent des pompes, des siphons et des fontaines. Pour la fabrication des cadrans solaires, les jésuites leur ont aussi donné des leçons qu'ils n'ont point encore oubliées.

Mais ce fut principalement en astronomie qu'ils tirèrent de grands secours des Européens. Lorsque le père Verbiest arriva à Péking, il trouva un astronome arabe employé à la rédaction de l'almanach impérial, et il mit au jour son ignorance, en le défiant de calculer la longueur de l'ombre d'un gnomon, tel jour, à midi. L'Arabe échoua, et fut remplacé dans son emploi par Verbiest dont les calculs furent justifiés par l'événement.

Lecomte a décrit les instruments qui furent construits sous sa direction, pour l'observatoire impérial de Péking. Ils consistaient en une sphère armillaire, une sphère équinoxiale, un globe céleste, un horizon azimut, un quadran et un sextant (1).

(1) L'ouvrage chinois en 100 volumes, composé et traduit par Matthieu Ricci et d'autres missionnaires, d'après le désir de Kang-hi, est extrêmement remarquable et très bien écrit; il est devenu si rare que l'on ne peut se le procurer aujourd'hui, à moins de 60 ou 80 dollars espagnols, ce qui est un *prix fou* pour un ouvrage chinois. Il traite de trigonométrie sphérique, de géométrie, d'astronomie et de

Si les Chinois, peuple vain et suffisant, ont adopté les systèmes scientifiques des étrangers, et s'ils ont élevé ces mêmes étrangers aux plus hautes dignités, c'est assurément une preuve qu'ils n'étaient guère savants de leur propre fond. Il est vrai que Confucius rapporte trente-six éclipses de soleil, dont la plupart ont été vérifiées par des astronomes européens qui les ont trouvées justes; cependant, ainsi qu'on l'a remarqué, cela ne prouve rien en faveur de la science astronomique des Chinois de ce temps, mais seulement l'exactitude des annales écrites par Confucius.

Nous voyons dans leurs livres que les bévues de leurs philosophes ont été quelquefois tournées au profit de l'amour-propre du souverain. Sous la dynastie des Song, on avait prédit qu'une éclipse aurait lieu; l'événement n'ayant point réalisé les prétendues observations des sages, ceux-ci allèrent complimenter l'empereur de ce que le ciel avait daigné en sa faveur épargner ce mauvais présage à la terre!

Le gouvernement a peut-être reconnu quelque avantage à entourer l'astronomie de voiles mystérieux, afin de s'en servir comme d'un levier puissant pour remuer les masses. Quoi qu'il en soit, il s'est adjugé le monopole de cette science, et a prononcé la peine de mort contre les contrefacteurs.

Mais de tous les prodiges, celui qui alarme le plus les Chinois, ce sont les comètes; ils leur donnent divers noms, selon qu'elles sont ou non chevelues, qu'elles ont une queue ou qu'elles n'en ont point; ils tirent de leur aspect des présages de toute nature, et leur appliquent leur absurde théorie des cinq couleurs. Si elles sont rou-

---

musique. Les diagrammes de la partie géométrique sont bien tracés, et le tout est un monument typographique digne de l'empereur. Le titre signifie « Les profondes sources des nombres. Par ordre impérial. »

geâtres, il s'ensuivra des conséquences particulières; si elles sont foncées, il s'attendent au renversement du gouvernement, ou au succès des rébellions, etc.

Il est assez difficile d'établir une comparaison entre les anciens systèmes astronomiques des Chinois et ceux des Hindous, car tandis qu'il existe entre eux quelques points de ressemblance, il en est beaucoup d'autres sur lesquels ils diffèrent. Tous deux ont vingt-huit demeures lunaires et un cycle de soixante ans; mais le cycle indien est un cycle de Jupiter, au lieu que celui des Chinois est un cycle solaire, et les vingt-huit constellations des Hindous sont presque toutes d'égales divisions du grand cercle, consistant chacune en treize degrés environ, tandis que les constellations chinoises sont extrêmement inégales, variant depuis trente degrés jusqu'à un seul.

Le père de l'auteur du présent ouvrage, de même que sir William Jones, MM. Colebrooke et Bentley, ont prouvé que l'astronomie des Hindous n'allait pas plus loin que le calcul des éclipses et de quelques autres changements. Outre leur zodiaque lunaire de vingt-huit demeures, les Hindous (en cela ils ne ressemblent pas aux Chinois) ont le zodiaque solaire, y compris douze signes parfaitement identiques avec les nôtres. Hérodote dit que les Egyptiens avaient une semaine de sept jours; il est remarquable que les Hindous l'aient eue aussi anciennement, les noms planétaires donnés aux jours étant exactement dans le même ordre que chez nous en Europe, à l'exception que le vendredi vient en premier.

Les Chinois comptent *cinq* planètes, à l'exclusion du soleil et de la lune; mais ils donnent le nom d'une de leurs vingt-huit demeures lunaires, successivement, à chaque jour de l'année, dans une rotation perpétuelle, sans avoir égard aux renouvellements de la lune, de sorte que la même quatrième des vingt-huit demeures tombe invariablement sur nos dimanches.

Les Hindous divisent l'écliptique en 360°, et comme ils passent pour être les inventeurs de l'arithmétique décimale, il est assez singulier qu'ils aient fait usage de fractions sexagésimales en astronomie; on pourrait croire que les Chinois ont emprunté cette division du grand cercle aux Arabes. Sir William Jones remarque que, dans leurs cérémonies nuptiales, ils avaient une constellation de *trois étoiles* appelée *abhijit*; l'ancien livre chinois le chi-king, associe *trois étoiles* au mariage, dans cette ligne d'un épithalame :

« Les trois étoiles luisent sur la porte. »

Les ouvrages astronomiques des Hindous, comme ceux des anciens Chinois, ne font mention d'aucune observation ni d'aucun instrument. Selon Delambre, les connaissances des Hindous en astronomie étaient de beaucoup inférieures à celles des Grecs, et Laplace a dit, contrairement à l'opinion de Bailly, que l'astronomie indienne n'est pas de la plus haute antiquité, mais qu'elle doit avoir été empruntée des Grecs.

On ne saurait douter que les intruments trouvés par les jésuites ne fussent de construction arabe. De Paw suppose qu'ils auront été fabriqués à Balk, dans la Bactriane, et qu'ils ont été envoyés en Chine, sous le gouvernement des Mongols. L'auteur a cependant lu dans une vieille encyclopédie chinoise que la hauteur du pôle nord était de 36° au-dessus de l'horizon, et il paraît, d'après Duhalde, que les intruments en question étaient aussi calculés pour 36°. Or, comme l'élévation du pôle, dans un lieu quelconque, est exactement la latitude de ce lieu, il paraîtrait raisonnable de conclure que ces instruments furent construits lorsque l'observatoire chinois était au sud de Péking, et probablement dans le Ho-nan, où la capitale était autrefois située. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne seraient bons à rien dans le Nord.

L'observation de Duhalde, que l'usage de ces instruments était indiqué en caractères chinois, ne prouve nullement qu'ils n'aient pas été construits par les Arabes, quoiqu'elle démontre qu'ils n'ont pu être transportés de Balk. Les canons fondus pour les Chinois par les prêtres catholiques furent tous revêtus de caractères du pays, car l'ingrate vanité des indigènes les a toujours portés à dissimuler autant que possible les emprunts qu'ils ont faits aux étrangers. Quand M. Pearson répandit sur eux les inappréciables bienfaits de la vaccine, sir George Staunton écrivit en chinois une petite brochure dans laquelle il donnait toutes les indications nécessaires pour l'usage du virus. Une édition ne tarda pas à en être publiée par des Chinois, qui eurent soin d'omettre tout ce qui pouvait faire connaître que la découverte n'était pas indigène !

Leur année civile est lunaire ; elle a douze mois de vingt-neuf et trente jours alternativement, avec l'intercalation triennale d'un treizième mois, ou, pour parler plus exactement, avec l'addition d'un treizième mois pendant sept années sur dix-neuf. Il est probable qu'ils adoptèrent d'abord le cycle sol-lunaire de dix-neuf années, le même que le cycle métonique des Grecs, dont les années étaient marquées par le *nombre d'or*, et dont sept d'entre elles (comme chez les Chinois) consistaient en treize lunaisons. Mais comme le retour de ce cycle donnait lieu à quelques erreurs, les Chinois finirent par adopter le cycle de *soixante* ans, comprenant vingt-deux lunes intercalées. Cette méthode répondit au double but de régulariser l'année sol-lunaire, et de constituer une ère chronologique avec laquelle ils prétendent *rétro-calculer* jusqu'à plus de 2000 ans avant J.-C.

Les Chinois ont toujours été observateurs attentifs des phénomènes célestes, et ils paraissent avoir de bonne heure reconnu que la lune avait la plus grande part au

flux et au reflux de la mer; mais, en cette circonstance, ils mirent le soleil tout-à-fait hors de cause. Klaproth a remarqué que, dans une encyclopédie écrite avant la fin du IXe siècle, il est dit que « la lune étant le principe le plus pur de l'eau, influence les marées. » Un autre écrivain chinois du XIIe siècle s'exprime ainsi : « La cause du gonflement et de l'abaissement de la mer consiste dans la proximité de la lune, car les eaux vont et viennent selon la position de cette planète. »

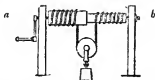
On ne saurait expliquer d'une manière satisfaisante pourquoi les Chinois ont adopté le quinzième degré du verseau pour régler le commencement de leur année lunaire. Ils ont, à chaque renouvellement de cette période, une fête qui ressemble un peu à la procession annuelle du bœuf Apis chez les anciens Égyptiens; les deux cérémonies paraissent se rattacher à l'agriculture. Le solstice d'hiver est observé par les Chinois comme une autre grande fête; mais il serait assez difficile de décider si jadis elle a été ou non le commencement de leur année civile.

Dans un sens astronomique, on peut dire qu'ils ont une année solaire aussi bien qu'une année lunaire, dont le solstice d'hiver marque la limite annuelle. Cette année solaire est divisée en vingt-quatre périodes de quinze jours chacune. L'Almanach impérial, publié annuellement à Péking, et revêtu du sceau du conseil astronomique, est rempli de non-sens d'astrologie judiciaire. Il contient, comme beaucoup d'almanachs européens, des prédictions et des conseils pour tous les jours de l'année. Il marque ceux qui sont heureux ou malheureux, ceux où il faut rester à la maison, où il convient de sortir, de se raser la tête, de changer de logement, de passer des conventions ou d'enterrer les morts. Les sujets sont très mêlés : à côté d'observations utiles, on lit des erreurs grossières sur la transformation des animaux, etc. Dans

leur premier mois, qui correspond à notre mois de février, il est dit que la glace fond, et que les oiseaux fuient au nord; que le feuillage des arbres et des plantes se renouvelle. Dans le second, le pêcher fleurit, les hirondelles reviennent, et il y a beaucoup de tonnerre et d'éclairs. Dans le sixième, le temps devient chaud, et la saison des pluies arrive. Dans le neuvième, les oiseaux retournent au sud, le chrysanthemum fleurit, les arbres deviennent jaunes et perdent leur feuillage. Dans le douzième, les lacs et les fleuves sont couverts de glace et la terre est gelée. Ces détails se rapportent, bien entendu, à la latitude de Péking, qui est de près de 40° nord.

Dans la science mécanique, c'est-à-dire celle des machines, les Chinois, sans posséder de règles théoriques, font usage de tous les pouvoirs mécaniques, à l'exception de la *vis*. Ils se servent constamment de la romaine pour peser non seulement les objets les plus ordinaires, mais les matières les plus précieuses, telles que l'or et l'argent. Ils emploient la poulie à bord de leurs vaisseaux. L'application de la dent et du pignon se trouve représentée dans la gravure d'un moulin à riz mu par l'eau, page 37 des Voyages de Barrow.

Il est assez étrange qu'ils aient possédé, depuis une époque très reculée, cette application particulière du principe de la roue et de l'axe, par lequel on arrive à obtenir une force extraordinaire sur le plus petit espace et avec la plus grande simplicité de mécanisme.



Le cylindre *a b* consiste en deux parties de diamètre

inégal, avec une corde tournée tout autour dans le même sens, et le poids qui doit être mu est suspendu dans le milieu par une poulie; chaque tour du cylindre élève une partie de la corde, égale à la circonférence de la plus épaisse moitié, mais en même temps laisse en bas une partie égale à la circonférence de la plus mince moitié, et comme le poids est suspendu par une poulie, il s'élève à chaque tour à travers un espace égal à la moitié seulement de la différence entre l'empan de la plus grosse et de la plus mince partie du cylindre. L'action de la machine est donc très lente; mais l'avantage qu'on en tire est grand en proportion, selon la loi invariable en mécanique, que « l'on gagne de la force aux dépens de la vélocité. »

La roue à eau s'emploie généralement pour les moulins à blé, dans tous les lieux où il y a des cours d'eau suffisants. Nos ambassadeurs ont souvent vu dans les chaumières un moulin domestique, composé de deux pierres circulaires, mises en mouvement par un seul homme ou un jeune garçon, quelquefois par un âne ou par un mulet; la force est appliquée au bout d'un levier fixé dans la pierre supérieure. On exprime le jus de la canne à sucre dans des moulins semblables à ceux en usage dans l'Inde; ils consistent en deux cylindres droits, mus par un buffle attaché à une poutre aboutissant au sommet d'un des cylindres. On place la canne entre les rouleaux qui l'écrasent et la rejettent de l'autre côté. Le jus exprimé coule, par un conduit, dans un large réservoir d'où il est transféré dans des chaudrons; il passe ensuite à la raffinerie.

Les Chinois excellent dans l'irrigation des terrains, et il est probable que les procédés qu'ils ont inventés pour cet objet sont aussi anciens que leur agriculture. L'un de ces procédés est une pompe à chaîne des plus ingénieuses; nous en donnons ici la gravure, d'après



Moulin à riz.

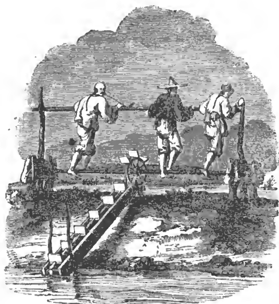
celle qui orne la Relation de sir George Staunton (1).

La pompe consiste d'abord en un conduit carré. « Des morceaux de bois plats et carrés, correspondant exactement aux dimensions de la cavité du tronc, sont fixés à une chaîne qui tourne sur un rouleau ou petite roue placée à chaque extrémité du conduit. Les morceaux de bois carrés, fixës à la chaîne, se meuvent avec elle autour des rouleaux, et élèvent un volume d'eau égal aux dimensions du conduit. La force employée pour mettre la machine en activité peut s'appliquer de trois manières différentes. Si la machine doit élever une grande quantité d'eau, on dispose plusieurs manivelles de bois, de telle manière qu'elles se projettent des diverses parties de l'axe allongé du rouleau sur lequel la chaîne tourne. Ces manivelles ont la forme d'un T, et sont taillées en rond pour que l'on puisse y poser le pied. L'axe tourne sur deux morceaux de bois droits maintenus par une perche placée en travers. Lorque la machine est montée, des hommes marchent sur les manivelles qui se projettent; et en se soutenant au moyen de la perche placée horizontalement, ils communiquent un mouvement de rotation très rapide à la chaîne, et les palettes attachées à cette dernière tirent constamment un ample volume d'eau.

Une autre manière de faire aller la machine consiste à attacher un buffle à une grosse roue horizontale, communiquant avec l'axe des rouleaux sur lesquels tournent les palettes.

On a rendu cette machine portative, et il suffit alors d'une manivelle pour la mettre en action. Elle est généralement employée dans tout l'empire sous cette troisième forme. Chaque laboureur en possède une, et c'est pour lui un instrument aussi utile qu'une bêche pour un cultivateur européen.

(1) Tome II, p. 280.



Pompe à chaîne, d'après Staunton.

Ne pouvant employer leur pompe à chaîne sur un courant d'eau impétueux, ils font tourner la violence même de ce courant qui les gêne au profit de leurs desseins, et c'est là que l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer en eux de leur esprit inventif ou de leur adresse.

Ils construisent, selon la force du torrent, une roue de vingt ou trente pieds de hauteur qui élève l'eau jusqu'à un conduit d'où elle se répand dans les plantations de sucre qu'ils veulent arroser. Les tuteurs de la roue sont en merrain, et l'axe est un cylindre de même matière, mais toutes les autres pièces de la machine sont en bambou de différentes espèces, attendu qu'il n'entre pas dans sa construction un seul morceau de métal.

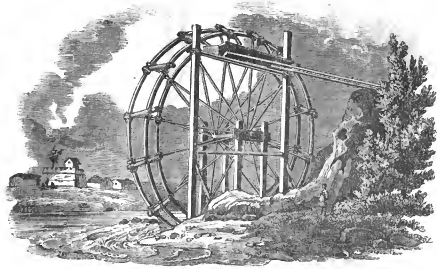
La roue consiste en deux vastes cerceaux de diamètre inégal. « Cette double roue, dit Staunton, est unie à l'axe par seize ou dix-huit perches de bambou, fixées obliquement près de chaque côté de l'axe, et se traversant l'une l'autre à environ deux tiers de leur longueur. Elles sont renforcées par un cercle concentrique, et attachées ensuite aux cerceaux. Entre les cerceaux et les traverses de perches est un treillis d'osier, servant de palette, et qui, agissant sur le courant d'eau, fait tourner la roue.

Seize ou vingt bambous creux, fermés à un bout, sont attachés aux cerceaux, pour servir de seaux, et se déchargent, en arrivant au sommet de la roue, dans un vaste conduit placé pour les recevoir.

Lorsqu'on n'a pas besoin d'eau pour arroser les champs environnants, on ôte le conduit, et la roue continue son majestueux mouvement; alors les bambous, à mesure qu'ils montent, jettent dans les airs le liquide qu'ils renferment, et forment une cascade dont l'aspect est des plus curieux.

On voit une multitude de roues semblables sur le fleuve Kan-kiang. Nous en avons compté dans un jour jusqu'à trente. On a évalué à près de trois cents tonnes la masse d'eau qu'elles puisent dans l'espace de vingt-quatre heures.

Passons maintenant à l'architecture des Chinois. M. Barrow a conjecturé avec assez de vraisemblance que la forme des toits de leurs maisons tirait son origine de celle des tentes, en usage dans leur état pastoral primitif. Cette forme contribue sans doute à priver les édifices de la solidité nécessaire; l'emploi de colonnes de bois au lieu de colonnes de pierre, n'est pas propre à réparer ce défaut. En général, elles sont minces en proportion de leur hauteur. De même que nous attribuons l'origine de nos colonnes de pierre aux troncs des gros arbres, qui vont en diminuant graduellement, les Chinois semblent avoir



Roue de bambou pour les irrigations.

emprunté les leurs au bambou, qui est mince et égal partout.

Les portes ornées (nommées quelquefois assez improprement arcs de triomphe) que l'on voit au milieu des rues chinoises sont toutes de même architecture. Des peintures et des dorures en font principalement la beauté, car les proportions en sont tout-à-fait mesquines. La toiture et ce que l'on appelle l'entablement, paraissent écraser les maigres piliers qui les soutiennent. Il arrive quelquefois que l'empereur ordonne l'érection, aux frais de l'État, d'un paï-leou, pour transmettre à la postérité le nom d'un magistrat intègre, d'un vaillant guerrier tué au champ d'honneur, ou même d'un simple particulier qui s'est distingué par ses vertus ou par ses talents. Ces portes monumentales sont tantôt en marbre, tantôt en bois, et ont une inscription contenant les actions, noms et dignités de l'individu dont elles honorent la mémoire.



Pavillon de plaisance.

Toutes les maisons de quelque apparence ont devant leur façade une porte semblable. Dans les constructions où il ne faut que de la légèreté, le défaut principal de l'architecture chinoise, le manque de solidité, disparaît

entièrement. La vérité est que leurs pavillons de plaisance, situés sur des pièces d'eau, et où l'on arrive en traversant des ponts, ne sont point dépourvus d'élégance, et offrent, dans les soirées les plus chaudes de l'été, une retraite délicieuse pour prendre le frais.

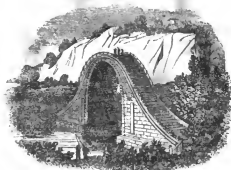
Nous avons déjà parlé de l'architecture massive des Chinois, en décrivant la grande muraille. Ils construisent sur le même modèle des tours détachées ou des châteaux forts pour défendre les points les plus importants. Ces espèces de citadelles ont depuis trente-cinq jusqu'à quarante pieds de hauteur. On y entre par une voûte pratiquée à une certaine élévation du niveau du sol, et qui, par conséquent, n'est accessible qu'avec une échelle. Les plus redoutables de leurs forts sont ceux qu'ils ont élevés à l'embouchure de la rivière de Canton. Lorsque les vaisseaux de S. M. B. *l'Imogène* et *l'Andromaque* forcèrent l'entrée de cette rivière en septembre 1834, leurs équipages eurent toutes les peines du monde à les démolir.

Duhalde et les autres missionnaires ont publié des récits fort exagérés, au sujet des ponts chinois. Ils ont représenté celui de Fou-tcheou-fou comme extraordinaire, et il n'est rien moins que tel.

Lord Macartney a traversé, près du lac Taï-hou, entre Sou-tcheou et Hang-tcheou, un pont de quatre-vingt-onze arches, dont la plus haute n'avait cependant pas plus de vingt à trente pieds d'élévation, et d'un demi-mille de longueur. Il était jeté sur un bras du lac, du côté oriental du canal.

Feu sir George Staunton a vu, entre Péking et la Tartarie, un autre pont construit sur une rivière dont les eaux étaient souvent grossies par les ruisseaux des montagnes. Ce pont reposait sur des caisses de claie, remplies de pierres. Ce n'est que dans le Kiang-nan qu'il a remarqué des ponts solides sur le canal; quelques uns étaient en granit rougeâtre; d'autres en marbre gris, plu-

sieurs autres étaient semi-circulaires, d'autres avaient la forme d'un fer à cheval ou de l'Ω grec. Les arches des ponts qui ornent les jardins sont assez élevées pour qu'un bateau puisse passer dessous à pleines voiles, et l'on y monte par des degrés.



Pont pour les voyageurs à pied.

Toutes les pierres des arches forment sur le côté des rayons qui convergent vers le centre de la courbe; aucune maçonnerie ne pourrait leur être supérieure. Le capitaine Parish, qui a levé les plans d'une partie de la grande muraille, trouve les voûtes des ponts extrêmement bien faites. Il est alors probable que les Chinois ont connu la construction des arches long-temps avant les Grecs et les Romains.

CHAPITRE XIX.

HISTOIRE NATURELLE ET PRODUCTIONS.

Classification chinoise. — Avantages résultant de la structure de la langue. — Recherches des Européens en Chine. — Zoologie. — Mammifères. — Oiseaux. — Reptiles. — Poissons. — Insectes. — Botanique. — Plante à thé. — Bois à bâtir. — Usages du bambou. — Arbres nains. — Fruits. — Fleurs. — Géologie. — Couches de marne presque inconnues. — Abondance du charbon de terre. — Rochers. — Volcans inactifs. — Minéraux et métaux.

Après avoir analysé le grand ouvrage chinois, sur la matière médicale, intitulé *Pen-tsao*, et qui, malgré son titre exclusif d'*Herbier*, contient réellement la classification des principales productions de la nature comprises dans les règnes animal, végétal et minéral, M. Rémusat fait les remarques suivantes :

« Je crois que l'on peut inférer de ce qui précède, que les Chinois, dès la plus haute antiquité, se sont occupés de l'étude de l'histoire naturelle, et qu'elle excita pareillement l'attention des nations voisines (1), ce qui fut cause du progrès qu'elle a fait dans ces contrées. Le système graphique des Chinois leur fournit d'abord les éléments d'une excellente nomenclature, et les mit sur la

(1) Celles qui font usage des mêmes caractères en écrivant, c'est-à-dire le Japon et la Cochinchine.

voie de la classification. Tout ce qu'il était possible d'apprendre, au moyen d'un examen superficiel, ils l'ont su; mais tout ce qui demandait de la réflexion ou des recherches délicates, ils l'ignorent encore. Néanmoins, quelque superficielles que soient leurs connaissances, elles constituent un ensemble scientifique qui tire quelque valeur de l'excellence de la méthode dont il a été le résultat. »

Les descriptions chinoises ou japonaises, lorsqu'elles sont accompagnées des figures qui s'y rattachent, ne sont pas tellement imparfaites que nous ne puissions, en les examinant, distinguer les espèces que nous possédons et celles que nous ne possédons pas; par conséquent, elles agrandissent le domaine de nos connaissances, jettent quelques lumières sur divers objets de l'histoire naturelle de l'ancien monde, et peuvent être consultées avec fruit par les naturalistes.

Parmi les deux cent quatorze racines sous lesquelles toute la langue est classée dans les dictionnaires chinois, on en compte environ cent soixante qui servent tout à la fois (à l'aide d'autres caractères) de *parties* composantes dans les désignations écrites de tous les objets connus des règnes animal, végétal et minéral, et de *divisions* sous lesquelles ils ont été classés.

« Par suite de cet arrangement si simple, remarque M. Rémusat, on voit apparaître les idées mêmes qui réglaient la formation des signes composés, et qui coïncident souvent avec celles que les naturalistes intelligents reconnaissent et adoptent pour base de leur système de classification. »

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la structure de leurs signes écrits permit aux Chinois de faire une nomenclature systématique et une classification rationnelle des objets naturels par familles, selon les analogies les plus saillantes qui existaient entre eux.

Sur les trente racines ou caractères radicaux qui constituent ces familles, *quatorze* renferment le règne animal; les *mammifères* sont compris sous neuf de celles-ci, savoir : trois familles de *carnivores*, une de *rongeurs*, et trois de *ruminants*, tels que les bœufs, les moutons, les daims, etc.; le cheval et le cochon sont les types de deux autres familles.

Dans les détails de ces classifications, il faut nécessairement s'attendre à rencontrer beaucoup de confusion et un certain manque de discernement; les singes, par exemple, sont classés avec les chiens. On pourrait citer une foule d'autres bévues du même genre.

Les oiseaux, qui composent l'une des classes d'animaux les plus nombreuses de la Chine, ne forment qu'*une* famille. Ensuite viennent les tortues et les grenouilles sous *deux* divisions. Les poissons constituent une famille, et renferment improprement les cétacés, les sauriens, divers crustacés et quelques mollusques.

La quatorzième famille des animaux, dans le système du dictionnaire chinois, comprend les insectes.

On peut maintenant se former une idée du système de classification observé par les Chinois. Ils divisent le règne végétal en onze familles principales. La première comprend toutes les plantes herbacées qui ont un type commun et qui sont très nombreuses; la seconde a pour caractère radical *le bois*, et comprend tous les arbres aussi bien que les plantes qui ont une tige de bois. Le bambou, à cause de son importance, est à la tête de la cinquième classe, dans laquelle se trouvent rangés tous les roseaux. *Quatre* caractères radicaux séparés indiquent les divisions sous lesquelles on classe les blés et les graminées qui servent à la nourriture de l'homme. C'est dans celles-là qu'on remarque beaucoup de répétitions et de distinctions superflues. Les quatre ensemble n'auraient dû former qu'une seule et même famille.

La huitième comprend les plantes légumineuses, et a la fève pour type. La neuvième se compose des cucurbitacées, telles que les courges, melons; et sous la dixième sont renfermées une douzaine d'espèces ou de variétés de plantes alliacées, telles que les aulx, les porreaux et les oignons.

La onzième et dernière famille est composée de plantes analogues au chanvre, qui, depuis les temps les plus anciens, a été désigné par un caractère simple et radical.

Le règne minéral a été classé par les lexicographes chinois sous cinq caractères radicaux. La première famille est composée des gemmes dont le fameux *yu* ou jade est le type; on a fait entrer, très mal à propos, dans cette même famille toutes les pierres factices, de même que le verre, l'ambre, etc.

Les quatre autres familles comprennent les pierres, les terres, les sels et les métaux.

« Il faut se rappeler, dit M. Rémusat, que ces divisions ne constituaient pas un arrangement méthodique imaginé par les naturalistes, pour classer les objets qu'ils désiraient décrire, mais simplement une distribution de signes écrits, rassemblés selon leur orthographe, et classés par les lexicographes dans le but unique d'en faciliter la recherche (1). »

Grâce à la composition des caractères chinois, la classification des objets se rapportant à l'histoire naturelle y est comme spontanée, et l'on peut affirmer qu'il n'y a aucune autre langue au monde dont les mots, pris intrinsèquement sans explication accessoire, sans définition quelconque, puissent fournir des notions aussi justes sur les affinités naturelles des choses.

---

(1) Voyez l'article sur l'*État des sciences naturelles chez les peuples de l'Asie orientale.* (*Asiatic Journal*, tome IX, p. 89.)

Les animaux et les végétaux, en Chine, appartiennent presque exclusivement à la zone tempérée, car l'abaissement du thermomètre (dont la moyenne annuelle à Canton est un peu au-dessus de 70° Farenheit) et les hivers froids, sont nuisibles à l'existence des nombreuses familles tropicales, qu'on trouve dans les latitudes correspondantes de l'Inde.

En fait d'histoire naturelle, on ne doit que fort peu de choses aux missionnaires catholiques. Chargés d'examiner le pays, d'en dresser une carte fidèle, ils se sont admirablement acquittés de la tâche qui leur avait été confiée, mais ils ont laissé échapper l'occasion (occasion qui peut-être ne se représentera jamais) d'étudier et de décrire l'histoire naturelle de l'empire. Les sciences de la zoologie, de la botanique et de la minéralogie n'étaient certainement point de leur temps, à la hauteur où elles sont parvenues depuis; cependant ce n'est pas la seule négligence que l'on puisse reprocher aux révérends pères.

Le premier Européen, naturaliste de profession, qui ait visité la Chine, paraît avoir été Pierre Osbeck (1), qui se rendit à Canton, l'an 1750, en qualité de chapelain d'un navire suédois se livrant au commerce des Indes-Orientales, et qui fit autant de découvertes qu'il lui fut possible dans la limite circonscrite de la ville. Il avait l'avantage d'être disciple de l'illustre Linné, et des circonstances favorables lui permirent ensuite d'étendre fort loin le cercle de ses recherches.

Linné perpétua le souvenir de son zèle dans l'*Osbeckia chinensis*. Osbeck et Toreen furent, en effet, les deux seuls individus qui, sans être aidés par leur gouvernement, soient parvenus, jusqu'à la fin du dernier siècle,

(1) Le *Chinese Repository*, tome III, p. 85, contient quelques détails sur Osbeck.

à nous procurer d'excellents renseignements sur l'histoire naturelle du peuple chinois.

La situation des Européens dans le céleste empire est si précaire, si misérable, qu'il ne faut pas avoir peu de zèle pour surmonter les nombreux obstacles que partout on rencontre sur son passage. Ce qui a aussi contribué à ce que les recherches sur l'histoire naturelle chinoise ne fussent pas extrêmement actives, c'est que la plupart des Européens qui quittaient leur pays pour venir à Canton, n'étaient mus que par le désir d'y réaliser des bénéfices dans le commerce.

A l'ambassade de lord Macartney étaient attachés plusieurs hommes intelligents et éclairés, qui surent profiter des occasions qui se présentèrent à eux; aussi trouve-t-on des détails étendus, sur le sujet du présent chapitre, dans la relation de Staunton, et dans le voyage de Barrow.

Le second volume du premier de ces ouvrages contient quatre listes considérables de plantes chinoises; la première comprend toutes celles qui existent entre les rives de la mer Jaune et Péking; la seconde, celles qu'on trouve proche Péking et Jé-ho dans la Tartarie mandchoue; la troisième celles du Chan-tong et du Kiang-nan, et la quatrième celles de Canton (1). Sans la sotte jalousie et les ridicules appréhensions des indigènes, les ambassades auraient rendu de plus grands services aux sciences.

Un naturaliste des plus infatigables fut nommé en la personne du docteur Clarke Abel pour accompagner l'ambassade de lord Amherst; mais une série d'événements malheureux le frustra de ses espérances. A peine arrivé dans le pays, une fièvre cérébrale le retint au lit durant une partie considérable du voyage, et il faillit descendre au tombeau. Ses amis, pour lui être agréables, lui apportaient tous les échantillons qu'ils jugeaient di-

(1) *Staunton's Embassy*, tome II, p. 165, 276, 435 et 524.

gnes d'enrichir son herbier. Pendant un mois qu'ils resta à Canton, il s'occupa de classer ses plantes et ses minéraux, afin de les emporter avec lui en Europe. Mais, l'événement le plus désastreux était encore à venir. On sait que la frégate *l'Alceste*, à bord de laquelle lord Amherst et sa suite s'embarquèrent pour l'Angleterre, toucha contre un roc dans le détroit de Gaspard. Ce naufrage fut plus particulièrement fatal au docteur Abel qui y perdit le fruit de toutes ses recherches, ou, comme il s'écriait lui-même emphatiquement, *ibi omnis effusus labor*. Heureusement quelques échantillons qui avaient été déposés sur un autre vaisseau arrivèrent à Londres, où l'un d'eux, qui était une plante nouvelle, fut nommée *Abelia chinensis*, par sir Joseph Banks.

MM. Beale, Reeves et Livingstone doivent être comptés au nombre des résidents anglais en Chine qui ont le plus contribué à nous éclairer sur la zoologie et la botanique de cet empire. Dans le jardin que le premier possède à Macao, est une volière de 40 pieds de longueur sur 20 de largeur, et environ 30 de hauteur. Elle renferme une multitude d'oiseaux rares ou curieux, et est divisée en deux parties qui communiquent entre elles, que l'on laisse ordinairement ouvertes, mais qui peuvent se fermer à volonté.

Des fenêtres de la maison à laquelle elle est contiguë, les regards plongent dans l'intérieur de cette construction; on y voit des arbres et des buissons plantés pour l'agrément de la population ailée qui l'habite. Dans l'épaisseur du feuillage, on remarque de petits paniers attachés aux branches, et servant de nids aux femelles qui couvent leurs œufs. Enfin, une pièce d'eau, entourée de rocs artificiels, complète l'ensemble de ce lieu, qui offre toutes les commodités possibles aux oiseaux qu'on y conserve.

Les mâles d'humeur querelleuse sont enfermés à part

dans des cages, puis retirés définitivement de la volière s'ils deviennent incorrigibles.

M. Bennett, auquel nous empruntons cette particularité (1), raconte que, durant une éclipse totale de soleil, la colonie emplumée fut dans une grande perplexité; tous ses divers membres se retirèrent pour se coucher sans avoir soupé : ils paraissaient consternés de se trouver si soudainement enveloppés d'épaisses ténèbres; mais lorsque le soleil se dégagea, ils firent éclater leur joie, le coq chanta gaiement, et tous reprirent leurs amusements accoutumés.

A peu de distance de Canton, près d'un embranchement de la rivière, sont plusieurs jardins bien connus sous le nom de *Fa-ti* (terrains à fleurs); c'est là que viennent s'approvisionner de plantes les Européens, qui, malgré le peu de succès qui avait couronné leurs efforts, continuèrent long-temps d'y faire des acquisitions sur une vaste échelle.

Vers 1804, on envoya un jardinier des terres de plaisance de l'empereur à Kieou pour enrichir la magnifique collection qu'on y admire des trésors naturels de la Chine. Cet homme expédia un certain nombre de plantes curieuses; mais comme il ne les accompagna pas, et resta dans le pays pour en découvrir de nouvelles, il s'ensuivit que les marins du bâtiment sur lequel il les avait embarquées les arrosèrent trop ou pas assez, et les laissèrent détériorer par l'eau de la mer, dans les gros temps.

Toutes les autres tentatives que l'on fera ne réussiront pas, si l'on ne prend pas en route les soins minutieux qu'exigent ces productions. M. Livingstone a calculé que

(1) *Wanderings, etc.*, tome II, p. 50. Cet ouvrage contient la description fort intéressante d'un oiseau de paradis *vivant* appartenant à M. Beale.

sur mille plantes embarquées à Canton, il n'y en a pas plus d'une qui arrive en bon état en Angleterre. Les autres meurent pendant la traversée.

Comme les animaux sont plus dispersés que les plantes sur la surface d'un pays, il n'est point étonnant que les observations que l'on a faites sur la zoologie de la Chine soient rares, en comparaison de celles qu'a fournies la botanique du même empire. On a remarqué que les plantes et les animaux y avaient plutôt le caractère des espèces qu'on trouve dans les climats tempérés que celui d'un climat tropique. C'est pour cette raison que les quadrupèdes carnivores les plus gros et les plus féroces y sont peu nombreux.

Dans les forêts du Yun-nan, au sud-ouest, il y a, dit-on, des tigres semblables à ceux du Bengale. Il est certain, d'après toutes les images qu'ils ont dessinées de cet animal, et la multitude de contes dans lesquels ils le font intervenir, qu'il est suffisamment connu des Chinois. Cependant, à Canton, qui se trouve à peu près sous la même latitude que Calcutta, il est complétement étranger, de même qu'aux provinces septentrionales traversées par nos ambassades. Le père Gerbillon a vu plusieurs petits animaux de la même espèce lorsqu'il accompagna l'empereur dans son excursion au nord de la grande muraille.

Le lion est un animal presque fabuleux chez les Chinois, quoiqu'on ait pu en envoyer à Péking d'autres pays; mais on sait que les lions d'Asie sont très différents de ceux d'Afrique, auxquels ils sont inférieurs sous le rapport de la force.

Les forêts de la Chine méridionale sont remplies de chats sauvages très redoutables, quoique d'une petite espèce. Les gastronomes chinois, dont le goût diffère si souvent du nôtre, considèrent la chair de cet animal comme

un aliment délicieux, et la font paraître en étuvée sur leurs tables.

M. White de Selborne décrit ainsi leurs chiens:

« Mon plus proche voisin, un jeune homme au service de la Compagnie des Indes-Orientales, a apporté de Canton ici un chien et une chienne, de l'espèce de ceux qu'on élève et qu'on engraisse pour les manger. Ils sont de la taille d'un épagneul; ils ont une robe d'un jaune pâle, le poil très rude sur le dos, les oreilles droites et en pointe, et la tête allongée, ce qui leur donne l'air de renards; leurs jambes de derrière ne sont point coudées au jarret. Lorsqu'ils courent, leurs jarrets ne plient pas, et leur queue se recourbe sur leur dos comme celle de quelques chiens de chasse; leurs yeux, petits et perçants, sont d'un noir de jais; le dedans de leurs lèvres et de leur gueule est de la même couleur, et leur langue est bleue. La chienne a un ergot à chaque patte de derrière; le chien n'en a point. Quand on lâcha la première dans un champ, elle montra quelque velléité de chasser, et se précipita sur la trace de perdrix. Tout le temps qu'elle courut, elle aboya.

« Les chiens de l'Amérique du Sud sont muets; il n'en était pas de même de ceux-ci : ils avaient un jappement court et enroué comme celui du renard. »

Ce récit ferait croire que les Chinois n'emploient point les chiens à des usages domestiques, mais qu'ils les engraissent comme les chats sauvages, afin de s'en nourrir. C'est une erreur; car bien qu'ils mangent quelquefois de la chair de chien, ils apprivoisent ordinairement ces animaux et les gardent près d'eux; ils appellent même une sentinelle vigilante *Chen-keou*, c'est-à-dire, un « chien accompli. » En Chine, on nourrit les chiens avec des légumes, et surtout avec du riz.

Les ours sont très communs dans les parties boisées de la province de Chen-si, à l'ouest de Péking.

On en a vu souvent enfermés dans les cages à Canton, où ils auront été amenés de l'ouest, peut-être du Yunnan ou du Ssé-tchouen. Les Chinois mangent les pattes de cet animal, qui sont très grasses, et les regardent comme un mets délicat. Si les ours, qui ont été autrefois très nombreux dans ce pays, le sont si peu aujourd'hui, c'est sans doute à cause de l'immensité de la population; la même raison explique également la rareté des singes.

Les dromadaires sont fort employés, entre Péking et la Tartarie, comme bêtes de somme, mais dans la Chine proprement dite, on ne s'en sert nullement, et nous n'en avons pas vu un seul entre Péking et Canton.

Les chevaux sont rares et d'une espèce misérable, à l'égal du bétail qui est très petit, sans doute à cause du manque de soin et de nourriture; les chevaux cependant sontforts pour leur taille, qui est à peu près la même que celle des *ponies* des îles Shetland; leur crinière est toujours longue et ils sont très mal tenus. Il y a aussi une race de chevaux tachetés de blanc, souvent représentés dans les peintures chinoises, et que l'on pourrait prendre pour des animaux de fantaisie, si l'on n'en avait pas vu de vivants.

L'équipement équestre d'un mandarin est extrêmement mesquin. En général, ces gens-là ne paraissent pas comprendre tout le parti qu'il est possible de tirer d'un cheval. Les ânes et les mules sont très communs dans le nord de l'empire; ces dernières sont plus estimées que les chevaux, attendu qu'elles peuvent exécuter plus de travail avec moins de nourriture.

Parmi leurs animaux ruminants, les Chinois possèdent une espèce de daims marquetés, qu'ils gardent quelquefois dans leurs résidences. Gerbillon a décrit une variété de l'antilope qui, selon lui, abonde sur les frontières de la Tartarie mongole : les Chinois l'appellent *Hoang-yang* « chèvre jaune. » On trouve ces antilopes aux envi-

rons du désert sablonneux de Chamo, ainsi qu'un grand nombre de lièvres, et une espèce particulière d'oiseaux nommés en chinois «perdrix de sable,» ce qui ne prouve peut-être pas qu'ils appartiennent à l'espèce des perdrix, car on sait que les Chinois ne sont pas fort exacts sur l'article des nomenclatures.

Les moutons sont les mêmes que l'on voit en Afrique : ils sont de l'espèce à grosse queue et ne valent pas ceux d'Europe. Comme les Chinois ne font jamais usage de lait, on ne trouve des vaches qu'aux environs de Canton ou de Macao; elles sont aussi petites qu'un âne, mais bien proportionnées, et exemptes de la bosse qui enlaidit celles de l'Inde.

Le buffle, que l'on emploie au labourage des champs de riz, est aussi de petite taille; sa peau est couleur ardoise foncée, couverte de poils peu touffus. Il a du penchant à la malpropreté. En été, lorsqu'il est tourmenté par les mouches qui piquent ses flancs pelés, il court se plonger jusqu'aux naseaux dans un étang fangeux, puis se roule ensuite sur la terre, de telle manière que son corps est presque toujours couvert d'un enduit épais. Ces vilains animaux sont bien dressés par les individus qui les emploient aux travaux d'agriculture; ils se laissent humblement conduire par un jeune garçon, qui souvent s'endort sur leur dos. Il est probable que c'est par suite de l'introduction du bouddhisme dans leur pays que les Chinois montrent tant de répugnance à manger de la chair de bœuf, de quelque espèce que ce soit.

Le cochon domestique de la Chine est bien connu en Angleterre, où on l'a naturalisé dans les fermes. La chair de porc est la seule que consomme un Chinois peu aisé; souvent même il la remplace par du poisson salé qu'il mange avec du riz, comme un aliment moins cher encore.

On trouve des sangliers dans les provinces des frontières

occidentales, mais non point dans l'intérieur de la Chine, ni sur la côte orientale.

L'éléphant n'habite pas la Chine, à moins que ce ne soit dans le Yûn-nan, et encore ne l'emploie-t-on pas plus en temps de guerre qu'en temps de paix. L'empereur en possède quelques uns à Péking; ils lui ont été envoyés de Siam en tribut, et il ne les garde que comme des objets de curiosité.

Les rhinocéros unicornes d'Asie existent dans les forêts de l'extrême ouest et de l'extrême sud. On travaille leur corne; on la polit, on la sculpte, et on en fait des espèces de tasses. On dit qu'il suffit de verser un liquide quelconque dans ces tasses pour connaître s'il renferme du poison. Ce sont probablement les Mongols qui auront importé cette idée de l'Inde, et qui l'auront accréditée en Chine.

La traduction de l'*ambassade chinoise* près du khan des Tourgouths, par sir George Staunton, contient une notice curieuse sur le mammouth de Sibérie.

« Dans les parties les plus froides de ce pays septen-» trional, dit l'auteur chinois, il existe un animal d'une » espèce particulière; il habite sous terre, et meurt dès » qu'il entre en contact avec l'air et les rayons du soleil. » Il est de grande taille et pèse dix mille kin; ses os sont » très blancs, très luisants, comme de l'ivoire; la nature » ne l'a pas rendu puissant; aussi n'est-il ni féroce, ni » dangereux. On le trouve ordinairement dans le limon » des bords des fleuves. Les Russes recueillent ses os, afin » d'en fabriquer des tasses, des écuelles, des peignes et » d'autres menus articles.

» La chair de cet animal est d'une qualité réfrigérante; » on la mange comme un remède contre les fièvres. »

Des découvertes récentes ont confirmé la vérité de ce qui précède, car on a trouvé dans la neige non seulement les os, mais aussi la chair de l'éléphant sibérien,

Les rats, que le peuple mange, atteignent en Chine une énorme grosseur. Ils se tapissent dans des creux, sur les bords des rivières et des canaux; on les prend la nuit avec des lanternes; quand on approche de leurs trous, ils s'avancent pour reconnaître d'où vient la clarté; alors ils sont éblouis, et on les saisit facilement.

M. Reeves a découvert un rongeur, qui paraissait proche allié du rat de bambou de Sumatra, avec lequel on l'a associé sous le nom générique de *rhizomys.* M. Gray le décrit, au contraire, comme formant un nouveau genre. A cause du système de dentition, il est très proche allié du *spalax,* dont il diffère par la queue, qui est d'une longueur modérée, par ses oreilles et ses yeux saillants, et aussi par le caractère plus complexe de ses dents molaires. Il habite sur et non pas sous terre; on le trouve dans les haies de bambou, car c'est des racines de cet arbre qu'il se nourrit principalement. »

On est également redevable à M. Reeves de la connaissance de petits quadrupèdes carnivores, nouveaux en zoologie, et nommés actuellement *helictis* et *paguma.*

M. Gray décrit le premier comme possédant une dentition semblable à celle des animaux des genres *gulo* ou *mustela,* mais différant de ces deux espèces par quelques particularités des dents canines supérieures. La longueur totale de l'animal est de vingt-trois pouces et demi, dont huit pour la queue; il sent fortement le musc.

Le second animal est allié pour les dents à l'espèce *viverra,* dont il diffère par la forme et la moindre grandeur de son crâne, les yeux étant plus écartés et le nez plus large et plus court. Sa peau a l'odeur de la civette (1).

L'ornithologie de la Chine se fait remarquer par quelques belles variétés d'oiseaux gallinacés, tels que le

(1) *Proceedings of Zoological Society.* 1831, p. 95.

faisan d'or et d'argent, auxquels on a dernièrement ajouté le *faisan de Reeves*, dont M. Bennett a donné la description. La queue de cet oiseau a la longueur extraordinaire de six pieds. Comme il vient de l'extrême nord, il a toujours été très difficile d'en obtenir, et jusqu'à présent on n'a jamais pu se procurer de femelle. Quatre coqs apportés à Canton, en 1830, ont été achetés 130 dollars, ou environ 30 livres sterling. On croit que la difficulté que l'on éprouve à avoir des femelles, provient de ce que les indigènes ne se soucient pas qu'on les fasse couvrir, ou qu'ils s'imaginent que leur plumage, moins beau que celui des mâles, ne les rend pas aussi attrayantes pour les amateurs. Cela est d'autant plus fâcheux, que la haute latitude sous laquelle ces oiseaux existent fait présumer qu'ils s'acclimateraient parfaitement en Europe.

Un autre oiseau est appelé par M. Bennett le *faisan médaillon*, à cause d'une membrane de couleurs resplendissantes qu'il déploie ou contracte à volonté : cette membrane est ordinairement pourprée, mêlée de taches vertes et rouge vif, et elle paraît plus ou moins brillante, selon que l'animal est plus ou moins excité.

La Chine abonde en oiseaux sauvages de toute espèce, parmi lesquels les immenses troupeaux d'oies qui, pendant l'hiver, couvrent la rivière de Canton, ne manquent point d'exciter l'attention des étrangers. Elles émigrent au nord durant l'été; les Chinois les ont prises pour emblèmes de l'amour conjugal, sans y être autorisés par la moindre apparence, et les portent toujours dans les processions nuptiales.

Il aurait été plus raisonnable d'adopter le *youen-yang*, sarcelle, dont le plumage est magnifique, et que l'on appelle vulgairement « canard mandarin. » Ils appliquent, en effet, le nom *youen-yang*, par allusion à l'amour conjugal, à deux espèces de thé noir superfin

qu'ils mettent ordinairement dans la même boîte et qu'ils prennent *ensemble*. Ce sont le pekoe et une espèce supérieure de souchong.

M. Beale possédait une couple de ces oiseaux singuliers; des voleurs ayant pénétré dans sa volière, dont nous avons parlé, enlevèrent le mâle. La femelle, dès qu'elle s'en aperçut, fit éclater la plus vive douleur; elle se retira dans un coin, négligea le soin de sa personne, et ne voulut ni boire, ni manger. Comme elle était ainsi plongée dans l'affliction, un canard qui avait perdu sa compagne essaya de la courtiser, mais elle repoussa dédaigneusement ses avances, et refusa d'encourager la passion qu'il lui exprimait. Peu de jours après, M. Beale parvint à recouvrer le mâle et il le lui rendit. Il serait impossible de décrire la joie des deux oiseaux en se revoyant; ils firent mille extravagances. Ce n'est pas tout, lorsque le mâle eut appris de sa femelle l'amoureuse obsession du canard, il le poursuivit sans relâche, lui arracha les yeux, et le mit à mort.

Quelques uns de ces intéressants oiseaux ont été envoyés aux jardins zoologiques de Londres. Le plumage de la femelle est aussi simple que celui du mâle est orné; mais, durant les mois d'été, ce dernier mue et devient aussi simple que sa compagne.

Près de Canton, les canards sauvages égalent en nombre les oies. C'est surtout dans les lacs immenses, traversés par le grand canal, qu'ils abondent. Pour les attraper, les Chinois jettent dans l'eau une grande quantité de gourdes qui flottent autour des canards; ces derniers finissent tellement par s'y accoutumer, qu'ils ne se dérangent pas pour les laisser passer; les hommes alors se cachent la tête dans des gourdes semblables, auxquelles ils pratiquent deux trous pour y voir et un autre pour respirer.

Ainsi couverts de cette espèce de casque, ils se jettent

dans l'eau jusqu'aux épaules, et vont droit aux oiseaux, qui, les prenant pour des gourdes, n'ont aucune méfiance, et se laissent aisément attraper par les jambes.

Le cormoran pêcheur, ou pélican brun à gorge blanche, a le dessous du corps blanchâtre, tacheté de brun, la queue arrondie, l'iris bleu et le bec jaune. Lorsqu'on les fait pêcher, on leur met au cou un anneau qui les empêche d'avaler le fruit de leur adresse; mais, lorsque la pêche est finie, on le leur ôte, et on leur donne à manger le rebut des poissons. Il en est qui sont si bien dressés, qu'on n'a pas besoin de leur passer d'anneau au cou.



Cormoran pêcheur.

Au nord-est de Macao, sur un groupe de rochers appelé les « Neuf îles, » on a vu des pélicans d'une espèce différente de ceux qui pêchent.

Parmi les divers oiseaux de la Chine, il faut compter les cailles, qu'on dresse souvent à combattre, le pigeon ramier ordinaire, que l'on trouve en grand nombre dans les bois près de Canton, et la corneille particulière du pays, qui est marquée de blanc autour du cou. Nous avons déjà dit que cet oiseau est regardé comme sacré, soit à cause de quelque service qu'il est censé avoir rendu à la dynastie actuelle, soit parce qu'il est l'emblème du devoir filial, d'après la tradition, qui porte que les petits aident les vieux, lorsque ceux-ci sont infirmes. En Europe, on a attribué le même caractère à la cigogne; mais cet animal est considéré en Chine comme le symbole d'une longue vie. Il est représenté, ainsi que le pin, sur les cartes de visites de nouvel an, pour exprimer que l'on souhaite à celui que l'on est venu voir « plusieurs heureux renouvellements de la saison. »

Parmi les autres oiseaux connus, sont des ortolans très délicats qu'on appelle dans le pays «oiseaux de riz,» parce qu'ils se nourrissent de cette graine.

Nous allons parler maintenant des reptiles qu'on a trouvés en Chine. Le crocodile et l'alligator sont inconnus, même à Canton; on trouve seulement dans la campagne de petits lézards qui se tapissent entre les fentes des rochers ou au milieu des buissons. On a envoyé récemment en Angleterre des tortues d'eau douce et deux nouvelles espèces de batraciens ou de grenouilles. Quoique Canton soit situé sous le tropique, on y est peu incommodé par les reptiles venimeux. Le plus redouté de ces reptiles est un petit serpent, long de deux à trois pieds, et appelé « le noir et le blanc, » parce qu'il est entouré, de la tête à la queue, de bandes alternatives de ces deux couleurs.

M. Bennett a apporté à Londres un serpent de cette espèce, qui avait été tué après avoir mordu au pied un Chinois, qui en mourut peu d'heures après. Comme un paysan avait coupé la tête du reptile, et l'avait appliquée

sur la blessure, après l'avoir pilée, on peut présumer que le poison qu'elle contenait a pu hâter la mort.

M. Reeves a fait présent au *British Museum* d'une belle collection de poissons; la carpe dorée, l'une des espèces les plus remarquables, est depuis long-temps connue en Europe, où elle s'est multipliée. Ce sont les Hollandais qui l'ont importée. En Chine, on les tient dans des étangs artificiels ou dans des vases de porcelaine, entourés de mousse. Quelquefois on est obligé, pour empêcher qu'elles ne deviennent la proie des oiseaux pêcheurs, (qui viennent dès le grand matin, afin de s'en emparer), de couvrir ces étangs d un vaste réseau. Le meilleur poisson de mer, près de Canton, est une espèce appelée *Chek-pan* et le *Tsang-yu.*

Les soles sont très belles et fort bonnes; mais le poisson le plus estimé des gastronomes indigènes est l'esturgeon, en partie parce qu'il est rare, et en partie à cause de sa nature gélatineuse, qualité toujours hautement appréciée par eux dans tous les mets.

Les étuvées de poisson à la mode chinoise sont assez bonnes, puisqu'elles ont été introduites sur les tables des Européens. Un gastronome a remarqué que chaque pays fournit au moins *un bon plat.*

Parmi les insectes, les sauterelles exercent de grands ravages dans certains districts, et l'on donne des récompenses à ceux qui les détruisent. On ne trouve point de scorpions à Canton; ils sont remplacés par le centipède, que les Chinois nomment comme nous *pe-tsou* (littéralement cent pieds), et qui est commun. Il existe aussi une araignée monstrueuse qui habite les arbres, et qui est d'une grosseur et d'une force telles qu'elle peut dévorer de petits oiseaux. On voit aussi une grosse espèce de cigale qui se tient sur les arbres, et qui produit un bruit assez fort par la vibration de deux corps mobiles sous l'abdomen, bruit que l'on suppose

être un appel à la femelle. Elle fait ordinairement entendre ce bourdonnement dans les journées les plus chaudes.

Le docteur Abel a remarqué le *scarabæus molossus* et le *cerambyx farinosus*, aussi bien qu'une grande espèce de taupe-grillon. A une montagne à l'ouest de Canton, et nommée Lo-feou-chan, il y a des papillons gigantesques dont les ailes sont d'une couleur très brillante; ces papillons sont si beaux qu'on en envoie tous les ans à Péking, et que les poëtes chinois y ont fait de nombreuses allusions.

Le *pé la-chou*, ou arbre à cire, nourrit un insecte qui passe pour appartenir à la famille des *coccus*, quoique l'on n'en soit pas certain.

Le volume XIVe (pag. 182) des *Asiatic Researches* contient la description d'un insecte indien de l'abdomen duquel coule une sécrétion floconneuse qui, après être tombée sur les feuilles, se durcit et devient une substance semblable à la cire.



Insectes qui produisent de la cire.

C'est probablement la même espèce que notre pre-

mière ambassade a remarquée sur la côte de Cochinchine.

Les limites qui nous circonscrivent ne nous permettent pas ici de parler fort au long de la botanique; nous nous bornerons donc à mentionner les plantes et les arbres les plus remarquables de la Chine. Au premier rang, il faut placer la plante à thé.

Le thé *noir* et le thé *vert* diffèrent légèrement par la feuille; celle du dernier est un peu plus mince, d'une couleur plus claire, et plus longue que l'autre. C'est surtout la différence de la préparation qui contribue à marquer la distinction que l'on a établie entre eux; car les Chinois eux-mêmes reconnaissent que l'on peut obtenir du thé noir ou vert de n'importe quelle plante à thé.

Le thé vert est moins sujet à l'action du feu que le noir, et, par conséquent, conserve beaucoup mieux sa couleur primitive; mais il souffre plus facilement des inconvénients du temps et de l'humidité.

Le thé noir contient beaucoup de fibres de bois, tandis que le beau thé vert est exclusivement la partie charnue de la feuille même; c'est là une bonne raison pour qu'il soit plus cher.

La province du Tché-Kiang produit du thé vert; mais le pays où cette plante croît avec le plus d'abondance est le Kiang-nan, situé entre la 30e et la 31e parallèle de latitude nord.

Le pays du thé noir est dans le Fo-kien, entre le 27e et le 28e degré de latitude, sur les penchants sud-est d'une rangée de collines qui sépare cette province de celle du Kiang-sé. Les arbrisseaux à thé réussissent extrêmement bien sur les flancs des montagnes, où il y a une petite agglomération de sol végétal. Nous les avons toujours vus, élevés au-dessus des plaines, dans des situations où le sol était une décomposition de pierre à sablon ou de granit. Le docteur Abel a inféré de cette particularité que les montagnes du Cap seraient extrêmement favo-

rables à la culture du thé, et l'on sait qu'il est très bien venu sur les hauteurs de Sainte-Hélène.

Pour remplacer le thé, les Chinois pauvres font infuser des feuilles de fougère séchées; nous en avons vu vendre près du lac Po-yang.

Chez les Chinois, le *camellia* porte le même nom que l'arbrisseau à thé. La vérité est que ces deux espèces se ressemblent beaucoup ; la différence qui a été remarquée par le docteur Wallich consiste principalement dans la graine. Celle du thé est une capsule à trois lobes, dont chacune est fortement marquée, et de la grosseur d'une groseille noire, contenant une graine ronde. Ces trois lobes, lorsqu'ils sont mûrs, éclatent verticalement dans le milieu, et laissent la graine à découvert.

La capsule du camellia n'est pas lobulaire extérieurement, mais elle contient aussi trois graines comme celles du thé, quoiqu'elles soient plus longues.



Camellia oleifera.

En 1834, on découvrit que la véritable plante à thé était indigène sur les territoires de la compagnie dans le Haut-Assam, c'est-à-dire sur les frontières de la province chinoise du Yun-nan; il y a tout lieu de croire maintenant que, si elle y était cultivée avec soin, elle réussirait parfaitement.

Dans des ouvrages anglais, composés il y a plus de cent ans, tels que le *Spectator* d'Addisson, les poésies de Pope (1), on trouve toujours le terme *bohéa* appliqué au meilleur thé. A cette époque, notre principal commerce avait lieu à Emouy et à Tchin-tcheou dans le Fo-kien, et le nom est la corruption de celui d'une montagne fameuse (2) située dans les districts à thé noir de cette province. Ce même nom désigne actuellement en Angleterre le thé de qualité inférieure, appelé par les Chinois *ta-tcha* « gros thé, » à cause de la grandeur des feuilles. C'est une règle générale, que le thé de toute espèce est beau, en proportion de la souplesse et de l'*immaturité* de ses feuilles. Dans les districts à thé vert, on ne laisse jamais atteindre aux plantes une grande dimension, mais on les renouvelle fréquemment, tandis que le thé noir croît (feuilles et plante) dans toute sa hauteur.

Le thé noir le plus beau, appelé pekoe, est formé des bourgeons qui commencent à s'épanouir au printemps. C'est de cette manière que l'on forme aussi, au moyen des feuilles les plus tendres, une autre variété de thé appelé *long-tsing* ou hyson-pekoe, qui est singulière-

(1) « *Where none learn ombre, none e'er taste bohea.* »
RAPE OF THE LOCK.

(Ceux qui n'apprennent pas l'hombre, ne goûteront jamais de bohea.)
(*La Boucle de cheveux enlevée.*)

(2) *Song-lo* est le nom générique de tous les thés verts, et est aussi le nom d'une montagne située dans le Kiang-nan.

ment apprécié par les Chinois, quoiqu'on ne l'importe pas en Europe, parce qu'il est trop sujet à se gâter par la moindre humidité. Mais ici nous anticipons sur le sujet du thé comme article de commerce. Considéré sous ce dernier point de vue, nous en parlerons encore dans le chapitre suivant.

Le *laurus camphora*, l'une des productions les plus remarquables de la Chine et du Japon, est un bel arbre qui croît dans les provinces méridionales, où il atteint la hauteur de cinquante pieds; il en a quelquefois vingt de circonférence; ses branches sont très grosses. On obtient de son bois, qui est fortement imprégné de camphre, une immense quantité de cette gomme-résine. On coupe en petits morceaux les branches nouvellement cueillies; on les met tremper dans de l'eau pendant quelques jours, ensuite on les fait bouillir, en ayant soin de les remuer continuellement avec un bâton jusqu'à ce que la gomme commence à prendre la forme d'une gelée blanche. On verse alors la liqueur dans un vaisseau vernissé, et, lorsqu'on l'a laissée reposer quelque temps, on la trouve concrétée.

On purifie ensuite le camphre brut au moyen du procédé suivant :

On dispose au fond d'un vase de métal une couche de terre sèche tamisée, puis une couche de camphre et une autre couche de terre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le vase soit plein; on termine par une couche de terre. On place sur le vase une couche de menthe, et on renverse un autre vase sur le premier. Le tout est mis sur un feu régulièrement alimenté; ensuite on le laisse refroidir, et alors on trouve le camphre qui s'est sublimé et qui s'est attaché au vaisseau supérieur.

On fait usage du bois de camphre pour les meubles et les coffres, attendu qu'il est à l'épreuve des insectes; on l'emploie aussi à Canton pour construire des bateaux

européens. Un autre bois fort usité par les charpentiers est le *melia azedarach*, vulgairement nommé « shamwood. »

On trouve sur les frontières septentrionales de la province de Canton deux espèces de sapin, le *pinus massoniana* et le *lanceolata*; pour les transporter sur la rivière, on en fait des radeaux que des hommes conduisent avec des perches.

Le *nan-mou*, variété du cèdre, résiste aux piqûres des insectes, et paraît être exclusivement employé pour la construction des temples et des demeures impériales.

Le successeur de Kien-long fit mourir le ministre de ce monarque, principalement à cause de ses immenses richesses, et parce qu'il avait eu l'audace de se faire bâtir un palais avec du *nan-mou*.

Le *tsé-lan*, appelé aussi *mou-wang*, ou « roi des bois, » ressemble un peu à ce que nous appelons bois de rose; on s'en sert beaucoup pour la fabrication des meubles.

Le *yang-chou*, qui croît au sud, est une variété du *ficus religiosa*.

Les Chinois extraient des graines du *dryandra cordata* un vernis pour les bateaux. Comme il ne se dissout pas dans l'eau, on l'emploie avec succès pour doubler les vases, etc., et pour couvrir les parasols du pays, dont on exporte une immense quantité dans l'Inde. Le beau vernis s'obtient cependant plutôt du *tsie-chou*, espèce de *rhus*, d'où le vernis découle comme la gomme. Les Chinois disent que, dans l'état liquide, elle est extrêmement dangereuse pour les ouvriers, qui, en le fabriquant, ont soin, pour se préserver de ses qualités vénéneuses, de se ganter et de se couvrir la figure d'un masque.

On connaît bien les manufactures de laque de la Chine, et quoique l'on fasse usage du vernis avec du noir jais ou du rouge, il est susceptible de prendre toutes les couleurs.

Nous avons déjà parlé du *croton sebiferum*, dont les Chinois tirent leur suif.

« La graine du croton, dit Staunton, ressemble, quant à l'extérieur, aux graines du lierre. Aussitôt qu'elle est mûre, la capsule s'ouvre et se divise en deux, et, plus souvent, en trois parties; lorsqu'elle est tombée, elle laisse à nu plusieurs noyaux attachés l'un à l'autre par une tige, et couverts d'une substance aussi blanche que la neige, formant un magnifique contraste avec les feuilles de l'arbre, qui, dans cette saison (en automne), sont d'une couleur qui tient le milieu entre le pourpre et l'écarlate.

Nous avons décrit plus haut le mûrier, arbre utile qui nourrit les vers à soie. Il diffère du mûrier d'Europe en ce que ses feuilles sont plus petites, d'un vert plus clair, et beaucoup plus minces. Le fruit qu'il produit abondamment, lorsqu'on le désire, est petit, doux et fade.

Le bambou, cette herbe ou plutôt ce roseau gigantesque, est si bien connu, qu'il serait superflu d'en faire ici la description; nous nous bornerons à mentionner les divers usages auxquels l'emploient les Chinois.

Ils s'en servent d'abord pour les échafaudages, pour les auvents, pour construire des théâtres provisoires, pour faire des paniers, du papier, des pipes et divers instruments aratoires; ils le mangent comme des asperges, et le convertissent, en outre, en bonbons et en médicaments.

La plante à l'aide de laquelle on fait le papier de riz croît dans les marais, et paraît être une espèce légumineuse; on en fait des chapeaux, et les mariniers s'en servent pour empêcher leurs filets de sombrer, attendu qu'elle est plus légère encore que le bouchon.

Il y a ensuite une foule de plantes communes à l'Inde et à la Chine, telles que le cotonnier et l'indigo; le premier fournit à la population des vêtements qui sont teints au moyen du second.

Près de la Voie plate, entre Péking et la grande muraille, sir George Staunton a remarqué, dans le sol d'alluvion, une espèce de *polygonum* cultivé, dont les indigènes obtiennent une teinture bleue. On pourrait peut-être en faire l'expérience avec succès dans d'autres pays trop froids pour l'indigo.

Le *smilax* ou racine de Chine, ainsi qu'on la nomme dans le commerce, est un sudorifique, dont les médecins chinois recommandent l'usage dans une foule de maux.

La rhubarbe, ce médicament si précieux, croît au nord dans la province froide et montagneuse du Chen-si; sa couleur primitive est blanchâtre ; elle ne devient rouge qu'en séchant.

Le *curcuma*, ou balisier, sert quelquefois à colorer en vert le thé noir, afin de tromper les étrangers.

Le gingembre est assez généralement cultivé dans l'intérieur de l'empire; on le vend vert dans les boutiques comme un légume.

Au nord, on extrait une huile excellente du noyau de l'abricot. Le cassia chinois, cannelle inférieure, croît dans la province de Kouang-si, et est exporté en quantités énormes par les navires européens.

On tire de la gelée d'une espèce d'herbe marine qu'on trouve dans le voisinage de Macao. On la mêle avec des fruits pour faire des conserves.

La plante à tabac paraît croître partout; cependant, il y a tels endroits où elle est plus ou moins forte, selon le climat et le sol. Au nord, elle est d'une couleur pâle, et se vend en feuilles, que l'acheteur réduit ensuite en poudre. Au sud, on dit qu'elle doit sa couleur rougeâtre à une solution d'opium dans laquelle on la trempe. La culture du pavot est complétement prohibée.

Passons maintenant aux fleurs et aux fruits les plus remarquables. Parmi ces derniers, il y a trois espèces distinctes d'oranges ; la première est celle que l'on ap-

pelle en Europe orange de Chine, la seconde est d'une couleur jaune pâle et a une écorce aromatique; c'est la plus abondante et la moins chère; la troisième, qui est peut-être la meilleure, a, lorsqu'elle est mûre, une écorco cramoisie qui est tout-à-fait détachée du fruit. On l'appelle à Canton « orange de mandarin; » les botanistes ont converti ce nom en celui de *citrus nobilis*.

Les Chinois possèdent en outre plusieurs variétés de l'espèce nommée *citrus;* l'une d'elles, appelée kom-kat, fait un bonbon excellent, lorsqu'on la conserve entière. Ils ont des petits limons rouges qui ne valent pas le citron d'Europe. L'une des preuves de leur habileté, ou, si mieux l'on aime, de leur adresse en agriculture, est le Fo-cheou « main de Fo, » citrouille d'une espèce particulière et qu'ils font venir toute en écorce.

Vient ensuite la pêche plate, fruit non moins curieux, et auquel les Chinois ont donné, à cause de sa forme étrange, le nom de « gâteau-pêche. » Son diamètre pris dans le centre, depuis le dessus jusqu'au dessous, est de onze seizièmes de pouce, et consiste entièrement dans le noyau, à l'exception de la peau; son diamètre sur les côtés est d'un pouce un huitième, et son diamètre transversal de deux pouces et demi.

Au nombre des autres curiosités des jardins chinois, on peut encore citer leurs pots de fleurs, contenant des tiges d'arbres, portant des fruits en pleine maturité.

Lorsqu'ils veulent imiter en petit de vieilles forêts, ils plantent quelques branches d'arbres dans un pot de fleurs, de forme oblongue, qu'ils remplissent d'argile d'alluvion en quantité suffisante pour nourrir la plante; ils y ajoutent ensuite de l'eau d'une manière régulière.

Après avoir diminué les branches, en les coupant et en les brûlant, et les avoir courbées en divers sens pour qu'elles pussent ressembler à des arbres en miniature,

ils enduisent l'écorce de substances douces qui attirent les fourmis, et elles acquièrent avec le temps des feuilles toutes petites qui répondent complétement au but que l'on s'est proposé. L'orme est ordinairement l'arbre que l'on choisit dans ce dessein.

Parmi les fruits particuliers à la Chine, le *li-tchi* a été naturalisé au Bengale. Il en existe un autre appelé *long-yen* « œil de dragon, » qui est beaucoup plus petit, et dont la peau est plus douce.

Le *loquat* est un beau fruit du genre *mespilus*, assez semblable à l'abricot.

Le *whampi*, comme on l'appelle à Canton, a été comparé quelquefois à la groseille, quoiqu'il ne lui ressemble que pour la grosseur. Ses feuilles exhalent une odeur aromatique très suave.

Les mangues mûrissent dans le sud de la Chine, mais elles sont petites et de qualité inférieure; outre cela, il arrive fréquemment que les bourgeons ne produisent pas de fruits; aussi veut-on dire, quand on applique à quelqu'un le terme de « fleur de mangue, » qu'il promet plus qu'il ne tient.

Les raisins viennent mal aux environs de Canton, par suite des alternatives de sécheresses et de pluies, et des typhons qui dévastent les vignes.

Lord Macartney a trouvé des vignes en pleine culture, sur les bords de la rivière, entre Hang-tcheou et le port de Ning-po, par 30° de latitude; les raisins qui en provenaient étaient transportés à Canton dans des jonques.

Au nord, il y a des pommes et des poires, mais ces dernières n'ont point de goût, et les autres sont mauvaises, quoiqu'elles aient très bonne mine.

Le Chan-tong produit une espèce de datte qui, lorsqu'elle est séchée comme des pruneaux, a la forme d'un

ovale aplati et est d'une couleur rouge foncé; elle a une saveur assez agréable.

Au nord aussi, on trouve des noisettes et deux espèces de châtaignes. Les Chinois possèdent de plus l'*arachis-hypogæa*, ou noix de terre, que l'on estime infiniment à cause de son huile.

A la tète des fleurs cultivées, les Chinois placent le *nelumbium* ou lotus sacré. Ils le conservent souvent comme ornement dans des vases de porcelaine. Ses fleurs gigantesques ressemblent pour la forme, mais non pas pour la grandeur, à celles du nasturtium, la tige étant placée près du centre de la feuille. On le cultive à cause de ses graines et de sa racine qui servent à la nourriture; il couvre alors les marais et les lacs dans une grande étendue. On mange les graines, soit vertes, soit sèches, lorsqu'elles ressemblent à des noix, et les racines comme des fruits, attendu qu'elles sont juteuses et rafraîchissantes.

Une autre fleur estimée est l'*olea fragrans* qui produit l'olive : sa couleur jaune éclatante fait qu'on l'aperçoit de fort loin. Comme elle est lente à croître, elle justifie l'expression de *tardæ crescentis* appliquée par Virgile à l'olive ordinaire. Il est à remarquer que l'une des récompenses accordées au mérite littéraire et l'emblème d'un zèle ardent dans les études, consistent en une branche de cette olive odorante.

La capitale de la province de Kouang-si est appelée Koueï-lin-fou, parce que le pays abonde en plantations de *Koueï-hoa* ou *olea fragrans*.

Le fameux *meou-tan* ne vit pas plus d'un an près de Canton, et n'y fleurit jamais deux fois. Les Chinois donnent quelquefois des prix fous pour les fleurs qu'on transporte dans cette ville. Une fleur généralement cultivée est le *chrysanthemum indicum*, que l'on apprécie à

cause de la variété et de la richesse de ses couleurs. Près de vingt de ces mêmes fleurs sont actuellement en pleine culture en Angleterre.

Les femmes portent quelquefois dans leurs cheveux le *mou-li-hoa* (*jasminum grandiflorum*) qui est une fleur blanchâtre, d'une odeur extrêmement forte : elle a inspiré une chanson dont on trouve la musique dans les Voyages de Barrow.

Le *tchou-lan* (*chloranthus inconspicuus*), dont la fleur, d'un jaune verdâtre, ressemble à un chapelet; il s'emploie pour donner du parfum au thé qui porte son nom.

Le *myrtus tomentosa*, qui a des fleurs roses, est une plante sauvage ; il croît sur les collines de la province de Canton, de même que l'*eugenia microphylla* croît sur celles de la province de Kiang-si.

Nous devons principalement aux deux ambassades de 1793 et 1816 le peu de notions que nous possédons sur la géologie et la minéralogie de l'empire chinois.

La partie de la province la plus septentrionale qui s'étend depuis l'embouchure du Pei-ho jusqu'à Tien-tsin, où le canal se termine, porte toutes les marques d'une formation alluviale récente. On n'y voit pas un caillou; le sol paraît consister entièrement en un mélange de sable et d'argile dans des lits alternant avec des couches de coquille.

Le pays est si peu élevé au-dessus du niveau du fleuve, qu'il semble difficile de pouvoir contenir ce dernier entre ses bords. Pour éviter les malheurs qui seraient la conséquence inévitable d'un débordement, le gouvernement a fait placer le long de ses rives d'énormes masses de terre. Aussi lorsqu'on est dans les vastes plaines qui environnent le Pei-ho, et que l'on voit les mâts des vaisseaux qui le sillonnent, il semble que ces navires voguent par les champs, car les espèces de talus élevés le long des bords empêchent qu'on aperçoive ses eaux.

Entre Péking et la grande muraille, sur la route de Je-ho, au nord-est, dans la Tartarie mandchoue, notre première ambassade a cru remarquer des indices de craie et des caractères géologiques, approchant de ceux qui nous sont familiers dans le sud-est de l'Angleterre.

Le terrain de la province dans laquelle est situé Péking est plat et alluvial, mais il s'élève rapidement vers l'ouest et forme des montagnes, d'où l'on dit que les Chinois tirent une grande quantité de charbon pour l'usage de la capitale. Le docteur Abel, qui a vu des échantillons de ces charbons, pense que ce sont des espèces de graphites.

Les membres de l'ambassade de lord Macartney ont remarqué que la couche la plus basse des hautes montagnes qui bornent la Tartarie était composée de sable et de cailloutage; la seconde en dessus consistait en pierre à chaux grossière et de couleur bleue; cette dernière était couverte d'une autre couche épaisse et irrégulière d'argile durcie, tantôt bleue, tantôt brun-rouge, couleur qui lui était communiquée par du fer assez abondant pour lui donner l'apparence d'ocre. Dans quelques parties se trouvaient des veines perpendiculaires de quartz, entremêlées de granit, au sommet des montagnes.

Quand les ambassades se furent embarquées sur le grand canal, elles ne virent qu'une succession de marais et de lacs se prolongeant à travers la province de Chantong, et la partie septentrionale de celle de Kiang-nan, qui furent le théâtre de cette immense inondation, arrêtée par l'illustre Yu, mais que le fleuve Jaune menace sans cesse de renouveler; aussi le dernier empereur le nommait-il « le chagrin de la Chine. »

A la hauteur de Nanking, en remontant le cours du Yang-tsé-kiang, le pays s'améliore, et les marais disparaissent.

Les îles de ce fleuve sont composées, selon le docteur Abel, de fragments de quartz ronds et angulaires, de pierre à chaux et de feldspath, unis par un ciment mince et argileux, ou enfoncés dans le sable.

Les montagnes Liou-chan qui bordent le lac Po-yang, au nord-ouest, sont composées de granit, contenant du feldspath blanc de lait, du quartz gris et du mica noir grisâtre. Le docteur Abel dit qu'on a trouvé dans le même lieu de très gros cristaux de feldspath très beaux, dont plusieurs avaient trois ou quatre pouces de diamètre, et étaient joints à des masses de mica d'égale dimension.

A peu de distance du lac Po-yang, on trouve une espèce de charbon qui ressemble assez au « bovey-coal » du Devonshire.

Nous avons déjà dit (1) que l'on obtenait près du même lac quelques uns des matériaux au moyen desquels on fabrique la porcelaine; cette circonstance fournit une autre similitude ; car, ainsi que l'a remarqué le docteur Kidd, on trouve une terre à porcelaine de qualité inférieure dans la partie du Bovey (comté de Devon), qui est proche de la route de Londres.

Les bords du fleuve Kan-kiang, près de la colline Mei-ling, sont composés de vieux sable rouge, reposant sur du granit, et dans un endroit appelé Chi-pa-tan « les dix-huit rapides, » les rochers qui obstruent le courant consistent en granit et en ardoise foncée et compacte; la colline est formée de pierre à chaux sous un lit épais de sable argileux. On paraissait avoir eu beaucoup de peine à percer une route en cet endroit. Le sable était à petits grains; il avait presque la couleur foncée de l'argile; mais là où il avait été long temps exposé au contact de l'atmosphère, il était rougeâtre. Le côté méridional de

(1) Chapitre XVII, page 254.

la colline est bordé de pyramides naturelles de pierre à chaux.

Au-delà de la ville de Nan-hiong-fou, le docteur Abel a observé que les collines qui formaient les bords de la rivière étaient couvertes à leur base de lits d'argile ferrugineuse qui donnaient au sol une teinte rougeâtre très remarquable. Les briques faites avec cette terre deviennent bleues, après avoir été cuites au four, et telle est la couleur de toutes les briques chinoises depuis Péking jusqu'à Canton.

En descendant le fleuve, du côté de Canton, les ambassades ont vu un rocher haut de plusieurs centaines de pieds, et qui consistait en pierre à chaux d'un noir-gris; il avait plusieurs fissures et des cavernes naturelles, dont plusieurs ont été facilement converties en temples dédiés à la déesse Kouan-yin.

Le marbre gris foncé dont on se sert à Canton est d'un très gros grain, et ne peut recevoir un beau poli (1). On trouve dans des boutiques du gypse ou de l'albâtre, dont les indigènes font des statuettes; ils en forment aussi du ciment pour leurs bateaux, après l'avoir brûlé et mêlé avec de l'huile, puis une poudre pour les dents, et, ce qui est passablement étrange, du gruau qu'ils prétendent très efficace contre les fièvres, attendu ses propriétés rafraîchissantes. Enfin, ils l'emploient aussi à changer en thé vert le thé noir qui arrive endommagé à Canton.

Le charbon, dans cette ville, est loin d'être pur; il contient une petite proportion de bitume, abonde en soufre,

(1) Il y a une espèce de marbre que l'on apprécie beaucoup, parce qu'il est parsemé de lignes qui ressemblent singulièrement à des arbres, à des animaux, etc.; mais on a lieu de supposer que ces lignes sont quelquefois artificielles, attendu la trop grande correction des figures qu'elles représentent.

et laisse beaucoup de résidu de terre. Les mines de charbon près de la rivière sont situées dans les flancs des rochers. Dubalde, parlant du charbon du nord de l'empire, lui prête les mêmes inconvénients; il dit qu'il exhale une odeur désagréable, et que si l'on n'avait pas soin de placer à côté un vase plein d'eau, il suffoquerait les gens qui auraient l'imprudence de s'endormir à sa chaleur. Cependant il reconnaît qu'il brûle très long-temps une fois qu'on est parvenu, après de pénibles efforts, à l'allumer tout-à-fait. On pourrait croire que ce charbon, qui paraît très abondant en Chine, renferme de l'acide sulfurique.

Il est à croire que les habitants l'ont de bonne heure employé comme moyen de chauffage, car Marco Polo a dit (1) à la fin du XIIIᵉ siècle :

« Il y a une espèce de pierre noire qu'ils tirent des montagnes où il en existe des veines. Lorsqu'elle est allumée, elle brûle comme du charbon et maintient le feu bien mieux que le bois. On peut la conserver toute la nuit, et le matin elle brûle encore. Ces pierres ne jettent de flammes que lorsqu'elles viennent d'être allumées, mais tout le temps qu'elles se consument, elles rendent une chaleur extrêmement forte. »

Depuis les environs de Canton jusqu'à la mer, les rochers sont composés de sable rouge reposant sur du granit. Mais, dans les îles qui longent la côte, ils consistent seulement en granit grossier, traversé par quelques veines de quartz. Le sol de ces mêmes îles qu'on a quelquefois comparées aux Hébrides (elles sont en effet, aussi stériles) est parsemé de blocs de rochers semblables.

Un seul exemple de formation de trapp a été découvert, par le docteur Abel, dans une île appelée *Hong-*

(1) Edition in folio, page 273.

kong, qui se fait remarquer par une cascade. Il est probable qu'on en découvrirait bien d'autres, si on les examinait plus longuement (1).

« J'ai observé, dit-il, les rochers qui sont situés près de la chute d'eau, et je les ai trouvés composés de trapp basaltique; tantôt ils portaient dans quelques endroits des marques de stratification distincte, et tantôt ils paraissaient arrangés confusément par colonnes. A peu de distance était une masse, dont l'eau de la mer avait formé une petite île : elle était composée de deux espèces de roc, de granit et de basalte, dont la jonction présentait diverses particularités curieuses. Le basalte n'était pas en contact immédiat avec le granit, mais il en était séparé par trois veines étroites qui le suivaient dans toute sa longueur. Les veines étaient de trois sortes, premièrement de granit et de basalte mêlés d'une manière confuse; secondement, de feldspath pur; troisièmement, d'une espèce de porphyre composé de cristaux de feldspath parfaits, mais dont le basalte formait la partie principale. »

On ne croit pas qu'il existe de volcans actifs en Chine; mais les provinces montagneuses, le côté occidental de l'empire, depuis le Yun-nan jusqu'aux environs de Péking, fournissent des traces de volcans assoupis, telles que des puits de pétrole, des sources d'eau chaude et salée, des émanations gazeuses, et quelquefois des tremblements de terre.

Dans le Yun-nan, il y a des puits d'eau salée près de Yao-ngan-fou, par 25° 35′ de latitude, de même que dans la partie sud-ouest de la province du Ssé-tchouen.

Dans le Chen-si, près de la ville de *Yeou-ngan-fou*, par 36° 40′ de latitude, on trouve du pétrole, et dans

(1) Dans quelques îles, près de Chusan, on trouve des roches de basalte.

le Chen-si il existe des sources d'eau chaude et de gaz inflammable que l'on emploie à la distillation des eaux salines du voisinage. Cette connexité des exhalaisons gazeuses avec les sources salines a été considérée comme une confirmation de ce que nous venons de dire, la même particularité ayant déjà été remarquée en Europe et en Amérique (1).

On dit que les Chinois conduisent le gaz au lieu où ils l'emploient, au moyen de tuyaux de bambou, terminés par un tube d'argile pour résister à l'action du feu; la combustion qu'ils obtiennent ainsi est tellement forte, que les chaudières ne peuvent plus servir au bout de peu de mois.

En 1817, un tremblement de terre extrêmement violent eut lieu dans le Ssé-tchouen; un autre se fit sentir à Péking en 1731. Les légères secousses que l'on a éprouvées aux environs de Canton ne sont probablement que des vibrations éloignées, communiquées par une partie de la ligne de volcans en pleine activité, qui s'étend depuis l'extrémité nord-est de l'Asie, c'est-à-dire depuis le Japon, les îles Lieou-kieou, Formose, etc., jusqu'à Java.

Nous terminerons ce chapitre par la nomenclature de quelques uns des principaux minéraux, dont nous n'avons pas encore donné la description. Nous commencerons par la fameuse pierre de *Yu*, le néphrite ou jade. Le *Jou-i* ou emblème d'amitié, envoyé par le dernier empereur au prince régent, était composé de *yu*.

La couleur de cette pierre est d'un blanc-gris, passant par diverses gradations jusqu'au vert foncé (2). « Le *yu*

(1) De La Bèche, *Géologie*, page 132.

(2) Il en existe, au British Museum, un échantillon auquel on a donné la forme d'une tortue; il a été trouvé enfoncé sur les bords de la Jumna.

est d'une demi-transparence et nuageux; il se fend en plusieurs morceaux, et entre en fusion sans qu'on lui adjoigne rien (1). » On dit que c'est dans le Yun-nan qu'il est le plus abondant : on le trouve dans le lit des torrents. Il est tellement dur, que les Chinois, pour le tailler, emploient leur poudre de corindon, appelée quelquefois spath-adamantin, comme lorsqu'ils veulent tailler des verres de lunette dans du cristal de roche (2). On trouve le corindon dans des roches granitiques, dont il forme quelquefois une partie intégrante; sa gravité spécifique est d'environ quatre, et sa dureté très grande. D'après l'analyse ci-jointe, empruntée au docteur Kidd, il paraît que les parties constitutives du corindon et sa gravité spécifique sont à peu près les mêmes que celles de l'*émeri*, dont les lapidaires européens se servent dans le même but.

Corindon chinois.

Alumine	84,0
Silex	6,5
Oxide de fer	7,5
	98,0

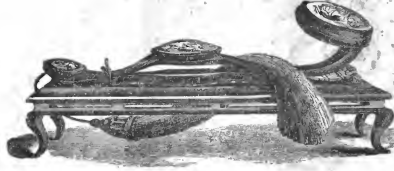
Emeri.

Alumine	80
Silex	3
Oxide de fer	4
Résidu	13
	100

Comme la Chine abonde en rocs primitifs, elle est aussi très riche en métaux. On trouve de l'or dans son

(1) Le docteur Abel.

(2) Il est très abondant en Chine, et le plus beau vient du Fo-kien.



Jou-i formé de jade.

état naturel, au milieu du sable des fleuves du Yun-nan èt du Ssé-tchouen, près des frontières de l'empire des Birmans, qui est connu pour produire une immense quantité d'or. La rivière au sable d'or (*Kin-cha-kiang*) forme une partie du fleuve Kiang.

On trouve également dans le Yun-nan des mines d'argent exploitées. La masse énorme de ce métal, apportée à Lintin en échange de l'opium, prouve qu'il en doit exister de nombreux filons dans l'empire, quoiqu'on ait dit que le gouvernement s'opposait à ce qu'on les exploitât.

Le cuivre ordinaire, avec lequel la basse monnaie du pays est fabriquée, vient du Yun-nan et du Koueï-tcheou; on donne à ce cuivre le nom de Tsĕ-laï ou « naturel, » parce qu'on le trouve dans le lit des torrents. On obtient une grande quantité de *malachite* ou de cuivre vert près du lac de Hou-kouang, et les Chinois le pulvérisent pour peindre en vert. Le fameux *pé-tong* ou cuivre blanc, qui prend un poli assez semblable à l'argent, vient exclusivement, dit-on, du Yun-nan. On se procure en abondance du vif-argent dans le Koueï-tchéou, et dans le Hou-pé il existe une riche mine de tutenague ou de zinc.

CHAPITRE XX.

AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

Météorologie. — Dévastations annuelles. — Typhons nuisibles à l'agriculture. — Absence de pâturages. — Objets de la culture. — Réparation des dégâts. — Engrais. — Irrigation. — Champs de riz. — Culture à bon marché. — Population. — Obstacles à l'émigration. — Recensements chinois. — Erreurs de statistique. — Moyen de les réparer. — Dernier recensement. — Contrôles positifs. — Taxe territoriale. — Revenus. — Impôt sur le sel. — Dépenses publiques. — Perte de revenus. — Abus existants.

Nous avons déjà parlé de l'excès vraiment extraordinaire de la chaleur et du froid qui se fait sentir dans quelques parties de l'empire, aux saisons opposées, ainsi que de l'abaissement du thermomètre, abaissement non moins singulier, si l'on a égard à la latitude (1). Selon M. de Humboldt, ces particularités s'expliquent par la situation de la Chine sur le côté oriental d'un grand continent. Quoiqu'il ne s'en faille que d'un degré pour que Péking soit au sud de Naples, sa latitude étant de 39° 54′ et celle de cette dernière ville de 40° 50′, la température moyenne y est seulement de 54° de Farenheit, tandis que celle de Naples est de 63°. Mais comme le thermo-

---

(1) Volume Ier, p. 123.

mètre tombe beaucoup plus bas l'hiver dans la capitale de la Chine que dans celle des Deux-Siciles, il s'ensuit qu'en été, elle s'élève un peu plus haut. Les rivières gèlent, dit-on, pendant trois ou quatre mois consécutifs, depuis décembre jusqu'à mars, tandis que lors de la dernière ambassade, c'est-à-dire en septembre 1816, nous éprouvâmes une chaleur de 91 à 100° à l'ombre. Or, on sait que Naples et les autres pays de l'extrême sud de l'Europe n'éprouvent pas un degré de froid aussi continu, de même qu'ils ne sont pas souvent incommodés par de telles chaleurs.

Dans le voisinage de Canton et des autres villes de la côte, l'excès du chaud et du froid ne se fait pas moins rigoureusement sentir. Le climat d'une grande partie de l'empire paraît moins sujet à ces extrêmes variations que celui de la capitale. La température de Canton et de Macao, en exceptant quelques grandes chaleurs, de juin à septembre, pourrait passer pour l'une des plus agréables du monde entier. Effectivement, Canton est située par 23° 8′ de latitude nord, et Macao par 1° au sud. La température moyenne de ces villes est donc celle qui existe à la trentième parallèle. Il est surprenant de voir combien elles diffèrent sous le rapport météorologique de Calcutta, qui est située à peu près sous la même latitude.

Le tableau suivant a été dressé, d'après des observations faites à Canton, durant plusieurs années. La moyenne des pluies a été tirée d'un registre tenu pendant seize ans par M. Beale, à Macao.

Il paraît donc que la moyenne de la température de Canton et de Macao est d'environ 70° ½ de Farenheit, et que les mois d'octobre et d'avril donnent presque la moyenne de la chaleur de l'année. Le nombre total des pluies varie beaucoup d'une année à l'autre; et a quelquefois atteint 90 pouces et au-dessus.

	THERMOMÈTRE.					Moyenne de la hauteur du baromètre.	Calcul de la pluie par pouces.	
	Moyenne du maximum.	Moyenne du minimum.	Moyenne de la température.	VARIATIONS de	à			
Janvier. . . .	57	45	51	65	29	30,23	0.675	
Février. . . .	58	45	51,5	68	33	30,12	1,700	
Mars.	71	60	65,5	79	45	30,17	2,450	
Avril.	76	69	72,5	84	59	30,04	5,675	
Mai.	78	73	75,5	86	69	29,89	11,850	
Juin.	84	79	81,3	89	74	29,87	11,100	
Juillet.	88	84	86	94	81	29,84	7,750	
Août.	86	83	84,5	90	79	29,86	9,900	
Septembre. . .	84	79	81,5	88	75	29,90	10,[illegible]	
Octobre. . . .	76	70	73	85	60	30,04	5,500	Total pluie
Novembre. . .	68	61	64,5	79	48	30,14	2,425	
Décembre. . .	63	52	57,5	69	46	30,25	0,975	70,625
Moyenn. annuelles.	74,1	66,7	70,4	81,3	57,6	30,03		

La végétation n'est pas moins altérée par la sécheresse que par le froid de l'atmosphère, depuis le mois de novembre jusqu'à celui de février; les trois mois de l'hiver s'écoulent parfois sans qu'il tombe une seule goutte de pluie. Le mousson du nord-est, qui commence vers le mois de septembre, souffle très fort pendant l'époque ci-dessus, et cède la place à un autre mousson en mars. Vers ce temps, les vents du sud, chargés de l'humidité qu'ils ont pompée, en traversant la mer, occasionnent d'épais brouillards, et par suite ces pluies qui tendent tant à mitiger les effets des rayons du soleil dans les climats tropicaux. Au mois de mai, les pluies excèdent quelquefois 20 pouces.

La hauteur sans cesse croissante du soleil, qui devient précisément vertical à Canton vers le solstice, et la chaleur accumulée de la terre, amènent les mois brûlants



Tombeau de Camoens, à Macao.

de juillet, d'août et de septembre, qui sont les plus fatigants de toute l'année. L'atmosphère devient alors tellement raréfiée, qu'elle produit en partie ces terribles ouragans appelés typhons (*taï-fong*, grand vent), si redoutés des habitants du midi de la Chine.

Le nom de typhon, qui est corrompu du mot chinois, a une ressemblance sans doute accidentelle, mais bien singulière, avec le grec τυφων. L'habitude a rendu les marins chinois très experts, et sans l'aide du baromètre, ils prédisent l'arrivée des ouragans. Ils ont un dicton populaire qui porte que « l'éclair à l'est dénote du beau temps; à l'ouest, des averses; au sud, une pluie continue; au nord, un vent impétueux. »

Les principales circonstances à remarquer, au sujet

des typhons, sont l'état du baromètre avant et pendant la tempête, l'influence de la lune et les localités où elles surviennent. Le baromètre tombe lentement pendant plusieurs heures, souvent une journée entière, avant le commencement; le mercure descend quelquefois de presque vingt-sept pouces durant les progrès du vent, et s'il s'élève, c'est un signe certain que l'ouragan diminue d'intensité.

Un autre signe de l'approche de l'orage, sont les gonflements qui ont lieu sur le rivage, sans cause apparente. On peut les expliquer par le fait qu'une partie de la pression atmosphérique pèse ordinairement sur les eaux. (Cette pression est égale à deux pouces ou à un quinzième de la colonne mercurielle.) C'est la même cause qui, en pleine mer, soulève les vagues d'une manière terrible à l'approche de l'orage. Les typhons ont ordinairement lieu au mois d'août et de septembre, juste au renouvellement de la lune. Le vent s'élève au nord, tournoie à l'est et au sud, et finit à l'ouest.

Les typhons ont rarement lieu au-dessous de 10° de latitude nord, ou au-dessus de la parallèle de Canton, et leur chaîne, ouest et est, va depuis les côtes de la Cochinchine jusqu'à 130° de longitude.

Vers Haï-nan et le détroit qui sépare cette grande île du continent, les typhons sont tellement effroyables, qu'on a bâti des temples exprès pour les conjurer. Le cinquième jour de la cinquième lune, les magistrats leur font des sacrifices.

Outre les symptômes que nous avons décrits, il en existe d'autres; c'est d'abord l'atmosphère qui semble s'épaissir et se ternir, et ensuite un sentiment d'inquiétude qui agite les oiseaux. Le tonnerre est considéré comme un signe de diminution de l'orage. Les typhons durent ordinairement vingt-quatre heures, mais rarement quarante-huit.

En 1831, vers le 21 septembre, un typhon affreux éclata sur Macao avec une furie inaccoutumée ; il enleva les toits des maisons, démolit le quai construit en granit solide, et transporta d'énormes blocs de pierres jusqu'au sommet de quelques collines.

Le typhon produit aussi des effets désastreux sur la végétation ; l'eau salée dont il est imprégné la flétrit et la dessèche ; il enlève les arbres, fait déborder les rivières déjà gonflées par les pluies d'été, et les précipite sur les champs de riz en pleine culture.

Ce ne sont pas là, du reste, les seuls fléaux qui affligent les agriculteurs. Le père Bouvet, qui fit le voyage de Péking à Canton en 1693, dit que toute la province de Chan-tong était dévastée par une effroyable multitude d'insectes appelés, à cause de leur couleur, hoang-tchong « insectes jaunes. » L'air en était rempli et la terre couverte de telle manière, que nos chevaux ne pouvaient faire un pas. Ces insectes avaient détruit tout espoir de moisson. Le mal cependant ne s'étendait pas à plus d'une lieue.

Ce fléau survient, dit-on, lorsque de grandes inondations ont été suivies d'une longue sécheresse.

L'agriculture a été peut-être ce que les premiers missionnaires ont le plus minutieusement observé, sans doute à cause du contraste frappant qu'elle présentait avec celle de l'Europe, à l'époque où ils écrivaient. Le docteur Abel est pourtant d'avis que « si les Chinois sont habiles à obtenir des produits abondants d'une terre naturellement fertile, ils sont, d'un autre côté, bien en arrière de quelques autres peuples dans l'art d'améliorer les terrains naturellement stériles. »

On a beaucoup exagéré leur système de culture terrassière ; ce genre de culture est en effet employé dans les districts montagneux, mais il est loin d'avoir cette étendue qui a conduit plusieurs personnes à penser que la Chine n'était qu'un vaste jardin.

Les différentes sortes de culture ci-après ont été observées par nos ambassades dans la route qu'elles ont suivie de Péking à Canton.

Les terrains d'alluvion qui s'étendent le long du fleuve jusqu'à la capitale ne sont cultivées que çà et là. La principale plante que l'on y remarque est le *holcus* ou grand millet. Depuis le golfe de Pé-tché-li, les rives du fleuve portaient de loin en loin des traces de labourage; encore étaient-elles sablonneuses et restaient-elles stériles.

Près de Tien-tsin, qui termine le canal au nord, et où le pays n'est plus qu'un vaste marais, les habitants portent les marques de l'insalubrité du climat.

Au-delà de Tien-tsin, comme on se rapproche de la capitale, le pays est un peu plus cultivé : on voit plusieurs variétés de plantes. Outre le *holcus*, on trouve le *sesamum orientale*, dont les Chinois extraient une huile excellente; le *ricinus communis* ou plante d'huile de castor, et par dessus tout le *pé-tsaï* que l'on transporte jusqu'à Canton; puis des ormes, des saules, etc.

Les champs ne sont pas divisés par des haies (comme dans toutes les autres parties de l'empire), mais par des fossés étroits ou par un sillon servant de sentier.

En descendant le canal pour retourner à Canton, M. Ellis remarqua qu'une grande partie des terres de chaque côté (dans la province de Chan-tong), avait tellement souffert de l'inondation, qu'il était impossible de se former une idée de leur aspect ordinaire; cependant la présence du *nelumbium* indiquait qu'elles étaient généralement marécageuses.

En entrant dans le Kiang-nan, le pays a meilleure apparence et devient plus cultivé; les parties septentrionales de cette province sont extrêmement fertiles et produisent principalement du riz et du millet.

Les bords de la rivière aux environs de Nanking sont plantés de bosquets de *thuya orientalis*. C'est de ce côté

du pays que l'on a observé pour la première fois le cotonnier.

Vers Kiang-si et le lac, la culture du riz paraissait dominer, mais aux abords immédiats du lac, le terrain devenait montagneux et boisé. C'est là que commence une série de paysages délicieux. Le Kiang-si abonde en grains, en légumes et en cannes à sucre ; les collines sont, ou entièrement stériles, ou couvertes de plantations de camellia, dont la graine fournit aux Chinois leur huile de prédilection. La plante a ordinairement de six à huit pieds de hauteur, et est ornée d'une multitude de grandes fleurs blanches isolées.

« De loin, dit le docteur Abel, les collines sur lesquelles le camellia croissait paraissaient couvertes de neige, et de près elles ressemblaient à un immense jardin. »

On admire aussi dans le Kiang-si le croton, dont la graine donne un suif végétal, puis des camphriers et l'arbrisseau qui fournit le vernis.

Près du défilé de Meï-ling, la rivière est extrêmement rapide, et l'on voit un grand nombre de ces roues de bambou que nous avons décrites (1), et qui sont destinées à arroser les plantations des cannes à sucre.

A partir de la chaîne de montagnes qui forme la limite de la province de Canton, on ne voit qu'une succession d'immenses forêts et de collines pittoresques.

A Tchao-tcheou-fou, la rivière est bordée de rochers de pierres à chaux, entrecoupés de massifs d'arbres. Les environs paraissent peu cultivés.

Au sud s'élevaient des rocs de sable rouge qui allaient en diminuant de hauteur et finissaient par être au niveau de la terre qui, dans cet endroit, et surtout en approchant de Canton, produit abondamment du riz et des arbres fruitiers.

---

(1) Voyez chapitre XVIII.

Au-dessous de cette dernière ville, la rivière forme un grand delta qu'on a approprié à la culture du riz. C'est là qu'on remarque des groupes de collines de granit qui surgissent du sol, comme des îles au milieu de la mer.

L'itinéraire que nous venons de tracer fut celui de l'ambassade de 1816. Lord Macartney suivit une route différente. Déviant au point où le Kiang est traversé par le canal, il remonta ce dernier jusqu'à Hang-tcheou-fou, au lieu de continuer à naviguer sur le Kiang. Il pénétra ensuite dans le Kiang-si par la province de Tché-kiang, et atteignit le lac à son extrémité méridionale. Il remarqua la culture du cotonnier de Nanking, les plantations de jeunes mûriers pour la nourriture des vers à soie, des champs de riz et des collines plantées d'arbres utiles. A l'est du lac, les habitants tournent toute leur industrie vers la pêche.

Les Chinois ne consacrent aucun bon terrain aux pâturages; le peu de bétail qu'ils possèdent se nourrit comme il peut dans des terres qui ne sont jamais améliorées par aucune espèce d'engrais artificiel. C'est là ce qui fait que leurs vaches et leurs chevaux ont une si chétive apparence.

Il n'y a guère que les riches qui mangent de la viande de bétail, mais aucun Chinois ne goûte jamais de lait, de beurre ni de fromage.

Le code pénal prononce des peines sévères contre ceux qui tuent leurs bestiaux sans une permission expresse (1). Il n'y a pas de peuple au monde (les Hindous exceptés, et cependant ils boivent du lait) qui consomme aussi peu de viande et qui mange autant de poisson et de légumes que les Chinois; il n'y a pas non plus de pays au monde où l'on emploie si peu de bêtes de somme ou de

(1) Livre IV, section 223.

trait, et où les habitants fassent tant de choses par eux-mêmes qu'en Chine.

Dans les parties méridionales de l'empire, les bêtes de somme, à l'exception de quelques buffles et d'un petit nombre de misérables chevaux, sont presque inconnues (1).

En 1833, le gouvernement provincial de Canton a invité, avec la sanction de l'empereur, la population pauvre à cultiver à son profit des terrains non encore labourés, en lui promettant de l'exempter de tout impôt. L'édit qui parut à ce sujet attribue le grand nombre de voleurs et de bandits qui existent dans la province de Canton au manque de subsistance, et pose en principe que le meilleur remède à ce fléau est la culture de la terre. «Par ce moyen, est-il dit, chacun obtient du travail et de la nourriture.»

Il est surprenant que la pomme de terre ne se soit pas plus propagée depuis qu'elle a été introduite à Canton. Les Chinois témoignent du reste la même indifférence pour tous les autres végétaux européens, tels que les choux, les pois, etc., qui sont cultivés à Macao, de même que les pommes de terre, depuis un demi-siècle. Il est probable qu'ils continueront pendant long-temps à préférer le riz.

Pour engrais, ils se servent de cornes et d'os réduits en poudre, de suie, de cendre, etc.; le plâtre des vieilles cuisines (en Chine, elles n'ont pas de cheminées) est aussi fort estimé, de même que toutes sortes de cheveux. Les barbiers, à cet effet, ont grand soin de garder les poils qu'ils ont rasés. La fiente des animaux est également considérée comme très bonne. Ils jettent dans des espèces de citernes toutes sortes de végétaux et le rebut de la nourriture des animaux; après les avoir couverts

(1) *Royal Asiat. Transact.*, tome II.

de paille, ils les déposent sur la terre, lorsqu'ils se sont putréfiés. Ils corrigent la crudité de l'eau, en y ajoutant de la chaux vive, et n'ignorent point l'emploi de cet ingrédient comme engrais.

« Les agriculteurs, dit sir George Staunton (1), trempent toujours dans un engrais liquide les graines qu'ils veulent semer; de cette manière ils hâtent la crue des plantes, et les préservent des piqûres des insectes. »

C'est peut-être cette méthode qui a préservé les navets chinois de la mouche qui ailleurs est si fatale à leur croissance.

Les Chinois emploient aussi de l'engrais liquide pour les plantes et les arbres fruitiers; ils croient que la situation la plus favorable à ces derniers est le bord des fleuves.

Les rivières en Chine sont ordinairement bordées d'espèces de remparts de boue qui servent de digues, lorsqu'elles s'enflent; ces remparts ont six ou huit pieds de largeur au sommet, cinq ou six de hauteur, et descendent dans l'eau, en déviant d'environ 30° de la ligne perpendiculaire; l'admirable aspect des orangers, des plantains et des autres produits qui croissent le long de la rivière de Canton, attestent l'efficacité de cette méthode. Il est seulement malheureux que les fruits soient exposés aux rapines des gens qui passent en bateaux. Les Chinois ont en général la pernicieuse habitude de cueillir les fruits avant qu'ils ne soient parvenus à leur maturité, mais les plus dangereux ennemis des fruits, dans quelques parties de la côte méridionale, sont les typhons qui détruisent les arbres.

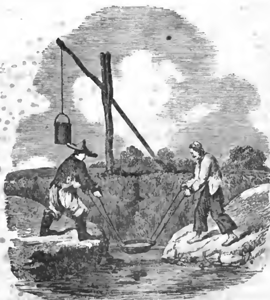
Nous avons décrit dans le XXVIII chapitre les ingénieux procédés mécaniques adoptés pour l'irrigation des terres. Quelquefois on ne fait usage que d'un seul seau attaché

(1) *Embassy*, tome II, p. 476.

à l'extrémité d'une longue perche, placée en travers d'une autre enfoncée perpendiculairement dans le sol. Lorsque l'élévation du bord sur lequel l'eau doit être amenée est insignifiante, ils ont parfois recours à la simple méthode dont voici la description :

Un seau est suspendu par des cordes entre deux hommes qui, en laissant aller et en retirant ces cordes, impriment au seau un certain mouvement de vibration qui d'abord le remplit d'eau, et ensuite le vide par une secousse sur le niveau plus élevé.

La planche ci-jointe tirée de Staunton, représente ce mode d'irrigation.



Mode d'irrigation.

Le riz en Chine est d'un grain beaucoup plus gros que celui qui croît dans l'Inde ; on en distingue deux sortes : le blanc (c'est le meilleur) et le rouge.

Le gouvernement de Canton encourage les importations de riz étranger, en exemptant de droits de port les vaisseaux qui en sont chargés. Néanmoins cet avantage est rendu illusoire par les exactions des mandarins au petit pied, qui ont obligé quelquefois les bâtiments à ne pas dépasser Lintin, où ils vendaient leur cargaison à des jonques côtières. Dans d'autres temps cependant, ce mode d'éviter une partie des frais énormes perçus en rivière, a occasionné une importation de quinze à vingt mille tonnes, effectuée par les vaisseaux de plusieurs nations, quantité, après tout, fort minime en proportion des demandes d'une population aussi immense.

Les mandarins, qui n'entendent rien à l'économie politique, défendent souvent, lorsqu'il y a lieu de craindre que le riz devienne rare, qu'on l'emploie à fabriquer des liqueurs, sans penser le moins du monde que s'il était vrai qu'on en eût besoin pour vivre, le prix élevé auquel il se vendrait, empêcherait bien mieux que leurs prohibitions qu'il ne fût converti en liqueur.

La charrue employée pour la culture du riz est d'une construction extrêmement simple. Comme le sol est un peu argileux, et qu'on n'a jamais besoin de couper dans le gazon, une lame devant le soc serait parfaitement inutile. Ce sont, dans quelques provinces, les hommes qui tirent eux-mêmes la charrue; dans d'autres provinces, ce sont des bœufs, des ânes ou des mules, placés pêle-mêle sous le joug. Le soc des charrues se termine au dos par une planche courbée qui sert à labourer la terre.

Dans la province de Canton, les champs de riz sont labourés par de petits buffles gris foncé, ou couleur ardoise, appelés par les Chinois choui-nieou « bœufs d'eau, » à cause de leur propension pour les rives fangeuses, où ils aiment à se vautrer dans le limon.

C'est lorsque des pluies abondantes ont couvert d'eau

la surface du sol, qu'on laboure les champs de riz; le buffle et son conducteur marchent alors dans l'eau jusqu'aux genoux. Après cela, on passe un rateau ou une herse, à une seule rangée de dents, sur le sol, afin de rompre les mottes et de nettoyer la terre.

On commence par semer le riz dans une petite pièce de terre convenablement préparée; ensuite on le transplante dans les champs, où il doit croître. On fait tremper la graine, avant de la semer, dans un engrais liquide qui la fortifie et la garantit des insectes. Deux ou trois jours après qu'on l'a mise en terre, les jeunes rejetons paraissent; ils sont d'un beau vert clair, et lorsqu'ils ont atteint une hauteur convenable, on les place dans les champs qui ont été préparés pour les recevoir.

Le procédé de la transplantation, tel qu'il est décrit dans le *Chinese Repository* (1), montre une division de travail vraiment parfaite. Un individu ramasse les rejetons qui ont environ six pouces de longueur, et les tend à un autre qui les porte à leur destination. Là ils sont reçus par d'autres laboureurs qui sont enfoncés dans l'eau et le limon jusqu'aux hanches, et dont plusieurs creusent des trous dans lesquels ils placent les plantes six par six, tandis que d'autres arrangent la terre autour des racines. La distance entre chaque touffe est de six ou huit pouces en tous sens.

On entretient ensuite ou on diminue l'inondation, suivant le besoin, car le manque d'eau est extrêmement nuisible à ce grain que les Américains de la Caroline appellent « graine de marais. »

On sarcle les champs entre le temps des semailles et celui de la moisson. Quand le riz jaunit, ce qui est un signe qu'il est mûr, on retire un peu d'eau graduellement, de telle manière qu'à la fin de juin ou au com-

(1) Tome III, p. 231.

mencement de juillet, les champs soient presque secs. On coupe les touffes de grain près du sol, au moyen d'une espèce de serpe, et on les met en paquets pour être battues. L'aire employé dans ce but est de terre durcie avec ou sans mélange de chaux. Ils ont une machine à vanner comme la nôtre, ce qui semblerait prouver que nous la leur avons empruntée (1). Pour enlever la cosse tenace du riz, on l'écrase dans des mortiers de pierre, dont les pilons, en forme de cônes, sont mus au moyen de leviers horizontaux qui les maintiennent. Une roue que l'eau fait tourner met en mouvement un cylindre, à la circonférence duquel sont attachées des dents qui, heurtant les extrémités des leviers, les abaissent et font lever les pilons à l'autre bout.

Pour la seconde récolte du riz, on nettoie le sol afin d'en extirper les vieilles racines; on le couvre encore d'eau; on y introduit de nouvelles plantes, et l'on moissonne en novembre.

M. Barrow a vu une charrue différente des autres. « Elle consistait en deux perches parallèles, garnies, aux extrémités inférieures, de fer pour ouvrir les sillons. Ces perches étaient placées sur des roues, et avaient chacune un petit panier pour jeter la graine dans les sillons, qu'une pièce de bois transversale, fixée derrière, couvrait ensuite de terre. »

La troisième récolte annuelle consiste en légumes qui viennent pendant les mois secs et froids.

C'est à cette époque que les champs de riz des environs de Macao produisent des choux, des pois et des pommes de terre. Au lieu de bêche, ils font usage d'une grosse houe de fer, très pesante, qui opère peut-être plus promptement, mais qui n'est pas aussi efficace, car elle ne soulève la terre qu'à la moitié de la profondeur de

(1) Un modèle passa de Chine en Hollande, et de là à Leith.

l'autre. Cette houe sert à divers autres buts, comme, par exemple, à sarcler, creuser, etc.

La tendance qu'a le gouvernement chinois à restreindre en général l'importance des tènements (1) est, selon toutes les probabilités, une des causes des méthodes simples et économiques qu'ils suivent dans leur agriculture. Le cultivateur qui ne possède pas de capital superflu, tâche de tirer tout le parti possible de son terrain, et ce moyennant peu de frais. L'extrême rareté des bestiaux le prive de la principale source qui contribue à la fertilité des terres en Europe. Indépendamment de l'engrais et du système des jachères, il y a lieu de croire que l'on peut suppléer à ces deux expédients par des labours fréquents. L'auteur possède une lettre de sir Joseph Banks dans laquelle cet homme distingué disait, en parlant d'un ouvrage relatif à l'agriculture des Hindous :

« Ce qui m'étonne, c'est qu'il n'y soit nullement fait mention d'engrais ni d'aucun autre procédé de fertilisation, sauf celui qui consiste en des labours répétés. On dit effectivement que beaucoup de labourages sont nécessaires pour le sucre. Nous voyons qu'en Europe des labours répétés augmentent la fertilité du sol ; mais comment se fait-il que nous qui excédons rarement le nombre de quatre, ignorions que l'on peut augmenter proportionnellement la fertilité par une plus grande quantité de labours ? »

Nous croyons avoir déjà suffisamment expliqué les causes de l'immense population de la Chine par nos observations sur son état social et agricole. On n'a jamais connu de peuple qui ait tant encouragé l'accroissement de la race humaine, ni mis si complétement de côté les prudentes restrictions que M. Malthus nous a proposées ;

(1) Maisons ou terres tenues à bail ou à ferme.

mais il faut avouer d'un autre côté que les Chinois supportent bien, par une grande misère, la conséquence inévitable de leur système, qui tend incessamment à augmenter la masse des individus au-delà de ce que le pays peut fournir pour leur subsistance.

On ne lira peut-être pas sans intérêt l'énumération des différentes causes qui ont amené l'accroissement sans exemple de la population du céleste empire.

Nous avons vu combien ses industrieux habitants avaient amélioré leur territoire déjà si fertile. Il n'y a point de parcs étendus (à l'exception de ceux de l'empereur) qui soient ravis à l'industrie productive. Comme il n'existe pour ainsi dire ni chevaux ni voitures à roues, les routes occupent le moins d'espace possible; les sépultures mêmes n'en prennent guère, car elles sont situées dans les flancs des collines et des montagnes stériles. On ne cultive point de prairie ni aucune espèce de champ pour la nourriture spéciale des bestiaux; tout est réservé à l'homme. C'est là une circonstance beaucoup plus importante qu'elle ne le paraît à la première vue.

Nous avons précédemment remarqué que le nombre des chevaux de trait et des bêtes de somme est extrêmement limité en Chine, et qu'aucun pâturage ne leur est réservé. C'est à peine si les habitants gardent près d'eux quelques animaux domestiques, et encore est-ce bien souvent pour s'en nourrir. Ils consomment très peu de viande; les plus riches d'entre eux n'en mangent presque point, et les classes inférieures ne vivent exclusivement que des produits de l'agriculture.

Or, on a calculé que dans la Grande-Bretagne, plus d'un million de chevaux sont affectés au transport des voyageurs et des marchandises; qu'il faut autant de terrain cultivé pour nourrir un seul cheval qu'il en serait nécessaire pour nourrir huit hommes. Voilà donc une immense quantité de terrain dont l'homme ne peut pro-

fiter. Il faut, bien certainement, que le pays qui a inventé les machines à vapeur pour remplacer les chevaux ait reconnu combien ces animaux sont onéreux.

En Chine, tout ce qui ne peut être transporté par eau l'est à bras d'hommes; il n'y a pas jusqu'aux barques naviguant sur les canaux qui ne soient draguées par des hommes.

Dans aucun autre pays, on ne sait tirer un aussi grand parti de la pêche. Les missionnaires qui ont dressé la carte de l'empire ont vu qu'un nombre considérable de bateaux arrivaient des diverses parties du Liang, à certaine époque de l'année, afin d'avoir le frai du poisson. On barre une partie de la rivière avec des mâts et des claies, de telle manière qu'elle devient encombrée de poissons que l'on transporte, sur des vaisseaux, dans des lieux éloignés.

Outre les procédés ordinaires de la ligne, du filet, etc., les Chinois ont pour pêcher le poisson une méthode qui leur est particulière. Durant les nuits où il fait clair de lune, ils se servent de longs bateaux étroits, ayant à leurs côtés des petites planches de bois, peintes en blanc, et qu'ils laissent pendre sur la surface de l'eau, au moyen d'un lien. Les poissons, trompés par la lumière que réfléchissent ces planches, sautent dessus, et sont aussitôt versés dans le bateau. Nous avons eu l'occasion de remarquer que les côtes septentrionales de l'empire sont habitées par une race intrépide de marins, dont l'excès de la misère a fait quelquefois de redoutables pirates qui ont suscité des embarras sérieux au gouvernement.

Les poissons que l'on prend sont presque tous salés, et on les mange avec du riz. C'est sur les lacs et les marécages du Chan-tong et du Kiang-nan que l'on emploie les oiseaux pêcheurs. Nos ambassades en ont vu une immense quantité. Ils se tiennent perchés sur les bords des barques, et au moindre signal, ils se dispersent



Oiseaux de pêche.

sur les eaux et reviennent fidèlement avec leur proie.

Les causes politiques qui tendent à accroître la population de la Chine sont aussi nombreuses que puissantes. Rangeons d'abord parmi ces causes les droits que chaque père conserve toute sa vie sur ses enfants, et les diverses circonstances qui font désirer d'avoir un rejeton mâle.

Les lois du pays grâcient quelquefois un criminel, condamné pour homicide, et dont l'existence est nécessaire au soutien de ses parents, quand ces derniers n'ont ni fils, ni petits fils au-dessus de l'âge de seize ans. Dans certains cas, un proche parent, un neveu, par exemple, peut devoir la vie au même motif (1). Nous avons parlé du mode d'adoption par lequel un homme privé de fils s'assure un héritier de son nom pour exécuter sur sa tombe les cérémonies que lui-même a exécutées toute sa vie sur celles de ses aïeux.

L'esclavage tend à entraver l'accroissement de la population, mais les législateurs y ont pourvu en établissant

(1) Gazette de Péking, *Royal Asiat. Transact.*, tome I, p. 395.

que les maîtres qui ne procureraient pas de maris à leurs esclaves femelles seraient rigoureusement poursuivis.

L'accroissement de la population de la Chine ne s'explique pas seulement par cette considération, que les familles tendent à se perpétuer, mais encore par l'association des familles pour tout ce qui concerne les besoins de la vie. On sait, en effet, qu'il existe en Chine un système universel d'*agglomération* établi sur les bases les plus économiques.

Dans ses institutions sacrées, l'empereur Kang-hi remarque que neuf générations ont vécu autrefois sous le même toit, et que « dans la famille de Tchang-chi de Kiang-tcheou, *sept cents* individus partageaient le même repas quotidien. « Que votre respect pour vos ancêtres se manifeste par un amour réciproque ! Puissiez-vous être comme des courants divergeant de leurs sources, ou comme des branches d'arbres sortant de leur tronc ! »

Une autre cause est l'obstacle qu'opposent les lois et les préjugés aux émigrations.

« Tous les officiers du gouvernement, les soldats et les particuliers qui se mettront clandestinement en mer pour trafiquer, ou qui se rendront dans des îles étrangères, soit pour les habiter, soit pour les cultiver, seront punis des peines que prononcent les lois contre ceux qui communiquent avec les rebelles et les ennemis de la patrie. »

Sans aucun doute, il y a beaucoup d'individus qui éludent cette loi ; mais comme il leur faut, pour passer sur une terre étrangère, abandonner les tombes de leurs ancêtres, ce sont, aux yeux des Chinois, des gens sans principes et des misérables.

Une autre cause est la paix dont la Chine jouit sans interruption depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis l'établissement de la dynastie tartare mandchoue.

Lors de la conquête, le nombre des individus immolés à l'aveugle furie des vainqueurs dépasse toute croyance ;

mais depuis, la tranquillité la plus parfaite n'a pas cessé de régner. Deux des souverains mandchous ont été des hommes extraordinaires, et leur excellente administration n'a pu qu'accroître tout à la fois la prospérité et la population de l'empire.

On a publié tant de documents sur la population de la Chine, et ces documents sont pour la plupart si contradictoires, quand on les compare l'un à l'autre, que ce n'est pas chose facile que de préciser un fait à cet égard.

Il paraît clair cependant que les statistiques des indigènes sont, nonobstant leur imperfection, les seuls renseignements auxquels on puisse ajouter quelque confiance (1).

Nos deux ambassades ont eu occasion de remarquer le nombre immense des habitants; mais il est nécessaire de faire observer que les provinces qu'elles ont traversées sont les plus riches et les plus peuplées de l'empire, et que celles de l'ouest sont loin d'être à l'avenant.

L'évaluation de trois cent trente-trois millions, fournie par l'un des conducteurs de l'ambassade de lord Macartney, paraît être un document en *nombres ronds;* cependant, comme il est fondé sur des relevés officiels, on pourrait le considérer comme approchant de la vérité, si les contradictions qui existent dans les statistiques des Chinois ne le décréditaient pas autant.

Grosier, sur l'autorité d'Amiot, qui a cité le *Ye-tong-tchi*, ou Description statistique de tout l'empire, fait monter la population, en 1743, à cent quatre-vingt-dix-huit ou deux cents millions.

Il n'y a là rien d'incroyable, attendu que la Chine

(1) Le lecteur peut consulter à ce sujet un excellent mémoire de M. E. Biot, sur la population de la Chine et ses variations, depuis l'an 2400 avant J.-C. jusqu'au XIIIe siècle de notre ère, mémoire qui vient d'être inséré dans le Nouveau journal asiatique. (*Note du Traducteur.*)

proprement dite est au moins huit fois plus grande que la France ; mais en comparant ce chiffre avec celui donné par le conducteur de lord Macartney, juste cinquante ans après, une augmentation de moitié paraît un peu forte durant un laps de temps aussi court.

La véritable difficulté est de savoir jusqu'à quel point on doit ajouter foi aux recensements des Chinois. Il semble que la division de la population par centuries et par décuries devrait faciliter les moyens d'obtenir des dénombrements exacts ; mais on a dit, d'après le témoignage d'indigènes, que « le recensement ordinaire de la population n'est qu'une simple affaire de forme à laquelle on ne prête aucune attention sérieuse. »

Effectivement, lorsqu'un cens spécial est demandé par l'empereur, les fonctionnaires des diverses localités prennent le dernier relevé et en forcent les chiffres, afin de plaire à sa majesté, en lui faisant croire à une augmentation de population et de prospérité sous son règne. Ainsi donc, si ce n'est point pour tromper les étrangers que les Chinois ont forgé cet énorme cens de trois cent trente-trois millions, c'est du moins afin de s'en imposer à eux-mêmes (1).

Le docteur Morrison, dans un document annexé à un rapport sur le collége anglo-chinois de Canton (en 1829), parle, d'après un ouvrage indigène, des fonctions du conseil des revenus, séant à Péking, et qui, entre autres attributions, est chargé du relevé de la population.

Il paraît qu'au commencement de la dynastie actuelle, on fit un cens pour baser une capitation et connaître le nombre des individus en état de porter les armes, depuis seize ans révolus jusqu'à soixante ans. La capitation se fondit plus tard dans l'impôt foncier ; elle fut même défendue, et le cens demeura complétement né-

(1) Lettre insérée dans le *Chinese Repository*, tome I, p. 385.

gligé jusqu'au moment où Kien-long le remit en vigueur, non pour lever de nouvelles taxes, mais pour connaître au juste le nombre d'habitants de chaque province et de chaque district. Il voulut que les chefs des centuries et des décuries fissent ce même relevé tous les cinq ans. Le but avoué de ce cens était de mettre le gouvernement à même de proportionner ses secours, dans les cas de sécheresse, d'inondation, de famine, etc.

Lorsque Kien-long, un peu avant l'ambassade de lord Macartney, et dans la cinquante-huitième année de son règne (vers 1793), fit faire un cens général, il adressa une proclamation à tous les Chinois pour les engager à économiser les dons du ciel et à les augmenter par leur industrie, car la population s'étant accrue depuis la conquête, il prévoyait avec anxiété le moment où le nombre des habitants serait hors de toute proportion avec les moyens de subsistance.

Ce document prouve qu'une très grande augmentation avait eu lieu ; cependant, si nous en venions à examiner les détails, notre foi serait ébranlée. L'empereur continuant, dit « que, dans la quarante-neuvième année de Kang-hi (année de notre ère 1710), c'est-à-dire sous l'ancien système de capitation, la population de l'empire s'élevait à vingt-trois millions trois cent douze mille deux cents, et que selon le dernier cens établi d'après les relevés envoyés par toutes les provinces, il se montait à trois cent sept millions quatre cent soixante-sept mille deux cents !

Cette augmentation, remarque le docteur Morrison, est tellement considérable dans un intervalle de près de quatre-vingt-deux ans, que l'on pourrait croire qu'une erreur s'est glissée dans les chiffres, mais l'empereur fait observer que l'augmentation a été d'environ quinze fois, ce qui démontre qu'il n'y a point eu de méprise. Le docteur Morrison dit ensuite que le relevé prouve la vérité de

l'assertion de M. Malthus, savoir : que la population peut se doubler tous les vingt-cinq ans, car, d'après le susdit relevé, elle se serait doublée tous les vingt ans.

Il faut se rappeler que, du temps de Kang-hi, une grande partie de la Chine continuait de résister aux Tartares; par conséquent les provinces du Midi qui n'avaient point encore fait leur soumission ne purent être comprises dans le cens ordonné par ce monarque.

Ce qui contribue aussi à expliquer le chiffre si bas de ce cens, comparé à celui de Kien-long, c'est qu'une multitude de Chinois qui eurent beaucoup de peine à surmonter l'aversion que leur inspiraient les Tartares, se refugièrent, soit dans les provinces encore indépendantes, soit en pays étrangers.

La conquête de la Chine par les Mandchous, et les émigrations qui en furent la conséquence, réduisirent, dit-on, la population de l'empire à la moitié de ce qu'elle était sous la dynastie des Ming. Cependant cette conquête ayant été suivie, pendant plus d'un siècle, d'une paix et d'une prospérité presque sans exemple, les causes que nous avons énumérées plus haut ont produit leur puissant effet.

Selon un ouvrage chinois qui mérite d'être apprécié, un cens qui aurait été opéré dans la soixante-dixième année de Kia-king (1812) dépasse le chiffre du conducteur de lord Macartney, car il fait monter la population à trois cent soixante millions deux cent soixante-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-sept individus. Si l'on admet l'autre cens, on aura moins de peine à croire à l'augmentation que présente ce dernier dans l'espace de dix-neuf années.

Nous laisserons à la sagacité du lecteur le soin de déterminer quel degré de foi on peut ajouter à un cens chinois, basé sur des relevés reçus en détail de chaque village, où les maisons sont pourvues de ce que l'on ap-

pelle un *men-paï*, ou tablette de porte sur laquelle sont inscrits tous les individus de la famille. Les listes passent par tant de mains avant d'arriver à Péking, qu'elles ne sont pas toujours exemptes des falsifications ou des surcharges de ceux qui *veulent faire plaisir* au souverain. Si l'on admet que la superficie de la Chine a 1,200,000 milles carrés, selon le calcul le plus modéré, on trouve 300 habitants par mille carré, ce qui est plus qu'on n'en a attribué à l'Angleterre ou à la Hollande.

M. Malthus, sans faire attention à la disproportion qui existe entre le cens de Kang-hi, et celui de Kien-long, paraît disposé à croire aux 333,000,000 du conducteur de l'ambassade de Lord Macartney, attendu les encouragements extraordinaires donnés à la propagation de l'espèce humaine. La vérité est que la plus grande augmentation de population qui ait eu lieu depuis la conquête par les Mandchous, a été produite simplement par le retour dans leur pays natal de ceux qui l'avaient fui, à l'approche des vainqueurs.

Il est assez généralement reconnu que, de même que les obstacles préventifs restreignent faiblement la surabondance de la population, les obstacles positifs agissent plus puissamment; c'est sous ce rapport que la Chine corrobore la doctrine de Malthus.

Nous avons vu que les plus riches se marient indistinctement avec les plus pauvres, par suite de sentiments qui leur ont été inculqués dès leur naissance. Les seuls individus sur lesquels les obstacles préventifs agissent, sont les prêtres de Fo, forcés par leurs statuts religieux de garder le célibat, et les esclaves que leurs maîtres empêchent quelquefois de se marier, bien qu'une loi les oblige à faire le contraire. Les obstacles *positifs* sont les épidémies, la disette et l'infanticide. La salubrité du pays est, en général, fort remarquable. Les gazettes de Péking parlent quelquefois, il est vrai, de ravages causés par

des maladies dans certains districts ; mais bien souvent ces maladies ne sont que la conséquence des famines produites par les inondations, les sécheresses ou les insectes.

« L'édit sacré avertit le peuple de se précautionner contre ces années, qui arrivent de temps à autre, et durant lesquelles les épidémies et la disette de grains rendent *tous les lieux désolés.* »

Les greniers publics ne sont que de tristes ressources contre les famines, d'abord à cause des malversations de ceux qui les administrent, et ensuite parce qu'ils mettent le gouvernement en concurrence avec les marchands de blé, qui, guidés par leurs intérêts individuels, sauraient bien mieux que lui égaliser le prix des grains et faire servir l'abondance d'une année à compenser la disette d'une autre.

Par exemple quand le riz est à bon marché, il leur est défendu d'en acheter et d'en amasser. Qu'arrive-t-il de là ? c'est que le bas prix même du riz fait qu'on en consomme beaucoup plus qu'on ne devrait. C'est exactement la même chose que si l'équipage d'un navire mangeait en un mois ses provisions de soixante jours.

Nous avons expliqué qu'il entre dans la politique du gouvernement de restreindre le commerce des Chinois aux relations intérieures. Si l'on jette un coup d'œil sur la carte, on verra que des rivières non navigables, à cause de la rapidité de leur courant et qui prennent quelquefois leur source sur de hautes montagnes d'où elles se précipitent avec fracas, entravent les relations commerciales d'une province avec une autre. Celles qui sont situées sur les côtes pourraient sans doute communiquer par mer, mais cette voie leur est interdite.

L'inconvénient d'une pareille prohibition s'est fait sentir parfois si vivement, qu'il y a huit ans, un édit de l'empereur enjoignit aux vice-rois du Fo-kien et du Tché-kiang, de se relâcher temporairement de leurs rigueurs

en faveur du commerce côtier, et même d'encourager les marchands à importer du grain du Tché-kiang par mer. L'année passée, la moisson de riz dans le Fokien a été tellement mauvaise qu'elle a fait élever le prix du grain d'une manière extraordinaire, tandis que la récolte du Tché-kiang a été comparativement fort abondante.

L'édit de l'empereur ordonnait au vice-roi du Fo-kien d'inviter tous les marchands de sa province qui désiraient importer des grains par mer, de se présenter, afin qu'il leur fût accordé des licences, mais d'avoir de nouveau recours à l'ancien système de restrictions, dès que le prix des grains serait descendu dans le Fo-kien à son taux accoutumé.

Ces entraves apportées au libre commerce, proviennent en partie de ce que le gouvernement tire ses principaux revenus de l'agriculture. L'impôt prélevé sur les terres a été de tout temps la meilleure ressource des Etats.

Le livre de Mencius nous apprend qu'autrefois le gouvernement, au lieu de percevoir comme aujourd'hui un dixième au moins, obtenait en vertu d'une coutume appelée *tsou* (secours), le neuvième du produit, c'est-à-dire environ onze pour cent (1). Un terrain d'une certaine étendue, par exemple, était divisé en neuf parties égales, dont l'une était réservée à l'Etat; les autres étaient données à huit fermiers différents, qui se réunissaient pour cultiver le champ public, comme pour acquitter la taxe de leurs diverses portions. Ce système était hautement apprécié parce qu'il était basé sur une égalité parfaite; mais à la longue on ne tarda pas à le reconnaître impraticable, et on lui substitua le mode de taxe appelé *kong* par lequel on perçoit le dixième du produit de quelques années. « Mais, dit Mencius, quoique dans les années d'abondance la taxe soit minime, cependant dans celles

(1) *Chang-meng*, chap. V.

où la récolte est mauvaise, le monarque, qui devrait être le père du peuple, en devient le bourreau, s'il perçoit la taxe en raison du produit ordinaire. »

On a long-temps débattu la question de savoir si le propriétaire d'un bien territorial en est investi, sans avoir à subir aucune espèce de contrôle, ou si le souverain est, en réalité, le propriétaire universel et exclusif du sol, et les tenanciers nominaux de simples fermiers, comme les jémindars de l'Inde. Cette question n'a point encore été résolue d'une manière satisfaisante; cependant, comme le remarque le traducteur du *Code pénal de la Chine*, il est probable que la vérité se trouve au milieu de ces deux extrêmes.

On sait que plusieurs des marchands qui négocient avec les Européens à Canton, possèdent des biens territoriaux considérables, et qu'ils les regardent comme la plus sûre, si ce n'est la plus importante de leurs propriétés.

Les missionnaires résidant à Péking obtinrent des différents empereurs des pièces de terre destinées à leur entretien. La taxe d'un dixième est d'ailleurs tellement modérée, qu'elle laisse au propriétaire une partie considérable du revenu, après qu'il a payé ses ouvriers... Comme il n'y a point de fonds publics en Chine, les achats de terrains sont le seul moyen de faire fructifier les capitaux.

Malgré ce que nous avons dit des avantages possédés par chaque propriétaire, il faut mettre en ligne de compte un certain degré de contrôle exercé par le gouvernement, et que les monarchies les plus despotiques de l'Europe n'ont jamais pratiqué.

La soixante-dix-huitième section du Code paraît interdire à tout propriétaire le droit de disposer de ses terres par testament.

La quatre-vingt-huitième section porte que les héritiers se les partageront en certains lots déterminés.

Aux termes de la quatre-vingt-dixième section, les terres dont les propriétaires ne déclarent pas la possession aux percepteurs du gouvernement, sont confisquées, attendu que lesdits propriétaires se reconnaissent responsables du paiement des taxes levées sur elles. Les terrains inscrits sur les registres publics pour être sujets à l'impôt territorial sont aussi, dans quelques cas, soumis à la confiscation (1), principalement lorsqu'ils ne sont pas cultivés ainsi qu'ils devraient l'être, sans cause, telle qu'une inondation, une sécheresse ou autre calamité.

En vertu de la quatre-vingt-quinzième section, aucune hypothèque n'est légale, à moins que celui au profit duquel elle est consentie, n'entre en possession des terres, en touche le revenu, et se rende personnellement responsable du paiement de toutes les taxes jusqu'au rachat desdites terres par leur propriétaire (2). Les Chinois possèdent donc des *registres publics, où sont inscrites toutes les propriétés réelles.*

Yong-tching, second empereur de la dynastie tartare, pour éviter les embarras et l'incertitude qui accompagnaient la perception des taxes territoriales sur les tenanciers, ordonna qu'elles fussent levées à l'avenir sur les propriétaires eux-mêmes.

Pour que l'on puisse se former une idée bien nette des revenus de la Chine, nous ferons remarquer que le trésorier de chaque province déduit les dépenses civiles, militaires et autres, telles que celles des travaux publics, etc., et envoie le *surplus* à Péking, soit en argent, soit en nature. La difficulté de connaître les dépenses réelles de l'administration de tout l'empire vient, d'abord, de ce que l'on n'a pu déterminer clairement que

(1) Nous avons vu cependant que l'on donnait quelquefois des terrains francs d'impôts, et sans autre condition que celle de les cultiver.

(2) Append. de *Leu-lee*, p. 526.

cet excédant, et ensuite de ce qu'une partie considérable de la taxe est levée en objets, tels que du grain, du sel, de la soie, etc. Les gages des domestiques, principalement à Péking, les honoraires des courtisans, ainsi que les pensions des parents de l'empereur, sont payés en grande partie sous la forme de *rations* et d'*approvisionnements*.

Sans posséder les moyens de faire un calcul exact, Duhalde dit que les dépenses totales du gouvernement impérial dans tout l'empire, doivent être de deux cents millions de taëls, ou environ soixante millions sterling, dont *douze millions* seulement sont envoyés à Péking. L'exactitude de ce chiffre paraît être à peu près confirmée par un article de la *Gazette de Péking*, de novembre 1833. Un fonctionnaire tartare y dit que les recettes totales des biens territoriaux, du monopole du sel, des douanes, etc., n'excèdent pas quarante millions de taëls, c'est-à-dire douze à treize millions sterling, ce qui ne se rapporte sans doute qu'au revenu envoyé à Péking, après déduction faite des dépenses locales; car, bien certainement, ce n'est pas avec une pareille somme que l'on pourrait gouverner un pays huit fois plus grand que la France.

Le docteur Morrison parle du revenu envoyé à Péking par *deux* provinces, lequel se montait à *cinq* millions de taëls, ce qui donnerait quarante-cinq millions pour les dix-huit provinces; mais, comme il y en a une ou deux qui ne produisent pas autant que les autres, le véritable total serait donc de quarante millions comme ci-dessus.

Relativement aux grains qui sont envoyés à la capitale, le père Serra nous apprend qu'on les charge dans près de dix mille bateaux, portant chacun onze cents sacs. Le grand canal fut en partie construit pour assurer cet approvisionnement, ce qui est prouvé par l'un de ses noms, « Fleuve qui apporte les grains » (Yun-liang-

lo). Un relevé du conseil des revenus confirme d'ailleurs l'assertion du père Serra, car le nombre actuel des jonques à grains s'élève à 10,455. Lorsque nous quittâmes Tien-tsin en 1816 pour nous rendre à Péking, la multitude vraiment incroyable de ces vaisseaux attira notre attention. Depuis environ midi jusqu'au soir fort tard, nous voguâmes rapidement le long de la ligne non interrompue qu'ils formaient; ils étaient ancrés régulièrement, la proue tournée vers le rivage et serrés l'un contre l'autre. Chacun était, dit-on, du port d'environ cent tonneaux. Ce chiffre doit avoir été exagéré, car il donnerait l'énorme total de plus d'un million de tonneaux de grains. Il est probable que beaucoup de ces tonneaux ne contenaient pas exclusivement du grain, mais aussi des soies, du thé et d'autres tributs des provinces.

Comme Tien-tsin n'est qu'à 50 milles de la mer, l'ennemi qui s'en emparerait pourrait facilement détruire toutes les jonques et affamer la capitale.

La règle est, sur le canal, que tous les bâtiments particuliers doivent céder le passage aux jonques de grains, privilége dont les équipages ont quelquefois abusé. L'empereur fut même contraint, en 1824, de rendre un édit pour les mettre à l'ordre.

« Que le capitaine de chaque vaisseau (était-il enjoint dans cet édit) soit responsable et qu'il soit tenu de fournir le dénombrement des gens formant son équipage; que ce dénombrement contienne l'âge, ainsi que le signalement de chaque individu et des particularités qui le concernent. Enfin, que chacun desdits individus ait un signe ou une marque autour du corps, afin que l'on puisse l'enregistrer, lorsque le navire jette l'ancre quelque part. »

Une partie de l'impôt territorial en grain est mise en réserve dans chaque province pour l'approvisionnement

des greniers publics, afin de vendre ce grain au rabais dans les temps de disette.

Une autre source importante de revenu en Chine, est le droit sur le sel qui produit des sommes considérables, attendu l'énorme consommation qu'il s'en fait pour conserver le poisson.

Le gouvernement monopolise le commerce du sel qui est affermé par un certain nombre de marchands, munis de licences expresses, et qui, sous le rapport de l'opulence, peuvent rivaliser avec les marchands hong de Canton. Les provinces de l'Est et du Midi se procurent sur les côtes cette première nécessité de la vie, bien que les mêmes provinces paraissent posséder des mines de sel de roche et des sources salées.

Les rangées de sacs ou plutôt les *collines* de sel observées par nos ambassades à Tien-tsin, contenaient selon M. Barrow 600,000,000 livres, et occupaient le côté nord de la rivière ou celui vis-à-vis des jonques de grain qui stationnent *au-dessus* de la ville, tandis que ces monceaux de sacs de sel sont *au-dessous*. Marco-Polo nous apprend que les empereurs Mongols tiraient les mêmes revenus du sel (1).

En Chine on ne peut, sans une permission spéciale, transporter une grande quantité de sel d'un lieu dans

(1) Le nombre des rangées entières était de 222, outre plusieurs autres incomplètes. Une section transversale de chaque rangée contenait 170 sacs. Toutes les autres n'avaient pas moins de 200 pieds; quelques unes s'étendaient dans une longueur de 600 pieds.

En supposant que la moyenne de l'espace occupé par ces rangées de sacs fût de 400 pieds, et celle de l'espace occupé par chaque sac de 2 pieds, on trouverait dans chaque tas, 200 sections ou 14,000 sacs, et dans les 222 tas réunis, près de 3,000,000 de sacs de sel, représentant, à raison de 200 livres pesant par sac, 600,000,000 de livres de sel!

un autre. Les mêmes restrictions semblent être imposées par le Code pénal au thé et à l'alun (1).

« Quiconque se rend coupable de vente clandestine de ces articles, sera passible des mêmes peines que s'il s'était livré à un commerce clandestin de sel (2). »

Le jin-seng est un autre monopole de l'empereur. Cette racine est recueillie dans la Tartarie mandchoue par « les huit bannières, » et chaque division opère sur une portion de territoire. Celui que l'on recueille à Ningkouta, est réservé à l'usage de l'empereur et de sa famille; le reste est distribué, à titre de récompense, aux officiers et aux courtisans. On délivre des patentes à ceux qui ramassent le jin-seng, et l'on punit sévèrement tous les individus qui se livreraient à cette industrie sans en avoir obtenu la permission. On a *forcé* les marchands hong à acheter du jin-seng pour 120,000 taëls par an.

Sept mines de métaux fournissent aussi des revenus importants. Dans le Yun-nan, il existe un fleuve surnommé *Kin-cha* « sable d'or; » une partie du produit de ce fleuve revient au gouvernement.

Les taxes prélevées sur le transit des marchandises, les droits de douanes sur les importations et les exportations, fournissent encore des revenus à l'empereur.

Ce qui augmente considérablement le prix des thés que nous exportons de Canton, c'est la multitude de droits perçus par le gouvernement pendant leur transport, depuis le pays où on le récolte jusqu'à ce port, puis les profits des marchands hong et les impôts réguliers et irréguliers, levés par le Hoppo ou par le principal commissaire des douanes. Cet officier est toujours un Tartare favori de l'empereur, choisi dans une des trois tribus

(1) L'alun est employé comme précipité, pour clarifier l'eau des rivières, afin de la rendre potable.

(2) *Code pénal*, section CXLI.

de la cour, et plusieurs d'entre eux sont désignés par leur chiffre de succession, au lieu de l'être par leurs noms. Le Hoppo qui était en place en 1828, était appelé *« son Excellence Soixante-quatorze. »*

Le Hoppo, qui fait en sorte d'amasser en 4 ou 5 ans une immense fortune, au moyen du négoce européen, est tenu d'envoyer tous les ans à Péking 1,470,000 taëls ou onces chinoises d'argent, et de faire trois présents à l'empereur, le premier lors de la cinquième lune, le second à l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, et le troisième à la fin de l'année. La valeur de ces présents qui consistent en marchandises d'Europe, représente un total d'environ 800,000 taëls. Or, comme tous ces impôts finissent par tomber à la charge des *étrangers*, le gouvernement ne se fait aucun scrupule de laisser subsister les exactions.

L'ouvrage de statistique (1), dont le docteur Morrison a donné des extraits, présente le tableau des diverses branches de revenus ; puis le budget des dépenses de l'empire. Ce budget commence par les salaires et les pensions en argent, en grains et en soie, aux princes et aux seigneurs de la cour. Nous en avons parlé dans le courant du Xe chapitre (2). Les fonctionnaires du gouvernement sont largement payés et approvisionnés. Les émoluments d'un gouverneur de province sont de 15,000 taëls (soit 5,000 livres sterling) en argent, dont la valeur est plus élevée chez eux que chez nous. Les trésoriers provinciaux ont chacun 9,000 taëls.

Après avoir payé la cour, le service civil et l'armée, le conseil des revenus est obligé d'accorder des indemnités aux localités qui ont souffert par suite de sécheresses, d'inondations, de tremblements de terre, etc.

(1) *Ta-tsing-hoeï-tien.*
(2) Tome Ier

Comme les diverses branches du revenu régulier paraissent insuffisantes pour faire face aux besoins de l'empire, le gouvernement a quelquefois recours à des honoraires, à des droits non reconnus.

« L'empereur actuel, dit le docteur Morrison, abolit tous ces honoraires en montant sur le trône. Les gouverneurs des provinces pétitionnèrent aussitôt, et lui représentèrent que l'ordre qu'il avait transmis était complétement inexécutable; alors l'empereur, qui avait agi dans cette circonstance d'après l'avis d'une personne inexpérimentée, révoqua son édit et censura son ministre. »

Nous avons dit que les soldats tartares sont payés en partie par des donations de terrains. Dans la Tartarie occidentale, on voit des bataillons de 800 ou de 1,000 hommes, préposés à la garde de la population, travailler à défricher des terres incultes, et pourvoir par ce moyen à leur propre subsistance.

Song-ta-jin, conducteur de l'ambassade de lord Macartney, conseilla au gouvernement de donner à chaque soldat un champ à perpétuité et transmissible à ses descendants; mais on objecta que les militaires négligeraient le métier des armes pour améliorer leurs champs.

Les troupes chinoises, campées sur la frontière russe, se livrent en général à l'agriculture. Quelques criminels qui avaient été envoyés sur les bords du fleuve Saghalien, pour travailler à la terre et aider les troupes, se conduisirent si bien que l'empereur Yong-tchin (troisième de la dynastie mandchoue) les gracia et leur accorda même des terrains en disant : « On peut voir par cet exemple que les » criminels auxquels on ouvre une voie au repentir, s'a» mendent et reviennent à la vertu (1). »

Le gouvernement paraît avoir dirigé son attention sur le moyen d'augmenter les revenus de l'État. La *Gazette*

(1) *Chinese Repository*, tome II, p. 430.

de Péking du 11 octobre 1833, mentionne que les divers conseils suprêmes s'étaient réunis à cet effet, parce que les dépenses des dernières années avaient excédé de plus de trente millions de taëls la somme des revenus, par suite de deux révoltes des Tartares mahométans, de diverses inondations, etc., etc. Ces conseils employèrent toute leur sagacité pour mettre en œuvre le grand secret des gouvernements, qui consiste « à prendre le plus d'argent que l'on peut à une grande partie des citoyens pour le donner à une autre partie. »

Le moyen auquel ils ont fini par avoir recours, celui du trafic des places que l'on ne conférait autrefois qu'au vrai mérite, portera peut-être malheur aux maîtres actuels de l'empire; car il est en opposition formelle avec le principe fondamental du système politique chinois. La dignité de *kin-jin*, qui n'est ordinairement conférée, selon les lois du pays, qu'aux individus qui l'ont *méritée* par leur science, vient, tout dernièrement, d'être vendue comme l'étaient autrefois les offices en France, sous l'ancien régime.

Divers autres expédients ont été proposés. Quelques conseillers étaient d'avis d'exploiter de nouvelles mines; un petit nombre demandait que l'on élevât le prix du sel; d'autres voulaient qu'on obligeât les riches marchands et les monopoleurs à tirer le gouvernement d'embarras. Nous avons mentionné précédemment, qu'un ou deux marchands hong furent décorés de la plume de paon pour avoir donné à l'État une certaine somme, lors des opérations militaires dirigées contre les Montagnards indépendants (Miao-tseu). Il est évident que le gouvernement est fort gêné dans ses finances, et que la moindre dépense extraordinaire le ruinerait.

Bien que nous ayons essayé de démontrer que le système gouvernemental des Chinois est infiniment supérieur à celui des autres nations asiatiques, ce système a

aussi ses inconvénients. L'empereur, qui est, *en théorie*, le père de ses sujets, a quelquefois beaucoup de peine à en obtenir de l'argent, en proportion de ses besoins, et son pouvoir, tout absolu qu'il est, doit cependant s'arrêter devant la barrière que lui oppose le mécontentement du peuple. Certainement, dans notre pays si peu étendu, où des impôts très forts ont été levés par les représentants de la nation, la Chambre des communes a fait bien plus que l'Empereur de la Chine ne pourrait même, selon toutes les probabilités, *oser*, sans de grands périls. Il s'ensuit qu'il est souvent obligé de forcer les fonctionnaires à payer *eux-mêmes*, système d'impôts assurément fort mauvais.

Les sommes réelles obtenues de cette manière sont beaucoup plus fortes que les sommes nominales, et elles sont le prétexte ou la cause d'excès qui auraient été évités, si l'on avait eu recours au moyen le plus direct et le plus convenable. Relativement à ce système et à ses funestes conséquences, les Chinois ont un proverbe qui dit que : « Les grands poissons mangent les petits, les petits mangent les crevettes, et les crevettes sont obligées de manger de la fange.»

Il est à présumer que le seul remède à ces maux est l'expulsion des Tartares.

CHAPITRE XXI.

COMMERCE.

Monnaie de métal grossier. — Sa dépréciation. — Sa valeur en argent. — Faux monnayeurs. — Pesée des lingots d'argent en masse. — Ancien papier-monnaie. — Prêteurs sur gages. — Intérêt de l'argent. — Commerce intérieur. — Désavantage de Canton pour le commerce anglais. — Origine des marchands Hong. — Droits exorbitants sur le tonnage étranger. — Contrebande. — Opium. — Sa consommation. — Loi nouvelle contre l'usage de l'opium. — Importance du commerce anglais. — Description des thés noirs. — Thés verts. — Préparation du thé. — Mode de colorer le thé. — Accroissement du commerce anglais. — Ports et havres chinois. — Places favorables au commerce.

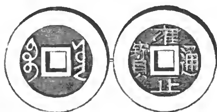
Le gouvernement chinois n'émet point d'autre monnaie que le métal grossier appelé *tchen*, lequel est composé de cuivre, de zinc et, probablement, d'un peu de plomb; mais, en tout cas, bien inférieur en valeur à la dixième partie d'un penny (1). D'un côté, cette monnaie porte le titre de l'empereur régnant, avec deux

(1) Il paraît que les coquilles blanches appelées *cowries*, ont été et sont peut-être encore en usage, comme monnaie, dans les provinces limitrophes du royaume d'Ava, particulièrement dans celle du Yunnan. Les Chinois les appellent « graisse de mer » (hai-feï) trois d'entre elles paraissent avoir eu la valeur d'une pièce de cuivre.

mots signifiant « valeur courante, » et sur le revers, une inscription tartare. Dans le centre de chacune de ces pièces est un trou carré, par lequel on les enfile par centaines.

Il y a quelques années, un individu ramassa dans un lieu isolé de la Grande-Bretagne une de ces pièces qui y avait été perdue par hasard; il la porta à un savant antiquaire qui, après avoir écrit une longue dissertation dans laquelle se trouvaient émises toutes les conjectures possibles, hors la seule véritable, la publia dans un ouvrage de haute portée.

Dans le but d'empêcher le renouvellement d'une semblable méprise, nous joignons ici le fac-simile de la monnaie d'un des empereurs mandchoûs.



En Chine, comme dans d'autres pays, les curieux font collection d'anciennes monnaies, selon l'ordre de succession des règnes sous lesquels elles ont été frappées. On dit qu'il y a des individus qui en fabriquent, de même qu'une foule d'autres antiques. On en a apporté en Angleterre des séries remontant au-delà de l'ère chrétienne; si l'on examine un cordon de *tchen* pris au hasard, on trouvera toujours quelques pièces anciennes parmi les modernes.

Dans les temps reculés, les monnaies chinoises paraissent avoir été fabriquées au moyen d'autres matières que le cuivre; elles avaient alors une multitude de formes différentes, avec des figures symboliques représentant

divers animaux. La monnaie actuelle de la dynastie régnante a beaucoup baissé de valeur, et il est difficile d'empêcher qu'on ne la contrefasse. La *Gazette* de Péking de juin 1824 contient les aveux d'un faux monnayeur qui avait loué une chambre attenant à un temple, et y avait contrefait avec du plomb les *tchen* usés. Le nombre des pièces qu'il frappa ainsi fut d'environ 7,000.

Dans la même année, parut un document curieux du vice-roi du Fo-kien, relativement à la dépréciation du *tchen* courant. Il demandait que l'on en suspendît momentanément la fabrication pour prévenir une profusion en pure perte. A la Monnaie provinciale (car il y a un hôtel des monnaies dans chaque gouvernement), la moyenne des pièces frappées avait été, pendant dix jours, de 1,200 cordons de *tchen* (chaque cordon contient 1,000 *tchen* ou dix divisions de 100 *tchen*); par conséquent, le monnayage d'une année s'élevait à 43,200 cordons (ou 43,200,000 *tchen*) que l'on employait à payer le milieu de la province.

Pour se procurer le cuivre et le zinc nécessaires, il avait fallu envoyer des officiers dans le Yun-nan et le Hou-pé, ce qui avait ajouté au prix du métal 1 taël et 261 parties (d'argent) par chaque millier de *tchen*.

La valeur de l'argent de bon aloi, en échange de la monnaie, était alors d'un taël pesant seulement, pour 1240 *tchen;* cette différence, jointe à la déduction des frais ci-dessus, faisait monter la perte totale à plus de cinq cents parties par chaque taël, et la perte annuelle dans la province, à 20,000 taëls.

Pour comprendre ce qui précède, il faut savoir que 1,000 *tchen* doivent représenter 1 taël d'argent de bon aloi, et qu'il en fallait alors 1,500 pour égaler la même valeur, en y comprenant les premiers déboursés du gouvernement pour le métal.

Le vice-roi fait ensuite allusion au désagrément prove-

nant du gros volume des pièces comparé à leur minime valeur, semblables sous ce rapport à la monnaie de fer de Sparte ; puis à la disproportion toujours croissante entre l'argent et la monnaie de cuivre ; et, enfin, à la perte qu'éprouvaient nécessairement les soldats, lorsqu'ils échangeaient leurs pièces contre de l'argent, puisqu'un taël d'argent représentait 1,240 tchen.

Le vice-roi termine en proposant pour remède de fermer momentanément la Monnaie, de suspendre la fabrication et de solder la milice en argent, jusqu'à ce que la valeur relative de l'argent et du tchen soit arrivée presque au pair.

La seule monnaie du pays étant de cuivre, il s'ensuit que toutes les transactions un peu importantes doivent être basées sur un *poids* d'argent, dont le taël exprime une once chinoise divisée en 10 *maces* (dans le dialecte de Canton), lesquels sont subdivisés en 10 *candarins.* Ce sont donc autant de noms de poids, mais non pas de pièces, de sorte que 10 tchen de cuivre égalent 1 candarin d'argent, 100 égalent 1 *mace*, et 1,000 valent 1 taël.

Il a été impossible d'établir une monnaie d'argent en Chine, à cause de la propension irrésistible des habitants à la contrefaire. On a déjà vu qu'ils contrefaisaient même celle de cuivre.

Lors de l'introduction des dollars espagnols dans le commerce, on les trouva d'abord si commodes, qu'on en toléra l'imitation ; mais à présent, quoique cette fabrication soit prohibée, elle est devenue plus considérable que jamais. On fait des dollars avec du plomb ou bien avec du métal inférieur recouvert d'argent.

Les dollars espagnols importés à Canton sont couverts de tant de marques particulières des individus dans les mains desquels ils ont passé, qu'ils n'ont de valeur qu'au poids, et encore les rusés Chinois rendent-ils quelquefois

cette valeur illusoire, en introduisant adroitement des morceaux de plomb jusque dans les trous des emporte-pièce (1).

Les petits paiements dans l'intérieur, lorsqu'ils n'ont pas lieu en *tchen*, sont effectués au moyen de lingots d'argent, dont on reconnaît la valeur en les pesant dans une balance d'ivoire.

Les impôts non recevables en nature sont payés au gouvernement en argent de bon aloi, fondu par lingots de 1 et 10 taëls pesants, dont 98 parties sur 100 doivent être d'argent pur, et l'alliage par conséquent de 2 pour 100.

Le *sysé* (comme on l'appelle à Canton), payé en échange contre de l'opium et envoyé ici en quantités considérables, est de la même nature de bullion. A la Banque, lorsqu'on l'a soumis à l'essai, on a reconnu qu'il contenait un mélange d'or que les Chinois n'avaient pas su découvrir ou séparer, ce qui l'a rendu très profitable aux importateurs; aussi la prime sur le *sysé* en Chine est-elle de 5 ou 6 pour 100. Avec les moyens imparfaits qui existent là bas pour reconnaître la qualité réelle de la barre d'argent reçue en échange de l'opium, il est surprenant qu'elle soit plutôt *au-dessus* qu'*au-dessous* de la valeur stipulée.

Outre la classe inférieure des prêteurs sur gages, il existe, dans chaque ville, une autre classe très honorable d'industriels, tenant ce qu'on nomme des «boutiques d'argent.» Ces établissements ressemblent beaucoup à nos banques particulières. Les officiers chargés de la perception des impôts leur déposent le montant des taxes. Les droits commerciaux sont bien souvent payés à ces banques par les négociants qui les doivent. Le banquier, dans ces sortes de cas, délivre au marchand un reçu de la somme, accompagné d'un certificat, portant qu'elle sera payée au gou-

(1) *Chinese commercial Guide*, p. 64.

vernement au bout d'un certain temps. L'argent raffiné est fondu en lingots portant la marque de la maison de banque et la date du raffinage. Si l'on découvrait quelque fraude, même long-temps après, le raffineur serait sévèrement puni.

Ces banques reçoivent des particuliers des dépôts d'argent remboursables à leur volonté, et ne servent aucun intérêt, ou bien en paient un qui ne peut excéder 12 pour 100; dans ce dernier cas, il faut, pour retirer tout ou partie du capital déposé, en donner avis plusieurs jours à l'avance; en un mot, elles ne paraissent pas différer matériellement des établissements de ce genre qui existent en Europe. Il n'y a point de compagnies de banques privilégiées. Le gouvernement a émis autrefois du papier; mais à présent il n'a plus recours à ce moyen (1).

Dans le premier volume, nous avons fait mention du papier-monnaie émis par les conquérants mongols de la Chine (2); Marco-Polo en parle ainsi qu'il suit :

« Dans la ville de Khan-balikh est la Monnaie du grand » khan, qui pourrait passer pour posséder le secret des » alchimistes, car il a l'art de produire de l'argent au » moyen du procédé suivant. Il fait enlever l'écorce des » mûriers avec les feuilles desquels se nourrissent les vers » à soie. On en prend la partie intérieure, celle qui tou- » che le tronc de l'arbre, et on la pile dans un mortier, » jusqu'à ce qu'elle soit réduite en une pâte dont on » forme du papier semblable à celui que l'on obtient du » coton, mais plus foncé. Quand il est tout préparé, on » le coupe par morceaux de différentes grandeurs, car- » rés, mais plus longs que larges, et qui sont censés valoir, » les uns un denier tournois, les autres un gros de Ve-

(1) *Chinese commercial Guide*, p. 65.

(2) Chapitre Ier.

» nise, d'autres enfin, 2, 5 et 10 gros, jusqu'à 10 pesants » d'or.

» Ce papier se fabrique avec autant de cérémonie que » si c'était de la monnaie d'or ou d'argent ; les divers of- » ficiers préposés à cet effet ont soin d'apposer dessus » leurs noms, leur cachet, et, finalement, le garde du » sceau royal trempe dans du vermillon (1) le scel qui » lui est confié, et en marque tous les morceaux de pa- » pier pour achever de leur donner un caractère authen- » tique. Quiconque contrefait la marque de ce sceau est » puni de mort.

» Ce papier est ensuite répandu dans tous les domaines » de sa majesté, et personne n'ose, sous peine de la vie, » refuser de le recevoir en paiement. Les individus qui ont » en leur possession du papier-monnaie détérioré par » suite d'un long usage, n'ont qu'à le porter à la Mon- » naie, où, moyennant un léger droit de 3 pour 100, on » leur en remet de neuf en échange.

» Si quelqu'un désire avoir de l'argent ou même de l'or » pour fabriquer des tasses, des ceintures, etc., il n'a égale- » ment qu'à se rendre à la Monnaie, où on lui en donne la » quantité qu'il désire contre du papier. Toutes les ar- » mées de sa majesté sont payées en papier semblable, et » elles le considèrent comme d'égale valeur à l'or ou à » l'argent. Aussi peut-on dire que le grand khan possède » de cette manière un trésor beaucoup plus considérable » que celui de tout autre souverain de l'univers (2). »

Lorsque Marco-Polo écrivit ces lignes, il est probable que les abus du système n'étaient point encore devenus évidents.

Les boutiques des prêteurs sur gages sont aujourd'hui

(1) C'est la méthode qui est encore observée aujourd'hui pour sceller les documents officiels.

(2) Edition de Marsden, p. 353.

fort nombreuses en Chine, mais elles sont soumises à des règlements très sévères, et celui qui exercerait la profession de prêteur, sans en avoir le brevet, serait passible de peines extrêmement rigoureuses. Le temps fixé pour le retrait des objets mis en gage est ordinairement de trois ans.

Le taux légal de l'intérêt perçu sur les dépôts est de 3 pour 100 par mois, cependant en hiver ce taux ne peut être au-dessus de 2 pour 100, afin que les indigents puissent plus facilement racheter les objets que la misère les a forcés d'engager.

Les Européens prudents ne prennent à leur service que des indigènes qui ont pour répondants *solidaires* quelque personne honorable. Dans un pays où la responsabilité est portée à un degré d'étendue qu'on chercherait vainement ailleurs, cette précaution paraît toute naturelle.

Ainsi que nous venons de le dire, l'intérêt légal est de 3 pour 100 par mois, et de 30 pour 100 par an; mais il est rare que l'on paie aucune somme sur ce pied, à moins que ce ne soit pour racheter des effets depuis long-temps engagés.

Quel que soit le nombre d'années qui s'est écoulé, le gouvernement ne permet jamais que les intérêts accumulés dépassent le capital, ou, pour nous servir de l'expression chinoise, que « le rejeton devienne plus grand que la mère (1). » Tout intérêt composé est donc illicite.

Le taux ordinaire de l'intérêt, à Canton, est de 12 à 15 pour 100, taux bien élevé et qu'il faut attribuer à la rareté des grands capitalistes dans un pays où la subdivision des propriétés est portée si loin. Lorsque le crédit particulier n'est pas bon, alors le système de prêt

(1) Cette idée n'est pas particulière à la Chine. « Que de *filles*, ô Dieu! nos pièces de monnaie ont produites! Voyez, la plupart sont déjà aussi grandes que leurs mères! »

sur gages domine généralement, comme il le fait en Chine, de même que la rue des Lombards était jadis garnie de boutiques d'usuriers venus de Lombardie.

Selon les *Mémoires sur les Chinois* (1), le gouvernement a pour but, en légalisant ainsi un taux d'intérêt élevé, de faciliter les emprunts et de décourager le luxe et la prodigalité, en hâtant la ruine de ceux qui n'empruntent que pour dépenser.

Sir George Staunton, dans une note de sa traduction de la loi chinoise relative à l'usure, explique de la manière suivante la limite élevée fixée par le code :

« Le taux de l'intérêt pour de l'argent prêté doit être considéré sous un double point de vue. Outre qu'il est admis comme équivalent à l'avantage qu'on retire de l'usage de l'argent, le prêteur est supposé, dans la plupart des cas, recevoir aussi une certaine compensation pour les risques auxquels il expose son capital. La première considération sera toujours limitée par le degré particulier de la prospérité générale du pays; mais la dernière ne peut évidemment se déterminer par aucune règle ou proportion, non conforme à la vue des circonstances où se trouvent les parties intéressées à la transaction.

» En Angleterre, où véritablement la sûreté des propriétés et les droits des particuliers sont si bien réglés, et protégés si efficacement par les lois, on peut aisément se garantir des risques en même temps qu'on en assure la compensation. Mais en Chine, où les droits attachés aux propriétés sont vagues et nuls, comparativement aux nôtres, les lois ne s'en occupent pas autant; là où, relativement aux subdivisions des biens, il y a peu de grands capitalistes, là où l'on ne trouve qu'une légère confiance réciproque, excepté entre parents, qui, ayant leur pa-

(1) Volume IV, page 299.

trimoine en commun à certain point, peuvent à peine passer aux yeux de la loi pour des emprunteurs ou des prêteurs; là, dis-je, il paraîtrait qu'il serait convenable de permettre, dans les transactions pécuniaires, les stipulations d'un intérêt très fort; et dans le fait, il n'y a pas de doute que la loi, toute indulgente qu'elle est à cet égard, ne soit fréquemment enfreinte.

» Dans un état de choses aussi défavorable à l'accumulation et au transfert des biens-fonds, on ne peut qu'être incertain sur le placement des capitaux, et il est naturel de s'attendre à ce que la valeur de ces capitaux, en tant qu'elle est assujettie à l'intérêt qu'ils rapportent, hausse en proportion de leur rareté; ou, en d'autres termes, là où il se trouve beaucoup d'emprunteurs et peu de prêteurs, et où il n'entre pas dans le système du gouvernement d'accorder aux premiers aucune protection, aucun encouragement, il semble que ce serait une conséquence nécessaire que les derniers exigeassent, et obtinssent en retour une compensation plus qu'ordinaire pour l'usage de leur propriété. De là, le commerce, qui demande aussi d'être aidé, ne peut avoir autant d'extension que dans les pays où les capitaux rapportant davantage, on peut se les procurer à un taux plus bas, et où, par conséquent, un plus petit bénéfice en retour se trouve équivaloir aux frais des hasards commerciaux. »

Le commerce intérieur d'un pays aussi vaste que la Chine, gouverné par des principes exclusifs, doit constituer la partie fondamentale de son négoce. Effectivement le commerce européen de Canton n'est presque rien, si on le compare à la prodigieuse étendue de l'empire et à l'énormité de sa population. Le commerce extérieur, qui se fait au moyen des jonques, est extrêmement limité par suite de la mauvaise construction de ces vaisseaux, de l'ignorance nautique de ceux qui les manœuvrent, et

du peu d'ardeur que les Chinois témoignent, en général, pour les courses aventureuses à l'extérieur.

Les jonques, par tous ces divers motifs, ne vont donc pas au-delà du Japon, au nord; des îles Luconiennes, à l'est; de Batavia, au sud; et du détroit de Malacca à l'ouest.

C'est aux mois de juin et de juillet qu'elles partent de Ning-po et d'Emouy, pour le Japon, avec un chargement de pièces de soie, de porcelaine, de sucre, de drogues telles que de la rhubarbe, du jin-seng, etc., du bois de sandal, importé des Indes et des Iles de la mer du Sud par des vaisseaux anglais et américains.

Pour Lucovie, elles prennent une cargaison de marchandises assorties, mais ne rapportent que du riz ou des dollars.

Entre la Chine et Batavia, une jonque n'appareille jamais, pour quelque destination que ce soit, lorsque le mousson n'est pas favorable. Elle quitte les rivages de la Chine au mois de février ou de mars, et revient en juillet. Les objets d'exportation sont du thé, de la porcelaine, et divers médicaments en échange de ce que l'on appelle à Canton des « produits de détroit, » c'est-à-dire des noix d'arek, des rattans, des nids d'oiseaux, du poivre, etc.

Depuis peu, un commerce considérable s'est établi par jonque entre la Chine et Singapore.

Nous avons déjà remarqué que les produits bruts trouvaient en Chine un écoulement plus facile que les produits manufacturés, parce que les lois prohibent tous les objets qui ne sont point sanctionnés par l'usage. Il est dit dans le Code pénal (1) que « les maisons, les appartements, les voitures, les habillements, les meubles et » autres objets dont les fonctionnaires publics et le peuple

(1) *Leou-li*, section 175.

» se servent en général, doivent être conformes aux règles » établies. »

La coutume qu'ont les Chinois de ne rechercher que les objets nécessaires à leur existence, les rend sous ce rapport parfaitement indépendants des étrangers. Le midi de leur empire produit en abondance du riz et du sucre, l'est de la soie, du coton et du thé, l'ouest des métaux et des minéraux, et le nord des pelleteries et une multitude de médicaments.

Les droits de transit perçus sur le commerce intérieur forment une partie considérable du revenu du gouvernement, et lui ont peut-être été suggérés par le besoin de faire face aux dépenses de construction du grand canal.

Ces droits s'étendent maintenant à presque tous les articles de consommation, et l'on a calculé que l'augmentation produite dans le prix du thé à Canton, par les impôts du gouvernement, aussi bien que par les frais de transport, s'élève à 150,000 livres sterling sur les thés noirs seulement. Quant aux frais de transport, ils paraissent assez motivés par les difficultés de la navigation.

Nous sommes confinés à Canton, c'est-à-dire à un seul port, dans une seule province, séparé du reste de l'empire par une barrière de hautes montagnes, et choisi exprès par le gouvernement chinois comme le lieu le plus éloigné de la capitale. Nos laines, pour arriver à Péking, ont à franchir 1,200 milles et à traverser la barrière montagneuse au pied de laquelle elles sont déchargées des bateaux, et portées à force de bras à travers le défilé de Meï-ling.

Un neuvième de nos laines est consommé dans les provinces du nord, y compris la capitale, ainsi que l'a prouvé M. Ball, qui a énuméré les immenses avantages qui résulteraient pour notre commerce, si le gouvernement chinois se décidait enfin à nous admettre dans un port plus

au nord, et plus proche des provinces où croît le thé (1). L'expérience a effectivement démontré que, de tous les ports de l'empire, Canton est le moins favorable au commerce européen.

Le gouvernement tartare, en empêchant le commerce européen de prendre plus d'extension, a sans doute eu pour but d'éviter à la capitale un voisinage qu'il considère comme dangereux pour sa tranquillité, et aussi de tirer le plus possible de droits du transit intérieur.

Le revenu annuel de Canton s'élève, à ce que l'on assure, à plus de 1,200,000 taëls perçus sur les *importations* seulement; cette somme ne peut cependant entrer en comparaison avec les autres recettes de nature indirecte (2). On arrache aux marchands hong des contributions sous différents prétextes, comme pour les besoins de l'armée, pour le fleuve Jaune, pour le tribut dû à l'empereur, et le fonds *consou*, destiné d'abord à payer les dettes de leurs collègues en faillite, est une source abondante de revenus pour le gouvernement chinois, en même temps qu'elle grève notre commerce.

Outre cela, les emplois inférieurs des douanes de Canton étant affermés, se soutiennent nécessairement à force d'exactions sur les Européens.

Puisque nous venons de nommer encore une fois les

(1) *Quarterly Review*, vol. XIII, p. 153.

(2) Le meilleur moyen d'estimer l'importance du commerce de Canton pour les Chinois, consiste plutôt à examiner la quantité de thé exportée, que celle des importations du dehors. Si les quarante ou cinquante millions de livres pesant que nous leur prenons annuellement d'un article auquel le travail humain a une part si grande, se trouvaient rejetés entre leurs mains, le résultat en serait pour eux désastreux. Cependant il faut remarquer que l'exclusion d'*une* nation européenne ne leur nuirait aucunement, attendu qu'elle serait aussitôt remplacée par d'*autres*. Les Américains, eux-mêmes, s'estimeraient heureux de devenir nos pourvoyeurs, si une rupture avec la Chine nous privait des moyens d'aller chercher directement notre thé à Canton.

marchands hong, nous dirons que ce corps a dû son origine et ses priviléges autant à la cupidité de ses membres qu'à la politique du gouvernement.

Les hong sont actuellement au nombre de onze, différant entre eux par leurs richesses et le degré de considération dont ils jouissent. Ils ne forment point une compagnie, mais ils ont la permission de négocier chacun individuellement, quoiqu'ils aient été, jusqu'en 1830, solidairement responsables des dettes contractées par l'un d'eux. Depuis on a beaucoup diminué cette responsabilité du corps, parce que l'on a reconnu qu'elle donnait aux membres pauvres de la facilité pour obtenir des fonds des Européens, facilité qui avait déjà été la cause des nombreuses faillites, réelles ou frauduleuses, déclarées parmi les hong.

Le fonds consou, dont on a tiré tant de sommes considérables, provient des droits de 3 pour 100 perçus par le corps des marchands hong sur les exportations et les importations étrangères; c'est pour cela qu'il est une charge pesante pour le commerce de Canton. Au lieu de prendre fin avec les dettes qu'ils devaient éteindre, ces impôts ont continué d'être perçus, alors même que leur objet primitif avait cessé d'exister. Il n'est donc point étonnant que les autorités locales de la province aient persisté à maintenir un état de choses qui leur est aussi profitable qu'il est ruineux pour nous.

Outre les taxes dont nous venons de parler, il en est d'autres, non moins accablantes, appelées droits de tonnage ou de port. Voici, en peu de mots, l'itinéraire suivi par un vaisseau près d'arriver.

En atteignant la côte vers le sud, il double les Ladrones, deux îles peu étendues, mais fort élevées, puis une pointe au sud-est de Macao, appelée *Cabrita* par les Portugais. A la hauteur de la ville, est un ancrage de trois ou quatre brasses de profondeur. Les vaisseaux de haut

bord envoient leurs chaloupes à Macao pour demander un pilote chinois qui, bien souvent, n'arrive que le lendemain matin. Il s'ensuit que si le temps devient mauvais, les bâtiments sont obligés d'aller chercher un abri à Lintin.

Les pilotes ne sont que des pêcheurs employés par des gens qui ne s'entendent pas mieux qu'eux à la direction d'un navire. Ils sont munis de diplômes du gouvernement qui les autorisent à exercer le monopole de cette profession en échange de la responsabilité qu'ils encourent; car s'ils échouent le vaisseau qu'ils ont été appelés à piloter, ils sont bamboués.

Aucun navire marchand ne peut franchir les batteries placées à l'entrée de la rivière, sans un pilote indigène. Le pilotage à l'intérieur coûte 60 dollars et autant à l'extérieur; en tout 30 livres sterling ou 750 francs.

Lorsqu'on a jeté l'ancre à Whampoa, situé à environ dix milles au-dessous de Canton, deux canots montés par des officiers nommés par les autorités locales s'embossent de chaque côté du vaisseau, avec mission d'espionner l'équipage, afin d'empêcher qu'il ne fasse la contrebande.

On loue ordinairement un *comprador* ou pourvoyeur; mais, en tout cas, on est obligé de payer un honoraire de 50 dollars, si l'on veut éviter les extorsions des mandarins.

Il est dit dans le *Chinese commercial Guide* que, lorsqu'un subrécargue ne loue pas une factorerie à Canton. il est contraint de débourser en sus la somme de 96 dollars pour un comprador, payable aux douaniers.

Quelquefois cette somme est avancée par le marchand hong qui se porte responsable, non seulement des droits et impôts dus par le maître du navire, mais encore de la conduite des gens de l'équipage (1).

(1) Page 15.

Il nous reste à parler d'un autre fonctionnaire appelé *linguiste* ou interprète, et qui paraît avoir reçu ce nom plutôt en raison de l'absence que de la possession des connaissances nécessaires pour le justifier. Effectivement les linguistes ne sont nullement capables d'écrire l'anglais, et le parlent d'une manière à peine intelligible. Ils sont obligés, comme les marchands hong, dit le *Commercial guide*, de payer de grosses sommes pour leur brevet, et restent en butte aux exactions du menu fretin des fonctionnaires, de même que les marchands hong sont la proie des hauts officiers. Ils éprouvent aussi beaucoup de difficulté à obtenir la permission de se retirer des affaires.

Les marchands hong sont obligés de les cautionner avant qu'ils puissent obtenir leur diplôme.

Les fonctions des linguistes consistent à procurer des permis de chargement ou de déchargement, de négocier toutes affaires avec la douane, et de tenir un compte ouvert des droits perçus au port. Chaque vaisseau est obligé de payer 173 dollars ou environ 40 livres sterling (1,000 francs) à son propre linguiste, et lorsqu'il est arrivé à Whampoa, il est mesuré par les officiers du hoppo, afin que ces derniers puissent déterminer le montant des droits de port qu'il doit acquitter.

Pour un vaisseau de huit cent quatre-vingts tonneaux, ces droits, joints aux divers déboursés que nous venons d'énumérer, font monter le total des sommes payées à près de 5,000 dollars, ou entre 800 et 1,000 livres sterling (soit 25,000).

Il est tout naturel que ces exactions si élevées et qui sont encore plus exorbitantes pour les navires de moindre dimension, portent leurs équipages à s'y soustraire. C'est à cette cause et à la contrebande de l'opium que Lintin a dû sa prospérité si rapide depuis 1822, époque à laquelle il devint l'entrepôt du commerce.



Bateau chargé.

Le gouvernement chinois, comme s'il eût voulu donner lui-même plus d'extension à ce port, rendit, lors de la disette de riz de 1825, un édit portant que tous les vaisseaux chargés *exclusivement* de riz seraient exceptés des droits de port perçus à Whampoa. Il s'ensuit que des vaisseaux stationnent à Lintin au-dessous de l'embouchure de la rivière, avec des cargaisons de riz qu'ils vendent en quantité suffisante aux autres vaisseaux nouvellement arrivés, afin de les exempter desdits droits de port, tandis que les véritables chargements restent à Lintin, d'où on les fait pénétrer en Chine par contrebande, ou bien on les met à bord d'autres bâtiments chargés et nolisés pour Whampoa.

On remarqua à Canton, peu après l'introduction de cet étrange système, que si le commerce illégal continuait à s'accroître, grâce aux penchants naturels des indigènes pour la fraude et à la vénalité des bas officiers des douanes, il ne tarderait pas à changer matériellement le chiffre des revenus que le gouvernement tire du commerce extérieur.

Les vaisseaux se donnent maintenant rendez-vous dans les îles; là, les marchandises apportées par les bâtiments d'Europe sont transportées à bord d'autres bâtiments venus de Whampoa, et c'est ainsi que l'on évite les droits de port.

En 1834, les autorités provinciales se sont montrées alarmées de l'extension considérable que le commerce de contrebande avait pris à Lintin. Leurs appréhensions étaient fondées, sans nul doute, d'abord sur les maux résultant des coutumes désordonnées et illicites engendrées par ce système, et ensuite sur la diminution et peut-être même l'extinction totale qui pouvait avoir lieu du revenu produit par le commerce légal.

Le *Chinese commercial Guide*, imprimé vers cette époque, remarque que l'ouverture du commerce de la Chine aux vaisseaux anglais contribuera, tant que les taxes vexatoires seront levées à Whampoa, à augmenter le commerce de Lintin, au point d'amener la création de dépôts pour d'autres marchandises que l'opium.

Le même ouvrage fait observer que le contrôle du gouvernement sur le peuple est trop tyrannique pour lui permettre de courir le risque d'acheter là où il n'est pas sûr de réaliser de grands profits. De là vient que l'*opium* est toujours demandé, tandis que le riz, porté même dans les districts populeux, mais stériles, de la côte du Fo-kien, n'a jamais trouvé d'écoulement prompt ou avantageux.

Le temps seul pourra faire voir s'il est possible d'introduire avec succès sur la côte orientale des objets de manufacture européenne. Feu le docteur Morrison disait en 1823, qu'il n'est pas probable, tant que les Tartares règneront sur la Chine, qu'aucun port de l'est soit ouvert aux bâtiments européens. Ils ne permettront même point que l'on transporte le thé par mer au sud, de crainte d'être privés des bénéfices que leur procure le

transport par terre, et surtout que des « relations perfides » ne s'établissent avec les Européens. Ils redouteront toujours aussi que les Anglais ne parviennent à s'emparer du thé sans qu'il passe par la douane de Canton.

Les navires qui ont essayé dernièrement de trafiquer sur la côte, au nord-est, n'ont pu se tirer d'affaire qu'avec l'opium.

En racontant le voyage de *l'Amherst*, nous avons eu occasion de mentionner que la plupart des articles en petit nombre qui avaient été embarqués, furent rapportés tels qu'ils avaient été chargés. Quelques expériences furent faites peu de temps après par des particuliers, qui voulurent imiter la compagnie. Un petit vaisseau vendit de l'opium en 1832, et alla jusqu'à un port du Fo-kien ; mais ce fut en vain que le subrécargue chercha à découvrir quelque débouché, la vigilance du gouvernement déjoua toutes ses manœuvres.

Un autre petit bâtiment remonta la mer Jaune et aborda la côte de Tartarie, mais il ne fut pas plus heureux que son devancier.

M. Gordon, qui avait été envoyé par le gouvernement du Bengale pour se procurer des plantes de thé, dit, à son retour, qu'il était convaincu que toutes les tentatives que l'on ferait désormais pour ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux seraient nulles, si l'on n'obtenait point l'assentiment des autorités chinoises.

L'opium, quoiqu'il ait toujours été prohibé comme nuisible à la santé et aux mœurs des habitants, est cependant l'un de leurs objets de consommation favoris. La contrebande qui s'en fait a pris son origine à Macao ; mais les Portugais de cette ville, par leur rapacité, leur jalousie et leurs vues étroites, n'ont pas tardé à rejeter ce commerce, qui a lieu maintenant à Lintin, où l'opium est emmaganisé à bord de vaisseaux armés et délivré aux contrebandiers chinois sur des ordres écrits de Can-

ton, attendu que le prix en est acquitté dans cette ville.

Le relevé suivant démontre que, tandis que la quantité importée en Chine s'est accrue de plus de cinq fois, le prix en a baissé d'environ moitié.

Années.	Encaissements.	Moyenne du prix en dollars.	Total en dollars.
1821	4,628	1326	6,132,100
1825	9,621	723	6,955,983
1830	18,760	587	11,012,120
1832	23,670	648	15,338,160

L'attention du gouvernement de Péking fut à la fin attirée par ces faits, et il paraît certain que la valeur totale des importations, qui, en 1832, excéda l'énorme somme de 15,000,000 de dollars, c'est-à-dire de 3 à 4 millions sterling, a diminué depuis.

Le passage suivant traduit du chinois est extrait d'un document officiel manuscrit adressé à l'empereur par un membre du tribunal des censeurs.

« J'ai appris que ceux qui fument de l'opium finissent » par le désirer avec une ardeur telle, que le goût de cette » drogue nuisible peut seul les calmer. S'ils ne peuvent » pas s'en procurer à l'heure à laquelle ils ont coutume » d'en faire usage, leurs membres s'affaiblissent; des » humeurs coulent de leurs yeux et de leur nez, ils ne » sont plus capables de se livrer à la moindre occupation. » Mais qu'on leur apporte une pipe d'opium, ils en as- » pirent quelques bouffées, et sont aussitôt guéris.

» C'est ainsi que l'opium est devenu pour ceux qui le » fument une partie de leur existence, aussi n'est-il point » étonnant, lorsqu'on les mène devant les magistrats, » qu'ils soient prêts à endurer tous les châtiments plutôt » que de révéler le nom de ceux qui les approvisionnent.

» Les fonctionnaires locaux reçoivent quelquefois des » présents pour tolérer ce mal, ou pour arrêter l'effet des » poursuites commencées. La plupart des négociants qui

» importent des marchandises à Canton vendent de
» l'opium par contrebande.

» Je suis d'avis que l'opium est deux fois plus funeste » que le jeu, et que par conséquent l'on ne devrait pas » appliquer aux fumeurs d'opium des peines moins fortes » qu'aux joueurs. Or, la loi porte que les joueurs qui ne » déclareront pas d'où ils tiennent leurs instruments de » jeu, seront considérés comme les complices de ceux qui » les leur auront vendus, et punis en cette qualité de cent » coups de bambou et de trois ans de déportation. Tout » joueur convaincu doit recevoir quatre-vingts coups, et s'il » exerce des fonctions publiques, son châtiment est aug- » menté d'un degré; tandis que le fumeur d'opium qui » ne fait point connaître son vendeur, n'est condamné » qu'au pilori.

» A ces causes, je demande que tous les fumeurs con- » vaincus, qui refuseront de révéler de qui ils tiennent » l'opium qu'ils consomment, soient considérés comme » complices de ces derniers; et, s'ils sont salariés par » l'État comme fonctionnaires, qu'ils soient punis plus » sévèrement d'un degré.

» C'est ainsi que la loi, par sa rigueur même, détour- » nera de cette funeste habitude ceux qui s'y adonnent, » en même temps qu'elle découragera ceux qui pour- » raient être tentés de les imiter.

» L'opium paraît être presque entièrement importé de » l'extérieur par d'indignes officiers qui, d'accord avec » de cupides marchands, l'introduisent au sein de l'em- » pire; des jeunes gens de famille, de riches citoyens, des » négociants en adoptèrent l'usage, qui finit ensuite par » s'étendre jusqu'au peuple. J'ai appris qu'il existe des » fumeurs d'opium, dans toutes les provinces, parmi la » magistrature et jusque dans les rangs de l'armée. Dans » le même temps que les fonctionnaires des divers dis- » tricts rendent des édits pour défendre la vente clandes-

« tine de l'opium, leurs parents, leurs alliés, leurs employés, leurs domestiques en fument comme auparavant, » et les marchands s'autorisent de la défense pour hausser » leurs prix. La police, influencée aussi, achète de l'opium au lieu de travailler à sa suppression, et c'est de » cette manière que toutes les prohibitions et tous les » règlements demeurent vains. »

Le censeur termine par l'exposé d'un projet de loi qui fut plus tard approuvé par le tribunal criminel, et ratifié par l'empereur en 1833.

Cette loi condamne les acheteurs et les fumeurs d'opium à cent coups de bâton et au pilori pour deux mois; ceux qui ne feront point connaître le nom de l'individu qui le leur a vendu sont punis, comme complices, de cent coups et de trois ans d'exil; les mandarins qui fumeront de l'opium seront punis d'un degré plus sévèrement que les particuliers. Enfin, les gouverneurs seront tenus d'envoyer à la fin de chaque année un rapport à ce sujet.

Il nous reste maintenant à examiner les effets de cette loi, afin de reconnaître si elle est de nature à supprimer ou à restreindre une coutume dont l'adoption est tellement générale, qu'elle a fait de l'opium la *seule* marchandise qui puisse être vendue avec succès dans les ports prohibés situés sur les côtes de Chine.

Le relevé suivant démontre que l'*opium* forme depuis quelque temps environ *la moitié* de la valeur totale de nos importations à Canton et à Lintin, et que le thé a constitué quelque chose de moins que la même proportion de nos exportations.

IMPORTATIONS EN 1833.

Marchandises.	Dollars.
Opium	11,618,167
Autres importations	11,858,077
Total	23,476,244

EXPORTATIONS EN 1833.

Marchandises.	Dollars.
Thés	9,133,749
Autres exportations	11,309,521
Total	20,443,270

La quantité d'opium que nous avons importée a donc été plus grande que celle du thé exporté.

La drogue pernicieuse que nous avons vendue aux Chinois a excédé la valeur de la feuille salutaire que nous leur avons achetée, et la balance du commerce nous a été soldée en argent.

Il est certain que la vente de l'opium est moins considérable, si on la compare à celle des années précédentes; cependant il reste encore à décider quelle part la nouvelle loi a eue à cette diminution.

On peut voir, d'après la planche ci-jointe, que l'opium se fume d'une autre façon que le tabac.

Comme le thé a toujours occupé une place importante dans notre commerce avec la Chine, il mérite que nous en fassions ici une mention particulière.

Nous avons vu que la bonté et la cherté du thé sont déterminées par la souplesse et la petitesse de la feuille, lorsqu'elle est cueillie. Les diverses sortes de thés noirs diminuent de qualité et de valeur, suivant que ces thés ont été cueillis plus tard. L'espèce la plus commune, que nous appelons en Europe *bohea*, s'appelle en Chine *ta-tcha* (gros thé), en raison de la maturité et de la grandeur des feuilles.

Les premiers bourgeons qui sont couverts au printemps d'un duvet blanc soyeux, sont cueillis pour former du pekoe, mot corrompu du nom de *pak-ho*, duvet blanc, qu'on lui donne à Canton.

Au bout de quelques jours de croissance, ces mêmes bourgeons produisent ce qu'on appelle du « pekoe à



Mandarin fumant de l'opium.

feuilles noires. » Les feuilles les plus charnues et les plus mûres constituent le *souchong*, les plus grandes et les plus rudes forment le *congou*, enfin la dernière cueillie est le *bohea*. Les fermiers de thé, qui sont des cultivateurs ou de petits propriétaires, donnent au thé une préparation grossière, et le livrent ensuite aux contractants, dont l'affaire est d'achever cette préparation, en raison de la nature de la demande.

Voici l'énumération des différentes espèces de thé, considérées dans l'échelle ascendante de leur valeur.

1. Le *bohea*, qui, en Angleterre, est le nom d'une *qualité* de thé, est en Chine celui d'un *district* où croissent les diverses sortes de thé noir. La feuille grossière importée ici sous cette désignation contient une plus grande proportion de fibres de bois que les autres. C'est à cela qu'on distingue le *bohea*. Lorsqu'il est infusé, il est aussi d'une couleur plus foncée, et lorsqu'il a été sujet à l'action du feu, il reste plus long-temps sans se moisir que les espèces les plus fines.

Il existe encore deux autres qualités de bohea; la moins bonne, appelée *bohea de Canton*, se prépare dans cette ville même. La meilleure espèce de *bohea* vient du district de ce nom, situé dans la province de Fo-kien.

Comme depuis peu on le met sur le même niveau que les thés congous, on les place l'un et l'autre dans les mêmes caisses carrées, tandis qu'autrefois on le mettait dans des boîtes oblongues.

2. Le *congou* est ainsi appelé par corruption du chinois *kong-fou* « travail ou assiduité. » Pendant long-temps il a formé la principale partie des cargaisons des vaisseaux de la compagnie des Indes. Mais depuis quelques années la consommation du *bohea* s'est augmentée aux dépens de celle du congou, et le meilleur thé de cette dernière qualité a considérablement baissé de prix.

Une variété de congou, appelée *campoï*, par corruption

de *kien-poeï* « choix, » a cessé d'être estimée en Angleterre, à cause de son manque de force, particularité que l'on apprécie ordinairement plus que la délicatesse de saveur.

3. Le *souchong* (*siao-tchong*), petite espèce, est le plus beau des thés noirs forts. Sa feuille, en général, est entière et roulée, mais plus jeune que les espèces communes.

Le thé qu'on appelle « padre souchong, » est enveloppé dans des paquets de papier séparés, du poids d'environ une demi-livre. Il est si beau, qu'on le destine aux présents. L'usage que les missionnaires catholiques en firent dans ce but donna naissance au nom qu'il porte.

Les meilleures qualités de souchong sont quelquefois parfumées de l'odeur des fleurs du *chloranthus inconspicuus* et du *gardena florida;* on ne peut s'en procurer, même en Chine, qu'à des prix fort élevés.

Le *sonchi*, feuille très crispée, est tombée en désuétude, parce que l'on a reconnu qu'il contenait une poussière ferrugineuse, provenant sans doute autant de la nature du terrain où croît la plante que de la fraude de ceux qui la vendent.

4. Le *pekoe*, qui est composé principalement des jeunes bourgeons printaniers, ne peut se cueillir sans nuire aux autres produits de la plante; c'est pour cette raison qu'il est cher et peu abondant.

Dans le but de lui conserver sa saveur, on le fait peu sécher, voilà pourquoi il se conserve moins facilement que les autres thés. Il y a ensuite une espèce de pekoe faite dans le pays du thé vert, mais elle se gâte à la moindre humidité, c'est pour cela, et à cause de son prix élevé, que le hyson-pekoe, comme on l'appelle, n'a jamais été importé en Angleterre. Les mandarins se l'envoient mutuellement en présents ou l'adressent à

leurs amis, sous le nom de *long-tsing*, qui est probablement celui du district où ce thé est fait.

On peut diviser les thés verts en cinq catégories, qui sont :

1. *Twankay.*
2. *Peau de hyson.*
3. *Hyson.*
4. *Poudre à canon.*
5. *Jeune hyson.*

Le *twankay* a toujours formé la plus grande partie des importations de thé, attendu qu'en Angleterre on le mêle avec les qualités supérieures. La feuille est plus vieille et n'est pas aussi roulée que celle des thés chers. On peut, à vrai dire, le considérer comme le *bohea* des thés verts, et la quantité qu'on en a importée en Angleterre a égalé les trois quarts de l'importation totale du thé vert.

La *peau de hyson* est ainsi nommée du terme original chinois dans lequel *peau* signifie *rebut*, par allusion peut-être à la pellicule des fruits.

En préparant le thé fin appelé hyson, on met à part comme rebut toutes les feuilles qui sont rudes, plus jaunes et moins plissés que les autres, et on les vend, sous le nom de *peau de thé*, *peau de hyson*, à un prix très inférieur. La quantité que l'on en fabrique est donc proportionnée à celle du hyson; il est rare cependant qu'elle excède en tout deux ou trois mille caisses.

Hyson est la corruption du mot chinois qui signifie « printemps florissant, » parce que c'est au commencement de cette saison que l'on cueille ce thé; toutes les feuilles, séparées, sont roulées une à une, et c'est à cause du soin extrême qu'il demande qu'il est si difficile de s'en procurer et qu'il revient si cher.

Pour l'empêcher de dégénérer, la compagnie des Indes-Orientales avait coutume de donner une prime pour les

deux meilleurs lots qui seraient présentés à son choix chaque année.

La *poudre à canon* n'est qu'un hyson plus soigneusement cueilli, consistant dans les feuilles les meilleures et les plus rondes, ce qui lui donne une forme de grain qui lui a valu son nom. Les Chinois l'appellent *tchou-tcha* « thé-perle. »

Le *jeune hyson*, avant que les demandes considérables des Américains ne l'eussent gâté, était une feuille jeune et délicate, appelée en chinois *yu-tsien*, c'est-à-dire « avant les pluies, » parce qu'on la cueillait au commencement du printemps. Les Chinois, ne pouvant en avoir assez pour répondre aux demandes des Américains, se sont imaginés d'y mêler d'autres feuilles taillées de la même grandeur; mais lorsque les inspecteurs de la compagnie eurent découvert la supercherie, ils n'envoyèrent plus de ce thé à Londres. La fraude ne tarda pas à procéder sur une plus grande échelle; on finit par tailler les feuilles grossières du thé noir, et à les tremper dans une décoction qui leur donnait la couleur du thé vert.

Rien n'est plus mal fondé que l'idée que l'on se formait autrefois dans ce pays sur la nature de la couleur du thé vert, couleur que l'on croyait provenir des plats de cuivre sur lesquels on faisait sécher les feuilles.

La vérité est que les casseroles dont les Chinois se servent pour le thé sont de fonte et scellées sur un petit fourneau. Les feuilles fraîches que l'on y jette en minime quantité, sont remuées rapidement avec la main pour les exposer à l'action de la chaleur et les empêcher de brûler. Lorsqu'elles se sont crispées durant cette opération, on les ôte de la casserole et on les roule une à une, plus ou moins long-temps, suivant la qualité du thé. Pour les thés verts, c'est la main qui fait tout, et pour les thés noirs c'est le feu.

Quand on prépare les thés superfins, on choisit avec

soin les meilleures feuilles après les avoir séchées, et l'on sépare, avec non moins d'attention, le hyson de sa *peau* ou de son rebut, occupation qui est ordinairement dévolue aux femmes et aux enfants.

Lorsque le thé est préparé, on commence par le mettre dans des paniers; plus tard, on le place dans des caisses et des *canisters* (1). On enfonce les thés noirs avec les pieds pour en faire entrer une plus grande quantité dans les caisses; mais pour les feuilles de thé vert, qui se réduiraient en poudre si on les traitait aussi rudement, on se contente de les secouer dans les caisses.

Il est une question dont la solution est assez importante, c'est celle de décider jusqu'à quel point une augmentation subite de demandes de thé à Canton peut influer sur la qualité des feuilles.

Les services éminents rendus à la compagnie anglaise des Indes-Orientales par les inspecteurs qu'une longue expérience seule a mis à même de découvrir les moindres traces de fraude et de falsification dans les thés, démontrent combien ces inspecteurs sont utiles et combien il importe de les conserver. L'un d'eux, M. Reeves jeune, informa l'auteur de cet ouvrage, vers la fin de 1833, qu'il avait découvert des thés falsifiés qu'on avait cherché à faire passer avec des thés noirs.

La plus grande partie d'une espèce de thé que l'on appelait *aukoi* était composée de feuilles nuisibles, appartenant à des plantes ou à des arbres inconnus. Les unes sont épaisses, très douces et d'un vert foncé; les autres sont pâles et ont des veines fortement marquées. On ne reconnaît les premières qu'après les avoir laissé infuser, attendu qu'elles ne communiquent aucune odeur au thé; il n'en est pas de même des autres, car elles lui donnent une odeur et un petit goût « faible et étrange. »

(1) Nom donné en anglais aux boîtes à thé.

Mais ceci n'est encore rien auprès de l'effronterie dont les Chinois ont fait preuve en fabriquant du thé vert avec les *feuilles endommagées du thé noir*, dans un village ou faubourg appelé Ho-nan, et situé en face des factoreries européennes, dont il est séparé par la rivière.

L'abolition des droits sur le thé aux États-Unis occasionna, dans les années 1832 et 1833, une demande de thé vert à laquelle les arrivages des provinces ne purent faire face à Canton. Cependant les Américains finirent par s'embarquer avec leur chargement, car ils étaient déterminés à avoir une cargaison de thé vert, et les Chinois de leur côté n'étaient pas moins décidés à les approvisionner.

L'auteur ayant entendu parler de cette manufacture de hyson factice, fut curieux de la voir; en y pénétrant accompagné d'un marchand hong qui lui avait servi de guide, il fut témoin d'un singulier spectacle.

Des masses de thé gâté par les pluies de l'automne précédent (1) séchaient dans des paniers qui avaient un tamis pour fond, et qui étaient placés sur des casseroles de charbon. Les feuilles sèches étaient alors transférées, en portions de quelques livres chacune, dans plusieurs casseroles de fonte, scellées avec du mortier sur des fourneaux. Devant chacune de ces casseroles, un ouvrier remuait rapidement le thé avec la main, après y avoir ajouté une petite quantité de *turmérique* en poudre, laquelle donnait aux feuilles une teinte orange ou jaunâtre; pour les rendre vertes, d'autres ouvriers y mêlèrent quelques grains d'un beau bleu et une substance blanche en poudre; c'étaient du bleu de prusse et du gypse (2). Ils triturèrent le tout avec un petit pilon, y ajoutèrent une cuillerée de poudre et le remuèrent encore jusqu'à

(1) Voyez chapitre XI.

(2) Du prussiate de fer et du sulfate de chaux.

ce que le thé eût pris la couleur et presque l'odeur du hyson. On n'a pu se tromper sur les substances employées, attendu qu'on a eu soin d'en emporter des échantillons, ainsi que diverses feuilles qui avaient passé par tous les degrés de l'opération.

Les ouvriers portaient ensuite ce thé, dans de larges paniers, à des femmes et à des enfants qui épluchaient les feuilles grossières ou mal roulées, et les passaient après dans des tamis de différentes grosseurs.

La première criblure portait le nom de *peau* de hyson, et la seconde celui de jeune hyson; comme nous ne pûmes assister au procédé du triage et du tamisage, nous présumons, sans pouvoir l'affirmer, que l'on diminuait les feuilles, en les taillant avec des ciseaux.

Si ce thé n'est pas plus nuisible, c'est assurément parce que la matière colorante n'existe sur les feuilles qu'en très petite quantité (1). Les Chinois savent parfaitement ce qu'ils font, car lorsque nous voulûmes pénétrer dans d'autres lieux où le même procédé était en usage, on nous ferma la porte au nez.

Il est très important de savoir si ce pernicieux système est appliqué aux thés verts importés en Angleterre. M. Brande, dans l'analyse minutieuse qu'il a faite des thés verts et des thés noirs, il y a quinze ans environ, a reconnu la présence d'une substance colorante dans les échantillons de thés verts sur lesquels il a opéré. Ce fait est une preuve positive, et déjà on en a trouvé une autre dans l'influence nuisible que le thé vert exerce ordinairement sur le système nerveux. Un fait certain, incontestable, c'est que les Chinois ne consomment point les espèces de thé vert qu'ils préparent pour l'exportation.

---

(1) Le *turmérique* et le *gypse* sont parfaitement inoffensifs; mais le bleu de Prusse, combinaison d'acide prussique et de fer, est un poison.

Le *yu-tsien*, déjà mentionné, et le pékoe, tiré de la plante du thé vert, ont une couleur plus jaune, plus naturelle, que le vert bleuâtre qui distingue les thés falsifiés que nous importons.

Sur les trente et un millions cinq cent mille livres de thé qui ont été importées en Angleterre durant les quatre dernières années qui viennent de s'écouler, la proportion du vert au noir a été environ celle de un à cinq.

Diverses raisons tendent à faire préférer le noir par la plupart des consommateurs; d'abord il est à meilleur marché que le vert, et ensuite il est plus fort et se conserve plus long-temps. A l'exception du pékoe, on se doute bien qu'un long voyage durant lequel on passe deux fois l'équateur sur des flots qui ont souvent une chaleur de 80 à 90°, a de fâcheux effets sur le thé; effectivement, la chaleur ne produit point de décomposition tant qu'il ne s'y joint aucune espèce d'humidité; mais il serait superflu de démontrer que l'intérieur d'un bâtiment ne peut jamais être *parfaitement sec;* de là vient la difficulté d'importer des Indes divers articles que la moindre humidité détériore. Le thé noir court moins de risques que le thé vert; en général, il est soumis beaucoup plus long-temps à l'action du feu pour être séché, et a, en outre, une saveur moins délicate (1). On en a conservé pendant dix années entières sans qu'il se fût visiblement altéré. Les Chinois eux-mêmes préfèrent l'employer un an après l'avoir préparé. C'est encore en vertu de la raison que nous venons d'expliquer que le thé arrive meilleur en Russie que chez nous, parce qu'il traverse des contrées froides, il est vrai, mais nullement humides (2).

(1) Quelques uns des plus beaux thés hysons de la compagnie anglaise des Indes-Orientales étaient enfermés dans des doubles de bois outre les *canisters*.

(2) Il revient aussi plus cher, car le plus bas prix, à Saint-Péters-

Le thé a vraiment opéré une révolution parmi les Anglais : ils le prenaient, vers le milieu du XVIIe siècle, plutôt par curiosité que comme un objet habituel de consommation. C'est ce qui semble résulter du moins du *Gossiping diary* de Pepy (daté de 1661), dans lequel il est dit que « l'auteur demanda une tasse de thé, boisson » chinoise qu'il n'avait jamais goûtée auparavant. »

Vers le commencement du dernier siècle, il devint d'un usage plus général; le relevé suivant montre quels progrès il a faits jusqu'à présent.

Années.	Livres.
1734	632,374
1746	2,358,589
1758	4,205,394
1768	6,892,075
1785	10,856,578
1800	20,358,702
1833	31,829,619

En 1806, les droits d'octroi s'élevèrent à 91 pour 100, et en 1819, à presque 100 pour 100, sur le prix de vente de tous les thés; cette taxe qui était assurément bien propre à diminuer la consommation, ne l'entrava cependant point, car les importations de thé en Angleterre ont excédé la consommation de tous les autres pays de l'Occident réunis.

D'après une lettre écrite de Sibérie à Canton, en 1819, il paraît que la quantité de thé transportée annuellement en Russie s'élevait à soixante-six mille caisses, contenant environ cinq millions de livres. Depuis cette époque, il n'est point survenu d'augmentation matérielle.

Le commerce français à Canton semble, depuis peu, se développer; il y a un an ou deux, le nombre des na-

bourg, varie entre 5 et 6 shillings anglais, et le plus élevé dépasse, dit on, 38 shillings la livre.

vires français à Whampoa ou à Lintin s'élevait à quatre, tandis qu'autrefois il n'en existait qu'un seul. Depuis 1828, un consul français a été nommé. En 1832, la quantité de thé consommée en France représentait deux cent cinquante mille livres; mais on dit qu'on en consomme beaucoup plus depuis que l'on a reconnu qu'il était un antidote contre le choléra.

En 1832, dix-sept vaisseaux hollandais visitèrent la Chine, venant, soit de la Hollande, soit de Batavia; cependant la quantité de thé importée annuellement en Hollande n'excède pas deux millions de livres. Il arrive de temps à autre un vaisseau danois à Whampoa; mais la consommation du Danemarck n'a pas été plus considérable que celle de la France.

Dans d'autres pays de l'Europe, le thé ne se vend guère que comme médicament, et c'est à peine s'il est regardé par les marchands comme un article de négoce.

Le commerce de thé le plus important après le nôtre est celui des États-Unis, bien qu'il soit sujet à des fluctuations dont nous avons été exempts. L'abolition des droits sur le thé donna, en 1833, un nouveau stimulant aux négociants américains : leurs importations et leurs exportations de Canton excédèrent ensemble l'énorme somme de 16 millions de dollars, et ils employèrent près de cinquante petits bâtiments. Cependant, par suite des pertes qu'ils éprouvèrent sur cet article, le tonnage des États-Unis diminua beaucoup en 1834, et l'on n'espérait pas à cette époque qu'il revînt à sa première élévation.

La consommation annuelle du thé aux États-Unis s'est élevée, année courante, à environ 8 millions de livres. Nos colons américains du Canada et de la Nouvelle-Ecosse furent approvisionnés jusqu'en 1824 par des bâtiments qui traversaient les lacs, depuis les Etats septentrionaux de l'Union. Mais en cette année, la compa-

gnie des Indes-Orientales commença à envoyer à Québec et à Halifax trois chargements de thés à bon compte, ce qui coupa court aux approvisionnements américains.

Nous terminerons par quelques observations sur la connaissance que nous possédons actuellement des ports et des havres de la Chine, sujet d'une haute importance pour le cas où notre commerce s'étendrait au-delà de l'étroite limite dans laquelle il a été si long-temps resserré par l'inflexible politique des gouvernants tartares de l'empire.

L'exploration des mers de la Chine fut commencée, sous les auspices et aux frais de la compagnie des Indes-Orientales, en 1806, et terminée en 1819; elle fut exécutée par deux vaisseaux qui coûtèrent annuellement 13,000 livres sterling.

Selon un rapport récent adressé par le capitaine Horsburgh au département des affaires étrangères, cette exploration comprend toute la côte, depuis Teen-pak, latitude 21° 22′, longitude 111° 13′ est, jusqu'aux îles Lamock, latitude 23° 30′, longitude 117°. Elle renferme tous les canaux avoisinant la rivière de Canton, et cette même rivière jusqu'à l'ancrage de Whampoa, puis les côtes méridionales et orientales de l'île de Haï-nan, et quelques unes des mers et des détroits du Sud.

Ainsi que nous l'avons dit ailleurs, les capitaines Ross et Basil Hall, lors de l'ambassade de lord Amherst, explorèrent rapidement le golfe de Pé tché-li, au nord du promontoire de Chan-tong; mais il reste encore à tracer hydrographiquement pour les navigateurs toute la côte orientale, depuis les îles Lamock jusqu'au promontoire de Chan-tong.

Le rapport au ministre des affaires étrangères, rapport qui a déjà été confirmé par une expérience individuelle, dit qu'une foule de havres sûrs pour les vaisseaux marchands, ou les vaisseaux de guerre en danger, existent

tout le long de la côte. Le capitaine Horsburgh énumère les suivants.

Près de Canton, la baie de Tong-kou et celle de Capsingmoon sont bien connues, ainsi que la côte sud-ouest de Lintin, dans le mousson du nord; la baie de Taï-tam, sur la côte de l'île de Hong-kong, fournit un abri contre tous les vents; la baie de Mir ou de Ti-po-haï, par 22° 30′ de latitude, offre un bon ancrage au nord-est, et un abri assez commode lors du mousson sud-ouest; l'île de Namo, par 23° 30′ de latitude et 117° 10′ de longitude, forme un port entre elle-même et le continent; Emoui (Hia-men) est un mouillage excellent pour un nombre quelconque de gros vaisseaux; Tchin-tcheou, par 25° de latitude, offre un très bon refuge pendant le mousson du sud-ouest; Ting-haï, latitude 26° 10′, près de l'embouchure de la rivière Min, conduisant à Fou-tcheou-fou, est un port sûr pour les bâtiments de haut bord; le groupe de Chusan présente, en plusieurs endroits, un ancrage sûr, sans parler du beau port situé vis-à-vis de la ville de Chusan et de la rivière de Ning-po, qui coule à quelques lieues à l'ouest.

Le rapport dit en outre que tout l'espace de côtes compris entre Chusan et le promontoire de Chan-tóng est presque entièrement inconnu. On paraît cependant avoir remarqué tout récemment que l'embouchure de la rivière de Chang-haï, dans la province de Kiang-nan, latitude 31° 10′, forme un abri pour les petits vaisseaux, et l'on ne peut douter que Fou-tcheou-fou, dans le Fokien, et le port de Chang-haï, ci dessus mentionné, ne soient certainement les lieux les plus favorables à l'établissement du commerce anglais, sous le double rapport des importations et des exportations.

FIN DU SECOND VOLUME.

APPENDICE.

PROGRÈS DE LA PHILOLOGIE CHINOISE.

Observations préliminaires. — Diversité des styles. — Littérature moderne. — Travaux des missionnaires. — Travaux des sinologues anglais. — Cours du collége de France. — Publications de M. Stanislas Julien. — Systèmes de traductions. — Analectes.

L'auteur du livre dont la traduction précède a consacré deux chapitres à l'examen de la langue et de la littérature des Chinois.

Le premier (chap. XV) donne aux lecteurs une notion philosophique et grammaticale du langage et des caractères. Retenu par les limites qu'il avait fixées d'avance, M. Davis ne s'est attaché qu'aux noms célèbres de l'antiquité chinoise et aux grandes compositions (1) dont l'influence s'est exercée sur tout l'empire. Notre auteur a donc reconnu l'impossibilité d'analyser ou même de nommer les nombreux ouvrages que la Chine produisit depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la dynastie des Song.

Le second chapitre (chap. XVI) contient l'histoire critique de la littérature moderne. L'auteur jette un coup d'œil rapide sur les pièces de théâtre, la poésie et les romans.

---

(1) Voir le chapitre XII, tome II.

Nous n'ajouterons rien aux communications faites par M. Davis. Fixer le point où la philologie chinoise est parvenue dans ces derniers temps, soumettre à la libre appréciation du public un spécimen nouveau de la littérature ancienne et moderne, tel est le double but de notre appendice, qui ne montrera de cette immense littérature, par cinq ou six fragments plus ou moins curieux, que son étroite affinité avec les mœurs et les usages des Chinois, son caractère original et la prééminence des écrivains.

Sans revenir sur un sujet déjà traité dans le cours de l'ouvrage qui précède, nous dirons un mot de la diversité des *styles*, diversité qui, chez les Chinois, caractérise d'elle-même toutes les époques, et marque avec précision les progrès de la langue et de la littérature.

Le lecteur sait déjà qu'il existe un idiome vulgaire, idiome entièrement formé sur le vieux type chinois, mais qui offre dans ses mots composés, dans ses termes auxiliaires, ses prépositions, postpositions, etc., les procédés simples et faciles qui se retrouvent dans tous les idiomes actuels de l'Europe : c'est le *kouan-hoa* ou la langue parlée. A quelle époque de l'histoire des Chinois faut-il reporter l'origine de cette langue commune? On voit bien qu'elle dérive de l'idiome antique; mais comment et sous quelle influence cette altération progressive a-t-elle pu devenir uniforme dans tout l'empire? question d'histoire et de philologie qui n'a pas été résolue, et qui mériterait cependant d'être étudiée, car il y a dans l'introduction de procédés grammaticaux si commodes, si savants et si ingénieux, un beau travail de l'esprit humain.

On désigne par la dénomination générale de *hiang-tan* tous les dialectes du *kouan-hoa*. Ces dialectes sont fort nombreux et varient beaucoup, non seulement d'une province à l'autre, mais quelquefois, disent les voya-

geurs, du village de la côte à celui de la plaine. On les prendrait à tort pour des idiomes locaux. Le hiang-tan n'est, à vrai dire, qu'un patois.

Si de l'idiome parlé nous passons à la langue écrite, nous trouvons d'abord le *kou-wen* (style antique); c'est, comme on l'a déjà vu, la langue des king et des anciens livres. Les lettrés chinois distinguent trois sortes de *kou-wen :* le haut kou-wen, qui est celui de l'antiquité la plus reculée, et dont il ne reste que les king et quelques inscriptions; le moyen kou-wen, qui comprend les livres de Confucius, des philosophes de son école, et tous les ouvrages écrits depuis les King jusqu'à l'incendie des livres (l'an 213 avant J.C.); et le bas kou-wen, qui embrasse tous les livres d'histoire, de géographie, de philosophie, etc., publiés depuis l'incendie des livres jusqu'à la dernière dynastie des Song inclusivement (l'an 1259 de J.-C.), époque à laquelle on sort de la littérature ancienne pour entrer dans la littérature moderne.

Il faut encore rapporter au bas kou-wen tous les ouvrages relatifs à la politique ou à l'administration, publiés depuis la dynastie des Song jusqu'à ce jour, et qui sont écrits dans un style imité de l'antiquité.

Après le kou-wen vient le *wen-tchang* (compositions littéraires); c'est le style moderne, celui des romans, des nouvelles, des drames et de tous les ouvrages qui constituent les belles-lettres chinoises.

Au-dessous du style moderne, les Chinois placent le *siao-choue* (petit langage); c'est le style familier, celui des lettres, des comédies, etc.; puis enfin le *pan-wen-pan-sou* (moitié littéraire, moitié vulgaire), qui participe du style des livres et du style familier.

Comme nous ne voulons pas nous appesantir sur des détails, nous revenons à l'objet de notre appendice.

Il y a donc chez les Chinois une littérature moderne, dont le pays est redevable à l'usage de la presse, à l'insti-

tution des concours et au goût des habitants pour la poésie descriptive et les compositions dramatiques ; littérature qui s'est formée peu à peu sous la triple influence du Confucianisme, du Bouddhisme et des doctrines des Tao-ssé, et qui ne se compose pas exclusivement, comme la littérature ancienne, de nombreux travaux sur les hautes matières de la morale, de la philosophie, de l'histoire, ou bien d'une immense exégèse sur des textes malheureusement trop concis, mais qui embrasse dans sa généralité tous les ouvrages d'imagination, poëmes descriptifs, romans historiques, romans de mœurs, romans dialogués, causes célèbres, pièces de théâtre, nouvelles, contes fantastiques, etc.

Cette littérature a sur celle qui l'a précédée et qui date de plusieurs siècles avant notre ère, d'inappréciables avantages; les principaux dérivent des procédés phraséologiques dont nous parlions tout à l'heure, c'est-à-dire de la structure même de la langue moderne, infiniment plus claire, plus précise, plus flexible que le kou-wen ; les autres avantages tiennent à la transposition des formes élégantes et des termes poétiques ou allégoriques empruntés des anciens auteurs pour être appliqués au wen-tchang, transposition qui a pour objet de donner de la force et de l'éclat au style. Aussi, M. Davis qui parle et écrit le chinois comme l'anglais, et qui doit être un excellent juge, a-t-il fait ressortir la prééminence de la littérature moderne. Quelques personnes trouveront qu'il a jugé sévèrement, trop sévèrement peut-être, ces anciennes compositions morales et didactiques que les Chinois placent dans la première catégorie de leurs livres, et qu'il n'a pas épargné « les vingt-deux historiens » qui viennent dans la seconde, en alléguant que les annales des indigènes étaient pour nous la partie la moins intéressante de leur littérature.

Effectivement on serait tenté de soumettre à l'auteur

quelques doutes sur l'exactitude de cette assertion. Il est incontestable que les annales chinoises ne sont trop souvent que des chroniques arides; qu'elles ne contiennent, pour ainsi dire, que la matière des faits, dépourvus de toute signification morale, et classés dans un ordre fastidieusement chronologique; il n'est pas moins vrai que le san-koue-tchi est un admirable monument de la littérature moderne; nous dirons, si l'on veut, comme le père Amiot, que c'est un des livres les plus ingénieux et les mieux écrits qui soient sortis des presses chinoises. Cependant ces deux littératures si différentes entre elles doivent attirer également l'attention du philologue. On ne peut étudier la seconde sans qu'il en résulte des avantages pour la connaissance générale des mœurs et des usages, s'il est vrai, comme on l'a dit tant de fois, que les peuples se réfléchissent dans leur littérature. Quant à la première, il faut nécessairement l'aborder pour lire, dans la langue même de Confucius, les formules originales d'une doctrine philosophique qui est entrée si profondément dans les habitudes des Chinois; pour étudier le mécanisme et les procédés grammaticaux d'un idiome fort ancien; traduire les philosophes, dont les noms sont à peine connus des savants; extraire, comme on le fait dans ce moment, des ouvrages encyclopédiques et des traités spéciaux (1), les notions relatives aux sciences et aux procédés industriels des Chinois, etc., etc.

Les compositions modernes ont été singulièrement négligées par nos missionnaires. Ces savants hommes ont toujours considéré la littérature ancienne comme la plus haute et la plus belle expression de la langue et du génie des Chinois (ce qui est déjà fort inexact), et ont

(1) M. Passy, ancien ministre du commerce et des travaux publics, a chargé M. le professeur Stanislas Julien de traduire du chinois en français un traité sur l'éducation des vers à soie et la culture du mûrier.

commis l'erreur beaucoup plus grave, à notre avis, d'avoir assigné exclusivement à cette littérature le caractère religieux et philosophique, tandis que ce double caractère s'attache incomparablement mieux aux ouvrages modernes, écrits sous l'influence du bouddhisme et de la doctrine des Tao-ssé, ouvrages qui sont, contre l'opinion commune, beaucoup plus symboliques, beaucoup plus religieux que ceux de Confucius et de son école. Les missionnaires ne pouvaient pas reconnaître de leur temps, que Confucius «le plus saint instituteur des temps anciens,» (qui répudia toutefois sa femme légitime) fit sur les King et les livres de l'antiquité chinoise un travail analogue à celui de Platon, analogue à celui d'Aristote sur les dogmes religieux des grandes sociétés auxquelles la Grèce était redevable de sa civilisation, c'est-à-dire que ce philosophe élagua de ces livres toute la partie religieuse qu'il ne comprenait pas très bien (de son propre aveu) (1), tout ce qui se rapportait à l'explication ou au développement des dogmes traditionnels; en un mot, tout ce qui devait lui paraître dépourvu d'intérêt.

On voit par les observations suivantes de sir George-Thomas Staunton (2), que cette négligence des missionnaires doit son origine à l'influence des motifs religieux.

«Les travaux des missionnaires consistent en des descriptions originales et des traductions nombreuses. Leurs ouvrages semblent, au premier aspect, avoir été écrits avec beaucoup de soins et d'après des plans si bien conçus, qu'ils promettent de la satisfaction et même de l'exactitude sur tous les sujets qui se rapportent à l'empire de la Chine et qui peuvent intéresser la curiosité euro-

(1) Confucius avouait qu'il ne comprenait pas grand'chose à ce qui concernait les dieux; Tchoû-tseu affirme positivement qu'il ne voit aucune difficulté à sauter ce sujet. (Tome II, p. 25.)

(2) Code pénal de la Chine, préface, p. vij.

péenne; cependant, en les examinant d'un œil scrutateur, on regrette que leur attention ne se soit pas portée davantage vers des objets d'une utilité plus reconnue, et l'on commence à soupçonner que leur position ou toute autre circonstance, les a rendus incapables de représenter ces objets avec toute l'application et la fidélité d'observateurs désintéressés, et par conséquent impartiaux. Jamais cependant aucune classe d'observateurs ne fut mieux placée que les jésuites missionnaires en Chine pour réunir et communiquer cette masse de connaissances qu'ils ont laissées si imparfaites. S'étant voués par état à résider parmi le peuple de cette empire, ce devait être naturellement une de leurs première études que d'acquérir la parfaite connaissance de ses mœurs, de ses coutumes et de sa langue. Les devoirs actifs de leur profession devaient les conduire nécessairement à gagner les faveurs du riche et à se concilier les affections du pauvre, à connaître ainsi toutes les classes de la société....

» On doit cependant faire observer que, chez les missionnaires, les sciences et la littérature ne furent jamais que des objets secondaires, infiniment inférieurs à la cause sacrée pour laquelle leur institution a été fondée, et à laquelle toute autre était soumise. L'éducation toute religieuse qu'ils recevaient dans les différentes maisons où ils étaient élevés, les rendait souvent incapables de cette expérience particulière qu'il faut avoir pour apprécier les avantages, les rapports et les traits caractéristiques des pays qu'ils parcouraient. Il aurait fallu, pour cet objet, des hommes assez versés dans les coutumes et les habitudes de leur pays pour en faire la comparaison. Il devenait impossible que les missionnaires, en arrivant en Chine, ne prissent pas l'esprit de leur ordre, qui devait, en général, les porter à avoir de fortes préventions en faveur d'un peuple pour le salut duquel ils avaient

fait le sacrifice d'abandonner leur patrie et consacré leur vie tout entière. »

Ces observations de M. Staunton sont parfaitement exactes, et nous pouvons ajouter que nos missionnaires n'ont pas même entrevu l'utilité qu'on pouvait retirer de l'étude des compositions modernes. Pour être juste, il faut excepter du nombre le père Prémare, le plus habile de tous, comme grammairien et comme philologue.

En remontant à l'origine de cette prévention générale qui s'était attachée aux ouvrages purement littéraires, on la trouve donc dans les motifs qui animaient ces hardis promoteurs du christianisme, entraînés presque tous vers des objets plus graves; dans les habitudes sévères et les fonctions pénibles du sacerdoce, et surtout dans le besoin d'étudier et d'approfondir les systèmes religieux et philosophiques, afin de les combattre et de les réfuter.

Depuis cette époque, la nécessité dont nous parlions tout à l'heure s'est révélée aux esprits. Ceux qui sont venus après les missionnaires ont senti le besoin d'aborder l'étude de la littérature moderne. Les sinologues ont fini par reconnaître que les productions littéraires initiaient plus vite et quelquefois plus sûrement dans le secret des institutions sociales que les travaux en apparence les plus sérieux; que ces compositions, si naïves et si pleines d'intérêt, mettaient en lumière beaucoup de faits historiques ou sociaux absolument ignorés (1).

Toutefois, nous devons le dire, si l'Europe a reçu des missionnaires de notre nation les plus beaux documents qu'elle possède sur les antiquités et les institutions poli-

(1) C'est dans ce but, et non pour reproduire les œuvres du vice ou l'apologie des mauvaises passions, que nous nous proposons de publier incessamment, et sous ce titre « les Courtisanes de la Chine », la traduction d'une Nouvelle chinoise fort étendue.

tiques de la Chine, c'est aux Anglais que la littérature chinoise moderne est redevable de ses premiers succès. En 1815, le célèbre docteur Morrison acheva la composition de son grand dictionnaire de la langue chinoise, magnifique travail qui devait écarter tous les obstacles aux progrès de la littérature moderne. Les publications successives de MM. Davis, Milne, Thoms, facilitèrent encore cette étude. Mais comme la France ne pouvait pas rester indifférente à la gloire des lettres asiatiques, dans le temps où M. Davis mettait en anglais le joli roman «l'Union fortunée,» M. Stanislas Julien, seul et dépourvu des secours que ses devanciers tiraient encore de leur résidence au milieu des indigènes, débutait dans la carrière des études orientales par une version critique de Mencius, et rapportait les opinions diverses des plus savants commentateurs sur le sens des passages obscurs ou difficiles. A ces formes empruntées des usages de la philologie classique, un écrivain spirituel, feu Abel Rémusat, reconnut les résultats de recherches actives et d'une laborieuse érudition (1). Effectivement ce beau travail philologique dut être regardé comme le premier signe des progrès véritables faits dans la connaissance du Kou-wen, depuis la restauration des études chinoises en Europe. Le traducteur, par une observation plus attentive et plus minutieuse des procédés de la langue, aperçut, pour la première fois, la valeur grammaticale de certaines particules qui tiennent lieu de désinences et marquent les rapports des mots, particules qui, pour n'avoir pas été comprises, ont donné lieu à de graves contre-sens. En 1832, huit ans plus tard, M. Stanislas Julien offrit au public le résultat de ses travaux sur la littérature moderne, en publiant la traduction d'une pièce de théâtre (l'Histoire du cercle de craie), précédée d'une

(1) Abel Rémusat *Mélanges asiatiques*, tome II, p. 304.

préface indiquant les obstacles multipliés qui environnent la poésie chinoise, et qui en font, dit l'auteur, une langue distincte de la prose, qui a sa construction, ses locutions propres, sa syntaxe et son vocabulaire particulier. Il faut lire cette préface pour juger tout à la fois des travaux exécutés par l'auteur, durant l'intervalle de ces huit années, et du mouvement progressif qu'il a dû imprimer aux études chinoises. Les publications subséquentes du professeur ont ajouté à nos connaissances philologiques et facilité les travaux des étudiants.

On peut donc considérer M. Stanislas Julien comme le fondateur, à Paris, d'une nouvelle école de sinologues. L'excellent cours qu'il fait au collége de France, l'explication continuelle des textes, l'usage de la grammaire de Prémare, usage recommandé par M. Davis; le zèle et l'assiduité des auditeurs, amèneront, nous n'en doutons pas, dans la connaissance de la langue chinoise, des progrès considérables.

Mais il est encore une réforme que nous voulons signaler, réforme salutaire qui est due principalement à M. Stanislas Julien, et qui marque à elle seule l'avancement de la philologie chinoise. Elle consiste dans l'interprétation des textes des monuments historiques et philosophiques, à l'aide des meilleurs commentaires, dans l'étude de la partie exégétique de la littérature ancienne.

En effet, si nous pouvions *à priori* nous placer dans le point de vue où était l'auteur du livre que nous voulons traduire, nous identifier en quelque sorte avec lui, déterminer rigoureusement, quand nous abordons un historien, le rapport de la civilisation qu'il décrit avec celle qui l'a précédée; reconnaître, quand nous avons affaire à un philosophe, la base et le point de départ de sa conception, il est probable que nous éclaircirions tout ce qui est obscur, et que nous saisirions avec

une merveilleuse facilité le sens des mots qu'il emploie.

Mais aujourd'hui (au point où nous en sommes, en fait de connaissances historiques ou philosophiques), le sinologue qui traduirait dans un but systématique ou dans l'intérêt d'une doctrine, risquerait beaucoup de mettre, sous les expressions de l'original, ses propres idées, sa science moderne, ou moins que cela encore, ses préjugés; d'écrire un livre de morale ou de philosophie qui serait peut-être celui du temps où nous vivons, mais qui, à coup sûr, ne serait pas celui du temps où vivait le moraliste ou le philosophe qu'il aurait voulu interpréter; en un mot, le système dont nous parlons, appliqué prématurément, ne peut donner naissance qu'à des versions fausses et inexactes.

Quant aux traductions faites d'un point de vue purement philologique, elles sont encore au-dessous de ce que pourraient être ces dernières, car elles ne signifient rien. M. Davis a critiqué avec beaucoup de raison la servilité de certains traducteurs. Que peuvent, en effet, nous offrir ces versions en apparence si littérales? ce que nous avons déjà vu, des mots juxta-posés, ou bien s'ils sont mis en rapport, conformément aux règles de la grammaire, ces mots n'ont entre eux aucune relation philosophique, de telle sorte qu'ils embarrassent le lecteur français, plus encore par leur bizarre combinaison que par leur signification usuelle. Le texte si difficile du tchong-yong reste inintelligible, après avoir été *quatre fois* traduit.

Le système pratiqué par M. Stanislas Julien est sans contredit le meilleur de tous. Le professeur a reconnu que dans tout traité didactique, les mots ont un sens traditionnel et consacré que les lexicographes ne font pas connaître, et qu'il faut de toute nécessité recourir aux glossateurs et commentateurs. On peut juger par la traduction du *Livre des récompenses et des peines* (ouvrage

récemment publié, et dont nous donnerons un extrait), le parti que M. le professeur Stanislas Julien a tiré de la lecture du commentaire. Un homme d'esprit et de goût, M. De Léeluse a signalé (1) avec beaucoup de raison l'appendice qui termine l'ouvrage, comme un commencement de critique philologique sur la langue chinoise. C'est encore un progrès qui ne peut manquer d'en amener d'autres. Les lettres et les sciences, l'histoire et la philosophie profiteront de cet avancement des études orientales.

Comme notre but n'est point d'offrir un résumé des travaux qui ont été exécutés, nous terminerons ici ces considérations générales. Il est temps, d'ailleurs, que le public, déjà familiarisé avec les coutumes et les mœurs des habitans du céleste empire, juge par lui-même le mérite littéraire des poëtes, des philosophes et des écrivains chinois. Nous avons choisi pour ces *Analectes* les morceaux sur lesquels devait se porter de préférence la curiosité de toutes les personnes qui cultivent les connaissances agréables; le lecteur trouvera donc le caractère éminemment politique dans les entretiens de Mencius, le caractère religieux dans la légende tirée de la secte des Tao-ssé, une image de la vie contemporaine dans les scènes dramatiques; en un mot, le double intérêt que font naître la philosophie et les ouvrages de pure imagination.

(1) *Journal des Débats*, du 23 février 1836.

ANALECTES.

I

ENTRETIENS DU PHILOSOPHE MENCIUS (1).

Mencius alla voir Hoeï-wang, roi de Liang.

Le roi lui dit : « Vénérable vieillard, vous qui n'avez pas craint d'entreprendre un voyage de mille lis (2) pour venir à ma cour, m'apportez-vous de quoi enrichir mon royaume ? »

Mencius répondit : « Prince, pourquoi parler de richesses? j'apporte avec moi l'humanité, la justice, rien de plus.

» Si le roi dit : « Comment faire pour enrichir mon royaume? » les gouverneurs diront : « Comment faire pour enrichir notre province? » les lettrés et les hommes du peuple diront : « Comment faire pour nous enrichir? » les supérieurs et les inférieurs s'arracheront entre eux les richesses, et le royaume sera en danger. Dans un royaume de dix mille chars (3), l'homme qui tuera son

(1) La traduction de ces fragments est due à la plume d'un jeune sinologue, M. Edme d'Halberg, qui a suivi pendant quelques années le cours du Collége de France, et qui a fait des progrès rapides dans la connaissance du chinois. On trouve dans l'ouvrage qui précède, tome II, page 13 et suivantes, quelques détails biographiques sur Mencius, et des notions fort exactes sur le livre qui porte son nom.

(2) Cent lieues.

(3) C'est-à-dire, un royaume qui pouvait armer dix mille chars de guerre.

prince sera certainement celui qui commande à mille chars. Dans un royaume de mille chars, l'homme qui tuera son prince sera certainement celui qui commande à cent chars. Et cependant sur dix mille avoir mille, et sur mille avoir cent, c'est beaucoup. Si néanmoins, ils mettent la justice au second rang et les richesses au premier, tant qu'ils n'auront pas dépouillé le prince, ils ne seront pas rassasiés.

» Jamais on n'a vu d'homme être humain et abandonner ses parents, être juste et dédaigner son prince.

» Ainsi, prince, parlez d'humanité, de justice, cela suffit. Pourquoi parler de richesses ? »

Un autre jour, Mencius venait voir Hoeï-wang, roi de Liang. Ce prince était debout sur le bord d'un étang, et regardait des oies sauvages et des cerfs. « Le sage, dit-il à Mencius, se plaît-il aussi à ce spectacle ? »

Mencius lui répondit : « Il faut être sage pour s'y plaire. Celui qui ne l'est pas a beau l'avoir sous les yeux, il n'y prend aucun plaisir... »

Hoeï-wang, roi de Liang, dit : « Je m'épuise pour le bien de mon royaume. Si la partie qu'entoure le fleuve est dans la disette, aussitôt je transporte ses habitants sur la rive orientale, et de là j'envoie du millet à ceux qui sont restés dans l'intérieur. Si la rive orientale du fleuve est dans la disette, je fais de même. Et cependant, quand j'observe le gouvernement des royaumes voisins, je vois que si la petite population de ces royaumes n'augmente pas, le grand nombre de mes sujets n'augmente pas non plus. Comment cela se fait-il ? »

Mencius lui répondit : « Prince, vous aimez la guerre; permettez-moi d'emprunter à la guerre une comparaison. On bat la charge; le tambour résonne. Les armes se confondent dans la mêlée ; les vaincus jettent là leur cuirasse et s'enfuient en traînant leurs armes; les uns fuient à cent pas et s'arrêtent ; les autres à cinquante

pas, et s'arrêtent aussi. Si ces derniers, pour n'avoir fui qu'à cinquante pas, se moquent de ceux qui ont fui à cent, qu'en penserez vous? — Ils auront tort, dit le roi. Ils n'ont pas fui à cent pas, mais ils ont fui aussi. — Prince, reprit Mencius, puisque vous le savez, n'espérez donc pas que votre peuple augmente plus que dans les royaumes voisins.

» Si l'on ne met pas d'entraves à l'agriculture dans les diverses saisons de l'année, les récoltes dépasseront la consommation; si des filets trop serrés n'entrent pas dans les étangs et dans les rivières, les poissons et les tortues ne pourront pas être tous consommés; si la hache n'entre qu'à propos dans les forêts qui couronnent les montagnes, tout le bois ne pourra être consommé. Or quand les fruits, les poissons et les tortues dépassent la consommation, quand le bois dépasse les besoins, alors le peuple accorde sans murmurer la nourriture aux vivants et les honneurs funèbres aux morts. Nourrir les vivants et rendre honneur aux morts, sans murmurer, c'est le principe d'un bon gouvernement.

» Si dans chaque domaine de cinq arpents, on plante des mûriers, les hommes âgés de cinquante ans pourront se vêtir d'étoffes de soie; si l'on nourrit des poules, des pourceaux, des chiens et des truies; si l'on ne passe pas le temps de leur reproduction, les septuagénaires pourront manger la chair des animaux; avec un champ de cent arpents, si le roi ne dérobe pas le temps des cultivateurs, une famille nombreuse pourra être à l'abri de la faim; si l'on surveille l'éducation des écoles, si l'on y enseigne constamment la piété filiale et le respect pour les vieillards et les frères aînés, ceux dont les cheveux blanchissent n'iront plus à travers les voies et les chemins, portant des fardeaux sur les épaules et sur la tête. Faire que les septuagénaires se revêtent d'étoffes de soie, qu'ils mangent la chair des animaux, et que les jeunes hommes

aux cheveux noirs ne souffrent ni la faim ni le froid, et ne pouvoir pas régner, c'est ce qui ne s'est jamais vu.

» Les chiens et les truies dévorent les aliments des hommes, et vous ne savez pas les ménager. Sur les chemins, on trouve vos sujets morts de faim, et vous ne savez pas leur ouvrir vos greniers. Quand ils meurent, vous dites : « Ce n'est pas ma faute, c'est celle de l'année. » En quoi différez-vous de l'homme qui en frappe un autre, et dit, après l'avoir tué : « Ce n'est pas moi, c'est mon épée? » Roi, n'accusez pas l'année, et tous les peuples de l'empire s'empresseront de venir à vous. »

Hoeï-wang, roi de Liang, dit : « Je désire fermement recevoir vos conseils. »

Mencius lui répondit : « Y a-t-il quelque différence à tuer un homme avec un bâton ou avec une épée?

» — Il n'y en a aucune, répondit le roi.

» — Y a-t-il quelque différence à le tuer avec une épée ou avec une mauvaise administration? »

Le roi reprit : « Il n'y en a aucune.

» — Vos cuisines regorgent de viandes, poursuivit Mencius; vos écuries sont pleines de chevaux, et votre peuple porte sur le visage la pâleur de la faim. Dans les campagnes, on trouve des hommes morts de misère. Souffrir pareille chose, c'est exciter les bêtes féroces à dévorer les hommes!

» Quand les bêtes féroces se dévorent entre elles, nous les regardons avec horreur. Que sera-ce donc si celui qui doit être le père et la mère du peuple par la sagesse de son gouvernement, ne fait qu'exciter les bêtes féroces à dévorer les hommes! En quoi sera-t-il le père et la mère du peuple? »

Confucius disait : « Les premiers qui ont fabriqué des statues de bois (1), n'ont-ils pas été privés de posté-

(1) On faisait autrefois des hommes de paille que l'on enterrait

rité ? » Ils avaient fait des hommes à leur image et s'en étaient servi dans les funérailles. Qu'eût-il dit de ceux qui font mourir le peuple de faim ? »

Hoeï-wang, roi de Liang, dit : « Le royaume de Hoeï n'avait pas d'égal en puissance dans tout l'empire ; vous le savez, respectable vieillard. Depuis que j'en suis le roi, j'ai été battu à l'Orient par le roi de Thsi, et mon fils aîné a péri ; à l'Occident, j'ai perdu, dans une guerre contre le roi de Thsin, sept cents lis de territoire. Au Midi, le roi de Thsou m'a fait subir l'affront d'une défaite, j'en rougis, et je veux l'effacer pour venger ceux qui sont morts ! Que dois-je faire pour y parvenir ? »

Mencius répondit : « Avec un territoire de cent lis de tour, on peut conquérir l'empire. Prince, si vous gouvernez votre peuple avec humanité, si vous diminuez les peines et les supplices, si vous réduisez les tributs et les impôts, le peuple tracera dans la terre de profonds sillons et arrachera l'ivraie avec ardeur. Les jeunes hommes, dans leurs jours de loisir, apprendront la piété filiale, le respect pour leurs aînés, la droiture et la sincérité. Ils serviront ainsi à l'intérieur leurs pères et leurs frères aînés, à l'extérieur leurs chefs et leurs supérieurs. Alors ils prendront leurs bâtons pour frapper les durs boucliers et les armes aiguës des hommes de Thsin et de Thsou.

» Les princes de ces royaumes dérobent le temps de leurs peuples ; ils les empêchent de labourer et d'arracher l'ivraie, pour nourrir leurs pères et leurs mères.

» Leurs pères et leurs mères souffrent le froid et la faim ; leurs frères, leurs femmes et leurs enfants, séparés les uns des autres, sont dispersés çà et là.

---

avec le défunt ; plus tard, on fit, pour le même usage, des statues de bois dont les traits étaient mieux formés, et qui se mouvaient par des ressorts cachés. C'est à cette invention nouvelle que faisait allusion Confucius.

» Ils noient, ils enterrent leurs peuples tout vivants. Roi, si vous marchez contre eux pour les soumettre, quel est l'homme qui vous résistera?

» C'est pourquoi l'on dit : Un prince humain n'a pas d'ennemis. Ainsi, prince, plus de retard ! »

Mencius alla voir Siang-wang, roi de Liang.

En sortant de ce royaume, il s'adressa à quelques personnes et leur dit : « De loin, il n'avait pas l'extérieur d'un prince; de près, je n'ai vu en lui aucune dignité. Il m'a interrogé à l'improviste, et m'a dit : « Quel est le moyen de consolider l'empire? — L'unité, lui ai-je dit. — Qui pourra l'y établir? — Celui qui n'aime pas à tuer les hommes! ai-je répondu. — Quels peuples voudront se soumettre à lui? — Dans tout l'empire, ai-je repris, il n'en est pas un qui ne se soumette. Prince, vous voyez cette moisson? S'il survient une sécheresse pendant le septième ou le huitième mois (1), la moisson se dessèche; mais que les nuages viennent à s'amonceler au ciel et que la pluie tombe par torrents, la moisson se relève alors plus florissante; qui pourra dans ce moment s'opposer à sa croissance? Eh bien, parmi ceux qui gouvernent les peuples de l'empire, il n'en est pas un qui n'aime à tuer les hommes. S'il s'en trouve un seul qui n'aime pas à tuer les hommes, tous les peuples de l'empire courberont la tête et lèveront les yeux vers lui. Dès lors ils se soumettront en foule, semblables aux eaux qui se précipitent dans les vallées. Qui donc pourra résister au torrent? »

Siouan-wang, roi de Thsi, interrogea Mencius, et lui dit : « Pourrais-je obtenir de vous le récit des actions de Houang-koung, roi de Thsi (2), et de Wen-Koung, roi de Thsin? »

---

(1) Mai et juin.

(2) Princes également célèbres par leurs exploits et par leurs crimes.

Mencius répondit : « Parmi les disciples de Confucius, il n'en est pas un qui ait raconté les actions de Houan et de Wan. Elles n'ont pas été transmises à la postérité, et votre sujet n'en a pas encore entendu le récit. Vous me pressez de questions, et l'art de régner (1), y pensez-vous ?

» — Quelles vertus faut-il pour régner ? dit le roi.

» — Si l'on aime son peuple, on régnera sans obstacle, répondit Mencius.

» — Suis-je capable d'aimer mon peuple ? dit le roi.

» — Vous l'êtes, reprit Mencius.

» — Comment le savez-vous ? répliqua le roi.

Mencius lui répondit : « Votre sujet a entendu dire à Hou-hé (2) :

« Le roi était assis dans la salle d'audience, quand des hommes qui conduisaient un bœuf vinrent à passer au bas de cette salle; le roi le voyant, leur dit : « Où menez-vous ce bœuf ? — Nous allons arroser la cloche (3) de son sang, répondirent-ils. — Laissez-le aller, reprit le roi; je ne puis le voir ainsi tremblant et effrayé, comme un innocent qui marche au lieu du supplice. — En ce cas, dirent-ils, nous renoncerons donc à arroser la cloche du sang d'une victime ? Le roi reprit : — Peut-on renoncer à cet usage ? Changez-le contre une brebis. » Tel est le récit de Hou-hé ; je ne sais s'il a dit vrai.

» — Il a dit vrai, répondit le roi.

» — Ces bons sentiments suffisent pour régner, pour-

---

ils ramenèrent sous la domination de la dynastie des Tcheou tous les grands vassaux qui s'étaient révoltés contre elle.

(1) Le mot *régner* a presque toujours, dans Mencius, le sens de *régner sur tout l'Empire*.

(2) L'un des ministres du roi de Tsi.

(3) Toutes les fois qu'on fondait une nouvelle cloche, on immolait une victime et l'on remplissait de son sang les fissures de la cloche.

suivit Mencius; les cent familles (1) ont accusé le roi d'avarice, mais votre sujet sait bien que le roi était ému de compassion.

» — Vous l'avez dit, reprit le roi. L'accusation des cent familles était fondée en apparence. Cependant, quoique le royaume de Tsi soit bien petit et bien borné, comment aurais-je épargné un bœuf par avarice? Je n'ai pu le voir tremblant et effrayé, comme un innocent qui marche au lieu du supplice. Voilà pourquoi je l'ai changé contre une brebis.

» — Prince, dit Mencius, ne vous étonnez pas que les cent familles vous aient cru avare. Vous aviez substitué une petite victime à une grande; pouvaient-elles en savoir la cause? Prince, si vous avez eu compassion de ce bœuf, qui, sans être coupable, allait être immolé, quelle différence faisiez-vous entre lui et une brebis?

» — Vous avez raison, reprit le roi en souriant; mais quelle était ma pensée? Je ne l'ai pas épargné pour ce qu'il valait, et pourtant je l'ai changé contre une brebis! Les cent familles ont donc eu raison de m'accuser d'avarice.

» — Que vous importe? dit Mencius, c'est l'humanité qui vous a suggéré ce détour; vous voyez le bœuf, mais vous ne voyez pas la brebis. Quand le sage a vu les animaux vivants, il ne peut les voir mourir; quand il a entendu leur agonie, il ne peut manger leur chair. C'est pourquoi le sage place sa cuisine loin de lui. »

Le roi, charmé de cette réponse, lui dit : « On lit dans le *Livre des vers*, « Ce qu'un autre avait pensé, moi, je l'ai deviné! »

» — Maître, vous avez réalisé ces paroles.

» J'avais agi, mais quand j'ai cherché en moi-même le

(1) Cette expression désigne le peuple entier; son origine remonte à une époque immémoriale.

motif de mon action, je n'ai pu m'en rendre compte. Maître, quand vous avez parlé, j'ai senti la compassion renaître dans mon cœur.

» Mais quel rapport ce sentiment a-t-il avec l'art de régner?

» — Prince, dit Mencius, s'il se trouvait un homme qui dît au roi : « Mes forces sont suffisantes pour soulever un poids de trois mille livres, et elles ne le sont pas pour soulever une plume; ma vue est assez perçante pour distinguer l'extrémité des poils qui poussent en automne aux animaux, mais elle ne distingue pas un chariot chargé de bois, » — prince le croiriez-vous?

» — Non, sans doute, dit le roi.

» — Vos bienfaits, reprit Mencius, ont pu atteindre jusqu'aux animaux, et ils n'atteignent pas les cent familles!

» — Comment cela peut-il se faire?

» — Or, si l'homme en question ne soulève pas une plume, c'est qu'il ne fait pas usage de ses forces; s'il ne voit pas un chariot chargé de bois, c'est qu'il ne fait pas usage de sa vue; si vous n'aimez pas les cent familles, c'est que vous ne faites pas usage de votre bonté naturelle. Ainsi donc, si le roi ne règne pas sur tout l'empire, c'est inaction, ce n'est pas impuissance.

» — Quelle différence, dit le roi, y a-t-il entre l'inaction et l'impuissance?

» — Si un homme, reprit Mencius, voulant porter sous son bras le mont Taï-chan, pour traverser la mer Boréale, s'adresse à ses voisins et leur dit : *Je ne le peux pas*, c'est qu'en effet, il y a chez lui impuissance. S'il reçoit l'ordre de briser une branche, et que, s'adressant à un voisin, il lui dise : *Je ne le peux pas*, il y aura de sa part inaction, et non impuissance. Or, si le roi ne règne pas, il ne ressemble pas à celui qui veut porter le mont Taï-chan sous son bras pour traverser la mer Boréale; si le roi ne règne pas, il ressemble à celui qui a reçu l'ordre de briser une branche.

Si mon respect pour mes aïeux et mes aînés produit

le même respect chez les autres; si mon affection pour mes enfants et mes jeunes frères produit la même affection chez les autres, j'aurai rendu l'empire heureux, aussi facilement que je remuerais quelque chose dans mes mains. Le Livre des vers dit : « Je pratique le bien envers ma femme, puis envers mes frères aînés et mes frères cadets, pour bien gouverner mon royaume, ma seconde famille ! » Ce passage veut dire que, pénétré de pareils sentiments, Wen-Wang les appliquait aux personnes qu'il désigne. C'est pourquoi celui qui fait le bien de cette manière peut embrasser dans son affection les peuples compris entre les quatre mers; celui qui ne le fait pas ainsi, ne peut même pas aimer sa femme et ses enfants. Ce qui rendait les anciens si supérieurs aux autres hommes, c'est qu'ils répandaient leurs bienfaits dans l'ordre de la nature : ce n'est pas autre chose. Maintenant que vos bienfaits se sont étendus jusque sur les animaux, les cent familles en seraient-elles seules privées; quelle raison y aurait-il ?

» Quand on a pesé, on sait ce qui est lourd et ce qui est léger; quand on a mesuré, on sait ce qui est long et ce qui est court. Cela est vrai pour tout en général ; mais pour le cœur, c'est chose bien difficile; prince, je vous en prie, mesurez les forces de votre cœur...

» Prince, quand vous levez des troupes, que vous mettez en péril vos soldats et vos généraux, et que vous amassez sur vous toute la haine des grands vassaux, votre cœur se réjouit-il?

» — Non, répondit le roi; comment se réjouir de pareilles choses?

» Je veux par leur moyen atteindre l'objet de tous mes désirs.

» — Cet objet de tous les désirs du roi, me sera-t-il donné de le connaître? reprit Mencius. »

Le roi sourit et ne répondit pas.

« Serait-ce, continua Mencius, qu'il n'y a pas assez de mets splendides et succulents pour plaire à votre palais? assez de vêtements légers et chauds pour couvrir votre corps? assez de couleurs brillantes pour satisfaire vos regards? Serait-ce que les sons des instruments et les voix des chanteurs ne suffisent plus pour charmer vos oreilles, ou que votre cour n'a pas assez de serviteurs pour exécuter vos ordres? Mais toutes ces jouissances, vos ministres peuvent vous les procurer! pourquoi les poursuivre avec tant d'ardeur? »

Le roi répondit : « Non, ce n'est pas tout cela que je désire.

» — Alors, reprit Mencius, je sais quel est l'objet de tous les désirs du roi : il veut agrandir son territoire, soumettre les rois de Tsin et de Tsou, commander au royaume du milieu et pacifier les barbares des quatre parties de l'empire; mais quand on agit comme lui pour satisfaire des désirs tels que les siens, c'est comme si l'on montait sur un arbre pour y chercher des poissons.

» — La difficulté est-elle aussi grande? dit le roi.

» — Elle est plus grande encore, répliqua Mencius : si l'on monte sur un arbre pour y chercher des poissons, on n'en trouvera pas; mais au moins il ne s'ensuivra aucun mal. Si au contraire, vous agissez ainsi pour satisfaire de pareils désirs, vous épuiserez en vain toutes les forces de votre âme : il en résultera toujours quelque malheur.

» — Puis-je savoir lequel? dit le roi.

» — Si les hommes de Tseou (1), dit Mencius, entrent en guerre contre les hommes de Tsou, lesquels, selon vous, seront les vainqueurs? »

Le roi reprit : « Les hommes de Tsou seront les vainqueurs.

» — Ainsi, continua Mencius, un petit royaume ne peut

(1) Tseou était un petit royaume, et Tsou un grand royaume.

lutter contre un grand, une poignée d'hommes ne peut lutter contre une armée; la faiblesse ne peut lutter contre la force. Il y a neuf contrées entourées par la mer : elles ont chacune mille lis de tour. Le royaume de Tsi, tout entier, n'en a qu'une seule. Si avec elle il veut soumettre les huit autres, en quoi différera-t-il du royaume de Tsou ?

» Ainsi, prince, revenez au vrai principe. Commencez un nouveau règne, pratiquez l'humanité, et tous les magistrats de l'empire voudront résider à votre cour, tous les laboureurs voudront labourer dans vos champs, tous les marchands voudront déposer leurs marchandises dans vos marchés, tous les voyageurs et les étrangers voudront passer par vos chemins, tous les peuples de l'empire qui soupirent après une délivrance et détestent leurs souverains, viendront en foule recourir à vous. S'il en est ainsi, qui pourra les retenir ? . . . .
. . . . »

Un roi se plaint à Mencius de la nullité de ses magistrats, et le consulte sur le mode d'élection qui pourrait remédier à la faiblesse de son administration.

« Le roi, lui répond ce philosophe, doit élever les sages aux dignités, comme s'il ne lui était pas possible d'en choisir d'autres. Il préférera ainsi des hommes du peuple à des nobles, ses parents éloignés à ses proches parents. Peut-il ne pas donner tous ses soins à de semblables choix ?

» Si ceux (1) qui siégent à votre droite et à votre gauche disent tous « Tel homme est sage, » ne les croyez pas. Si les gouverneurs disent tous : « Tel homme est sage, » ne les croyez pas [illegible] hommes du royaume disent tous : [illegible] homme [illegible] examinez-le. Si vous le trouvez [illegible]

(1) [illegible]

» Si ceux qui siégent à votre droite et à votre gauche vous disent tous : « Il est capable, » ne les écoutez pas. Si les gouverneurs disent tous : « Il est capable, » ne les écoutez pas. Si les hommes du royaume disent tous : « Cet homme est sage, » examinez-le. Si vous le trouvez sage, employez-le.

» Si ceux qui siégent à votre droite et à votre gauche disent tous : « Il est incapable, » ne les écoutez pas. Si les gouverneurs disent tous : « Il est incapable, » ne les écoutez pas. Si les hommes du royaume disent tous : « Il est incapable, » examinez-le. Si vous le trouvez incapable, rejetez-le.

» Si ceux qui siégent à votre droite et à votre gauche, disent tous : « Il faut le tuer, » ne les écoutez pas. Si les gouverneurs disent tous : « Il faut le tuer, » ne les écoutez pas. Si les hommes du royaume disent tous : « Il faut le tuer, » examinez-le. Si vous jugez qu'il faille le tuer, tuez-le. Alors on dira : « Les hommes du royaume l'ont tué ! »

» Agissez ainsi, et l'on pourra vous regarder comme le père et la mère du peuple ! »

Cette question une fois résolue, Mencius passe à la solution d'une autre question plus grave encore, celle du régicide.

» Siouan-wang, roi de Tsi, interrogeant Mencius, lui dit : « J'ai entendu dire que Tang a exilé l'empereur Ki, que Wou-Wang a attaqué l'empereur Tcheou (1). Ces faits sont-ils avérés ?

» — L'histoire en fait foi, répondit Mencius.

» — Mais, poursuivit le roi, est-ce qu'un sujet peut tuer son prince ?

(1) Ki, qui fut le dernier empereur de la dynastie des Hia, et Tcheou le dernier de la dynastie des Tang, furent détrônés, l'un par Tching-tang, en 1818 ; l'autre par Wou-wang, en 1122 avant J.-C.

» — Celui qui outrage l'humanité, reprit Mencius, on l'appelle un brigand; celui qui outrage la justice, on l'appelle un scélérat. Un brigand, un scélérat, on l'appelle le dernier des hommes. J'ai entendu dire que Wou-Wang avait tué un homme nommé Tcheou; je n'ai jamais entendu dire qu'il eut tué son prince. »

La parabole de Mencius sur les hommes qui arrivent à la fortune par des voies illicites, nous semble encore d'une naïveté piquante.

« Un homme du royaume de Tsi avait une femme légitime et une concubine qui vivaient toutes deux sous le même toit.

» Cet homme sortait et revenait gorgé de vins et de viandes. Quand sa femme lui demandait quels étaient ceux qui lui avaient donné à boire et à manger : « Ce sont des hommes riches et nobles, » lui répondait-il.

» La femme légitime s'adressant à la concubine, lui dit : « Mon mari sort et revient gorgé de vins et de viandes. Quand je l'interroge sur ceux qui lui ont donné à boire et à manger, il me répond : « Ce sont des hommes riches et nobles, » et jamais aucun d'eux n'est venu ici. Je veux observer mon mari secrètement, et voir où il va. »

» Elle se leva de grand matin et le suivit à la dérobée partout où il alla. Personne ne vint lui parler. Il arriva enfin dans le faubourg Oriental. Là, au milieu des tombeaux, un homme offrait un sacrifice, le mari en mangea les restes. N'étant pas encore rassasié, il se retourna et passa ailleurs. C'était ainsi qu'il se nourrissait.

» La femme légitime revint chez elle, et, s'adressant à la concubine, elle lui dit : « Nous avions placé en lui les espérances de toute notre vie, et voilà ce qu'il a fait. »

» Elles se répandirent en plaintes contre leur mari, et elles pleurèrent ensemble au milieu de la chambre. Et le mari ne sachant pas cela, revint joyeux du dehors, se vanter auprès de sa femme légitime et de sa concubine.

» Que le sage songe à cette histoire. Qu'il voie par quels moyens les hommes recherchent les richesses, les honneurs, le profit et l'avancement. Il y en a bien peu dont la femme légitime et la concubine ne rougissent pas et ne pleurent pas ensemble ! »

II

LA VISITE DU DIEU DU FOYER A YU-KONG.

Légende de la secte des Tao-ssé (1).

Sous la dynastie des Ming, dans les années appelées kia-tsing (de 1522 à 1567), il y avait dans la province de Kiang-si un homme nommé Iu-kong. Son nom posthume était Tou, et son titre honorifique Liang-thing.

Il était doué d'une rare capacité, et avait acquis une érudition aussi solide que variée : il obtint, à l'âge de dix-huit ans, le grade de bachelier. A chaque examen, il ne manquait jamais d'être le premier de tous les concurrents. Mais quand il eut atteint l'âge de trente ans, la détresse dans laquelle il se trouvait l'obligea de donner des leçons pour vivre, et s'étant associé à une dizaine de bacheliers qui avaient étudié dans le même collége, il commença à offrir avec eux des sacrifices au dieu Wen-tchang-ti-kiun. Il gardait avec soin le papier écrit ; il donnait la liberté aux êtres vivants ; il s'abstenait des plaisirs

---

(1) M. Stanislas Julien a inséré la traduction française de cette légende, extraite d'un petit recueil d'ouvrages Tao-ssé, intitulé *Tan-kouei-tsié*, dans le *Livre des récompenses et des peines*, ouvrage publié l'année dernière, aux frais du comité de traductions orientales de Londres.

des sens, du meurtre des animaux et des péchés de la langue. Après avoir suivi fidèlement cette règle de conduite pendant de longues années, il se présenta sept fois de suite au concours des licenciés, et ne put obtenir le grade auquel il aspirait.

Il se maria et eut cinq fils; le quatrième tomba malade, et fut emporté par une mort prématurée. Son troisième fils, qui était doué d'une jolie figure et d'une rare intelligence, avait deux taches noires sous la plante du pied gauche. Son père et sa mère avaient pour lui une tendresse toute particulière. A l'âge de huit ans, il alla jouer un jour dans la rue, et se perdit sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu.

Il eut quatre filles, et ne put en conserver qu'une. Sa femme perdit la vue à force de pleurer ses enfants. Quoique Iu-kong travaillât péniblement tout le long de l'année, sa détresse ne faisait que s'accroître de jour en jour. Il rentra en lui-même, et voyant qu'il n'avait pas commis de grandes fautes, il se résigna, non sans murmure, aux châtiments que lui envoyait le ciel.

Quand il eut passé l'âge de quarante ans, chaque année, à la fin de la douzième lune, il écrivait une prière sur du papier jaune, qu'il brûlait devant l'Esprit du foyer, en le priant de porter ses vœux jusqu'au ciel.

Il continua cette pratique pendant plusieurs années, sans en recevoir la plus légère récompense.

A l'âge de quarante-sept ans, il resta assis, le dernier soir de l'année, auprès de sa femme aveugle et de sa fille unique. Réunis tous trois dans une chambre qui offrait le plus triste dénûment, ils tâchaient d'adoucir leurs peines en se consolant l'un l'autre, lorsque tout-à-coup on entend frapper à la porte.

Iu-kong prend sa lampe et va voir d'où vient ce bruit. Il aperçoit un homme vêtu de noir et portant un bonnet carré, dont la barbe et les cheveux étaient à moitié

blanchis par l'âge. Ce personnage lui fit un profond salut et alla ensuite s'asseoir. « Mon nom de famille est Tchang, dit-il à Iu-kong; j'arrive d'un long voyage. J'ai entendu vos soupirs et vos plaintes, et je viens exprès pour vous consoler dans votre détresse. »

Iu-kong fut rempli d'étonnement, et lui donna toutes les marques de déférence et de respect.

« — Pendant ma vie entière, dit-il à Tchang, je me suis livré aux lettres et à la pratique de la vertu, et cependant je n'ai pu obtenir jusqu'ici aucun avancement. La mort m'a enlevé presque tous mes enfants; ma femme a perdu la vue, et à peine pouvons-nous gagner de quoi nous garantir de la faim et du froid. »

Il ajouta qu'il n'avait cessé d'implorer l'Esprit du foyer, et de brûler devant lui des prières écrites.

« Il y a bien long-temps, reprit Tchang, que je connais toutes les affaires de votre maison. Vous avez comblé la mesure de vos mauvaises pensées. Uniquement occupé du soin d'acquérir une vaine renommée, vous adressez au ciel des suppliques offensantes qui ne sont remplies que de plaintes et de récriminations. Je crains bien que votre châtiment ne s'arrête pas là. »

Iu-kong fut frappé d'effroi : « J'avais appris, dit-il avec émotion, que, dans l'autre monde, les plus petites vertus étaient inscrites sur un livre. J'ai juré de faire le bien, et pendant long-temps j'ai suivi avec respect les règles qui m'étaient tracées. Peut-on dire que je n'ai travaillé qu'à acquérir une vaine réputation?

» — Mon ami, lui répondit Tchang, parmi ces préceptes, il en est un qui recommande de respecter les caractères écrits, et cependant vos élèves et vos condisciples se servent souvent des feuillets de livres anciens pour revêtir les murs de leur chambre et faire des enveloppes. Il y en a même qui les emploient à essuyer leur table. Puis, ils s'excusent en disant que, s'ils salissent ce papier,

ils le brûlent immédiatement. Cela se passe tous les jours sous vos yeux, et cependant, vous ne leur adressez jamais une parole pour les en empêcher. Vous-même, si vous trouvez dans la rue un morceau de papier écrit, vous le rapportez chez vous et vous le jetez au feu. Dites-moi un peu à quoi sert de le brûler?

» Il est vrai que tous les mois vous mettez en liberté des animaux destinés à périr; mais vous suivez aveuglément la foule, et vous n'agissez que d'après les conseils des autres. Il semble que vous resteriez incertain et irrésolu, s'ils ne vous donnaient les premiers l'exemple. La bonté, la compassion n'ont jamais ému votre cœur. Vous souffrez qu'on serve sur votre table des chevrettes et des écrevisses. Ne sont-elles pas douées aussi du principe de la vie?

» Je passe aux péchés de la langue : vous brillez par la facilité de l'élocution et par la force du raisonnement, et vous ne manquez jamais de vaincre et de réduire au silence tous ceux qui discutent avec vous. Vous n'ignorez pas que, dans ces circonstances, les paroles qui s'échappent de la bouche blessent le cœur et affaiblissent l'amitié des autres. Souvent même, entraîné par la chaleur du discours, vous abusez de votre supériorité, et vous déchirez vos adversaires par de mordantes railleries; vous les percez des traits acérés de votre langue, et vous attirez sur vous la colère des dieux. Vous ignorez le nombre de vos fautes, qui sont inscrites dans l'autre monde, et vous vous peignez comme le plus vertueux des hommes. Qui est-ce qui prétendrait me tromper? Croyez-vous qu'on puisse en imposer au ciel?

» Il est vrai que vous ne faites aucune action déshonnête, mais quand vous apercevez une belle femme dans la maison d'autrui, vous la dévorez des yeux, un trouble subit vous agite, et vous ne pouvez la bannir de vos pensées. Dès ce moment vous avez commis un adultère au

fond de votre cœur, seulement vous ne l'avez pas consommé! Rentrez un instant en vous-même : auriez-vous assez peu d'empire sur vous pour imiter le sage Loû-nantseu (1) si vous vous trouviez dans la même position que lui? Ainsi vous dites que vous vous êtes conservé pur et chaste pendant toute votre vie ; et vous croyez pouvoir vous présenter sans crainte devant le ciel et la terre, devant les démons et les esprits! Vous mentez à vous-même. Si donc vous suivez ainsi les préceptes que vous avez juré d'observer, qu'est-il besoin de parler de tous les autres?

» J'ai présenté au ciel les suppliques que vous avez brûlées devant mon autel. Le Maître suprême a chargé un Esprit d'observer assidûment vos bonnes et mauvaises actions, et pendant plusieurs années, il n'a pas trouvé en vous une seule vertu qui fût digne d'être inscrite sur son livre.

» Quand vous êtes seul et livré à vous-même, je ne vois dans votre cœur que des pensées d'avarice, des pensées d'envie, des pensées d'égoïsme, des pensées d'orgueil, des pensées de mépris, des pensées d'ambition, des pensées de haine et d'ingratitude contre vos bienfaiteurs et vos amis. Elles naissent, elles pullulent en si grand nombre au fond de votre cœur, qu'il me serait impossible de les énumérer jusqu'au bout. Les dieux en ont déjà inscrit une multitude, et les châtiments du ciel ne feront que s'accroître de jour en jour. Puisque vous n'avez pas même le temps d'échapper aux calamités qui vous menacent, à quoi bon prier pour obtenir le bonheur? »

A ces mots, Iu-kong fut frappé de terreur; il se prosterna contre terre et versa un torrent de larmes. « Seigneur! s'écria-t-il en soupirant, puisque vous savez les

(1) Loû-nan-tseu se voyant un jour obligé de passer la nuit dans une maison où se trouvait une femme seule, il alluma une lampe, et lut jusqu'au matin, de peur de donner lieu à d'injustes soupçons.

choses cachées, je reconnais que vous êtes un dieu. Je vous en supplie, daignez me sauver !

» — Mon ami, lui dit Tchang, vous étudiez les livres anciens, vous êtes éclairé sur vos devoirs, et l'amour du bien vous a toujours causé une véritable joie. Quand vous entendez prononcer une parole vertueuse, vous êtes dans le moment transporté de zèle et d'émulation ; la vue d'une bonne action vous fait bondir de joie. Mais à peine l'une et l'autre ont-elles cessé de frapper vos yeux et vos oreilles, que vous les oubliez sur-le-champ. La loi n'a pas jeté dans votre cœur de profondes racines, et c'est pour cela que vos bons principes n'ont pas de base solide. Aussi, les paroles et les actions vertueuses de votre vie entière n'ont jamais eu qu'une vaine apparence et des dehors spécieux. Avez-vous jamais fait une seule action qui décelât une vertu vraie et solide ? et cependant lorsque votre cœur est rempli de mauvaises pensées qui vous lient et vous enveloppent de toutes parts, vous osez demander au ciel la récompense qui n'appartient qu'à la vertu ! Vous ressemblez à un homme qui sèmerait tout son champ de chardons et d'épines, et qui en attendrait une riche moisson. Ne serait-ce pas le comble de la folie ?

» Dorénavant, armez-vous de courage et bannissez toutes les pensées cupides, les pensées obscènes, et en général, toutes les pensées déréglées qui se présenteront à votre esprit. Vous recueillerez une moisson de pensées pures et vertueuses, et c'est alors que vous devrez tourner tous vos efforts vers la pratique du bien. S'il se présente une bonne action proportionnée à vos forces, hâtez-vous de la faire d'un cœur ferme et résolu, sans calculer si elle est grande ou petite, difficile ou facile, si elle vous rapportera du profit ou de la réputation. Si cette bonne action est au-dessus de vos forces, employez de même tout votre zèle et toute votre ardeur, afin de montrer au moins

l'intention pleine et entière de l'exécuter. Votre premier devoir est une patience sans bornes; votre second devoir est une infatigable persévérance. Gardez-vous surtout de vous laisser aller à la tiédeur; gardez-vous de vous tromper vous-même.

» Quand vous aurez suivi long-temps cette règle de conduite, vous en retirerez des avantages incalculables. Vous m'avez servi dans l'intérieur de votre maison avec un cœur pur et respectueux, et c'est pour cela que je suis venu exprès pour vous apporter ces instructions. Si vous vous hâtez de les pratiquer de toute la force de votre âme, vous pourrez apaiser le ciel et le disposer à changer sa décision. »

En disant ces mots, il entra dans l'intérieur de la maison. Iu-kong se leva avec empressement et le suivit. Mais quand il fut arrivé auprès du foyer, il disparut. Il reconnut alors que c'était *l'Esprit du foyer* qui préside à la destinée des hommes. Il brûla aussitôt des parfums en son honneur, et le remercia en se prosternant jusqu'à terre.

Le lendemain, qui était le premier jour de la première lune de l'année, il adressa ses hommages et ses prières au ciel; il se corrigea de ses fautes passées, et commença à faire le bien dans toute la sincérité de son cœur. Il changea son nom honorifique, et adopta celui de *Tseng-i-tao-jin*, c'est-à-dire le *Tao-ssé*, *dont les pensées sont pures*, et écrivit le serment de bannir toutes les pensées coupables.

Le premier jour, mille pensées confuses venaient l'assaillir; tantôt il tombait dans le doute, tantôt dans l'indifférence et la tiédeur. Il laissait passer sans fruit les heures et les jours, et il ne tarda pas à rentrer dans la voie où il s'était perdu. Enfin, il se prosterna devant l'autel du grand dieu *Kouan-in*, qu'il adorait dans sa maison, et versa des larmes de sang. « Je jure, dit-il, que mon unique désir est de ne plus former que de bonnes

pensées, de me conserver pur et intègre, et d'employer toutes les forces de mon âme pour avancer de plus en plus dans la perfection. Si je me ralentis de l'épaisseur d'un cheveu, puissé-je tomber pour toujours dans les profondeurs de l'enfer ! »

Tous les jours, il se levait de grand matin, et prononçait cent fois d'un cœur sincère et pénétré le nom sacré de *Ta-tsé*, *Ta-peï*, afin d'obtenir l'assistance divine.

Dès ce moment, il observait ses pensées, ses paroles, ses actions, comme si des esprits eussent été constamment à ses côtés; il n'osait se permettre le plus léger écart.

Toutes les fois qu'il se présentait quelque chose d'utile aux hommes ou aux animaux, il n'examinait pas s'il s'agissait d'une grande ou d'une petite affaire, s'il avait du loisir ou s'il était sérieusement occupé, s'il avait ou n'avait pas les moyens et la capacité nécessaires pour l'exécuter. Il se hâtait de l'entreprendre avec une joie qui tenait de l'enthousiasme, et ne s'arrêtait qu'après avoir complétement réussi. Il faisait le bien aussi souvent qu'il en trouvait l'occasion, et répandait au loin des bienfaits secrets. Il remplissait fidèlement ses devoirs et s'appliquait à l'étude avec un zèle infatigable. Il pratiquait l'humilité, supportait les affronts, et s'efforçait de convertir et de diriger vers le bien tous les hommes qu'il rencontrait.

Les jours entiers ne suffisaient pas à tant de bonnes œuvres. Le dernier jour de chaque mois, il faisait le résumé de toutes ses actions et de toutes ses paroles pendant les trente jours qui venaient de s'écouler, et l'écrivait sur un papier jaune qu'il brûlait devant le dieu du foyer. Iu-kong se mûrit bientôt dans la pratique de toutes les vertus. Faisait-il un mouvement, il était suivi de mille bonnes œuvres; restait-il en repos, nulle pensée coupable ne venait troubler la pureté de son âme. Il persévéra ainsi pendant trois ans.

Quand il eut atteint l'âge de cinquante ans (c'était la deuxième année du règne de Wan-li), Tchang-kiang-lin avait la charge de premier ministre d'État. L'examen des tsin-ssé (1) étant terminé, il chercha un maître pour faire l'éducation de son fils.

Toutes les personnes qu'il consulta lui recommandèrent Iu-kong d'une voix unanime. Le ministre alla l'inviter lui-même, et l'amena à la capitale avec sa famille. Tchang, pénétré de respect pour la vertu de Iu-kong, usa de son influence pour le faire entrer dans le collége impérial. L'année ping-tsée (1576), il se présenta au concours, et obtint le grade de licencié. L'année suivante, il fut élevé au rang de tsin-ssé (docteur).

Un jour, il alla rendre visite à un eunuque nommé Yang-kong.

Yang lui présenta ses cinq fils qu'il avait fait acheter dans différentes parties de l'empire, afin qu'ils fussent la consolation de sa vieillesse. Parmi eux se trouvait un jeune homme de seize ans. Iu-kong crut reconnaître les traits de sa figure et lui demanda quel était son pays natal. « Je suis, dit le jeune homme, du pays de Kang-yeou. Dans mon enfance, j'entrai par mégarde dans un bateau de grains qui partait. Je me souviens encore, quoique confusément, du nom de ma famille et de celui du village où je suis né. »

Iu-kong éprouva un mouvement de surprise et d'émotion. L'ayant prié de découvrir son pied gauche, il reconnut les deux taches noires, et s'écria d'une voix forte : *Vous êtes mon fils!*

Yang-kong partagea l'étonnement du père, et lui rendit son fils qui l'accompagna dans son hôtel.

Iu-Kong courut avertir sa femme de cet heureux événement. Elle embrassa tendrement son fils, et versa des

(1) L'examen des candidats qui aspirent au grade de docteur.

larmes de douleur et de joie. Le fils, pleurant à son tour, serra dans ses mains le visage de sa mère, et effleura ses yeux aveugles avec sa langue, et, soudain, elle recouvra la vue.

Iu-kong fit éclater sa joie au milieu des larmes qui humectaient encore ses yeux. Dès ce moment, il renonça aux emplois, et prit congé de Tchang-kiang-lin pour retourner dans son pays natal. Tchang, touché de sa vertu, ne le laissa partir qu'après lui avoir fait accepter de riches présents.

Iu-kong étant arrivé dans son pays natal, continua à pratiquer le bien avec une nouvelle ardeur. Son fils se maria et eut de suite sept fils qu'il éleva tous et qui héritèrent des talents et de la réputation de leur aïeul. Iu-kong composa un livre où il raconta l'histoire de sa vie, avant et après son heureuse conversion, et le fit apprendre à ses petits-fils.

Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et tout le monde regarda cette longue vieillesse comme la récompense de ses actions vertueuses, qui avaient changé en sa faveur la décision du ciel.

III

UN HÉRITIER DANS LA VIEILLESSE (1),

COMÉDIE CHINOISE.

ACTE III, SCÈNE IV.

(Le théâtre représente un cimetière.)

LIEOU-TSONG-CHEN, LI-CHI.

Lieou. — Le Tsing-ming commence aujourd'hui, et nous venons visiter les tombeaux de nos pères. Femme, notre fille et son mari ne sont-ils pas partis avant nous?

Li-chi. — Ils nous ont précédés depuis long-temps. Déjà la tente doit être dressée, les moutons doivent être tués; les gâteaux, les jambons, toutes les offrandes sont sans doute préparées, et le vin est chauffé. Les ombres de nos ancêtres et de nos parents n'attendent plus que nous. Nous allons brûler le papier parfumé, et nous mangerons ensuite le reste des offrandes.

---

(1) On trouve dans ce volume, page 131 et suivantes, l'analyse de cette intéressante comédie, qui a été traduite, en 1817, par M. J.-F. Davis. Il est bon toutefois d'avertir le lecteur que le nom du vieillard est Lieou-tsong-chen; celui de sa femme légitime, Li-chi; le neveu s'appelle In-sun.

Lieou. — Je crains que nos enfans ne soient pas encore ici.

Li-chi. — Je vous répète qu'ils sont partis avant nous.

Lieou. — Mais croyez-vous qu'ils soient en effet arrivés?

Li-chi. — Depuis long-temps, sans doute.

Lieou. — Marchons donc. Ah! ne vous apercevez-vous pas que, dans le feu de notre conversation, nous avons déjà dépassé les tombeaux? Les voilà certainement; approchons-nous.

Li-chi. — C'est vrai, il faut revenir sur nos pas.

Lieou. — Nous y voici. Mais je n'aperçois aucune tente! Je ne vois ni moutons, ni gâteaux, ni vin! Aucune offrande n'est prête! Ah! quel sera donc le sort des ombres de nos pères?

Li-chi. — Je crains que nos enfants ne se soient arrêtés en chemin.

Lieou. — Femme, autrefois vous n'auriez pas été si confiante.

Li-chi. — En vérité, ils m'ont bien trompée.

Lieou. — Hélas, l'aspect de ces tombeaux est fait pour affliger! « Voyez les épines et les ronces sortir de ces » murs de briques et de terre, couvrir les cercueils et en- » vahir le lieu des offrandes. Où sont les arbres Lo-yang » et Pé-yang? » Mais il me semble que quelqu'un a visité récemment cet endroit. « Qui peut y être venu? Est-ce » mon gendre, ma fille, mon neveu, ou quelque parent » plus éloigné? Quelle désolation règne ici! La terre ma- » récageuse n'a reçu ni la saveur des offrandes, ni les » parfums du thé ou du vin! A peine a-t-elle été remuée. » On n'y a point brûlé de papier, ni versé seulement une » tasse de vin chaud. » Cependant quelqu'un est venu ici il y a peu d'instans, et en est reparti.

Li-chi. — Oh! si quelqu'un y est venu, ce ne peut être qu'un pauvre misérable.

« Lieou. — Lui et moi le sommes donc également! Les

» longues pluies qui sont tombées naguère ont sans doute » empêché bien des gens de se rendre ici, et c'est ce qui » fait que l'herbe y est si longue. Ah! quand goûterai-je » le bonheur de me voir revivre dans un fils? Chaque » jour le bétail immonde viendra brouter sur nos tom- » beaux! Où placera-t-on les tigres et les chèvres de » pierre (1)?» Femme, puisque nos enfants ne sont point arrivés, commençons nos adorations sans eux.

Li-chi. — Vous avez raison. Nous autres vieilles gens, commençons en les attendant.

Lieou. — Tournez-vous d'abord de ce côté.

Li-chi. — Qui sont ceux qui reposent ici?

Lieou. — Les parents de mon père.

Li-chi. — Parents du père de mon époux, versez sur notre famille votre influence favorable. Parents du père de mon époux, puissiez-vous bientôt monter dans les célestes demeures!

Lieou. — Passons à ceux-ci maintenant.

Li-chi. — Qui est enterré là?

Lieou. — Mes propres parents.

Li-chi. — Parents de mon époux, votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort!

---

(1) L'architecture des tombeaux est presque la seule, à la Chine, où l'on puisse trouver de la variété. Ces maisons des morts reçoivent toutes les formes possibles, et sont ordinairement décorées de mauvaises figures de lions, de tigres, d'éléphants, de chevaux, etc.

.... quæ gratia currûm
Armorumque fuit vivis, quæ cura nitentes
Pascere equos, eadem sequitur tellure repostos.

Les Tartares sacrifient des animaux vivants, et, depuis l'avénement de la présente dynastie, des esclaves mêmes et des concubines ont été offerts aux mânes de quelques personnages de la famille impériale: mais les Chinois furent si choqués de cette pratique cruelle, que la dynastie régnante a jugé convenable de l'abolir par une loi.

(*Note de M. J.-F. Davis.*)

Lieou. — Par ici à présent.

Li-chi. — A qui appartiennent ces tombeaux?

Lieou. — A mon frère et à sa femme; au père et à la mère d'In-sun.

Li-chi. — Quoi, c'est là qu'ils sont déposés! C'est à tort que vous m'ordonnez de rendre hommage à des inférieurs; je suis trop au-dessus d'eux pour faire des oblations sur leurs tombes.

Lieou. — Pendant leur vie, sans doute, ils étaient au-dessous de vous, mais maintenant ils n'existent plus! Ah! dites seulement : « Votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort! » Pour l'amour de moi, ma femme, prononcez cette formule.

Li-chi. — Hé bien donc je vais obéir. (*A part.*) O vous, les deux plus jeunes de la branche des Licou, prêtez-moi l'oreille du fond de vos sépultures! Souvenez-vous que pendant que vous viviez, vous nous avez fait du tort en abusant de la partialité de votre père et de votre mère; cependant le terme le plus court vous est échu en partage, et maintenant vous avez quitté la vie, laissant derrière vous ce misérable In-sun qui obsède constamment notre porte. Puisse-t-il bientôt être estropié ou tué en chemin! Puissé-je le voir foulé aux pieds et écrasé!

Lieou. — Aurez-vous bientôt fini de prier?

Li-chi. — A peine ai-je eu le temps d'ouvrir la bouche.

Lieou. — Femme, où serons-nous (1) enterrés nous-mêmes dans cent ans d'ici?

Li-chi. — J'ai fait choix d'une place sur le sommet de cette colline. Voyez les grands arbres qui l'ombragent

(1) Les Chinois pensent qu'il est de mauvais augure de faire mention de la mort en termes directs; c'est ainsi que les Romains disaient de quelqu'un de mort, *fuit* ou *vixit*, au lieu de *moritur*.

(*Note de M. J.-F. Davis.*)

comme autant de parasols. C'est là que nous reposerons dans cent ans d'ici.

Likou. — Je crains que nous ne puissions être enterrés là.

Li-chi. — Pourquoi donc?

Lieou. — Je vous dis que cela ne se pourra pas. C'est ici qu'on nous mettra.

Li-chi. — Ici? Mais c'est un endroit humide, bas et triste; je n'y consentirai jamais. Non, non, c'est là haut, vous dis-je.

« Lieou. — Hélas, nous sommes semblables à deux colon-» nes ruinées, et nous n'avons ni fils, ni petit-fils pour nous » soutenir. Dans cent ans d'ici, lorsque nos corps seront » profondément ensevelis, en vain nos tombes seront-elles » convenablement orientées (1), nous n'en reposerons » pas moins dans ce lieu de désolation. Au temps des obla-» tions, 1er et 15 du mois, qui est-ce qui viendra les yeux » en pleurs orner nos sépultures de papier doré, et brû-» ler de l'encens en notre honneur? »

Femme, c'est seulement parce que nous n'avons point de fils, que nous ne pourrons pas être enterrés où vous le dites.

Li-chi. — Point de fils, dites-vous? N'avons-nous pas un gendre et une fille?

Lieou. — Ah! je n'y pensais pas. Allons, puisque nos enfants n'arrivent point, causons un peu ensemble, et dites-moi, je vous prie, quel est mon surnom?

Li-chi. — (*A part.*) Sûrement ce vieux bonhomme perd la raison à mesure qu'il avance en âge; voilà qu'il a

---

(1) Aucun Chinois ne bâtit une maison, n'élève un tombeau de famille, sans consulter auparavant un prêtre ou un astrologue touchant le *Tong-choui* (le vent et l'eau), c'est-à-dire la ligne précise selon laquelle les diverses parties de l'édifice doivent être dirigées.

(*Note de M. J.-F. Davis.*)

oublié son surnom! (*Haut.*) Votre surnom est Lieou, et on vous appelle Lieou-youen-waï (1).

Lieou. — Ah! mon surnom est Lieou, et on m'appelle Lieou-youen-waï! C'est fort bien, et quel est le vôtre?

Li-chi. — Le mien est Li.

Lieou. — Le vôtre est Li, et le mien est Lieou; et dites-moi : Comment êtes-vous entrée dans ma famille?

Li-chi. — Vraiment est-ce que vous l'ignorez? Eh! à quoi ont servi les visites, les témoins, les fêtes et les présents de mariage, si ce n'est à faire de moi votre femme légitime, et à m'admettre dans votre famille?

Lieou. — Ceux qui vous rencontrent vous appellent-ils madame Lieou, ou madame Li?

Li-chi. — (*A part.*) Il devient tout-à-fait stupide! (*Haut.*) « Si j'épouse un oiseau, il faut que je vole après lui; si » j'épouse un chien, je dois le suivre à la course; si j'é- » pouse une motte de terre abandonnée, il faut que je » m'asseye à côté d'elle, et que je la garde (2). »

Vous et moi, durant notre vie, nous partageons le même lit, et, après notre mort, nous aurons le même tombeau. J'appartiens tout-à-fait à votre famille, pourquoi donc m'appellerait-on madame Li?

Lieou. — Oui, il me semble, en effet, que vous êtes de ma famille; mais quel est le surnom de notre fille?

Li-chi. — Son surnom est aussi Lieou. On la nomme Lieou-in-tchang.

Lieou. — Comment s'appelle votre gendre?

Li-chi. — Tchang. Il s'appelle Tchang-lang.

Lieou. — Femme, permettez-moi de vous demander si, dans cent ans d'ici, notre fille sera déposée dans les tombeaux des Lieou ou dans ceux des Tchang.

Li-chi. — Elle sera enterrée dans ceux de Tchang. (*Après*

(1) Terme équivalent à l'anglais *squire*, écuyer.

(2) Proverbes chinois.

un moment de réflexion) : Oh! pourquoi pensez-vous à tout cela? Hélas, il n'est que trop vrai, n'ayant point de fils, nous sommes réellement sans soutiens.

Lieou. — Vous me comprenez à la fin.

Li-chi. — Qu'il serait heureux que quelqu'un de notre famille vînt visiter ces tombeaux!

IV

L'AVARE,

COMÉDIE CHINOISE (1).

ANALYSE DU QUATRIÈME ACTE.

[Kou-jin (c'est le nom de l'avare) devenu veuf, est malingre, cacochyme, moribond. Il s'avance appuyé sur le bras de son fils adoptif.]

— Aie! que je suis malade! (*il soupire.*) Hélas! que les jours sont longs pour un homme qui souffre! (*A part.*) Il y a bientôt vingt ans que j'ai acheté (2) ce jeune écer-

---

(1) M. Naudet, de l'Institut, a donné, dans le second volume du Théâtre de Plaute, l'extrait d'une comédie chinoise, traduite par M. Stanislas Julien, et intitulée *l'Avare*. Nous croyons que le lecteur nous saura gré de reproduire ici l'analyse du dernier acte, le plus remarquable des quatre, malgré l'exagération du ridicule et du plaisant qu'on y rencontre parfois.

(2) Voici le projet du contrat de vente que l'avare a fait écrire sous sa dictée, par son commis :

« Celui qui s'engage par ce contrat est Tcheou, le bachelier. » Comme il manque d'argent et n'a aucun moyen d'existence, il désire » vendre *un tel*, son propre fils, âgé de *tant* d'années, à un riche pro- » priétaire, nommé le respectacle Kou-jin, qui est honoré du titre » de Youeu-waï. » — Personne n'ignore que vous avez une grande fortune ; il vous suffit du titre de Youen waï, à quoi bon mettre les

velé. Je ne dépense rien pour moi, pas un denier, pas un demi-denier, et lui, l'imbécile, il ignore le prix de l'argent. L'argent n'est pour lui qu'un moyen de se procurer des vêtements, de la nourriture; passé cela, il ne l'estime pas plus que de la boue. Sait-il toutes les angoisses qui me tourmentent, lorsque je suis obligé de dépenser le dixième d'une once (75 cent.)? — Mon père, est-ce que vous ne voulez pas manger? — Mon fils, tu ne sais pas que cette maladie m'est venue d'un accès de colère. Un de ces jours, ayant envie de manger un canard rôti, j'allai au marché, dans cette boutique, là, que tu connais. Justement on venait de rôtir un canard d'où découlait le jus le plus succulent. Sous le prétexte de le marchander, je le prends dans ma main et j'y laisse mes cinq doigts appliqués jusqu'à ce qu'ils soient bien imbibés de jus. Je reviens chez moi sans l'acheter, et je me

mots *riche propriétaire?* — Tchin-té-fou, est-ce que tu veux me donner des leçons? Est-ce que je ne suis pas riche propriétaire, par hasard? est-ce que je suis un indigent? Oui, oui, riche propriétaire, riche propriétaire. Tu écriras derrière le contrat, qu'une fois le marché passé, si une des parties se rétracte, elle paiera un dédit de mille onces d'argent. — C'est écrit. Mais, au fait, quelle somme lui donnerez-vous pour l'enfant? — Ne vous mettez pas en peine de cela; je suis si riche, qu'il ne pourrait jamais dépenser tout l'argent que je ferais pleuvoir sur lui, si je voulais, en faisant seulement craquer mon petit doigt. »

Le bachelier signe de confiance, espérant, d'après la somme du dédit supposé, qu'on veut mettre un grand prix à son fils. Tchin-té-fou rapporte le contrat signé à Kou-jin, qui lui demande si le bachelier est parti.

— Eh! comment? vous ne lui avez pas payé les frais de nourriture? — Il faut que vous soyez bien dépourvu de sens et d'intelligence, Tchin-té-fou. Cet homme, n'ayant point de riz pour nourrir son fils, me l'a vendu tout à l'heure, pour qu'il fût nourri dans ma maison, et qu'il mangeât mon riz. Je veux bien ne pas exiger de frais de nourriture: mais comment ose-t-il en réclamer? — Belle satisfaction! cet homme n'a pas d'autre moyen de retourner dans son pays. — Puis-

fais servir un plat de riz cuit dans l'eau. A chaque cuillerée de riz, je suçais un doigt. A la quatrième cuillerée, le sommeil me prit tout-à-coup, et je m'endormis sur ce banc de bois. Ne voilà-t-il pas que, pendant mon sommeil, un chien vient me sucer le cinquième doigt. Quand je m'aperçus de ce vol à mon réveil, je me mis en une telle colère, que je tombai malade. Je sens que mon mal empire de jour en jour; je suis un homme mort. Allons, il faut que j'oublie un peu mon avarice et que je me mette en dépensé. Mon fils, j'aurais envie de manger de la purée de fèves. — Je vais en acheter pour quelques centaines de liards. — Pour un liard, c'est bien assez. — Pour un liard ! à peine en aurais-je une demi-cuillerée. Et quel marchand voudrait m'en vendre si peu?

Un domestique parlant bas au jeune homme. — Achetez-en pour une once d'argent. (*A part.*) S'il donne cinq liards pour acheter de la purée de fèves, il écrira sur son livre de dépenses qu'il m'a avancé cinq liards, et demain il voudra me les faire rembourser.

Le jeune homme achète de la purée de fèves pour dix liards au lieu d'un. Mais il n'a pu tromper l'œil toujours

---

qu'il ne veut pas remplir les conventions, rendez-lui son enfant, et qu'il me paie mille onces d'argent pour le dédit. »

Cependant l'avare se laisse vaincre par les prières de l'honnête Tchin-té-fou ; il accorde une once d'argent (7 fr 50 c.) — C'est se moquer. — Il ne faut pas estimer si peu un lingot d'argent, sur lequel est empreint le mot *pao* (chose précieuse). Cette dépense ne te paraît rien ; elle m'arrache les entrailles. Mais je veux bien faire ce sacrifice pour me débarrasser de lui : c'est à prendre ou à laisser.

On devine ce que disent les parents, quand Tchin-té-fou leur vient faire cette proposition. Non, on ne peut pas le deviner. C'est la femme qui s'écrie : — Comment ! une once d'argent ; on n'aurait pas pour cela un enfant de terre cuite ! Si la réponse est peu maternelle, la réflexion de l'avare, quand on la lui rapporte, est excellente : — Oui, mais un enfant de terre cuite ne mange pas de riz, et ne fait pas de dépense.

vigilant de l'avare, et il essuie des reproches à son retour.

— Mon fils, je t'ai vu tout à l'heure prendre dix liards et les donner tous à ce marchand de purée. Peut-on gaspiller ainsi l'argent? — Il me doit encore cinq liards sur la pièce que je lui ai donnée. Un autre jour, je les lui redemanderai. — Avant de lui faire crédit de cette somme, lui as-tu bien demandé son nom de famille et quels sont ses voisins de droite et ses voisins de gauche? — Mon père, à quoi bon prendre des informations sur ses voisins? — S'il vient à déloger et à s'enfuir avec mon argent, à qui veux-tu que j'aille réclamer mes cinq liards? — Mon père, pendant que vous vivez, je veux faire peindre l'image du dieu du bonheur, afin qu'il soit favorable à votre fils, à vos petits-fils et à vos descendants les plus reculés. — Mon fils, si tu fais peindre le dieu du bonheur, garde-toi bien de le faire peindre de face: qu'il soit peint par derrière, cela suffit. — Mon père, vous vous trompez, un portrait se peint toujours de face. Jamais peintre s'est-il contenté de représenter le dos du personnage dont il devait faire le portrait? — Tu ne sais donc pas, insensé que tu es, que, quand un peintre termine les yeux dans la figure d'une divinité, il faut lui donner une gratification? — Mon père, vous calculez trop. — Mon fils, je sens que ma fin approche. Dis-moi, dans quelle espèce de cercueil me mettras-tu? — Si j'ai le malheur de perdre mon père, je lui achèterai le plus beau cercueil de sapin que je pourrai trouver. — Ne va pas faire cette folie; le bois de sapin coûte trop cher. Une fois qu'on est mort, on ne distingue plus le bois de sapin du bois de saule. N'y a-t-il pas derrière la maison une vieille auge d'écurie? Elle sera excellente pour me faire un cercueil. — Y pensez-vous? Cette auge est plus large que longue; jamais votre corps n'y pourra entrer, vous êtes d'une trop grande taille. — Eh bien, si l'auge est trop courte, rien n'est plus aisé que de raccourcir mon corps. Prends une hache et

coupe-le en deux. Tu mettras les deux moitiés l'une sur l'autre, et le tout entrera facilement. J'ai encore une chose importante à te recommander : ne va pas te servir de ma bonne hache pour me couper en deux ; tu emprunteras celle du voisin. — Puisque nous en avons une chez nous, pourquoi s'adresser au voisin ? — Tu ne sais pas que j'ai les os extrêmement durs : si tu ébréchais le tranchant de ma bonne hache, il faudrait dépenser quelques liards pour la faire repasser. — Comme vous voudrez. Mon père, je désire aller au temple pour y brûler de l'encens à votre intention ; donnez-moi de l'argent. — Mon fils, ce n'est pas la peine ; ne brûle pas d'encens pour obtenir la prolongation de mes jours. — Il y a long-temps que j'en ai fait le vœu ; je ne puis pas tarder davantage à l'acquitter. — Ah ! ah ! tu as fait un vœu. Je vais te donner un denier. — C'est trop peu. — Deux. — C'est trop peu. — Je t'en donne trois. C'est assez..... C'est trop, c'est trop, c'est trop..... Mon fils, ma dernière heure approche ; quand je ne serai plus, n'oublie pas d'aller réclamer ces cinq liards que te doit le marchand de purée de fèves.

Voilà ce qui s'appelle un caractère soutenu jusqu'à la fin. Ce trait vaut mieux encore que le dernier mot d'Harpagon : « et moi, voir ma chère cassette. » Il est plus piquant, plus inattendu.

V

LA SOUBRETTE ACCOMPLIE (1),

COMÉDIE EN PROSE ET EN VERS.

ACTE I, SCÈNE V.

[La scène est dans le jardin du palais de Tsin.]

PÉ-MIN-TCHONG, SIAO-MAN et FAN-SOU.

PÉ-MIN-TCHONG, *dans le cabinet d'étude.* — Depuis que j'ai vu, ces jours derniers, Siao-man, qui ressemble par sa figure à une jeune immortelle du ciel de jade, par sa taille svelte et gracieuse à la fille de la belle Si-ché, ma pensée ne peut plus se détacher d'elle, pas même pendant mon sommeil. J'oublie de prendre le thé et le riz; et madame Han ne dit pas un mot de ce mariage! — A

---

(1) Nous avons publié dans le *Nouveau journal asiatique* (cahiers de novembre et décembre 1834, janvier et février 1835), la traduction de cette comédie chinoise, dont l'intrigue est vive et fort amusante. Au lieu de présenter ici l'analyse de la pièce, analyse qui n'apprendrait rien au lecteur, nous aimons mieux extraire deux ou trois scènes qui offrent des détails curieux sur les mœurs domestiques de la Chine. Les personages sont madame Han, veuve de Peï-tou, prince de Tsin, commandant en chef des armées de l'empereur; Pé-min-tchong, fils de Pé, général d'infanterie, et amant de Siao-man; Siao-man, fille de Peï-tou, et amante de Pé-min-tchong; Fan-sou, suivante de Siao-man.

cette heure avancée de la nuit, la lune est brillante, l'air est pur. Depuis que je suis dans ce cabinet d'étude, la tristesse m'accable. Je vais jouer un air sur ma guitare. (*Il parle à sa guitare.*) Je t'invoque d'une voix suppliante; souviens-toi que pendant plusieurs années je t'ai suivie, comme un ami fidède, sur les lacs et les mers. Je vais jouer un air, jeune immortelle! C'est dans ta ceinture, mince et svelte comme celle d'une jeune vierge, dans ton sein, nuancé comme celui d'un serpent, dans ta gamme d'or, ton chevalet de jade, c'est dans tes sept cordes, pures comme le cristal, que réside toute la puissance de mes chants. O ma guitare! je te suspendrai dans ma chambre, je t'offrirai des sacrifices aux quatre saisons de l'année, et je ne manquerai jamais de te saluer, soir et matin, pour te témoigner ma reconnaissance.

FAN-SOU. — Mademoiselle, promenons-nous à la dérobée.

SIAO-MAN. — Fan-sou, garde-toi de faire du bruit. Retenons nos ceintures qui sont garnies de pierres sonores, et marchons tout doucement.

FAN-SOU. — (*Elle chante.*) «Les pierres de nos ceintures » s'agitent avec un bruit harmonieux; que nos petits pieds, » semblables à des nénuphars d'or, effleurent mollement » la terre. (*Bis.*) La lune brille sur nos têtes pendant que » nous foulons la mousse verdoyante. (*Bis.*) La fraîcheur » humide de la nuit pénètre nos légers vêtements. »

Mademoiselle, voyez donc comme ces fleurs sont vermeilles; elles ressemblent à une étoffe de soie brodée; voyez la verdure des saules; de loin on dirait des masses de vapeurs qui se balancent dans l'air. Nous jouissons de toutes les beautés du printemps.

SIAO-MAN. — Que ces perspectives sont ravissantes!

FAN-SOU. — (*Elle chante.*) « Ce printemps qui dure » quatre-vingt-dix jours déploie maintenant tous ses char- » mes. Nous voici dans ces longues nuits qui valent mille

» onces d'argent. En vérité, il est difficile de goûter à la fois » tant d'agréments réunis. »

(*Elle parle.*) Regardez ces pêchers vermeils et ces saules verdoyants. Voici un printemps délicieux!

(*Elle chante.*) « Les fleurs et les saules semblent sourire » à notre approche; le vent et la lune redoublent de tendresse. Ce sont eux qui font naître ces couleurs variées » que nous admirons. Dans ces moments délicieux, un » poëte se sentirait pressé d'épancher en beaux vers les » sentiments de son âme. »

(*Elle parle.*) Mademoiselle, les sites que vous voyez m'enchantent à tel point que je voudrais profiter de cette heure délicieuse de la nuit pour composer quelques vers. Je vous prie, ne vous en moquez pas.

Siao-man. — Je désire les entendre.

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Un han-lin, avec tout son » talent, ne pourrait décrire les charmes de ces ravissantes » perspectives; un peintre habile ne pourrait les représenter avec ses brillantes couleurs. Voyez la fleur haï-» tang (1), dont la brise agite le calice entr'ouvert; la » fraîcheur de la nuit pénètre nos robes de soie ornées de » perles; les plantes odoriférantes sont voilées d'une va-» peur légère; notre lampe jette une flamme tranquille » au milieu de la gaze bleue qui l'entoure; les saules lais-» sent flotter leurs soies verdoyantes, d'où s'échappent des » perles de rosée qui tombent, comme une pluie d'étoi-» les, dans cet étang limpide : on dirait des balles de jade » qu'on jetterait dans un bassin de cristal. Voyez la lune » qui brille à la pointe des saules; elle ressemble au » dragon azuré qui apporta jadis le miroir de Hoang-ti. »

(*Pé-min-tchong joue de la guitare.*)

Siao-man. — Fan-sou, de quel endroit viennent ces accords harmonieux?

(1) *Pyrus japonica.*

Fan-sou. — Sans doute c'est Pé-min-tchong, le jeune étudiant, qui joue de la guitare.

Siao-man. — Quel air joue-t-il?

Fan-sou. — Allons en cachette écouter au bas de cette fenêtre.

Pé-min-tchong. — En présence de ces beaux sites, je vais chanter une romance.

(*Il chante en s'accompagnant de sa guitare.*) « La lune » brille dans tout son éclat, la nuit est pure, le vent et la » rosée répandent leur fraîcheur; mais, hélas! la belle » personne que j'aime n'apparaît point à mes yeux : elle » repose loin de moi dans sa chambre solitaire! Depuis » qu'elle a touché mon cœur, aucun oiseau messager ne » m'apporte de ses nouvelles. Il lui est difficile de trouver » quelqu'un à qui elle puisse confier une lettre. Mon âme » se brise de douleur, ma tristesse s'accroît de plus en » plus, et cependant ma chanson n'est pas encore finie. » Les larmes inondent mon visage. Mille lis me séparent » de mon pays natal; j'erre à l'aventure comme la feuille » emportée par le vent. Quand serai-je assez heureux pour » posséder la belle Iu-feï?

Siao-man. — Les paroles de ce jeune homme vous attristent le cœur.

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Avant la fin de sa chanson » j'ai senti mon âme se briser. »

(*Elle parle.*) Et moi aussi je commence à devenir émue.

(*Elle chante.*) « A peine l'ai-je entendu que j'ai senti » s'accroître mes ennuis. La douceur de ses accents faisait » naître par degrés le trouble au fond de mon âme; sa » voix touchante inspire l'amour. Avec quelle vérité il a » dépeint les tourments de cette passion! Ne croirait-on » pas qu'en prenant sa guitare, il a voulu décrire votre » abandon, votre tristesse? Ne semble-t-il pas dire qu'en » dehors de sa fenêtre il y a une jeune fille qui gémit » comme lui sur sa couche solitaire? »

Pé-min-tchong. — (*Il chante de nouveau en s'accompagnant de sa guitare.*) « Le phénix solitaire cherche la » compagne qu'il aime : il chante d'une voix plaintive ; où » est-elle pour écouter ses tendres accents ? »

Fan-sou. — Que ne joue-t-il un autre air ?

(*Elle chante.*) « Lorsqu'il peint avec sa guitare les plain- » tes du phénix séparé de sa compagne, il semble faire » allusion à nos peines. »

(*Elle parle.*) Mademoiselle, allons-nous-en.

Siao-man. — Pourquoi es-tu donc si pressée ?

(*Elle chante.*) « Ce jeune homme ne paraît pas un let- » tré d'un caractère droit et sincère. »

Fan-sou. — (*Elle parle d'un ton effrayé.*) Holà, mademoiselle, est-ce que vous ne voyez pas un homme qui vient ?

Siao-man. — De quel côté vient-il ?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Les bambous froissés réson- » nent sur son passage ; les fleurs laissent tomber avec » bruit leurs pétales décolorés ; les oiseaux, qui dormaient » sur les branches, s'envolent de frayeur. (*Elle écoute.*) » J'ai écouté long-temps avec inquiétude : je n'entends » personne ; autour de nous règnent la solitude et le si- » lence. »

Siao-man. — Pourquoi fais-tu l'effrayée ? Comment un homme pourrait-il venir à cette heure ? Il faut que tu sois folle !

Fan-sou, *se mettant à rire.* — Ah ! ah ! ah !

Siao-man. — Pourquoi ris-tu ?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « A peine ai-je éclaté de rire » qu'un effroi soudain vient étouffer ma voix. »

Pé-min-tchong. — Il me semble que je viens d'entendre parler plusieurs personnes au bas de cette fenêtre. Ne serait-ce pas parce qu'elles m'ont entendu jouer de la guitare ? Ouvrons la porte de ce cabinet pour regarder.

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Ah ! j'ai entendu résonner » l'anneau de la porte ; il m'a semblé voir quelqu'un venir.

» Le bruit qui a frappé mon oreille m'annonçait une per-» sonne qui marche dans l'ombre. Soudain j'ai arrêté mes » yeux de ce côté : ce n'était que le bruit des gouttes de » rosée; ce n'était que le murmure de la brise du soir. » Les fleurs balancent capricieusement leur ombre ; elles » ont failli me faire mourir de frayeur. »

(*Elle parle.*) Mademoiselle, allons-nous-en. J'appréhende qu'il ne vienne quelqu'un.

SIAO-MAN. — Écoutons encore un air. Qu'est ce que tu as à craindre?

FAN-SOU. — (*Elle chante.*) « Mademoiselle, c'est à votre » sollicitation que je me promène cette nuit dans le jar-» din. Si madame vient à le savoir, je ne pourrai trouver » aucune excuse. De plus, cette démarche excitera peut-» être des propos malveillants. Madame est sévère sur les » convenances, et elle gouverne sa maison avec une in-» flexible rigueur. »

(*Elle parle.*) Si madame vient à le savoir, elle dira qu'elle connaît la coupable, que c'est Fan-sou, cette petite scélérate; puis elle m'appellera et me fera mettre à genoux. La nuit devient obscure; retournons-nous-en. Holà! je crois entendre l'arrivée de quelqu'un.

SIAO-MAN. — Eh bien! retirons-nous.

FAN-SOU. — (*Elle chante.*) « Dites-moi un peu, quand » vous êtes sortie de votre chambre parfumée, la cour était-» elle tranquille? tout le monde était-il en repos? »

SIAO-MAN. — A l'heure qu'il est, qui pourrait venir ici?

FAN-SOU. — Ne serait-ce pas Pé-min-tchong, qui vient de jouer de la guitare?

(*Pé-min-tchong fait semblant de tousser.*)

SIAO-MAN. — Il sait que nous sommes là; mais comment pourrait-il deviner ce que nous venons faire ici?

FAN-SOU. — (*Elle chante.*) « Quoique nous ne pensions » pas à l'amour, il va supposer que l'amour nous amène » dans cet endroit. »

Siao-man. — Quel motif pourrait autoriser un semblable soupçon?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Il cherchera naturellement » dans quelle intention nous sommes venues écouter sa » romance. »

(*Elle parle.*) La nuit devient sombre; retirons-nous.

Siao-man. — Quelle heure est-il à présent?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Il y a long-temps que j'ai » entendu sonner la première veille. La nuit s'avance; ne » restons pas davantage. »

Siao-man. — Si tu veux rester, reste; si tu veux t'en aller, va-t'en; moi je désire attendre encore un peu. Qu'est-ce que j'ai à craindre?

Fan-sou. (*Elle chante.*) « Vous avez donc grande envie d'attendre! pour moi, je vais me retirer. »

Siao-man. — Où vas-tu maintenant?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Je vais près du puits, à » l'ombre de ces arbres touffus. »

Siao-man. — Et pourquoi vas-tu de ce côté?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Je me cacherai derrière la » balustrade du puits. »

Siao-man. — Eh bien! marche la première; je te suivrai.

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Cachez-vous à la faveur de » l'ombre que je projette en marchant. »

Siao-man. Fan-sou, tu diras que je ne t'ai pas vue.

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « L'éclat de la lune peut nous » trahir; je meurs d'inquiétude. »

Siao-man, *seule.* — Me voici débarrassée de Fan-sou; prenons maintenant notre sac d'odeur et jetons-le sur le seuil de cette porte. Si Pé-min-tchong sort du cabinet d'étude, il ne peut manquer de l'apercevoir.

(*Elle récite des vers.*) « Les fleurs de pêcher emportées » par les flots servir[illegible] de guide à Lieou-chin et à Youen- » chao, et les c[illegible]nt vers une île habitée par les [illegible]lieux. » (*E[illegible]ac d'odeur et sort.*)

ACTE II, SCÈNE VI.

SIAO-MAN et FAN-SOU.

SIAO-MAN. — Fan-sou, d'où viens-tu?

FAN-SOU. — Madame m'avait chargée de visiter Pé-min-tchong, qui est malade.

SIAO-MAN. — Comment va ce jeune homme?

FAN-SOU, *à part.* — Il paraît qu'elle s'intéresse beaucoup à lui. (*A Siao-man.*) Son état s'aggrave de plus en plus; la maladie va le conduire par degrés au tombeau.

SIAO-MAN, *à part.* — Est-il possible qu'il soit réduit à cet état! Je n'ose l'interroger avec trop d'instances. Comment donc faire? Quel remède?

FAN-SOU, *à part.* — La question que mademoiselle vient de m'adresser décèle à fond les sentiments de son cœur. Il n'y a pas d'inconvénient à lui parler franchement. (*A Siao-man.*) Mademoiselle, je viens de visiter Pé-min-tchong, qui est malade. Ce jeune homme m'a chargé de vous remettre une lettre; j'ignore ce qu'elle contient.

SIAO-MAN, *prenant la lettre et la lisant, affecte un ton irrité.* — Vile créature! il faut que tu sois bien effrontée!

FAN-SOU. — Que voulez-vous dire?

SIAO-MAN. — Fan-sou, viens ici et mets-toi à genoux.

FAN-SOU. — Je n'ai commis aucune faute; je ne m'agenouillerai pas.

SIAO-MAN. — Indigne suivante, tu déshonores ma famille! Sais-tu bien où tu es? Tu oses manquer à ce point aux convenances, comme si je ne les connaissais pas! N'est-ce pas ici la maison d'un ministre d'État? Je n'ai pas encore engagé ma foi; malgré cela, tu vas prendre la lettre d'un jeune homme pour venir ensuite me séduire! Si ma mère, qui est d'un caractère emporté, venait à le savoir, tu se-

rais perdue. Petite scélérate, je devrais te briser la figure ; mais on dirait que je suis une jeune fille qui ai la méchanceté d'un démon; on ne manquerait pas de me calomnier : mon unique devoir est de prendre cette lettre et d'aller la montrer à ma mère. Misérable suivante! elle te fustigera comme il faut.

Fan-sou, *se mettant à genoux et riant.* — Eh bien ! me voilà à genoux. Ce jeune homme m'a chargée de vous remettre un billet; je ne savais pas en vérité ce qu'il avait écrit. Mademoiselle, si vous allez le dire à madame,

(*Elle chante.*) « Vous me perdrez ainsi que le jeune » amant de la ville de Lo-yang. »

Siao-man. — Petite scélérate, tu es bien impudente!

Fan-sou, *tirant le sac d'odeur.* — Mademoiselle, ne vous fâchez pas tant.

(*Elle chante.*) « Votre suivante ne fera pas de bruit; » mademoiselle, gardez-vous de vous emporter. »

(*Elle parle.*) Voici un objet qui a une destination.

(*Elle chante.*) « Dites-moi à qui il était destiné. »

(*Elle parle.*) Regardez un peu.

(*Elle chante.*) « Cherchez, expliquez d'où il vient. »

Siao-man, *regardant le sac.* — (*A part.*) Comment se fait-il qu'il se trouve dans ses mains?

Fan-sou. — Ne m'avez-vous pas dit : Tu es bien impudente, petite misérable; sais-tu bien où tu demeures?

(*Elle chante.*) « N'est-ce pas ici le palais du ministre » d'État? Comment oserai-je venir ici pour vous séduire?»

(*Elle parle.*) Et qui êtes-vous, mademoiselle?

(*Elle chante.*) « Vous êtes une jeune personne; comment oserai-je vous séduire par des propos indiscrets? » Quand madame, qui est d'un caractère si bouillant, » aura vu cette servante qui déshonore sa maison, c'en » est fait d'elle! Permettez-moi de vous quitter promptement. »

(*Elle parle.*) Je vais aller trouver madame,

(*Elle chante.*) « Afin qu'elle me châtie comme je le » mérite. »

SJAO-MAN. — Fan-sou, je veux raisonner sérieusement avec toi.

FAN-SOU. — Feu le ministre d'État a gouverné sa maison avec tant de sévérité que les domestiques et les servantes n'osaient pas faire une démarche contraire aux rites. Aujourd'hui, mademoiselle, vous mettez en oubli les instructions que vous avez reçues dans votre enfance; vous ne cultivez pas les vertus de votre sexe; vous désobéissez à votre tendre mère, au point d'envoyer des billets à un jeune homme. Vous faites comme ces amantes qui franchissent les murs ou les percent pour voir l'objet de leur passion. Vous promettez votre cœur à un jeune homme et vous lui donnez un gage de votre tendresse. Ces jours derniers vous étiez fatiguée de broder; vous vous disiez atteinte de cette lassitude qu'occasionne l'influence du printemps; il paraît que c'était pour cela. Voilà le larcin découvert! C'est à vous maintenant de demander pardon : loin de là, vous voulez avoir un entretien sérieux. Rejetant vos fautes sur moi, vous m'accablez de reproches. Est-ce ainsi qu'on traite les gens? Je ne vous fais qu'une seule question : Sur ce sac d'odeur vous avez brodé deux oiseaux qui enlacent leurs ailes; quelle était votre pensée?

(*Elle chante.*) « Il faut convenir qu'ils sont brodés avec » art. »

(*Elle parle.*) Voici une touffe de nénuphars.

(*Elle chante.*) « Vous aviez sans doute vos raisons pour » les broder aussi. Cette conduite d'une personne distin- » guée comme vous l'êtes ne peut manquer d'exciter la rail- » lerie et les sarcasmes du public. (*Elle se met à courir.*) » Je cours montrer à madame ce sac d'odeur en soie vio- » lette. »

SIAO-MAN, *l'arrêtant.* — Tout à l'heure je plaisan

tais avec toi; pourquoi veux-tu aller chez ma mère?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Vous êtes une jeune per» sonne; pourquoi agissez-vous ainsi? »

Siao man, *la retenant toujours.* — C'est un tort que j'ai eu.

Fan-sou — Mademoiselle, ne vouliez-vous pas me fustiger les reins?

(*Elle chante.*) « Je vous en prie, lâchez-moi! »

Siao-man. — Fan-sou, attends encore un peu.

Fan-sou. — Est-ce bien vous, mademoiselle?

(*Elle chante.*) « Comment! vous me suppliez, moi qui » suis une misérable servante, de vous accorder du répit! »

Siao-nan. — Je conviens que j'ai eu tort.

Fan-sou. — Mademoiselle, tout à l'heure n'avez-vous pas voulu me frapper?

(*Elle chante.*) « Ne vouliez-vous pas meurtrir cette » bouche de Fan-sou qui est vermeille comme la cerise! »

Siao-man. — Eh bien! frappe-moi deux coups.

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Qui oserait meurtrir ces » reins sveltes comme la branche du saule?

(*Elle parle.*) Venez ici et mettez-vous à genoux.

(*Elle chante.*) « Notre rôle est changé, c'est mainte» nant à moi à vous châtier. »

(*Elle parle.*) Mademoiselle, vous paraissez émue.

Sioa-man. — Il y a bien de quoi être émue.

Fan-sou. — Mademoiselle, est-ce que vous avez peur?

Siao-man. — Certainement que j'ai peur.

Fan-sou. — Mademoiselle, n'ayez aucune crainte : je voulais seulement plaisanter avec vous.

Sioa-man. — Tu as failli me faire mourir de peur.

Fan-sou. — Mademoiselle, parlez-moi sérieusement. Est-ce vous qui avez donné ce sac d'odeur à Pé-min-tchong?

Siao-man. — Oui.

Fan-sou. — Pourquoi vous êtes-vous cachée de moi?

Siao-man. — Craignant qu'on ne vînt à le savoir, je n'ai pas osé te faire cette confidence.

Fan-sou. — Ce badinage a fait naître dans le cœur de Pé-min-tchong l'espérance du bonheur. Il est tombé malade et ne s'est point levé. Depuis ce moment son état s'aggrave de plus en plus, et bientôt les secours de l'art deviendront impuissants. Il m'a découvert tout à l'heure le secret du mal qui le consume. Il s'est prosterné trois fois jusqu'à terre pour exprimer devant moi les sentiments que vous lui avez inspirés. Il m'a dit que s'il ne peut s'unir à vous dans cette vie, son unique vœu est de vous revoir dans l'autre monde. En achevant ces mots, ses yeux se sont baignés de larmes, et moi-même je n'ai pu m'empêcher de partager son émotion. Voilà pourquoi, mademoiselle, je n'ai pas craint de m'exposer à votre colère; voilà pourquoi j'ai osé vous communiquer cette nouvelle, au risque de faire rougir votre visage, qui est beau comme le jade. A mon avis, les traits de ce jeune homme ressemblent à une pierre précieuse : ses joues ont le coloris du vermillon. Par l'éclat de ses paroles, par l'étendue de ses connaissances, il l'emporte sur tous les beaux esprits des siècles passés. Un jour il résoudra, en présence de l'empereur, les hautes questions de politique et de législation. Il ne peut manquer d'arriver aux premiers honneurs littéraires. Il lui est aussi facile d'acquérir des distinctions et des richesses que de puiser dans un sac ouvert. Mademoiselle, si véritablement vous avez de l'attachement pour lui, on dira qu'une belle femme a épousé un homme de talent. Qui est-ce qui peut s'opposer à cette union? Pé-min-tchong nourrit dans le fond de son cœur une passion qui le mine et le consume; il désire même que la mort mette un terme à ses tourments. Mademoiselle, l'humanité veut qu'on aime les hommes. Quel bonheur n'éprouve-t-on pas lorsqu'on adoucit les peines de ses semblables!

Siao-man. — Ma compagne d'étude, tu es tout-à-fait dans l'erreur. Est-ce que tu n'as pas entendu dire : « Quand on reçoit des présents de noces, on devient épouse; » quand on néglige les rites prescrits, on devient femme » de second rang? » Songe donc que je suis la fille d'un ministre d'État. Si je désobéis à ma tendre mère et que je contracte avec un jeune homme une union illicite, comment oserai-je ensuite soutenir les regards du public? Pé-min-tchong, à cause d'une jeune fille, néglige le soin de sa réputation; il désobéit à ses parents; il étouffe les sentiments vertueux que le ciel a mis en lui, au point de compromettre son existence. Si Pé-min-tchong est un homme, il faut convenir qu'il n'a guère d'humanité pour lui-même; et d'ailleurs comment puis-je le sauver?

Fan-sou. — Si pour une affaire de peu d'importance on compromet la vie d'un homme, n'est-ce pas une faute grave? Mademoiselle, réfléchissez-y mûrement.

Siao-man. — Ma compagne d'étude, garde-toi de m'en parler davantage : ma résolution est irrévocablement fixée.

Fan-sou. — Le Lun-iu dit:

« Celui qui manque à sa parole ne mérite pas le nom » d'homme. »

Pé-min-tchong est sans famille dans le monde; il erre seul à l'aventure. Mademoiselle, vous avez fait de ce sac d'odeur le gage de votre promesse; par ces vers vous avez engagé votre foi; or est-il permis à une personne bien née de manquer à sa parole comme vous le faites aujourd'hui? Puisque vous persistez avec obstination dans votre refus, je vais prendre le sac d'odeur et avertir madame.

Siao-man. — Attends donc, raisonnons encore un peu.

Fan-sou. — Mille demandes ne valent pas un consentement.

Siao-man. — Tu joues de ruse avec moi. Allons, attends que je réfléchisse encore.

Fan-sou. — « Il vaut mieux sauver la vie d'un homme » que d'élever une pagode à sept étages. » Il n'est pas besoin de tant réfléchir pour comprendre cela. Mademoiselle, quels ordres avez-vous à me transmettre, pour que j'aille rendre réponse à ce jeune homme ?

Siao-man. — Attends que j'écrive une lettre ; si tu vas lui rendre réponse, il la lira et connaîtra mes sentiments pour lui. (*Elle remet la lettre à Fan-sou.*)

Fan-sou. — Eh bien, je vais la porter.

Siao-man. — A qui la portes-tu ?

Fan-sou. — A madame.

Siao-man. — Mademoiselle, il faut que vous alliez la remettre à ce jeune homme ; si vous la donnez à madame, vous me perdrez injustement.

Fan-sou. — Mademoiselle, ne vous troublez pas ; c'est au bachelier que je vais la porter. (*Elles sortent ensemble.*)

SCÈNE VII.

PÉ-MIN-TCHONG et FAN-SOU.

Pé-min-tchong. — Tout à l'heure, Fan-sou, après avoir pris ma lettre et le sac d'odeur, est allée de ma part trouver sa jeune maîtresse ; mais comme je ne reçois pas de nouvelles, il me semble qu'il y a un siècle qu'elle est partie. Si par hasard elle rencontre des difficultés, que deviendrai-je ? Je vais m'appuyer sur cette table et faire semblant de dormir. (*Fan-sou entre dans le cabinet d'étude.*) (*Pé-min-tchong se levant et la serrant dans ses bras.*) Mademoiselle, vous voilà donc venue ! Eh bien ! où en est notre affaire ?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Aujourd'hui la soubrette » vous a rendu un service signalé. »

Pé-min-tchong. — Mademoiselle a-t-elle daigné recevoir ma lettre?

Fan-sou, *faisant claquer ses doigts.* — (*Elle chante.*) « J'ai eu recours à un petit stratagème et j'ai arrangé votre » affaire. »

Pé-min-tchong. — Si vous avez quelque bonne nouvelle, faites-la-moi connaître?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « J'ai un billet de sa main, » où elle a exprimé ses sentiments. »

Pé-min-tchong. — Quel bonheur! une réponse de mademoiselle! laissez-moi la voir.

Fan-sou, *tirant de son sein la lettre sans la montrer.* — (*Elle chante.*) « Oh! dans cet endroit personne n'a pu » la voir. »

Pé-min-tchong. — Pourquoi êtes-vous insouciante à ce point? Si je ne puis la voir, ô ciel! je mourrai d'impatience.

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Lettré stupide, qui n'entendez rien aux affaires! Eh bien, votre sort est dans cette » main-là.

Pé-min-tchong. — Hélas! vous me faites mourir de crainte. (*Fan-sou remet la lettre à Pé-min-tchong.*) (*Pé-min-tchong se mettant à genoux pour la recevoir.*) C'est une lettre de mademoiselle! Comment oserais-je la traiter d'une manière irrespectueuse? Attendez que j'allume un réchaud de parfum. Mademoiselle, saluez cette lettre et faites une prière pour moi.

Fan-sou. — Je ne comprends pas.

Pé-min-tchong. — Vous ne voulez pas? je prierai moi-même.

Fan-sou. — Mademoiselle n'en ferait pas autant pour vous.

(*Elle chante.*) « Qu'a donc cette lettre de si extraordi- » naire pour que vous brûliez des parfums en son honneur?

» Est-il possible que vous portiez la démence au point » d'adorer un morceau de papier! »

Pé-min-tchong. — Je vais ouvrir cette lettre et la lire. Justement voici des vers.

(*Il lit les vers.*) « La jeune fille est silencieuse dans sa » chambre solitaire; mais lorsqu'elle pense aux plaisirs » de cette nuit, elle peut encore écrire des vers. Elle est » confuse de songer qu'elle aime le jeune homme qui » est présent à sa vue. Qui pouvait prévoir ce qui arrive » aujourd'hui? Je vous ai causé bien des chagrins. Com- » ment vous en récompenserai-je? »

Fan-sou. — Vous le voyez, je viens de remplir pour vous une mission délicate; je me suis compromise peut-être. J'essaierais en vain de vous raconter tout ce que j'ai fait.

Pé-min-tchong. — Mademoiselle me promet un rendez-vous pour cette nuit; mais j'ignore à quel moment elle viendra.

Fan-sou. — Elle m'a adressé une recommandation pressante.

(*Elle chante.*) « Elle a pensé que le jeune homme qui » occupe le cabinet est triste et isolé, et qu'il ressemble à » l'amant qui était placé dans le lointain sur la tour de » Hong-taï. »

Pé-min-tchong. — Comment mademoiselle me traitera-t-elle cette nuit?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Elle sera avare de sa tendresse dans la crainte d'effacer sa beauté; et cette nuit, » avec vous..... »

Pé-min-tchong. — Cette nuit comment se conduira-t-elle avec moi?

Fan-sou, *l'interrompant.* — (*Elle chante.*) « Le mot était » venu sur le bout de ma langue; véritablement je l'ai » avalé. »

Pé-min-tchong. — Comment avez-vous pu l'avaler? Vite, prononcez ce mot; mettez le comble à ma joie.

Fan-sou (*à part*). — (*Elle chante.*) « Si je ne le dis pas, je » le ferai mourir de chagrin. »

Pé-min-tchong. — Qu'est-ce que mademoiselle vous a recommandé?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Elle m'a ordonné de vous » dire à voix basse..... »

Pé-min-tchong. — De me dire quoi?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Qu'elle vous engage à ne pas » dormir, quand la nuit sera avancée. »

Pé-min-tchong. — Commentpourrais-dormir cette nuit?

Fan-sou. — Elle vous prie d'attendre.

Pé-min-tchong. — Pourquoi, une seconde fois, ne pas parler clairement? Que veut-elle que j'attende?

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Elle vous ordonne d'atten- » dre (*ter*) jusqu'à demain matin. »

Pé-min-tchong. — Mademoiselle, ne plaisantez pas. Hâtez-vous de parler clairement.

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Elle veut que de la capitale » on entende vos soupirs; elle veut que vous trouviez votre » oreiller trop large et votre couverture trop froide. »

Pé-min-tchong. — La nuit approche; je pense que le soleil va se coucher.

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Nous sommes justement à » l'heure de midi. — Jamais je n'ai vu un lettré que l'a- » mour ait rendu fou à ce point. »

Pé-min-tchong. — Mademoiselle, dites-moi sans détours à quelle heure de la nuit elle viendra.

Fan-sou. — (*Elle chante.*) « Attendez que le tambour » ait annoncé l'arrivée de la nuit; attendez que tout le » monde de ce palais soit plongé dans un profond som- » meil; attendez qu'un bruit qui se prolonge au loin parte » du haut de la tour; que la goutte d'eau tombe sur la

» clepsydre de jade sonore; qu'une brise printanière fasse » frémir l'aigrette du phénix qui dort sur les bananiers; » que la fleur qui croît dans le palais de la lune abaisse » son ombre sur la cime des arbres; que la jeune beauté » sorte furtivement de sa chambre, d'où s'exhale un doux » parfum; qu'elle quitte ses rideaux brodés; qu'en agitant » sa robe ondoyante, elle franchisse le chemin entouré » d'une balustrade; qu'elle soulève mollement la jalousie » ornée de perles; attendez qu'un léger bruit se fasse en- » tendre de la fenêtre : c'est le moment où elle viendra. »

(*Elle sort.*)

VI

LA VENGEANCE DE TEOU-NGO (1),

DRAME CHINOIS.

ACTE III.

LE PROCUREUR CRIMINEL, L'EXÉCUTEUR DES SENTENCES JUDICIAIRES TEOU-NGO, MADAME TSAÏ, PLUSIEURS OFFICIERS DE JUSTICE.

LE PROCUREUR-CRIMINEL, *seul.* — Chargé de faire exécuter aujourd'hui même une sentence capitale, je viens d'or-

---

(1) Teou-ngo est le nom d'une jeune femme qui, faussement accusée d'avoir empoisonné son beau-père, est traduite devant le juge, condamnée et exécutée. L'auteur de ce drame, Kouan-han-king, fut peut-être le plus fécond des écrivains dramatiques de son temps. Nous possédons les titres de soixante pièces de théâtre qu'il a composées. Une cause célèbre a fourni vraisemblablement à Kouan-han-king le sujet de son drame, qui offre des analogies, des ressemblances même avec « l'Histoire du cercle de craie, » de Li-hing-tao. Les deux premiers actes ne méritent guère d'être traduits; cependant le caractère de Teou-ngo est parfaitement tracé; il y a encore un beau rôle, celui du juge qui reparaît au dénouement; et cette fois ce n'est pas le sage Pao-tching, mais le père de l'innocente victime qui révise lui-même la sentence. — L'ombre de Teou-ngo assiste à cette révision.

donner aux agens de la force publique de fermer l'entrée des rues et d'interdire la circulation.

(*Un archer frappe à trois reprises différentes trois coups de tam-tam. L'exécuteur des sentences criminelles, tenant d'une main un drapeau, de l'autre une épée, escorte Teou-ngo qui s'avance portant une cangue.*)

L'EXÉCUTEUR, *à Teou-ngo.* — Marchez plus vite, marchez plus vite. Il y a déjà long-temps que son excellence le procureur criminel est parti pour se rendre sur la place de l'exécution.

TEOU-NGO. — (*Elle chante.*) « Sans avoir commis aucune » faute, j'ai violé les lois de l'État; je suis tombée, sans dé» fense, sous le joug des châtiments et de l'infamie; j'é» branle la terre de mes plaintes; j'épouvante le ciel de » mes imprécations. Dans un instant, mon âme errante » entrera dans le palais du sombre empire. Comment » n'accuserais-je pas publiquement le ciel et la terre? »

(*L'air change.*)

« Il y a au-dessus de nos têtes deux grands luminaires; » il y a de mauvais esprits et des génies qui règlent la des» tinée des vivants et des morts. O ciel! ô terre! il vous » suffisait de distinguer le vice d'avec la vertu, pourquoi » donc confondez-vous ensemble Tao-tché et Yen-hoeï. » Ceux qui font le bien reçoivent pour rétribution la souf» france et la misère, et encore leur vie est courte; ceux » qui font le mal ont en partage la richesse et le bonheur » et encore leur vie est longue. Hélas! je ne puis que gé» mir et laisser couler de mes yeux deux ruisseaux de » larmes. »

L'EXÉCUTEUR. — Marchez plus vite, avancez un peu; j'ai manqué l'heure.

TEOU-NGO. — (*Elle chante.*) « Chargée de cette chaîne » de fer, de cette lourde cangue, je risque de tomber à » chaque pas. Ces hommes cruels me poussent et me traî» nent avec violence. (*Se tournant vers l'exécuteur.*) Mon-

» sieur, je désirerais vous adresser quelques paroles. »

L'EXÉCUTEUR, *s'approchant de Teou-ngo.* — Qu'avez-vous à me dire?

TEOU-NGO. — (*Elle chante.*) « Si vous me conduisez par le » chemin direct, mon cœur sera rempli d'amertume et » de tristesse; si je vais au contraire par les rues détour-» nées, je mourrai sans regret; ne dites pas pour prétexte » que le chemin est trop long. »

L'EXÉCUTEUR. — Maintenant que vous êtes arrivée sur la place de l'exécution, jetez les yeux autour de vous; apercevez-vous quelques parents ou alliés? S'il en est quelques uns que vous désiriez voir, je puis leur ordonner d'approcher. Il n'y a pas d'obstacle.

TEOU-NGO. — (*Elle chante.*) « Ayez pitié d'une pauvre » orpheline, d'une veuve infortunée. O ciel! je suis réduite » au point de réprimer en dedans de moi-même les trans-» ports de ma colère et de pousser de vains gémissements. »

L'EXÉCUTEUR. — Est-ce que vous n'avez plus votre mère?

TEOU-NGO. — Ma mère, je l'ai perdue. Il y a treize ans que mon père est parti pour la capitale dans l'espérance d'obtenir un emploi. Depuis cette époque, je n'ai point eu de ses nouvelles.

(*Elle chante.*) « Il y a treize ans que je n'ai vu les traits » de son visage. »

L'EXÉCUTEUR. — Tout à l'heure vous vouliez que je vous conduisisse par les rues détournées, quelle était votre pensée?

TEOU-NGO. — (*Elle chante.*) « En allant directement, je » craignais d'être aperçue de madame Tsaï. »

L'EXÉCUTEUR. — Pourquoi cette crainte? votre vie touche maintenant à son terme.

TEOU-NGO. — Si madame me voyait, portant cette chaîne de fer et cette lourde cangue, marcher vers la place de l'exécution, pour tendre la gorge au couteau,

(*Elle chante.*) « Oh! alors, déchirée par les angoisses

» du désespoir, elle succomberait à sa douleur (*bis*) ; je » vous en supplie, monsieur, ayez pour elle cette bonté » compatissante qui allége les souffrances des hommes. »

MADAME TSAÏ, *versant des larmes et apercevant Teou-ngo.* — O ciel! c'est ma bru!

L'EXÉCUTEUR. — Madame, en arrière, s'il vous plaît.

TEOU-NGO. — Puisque ma belle-mère est arrivée, souffrez que je lui adresse quelques mots de recommandation.

L'EXÉCUTEUR, *se tournant vers madame Tsaï.* — Approchez, madame, votre bru a quelque chose à vous recommander.

MADAME TSAÏ. — O ma fille! je succombe à ma douleur.

TEOU-NGO. — Madame, c'est Tchang-lu-eul qui a versé le poison dans la tasse. Il espérait, en vous donnant la mort, me contraindre plus facilement à devenir son épouse. Pouvais-je deviner que vous offririez à son père ce breuvage empoisonné? Li-lao le prit et mourut sur-le-champ. Craignant alors le blâme qui pouvait tomber sur votre tête, et toujours soumise, j'ai avoué que j'avais empoisonné Li-lao. Je me trouve aujourd'hui sur la place publique où j'attends la mort. Madame, après cette exécution, lorsque vous pratiquerez les rites solennels qui s'observent le quinzième jour de chaque mois, s'il vous reste une demi-tasse d'eau de riz, versez-la sur ma tombe; s'il vous reste quelques monnaies de papier doré, brûlez-en quelques unes pour moi, vous prouverez ainsi que la mémoire de Teou-ngo vous est toujours chère.

MADAME TSAÏ, *sanglotant.* — Mon enfant, ayez l'esprit en repos. Je me souviendrai de toutes ces choses. Hélas! hélas! je vais mourir de douleur.

TEOU-NGO. — (*Elle chante.*) « Madame, ne pleurez pas, » ne poussez pas de vains gémissements, que les accents » de votre colère ne montent pas jusqu'au ciel. Des cir- » constances fatales me précipitent dans la tombe. Abreu- » vée de chagrins, je ne songe plus qu'à la vengeance. »

L'exécuteur, *d'un ton sévère.* — Holà! madame, l'heure du supplice est arrivée. (*Teou-ngo s'agenouille, l'exécuteur ouvre la cangue.*)

Teou-ngo, *se tournant vers le procureur-criminel.* — Seigneur, j'ai une grâce à demander à votre excellence; si elle daigne me l'accorder, je mourrai sans regret.

Le procureur-criminel. — Quelle grâce avez-vous à me demander?

Teou ngo. — Je demande que l'on étende une natte blanche et que l'on permette que je me tienne debout sur cette natte. Je demande en outre que l'on suspende à la lance du drapeau deux morceaux de soie blanche, de dix pieds chacun; si je meurs victime d'une fausse accusation, quand le glaive de l'exécuteur tranchera ma tête, quand mon sang bouillonnant s'élancera de mon corps, ne croyez pas qu'une seule goutte de ce sang tombe sur la terre; non, il ira rougir les morceaux de soie blanche.

Le procureur-criminel. — Je puis vous accorder cette faveur; cela ne souffre pas de difficultés. (*L'exécuteur étend la natte; il suspend les morceaux de soie blanche à la lance de l'étendard.*)

Teou-ngo. — (*Elle chante.*) « Si je forme un vœu solen-
» nel, mais en apparence bizarre, extravagant, c'est que
» le sentiment d'une grande iniquité n'a pas légèrement
» affecté mon cœur; sans quelques prodiges capables de
» surprendre l'imagination, je ne ferais pas éclater la
» justice du ciel. »

L'exécuteur. — Avez-vous encore quelque chose à dire au procureur-criminel? Quand parlerez-vous à son excellence, si ce n'est à cette heure.

Teou-ngo, *s'agenouillant de nouveau.* — Seigneur, nous sommes maintenant dans cette saison de l'année où les hommes supportent avec peine le poids d'une chaleur excessive. Eh! bien, si je suis innocente, le ciel fera tomber par flocons, dès que j'aurai cessé de vivre, une

neige épaisse et froide qui couvrira le cadavre de Teou-ngo.

Le procureur-criminel. — La saison est brûlante et les vapeurs de votre colère offensent le ciel; comment pourriez-vous faire tomber un seul flocon de neige? vraiment vous débitez des extravagances.

Teou-ngo, *s'agenouillant de nouveau.* — Seigneur, si je meurs innocente, il y aura dans ce pays de Tsou-cheou une sécheresse extrême qui durera trois années.

Le procureur-criminel. — Quelles folies débitez-vous là?

L'exécuteur, *élevant l'étendard.* — D'où vient donc cette étrange coïncidence? le ciel s'obscurcit. (*On entend le vent qui souffle.*) Voilà un vent glacial!

Teou-ngo, *versant des larmes.* — Madame..... (*L'exécuteur frappe Teou-ngo; cette dernière tombe à la renverse.*)

Le procureur-criminel, *saisi d'épouvante.* — O ciel! la neige commence à tomber! voilà un événement bien extraordinaire.

L'exécuteur. — Il m'arrive tous les jours d'exécuter des criminels; leur sang bouillonnant rougit la terre; celui de Teou-ngo a volé sur les deux morceaux de soie blanche. Il n'en est pas tombé une goutte. Il y a dans cette catastrophe quelque chose de surnaturel.

Le procureur-criminel. — Cette femme était vraiment innocente; des trois prédictions qu'elle a faites, déjà les deux premières se sont accomplies. Quant à la sécheresse qui doit affliger le pays durant trois années, j'ignore si cet événement fatal arrivera ou n'arrivera pas. Comment l'homme pourrait-il prévoir l'avenir? Vous tous qui m'entourez, vous n'avez pas besoin d'attendre que la neige ait entièrement couvert le sol. Qu'on emporte le cadavre de Teou-ngo et qu'on le remette à sa belle-mère. (*Les aides de l'exécuteur obéissent, et emportent le cadavre de Teou-ngo.*)

ACTE IV, SCÈNE II.

[La scène est dans le palais de justice de Tsou-cheou.]

TEOU-TIEN-TCHANG, L'OMBRE DE TEOU-NGO.

Teou-tien-tchang. — Je vais examiner quelques pièces. (*Il lit.*) « Dans la foule des criminels se trouve une jeune » femme, nommée Teou-ngo, qui a empoisonné son beau-père. » Je vois par les pièces du procès que cette femme porte le même nom que le mien. Cette action atroce d'avoir tué son beau-père par le poison est au nombre des dix crimes qu'on ne pardonne jamais. Après tout, Teou-ngo n'a pas craint de violer les lois de l'État. C'est une affaire consommée; je n'ai rien à y voir. Mettons cette pièce officielle sous les autres, et continuons. (*Il bâille.*) Malgré mes efforts je me sens défaillir de lassitude. Les fatigues d'une course longue et pénible, dans un âge aussi avancé que le mien, ont épuisé mes forces. Je vais appuyer ma tête sur cette table et prendre un peu de repos. (*Il s'endort.*)

L'ombre de teou-ngo, *approchant.* — Esprits conservateurs, génies qui veillez à la garde des portes, laissez-moi entrer. Je suis la fille du juge suprême Teou-tien-tchang. Comme mon père ignore la sanglante catastrophe qui a mis fin à mes jours, je vais la lui faire connaître en lui envoyant un songe. (*Elle entre, regarde et pleure.*)

Teou-tien-tchang, *pleurant aussi.* — Touan-yun, ma fille, est-ce toi? (*L'ombre s'évanouit.*)

Teou-tien-tchang, *se réveillant.* Voilà qui est bien extraordinaire. Il m'a semblé tout à l'heure, durant mon sommeil, que je voyais en songe ma fille Touan-yun. Elle est véritablement apparue devant mes yeux. Je vais

continuer l'examen des pièces officielles. (*L'ombre de Teou-ngo voltige autour de la lampe.*)

TEOU-TIEN-TCHANG. — O chose bizarre ! maintenant que je veux examiner les pièces officielles, d'où vient que cette lampe jette par moments un éclat très vif, puis s'obcurcit tout-à-coup ? Comme l'officier de justice dort profondément, je vais moi-même moucher ma lampe. (*Il mouche la lampe. L'ombre retourne les pièces officielles.*)

TEOU-TIEN-TCHANG. — Procédons de nouveau à l'examen de quelques pièces. (*Il lit.*) « Au nombre des criminels est une jeune femme, nommée Teou-ngo, qui a empoisonné son beau-père. » (*Il est saisi de crainte et d'étonnement.*) Cette pièce officielle que j'ai déjà vue, je l'avais placée sous les autres, comment se fait-il qu'elle se trouve maintenant la première ? J'ai cherché pendant quelque temps le mandat d'exécution. Replaçons-la au-dessous, et passons à une autre. (*L'ombre de Teou-ngo voltige autour de la lampe.*)

TEON-TIEN-TCHANG. — Voilà encore ma lampe qui tantôt brille et tantôt semble s'éteindre. Il faut que je la mouche. (*Il mouche la lampe. L'ombre de Teou-ngo retourne encore une fois les pièces officielles.*)

TEOU-TIEN-TCHANG. — Ma lampe éclaire enfin. Je vais choisir une autre pièce pour l'examiner. (*Il lit.*) « Dans la foule des criminels se trouve une jeune femme, nommée Teou-ngo, qui a empoisonné son beau-père. » Voilà qui est bien extraordinaire ; je viens de placer, dans l'instant même, cette pièce officielle sous les autres, comment donc se fait-il qu'elle se trouve encore la première ? Y a-t-il ou n'y a-t-il pas des démons dans ce palais de Tsou-cheou ? Je crains bien que cette affaire ne soit le résultat d'une imputation calomnieuse. Continuons. (*L'ombre de Teou-ngo joue de nouveau avec la lampe.*) D'où vient que cette lampe n'éclaire plus ? Il faut qu'il y

ait un démon qui joue avec cette lampe. Mouchons-la encore une fois. (*Il mouche la lampe; l'ombre apparaît et bondit autour. Teou-tien-tchang, tirant son épée, se précipite sur elle.*) Il y a un démon, j'en suis certain. O ciel! démon ou esprit malfaisant, sais-tu que je remplis une mission de l'empereur, et que je tiens à la fois l'enseigne dorée et le glaive, symbole de la puissance? Partout j'examine les plaintes des prisonniers et je revise les arrêts. Si tu viens devant moi, je t'assène deux coups avec cette épée. Officier de justice, réveillez-vous; hâtez-vous de vous lever. Il y a des démons! il y a des démons! O ciel! je vais mourir de frayeur!

L'OMBRE DE TEOU-NGO. — (*Elle chante.*) « Je vois que » son cœur, plein de méfiance, est en proie au soupçon » et à la haine. Écoutez cette voix plaintive qui va détruire » vos incertitudes et vos craintes. Si vous êtes véritable- » ment Teou-tien-tchang, investi d'une grande puissance » et d'une grande majesté, recevez les salutations de votre » fille Teou-ngo. »

TEOU-TIEN-TCHANG. — O ombre! vous dites que Teou-tien-tchang est votre père; recevez, avez-vous ajouté, les salutations de votre fille Teou-ngo. Osez-vous proférer un semblable mensonge? Ma fille s'appelle Touan-yun. Il y a sept ans que je l'ai laissée dans la maison de madame Tsaï, après l'avoir fiancée. Vous vous appelez Teou-ngo; votre nom diffère beaucoup du sien; comment pourriez-vous être ma fille?

L'OMBRE DE TEOU-NGO. — Mon père, quand vous m'avez fiancée dans la famille de madame Tsaï, j'ai changé mon nom en celui de Teou-ngo.

TEOU-TIEN-TCHANG. — Eh bien! si vous êtes ma fille Touan-yun, je ne vous demande qu'une chose, est-ce vous qui avez empoisonné votre beau-père?

L'OMBRE DE TEOU-NGO. — C'est votre fille.

TEOU-TIEN-TCHANG. — Arrêtez, malheureuse! dans ma

douleur d'être séparé de vous, j'ai versé tant de larmes, que ma vue s'est troublée. Voyez ma tête blanchie par le chagrin! Pour avoir commis un des dix crimes que la loi punit de mort, vous avez reçu votre châtiment. Aujourd'hui j'occupe la charge de taï-seng; j'examine partout les plaintes des prisonniers, et je revise les arrêts; sa majesté m'a chargé en outre de scruter la conduite des magistrats prévaricateurs et des employés infidèles à leurs devoirs. Si vous êtes véritablement ma fille, et que je ne puisse pas vous juger, comment jugerai-je les autres? En vous introduisant pour la première fois dans la famille de madame Tsaï, je vous avais recommandé d'observer les trois devoirs de dépendance et de pratiquer les quatre vertus spéciales; la femme a trois sortes de dépendances, vous ai-je dit; fille, elle doit suivre son père; femme, elle doit suivre son mari; veuve, elle doit suivre son fils; elle a quatre vertus spéciales à pratiquer : elle doit honorer et servir sa belle-mère, respecter son mari, vivre en paix avec ses belles-sœurs, avoir de la commisération pour les pauvres. Maintenant, toutes ces saintes obligations, les avez-vous respectées? Loin de là, vous avez commis un de ces dix crimes épouvantables que la loi punit de mort. Savez-vous que dans notre famille, durant le cours de trois générations, il n'y a pas eu d'exemple d'un homme qui ait violé les lois de l'État; que, pendant cinq générations, on n'a pas vu une femme veuve contracter de nouveaux nœuds? Aujourd'hui vous flétrissez les vertus héréditaires de vos ancêtres; vous compromettez mon nom honorable et pur; hâtez-vous de confesser la vérité jusque dans les détails les plus minutieux. Point de réticences, point de réponses évasives, car si je découvre dans vos paroles l'indice de quelque mensonge, je vous avertis que vous subirez tous les supplices de l'enfer; vous ne pourrez jamais transmigrer dans un corps humain; attachée sur une

montagne obscure, vous serez éternellement un démon affamé!

L'OMBRE DE TEOU-NGO. — Mon père, suspendez votre courroux; adoucissez un instant cet aspect plus redoutable que celui du loup et du tigre. Daignez écouter jusqu'au bout l'histoire des malheurs qui ont affligé votre fille. (*Ici l'ombre de Teou-ngo révèle à Teou-tien-tchang, dans le plus grand détail, l'origine et toutes les circonstances de la catastrophe qui a mis fin à ses jours.*)

TEOU-TIEN-TCHANG, *versant des larmes.* — Si vous êtes le spectre de ma fille, vous me ferez mourir de douleur. Je ne vous demande plus qu'une chose : est-ce vous qui êtes la cause de cette sécheresse qui, depuis trois années, afflige l'arrondissement de Tsou-cheou?

L'OMBRE DE TEOU-NGO. — Cette sécheresse est le signe de mon innocence.

TEOU-TIEN-TCHANG. — Puisqu'il en est ainsi, je vous rendrai justice. (*L'ombre se retire.*) Ah! le jour revient. (*A l'officier de justice.*) Tchang-tsien, cette nuit, pendant que j'examinais plusieurs sentences judiciaires, une ombre m'est apparue pour me révéler une accusation fausse. Je vous ai appelé plusieurs fois, vous n'avez pas répondu. Véritablement vous dormiez d'un profond sommeil.

L'OFFICIER DE JUSTICE. — Je n'ai point fermé les yeux de la nuit, et je puis attester qu'aucune ombre n'est venue dénoncer une accusation fausse. Je n'ai pas entendu la voix de son excellence.

TEOU-TIEN-TCHANG, *d'un ton courroucé.* — Ce matin, je vais m'asseoir sur mon tribunal; allez faire l'appel dans la salle d'audience.

FIN DES ANALECTES.



ERRATA.

—

Appendice. Page 353, ligne 24, *au lieu de* c'est le style moderne, *lisez :* qui tient le milieu entre le style ancien et le style moderne, etc.

Analectes. Page 365, supprimez le premier alinéa jusqu'à la ligne 7.

